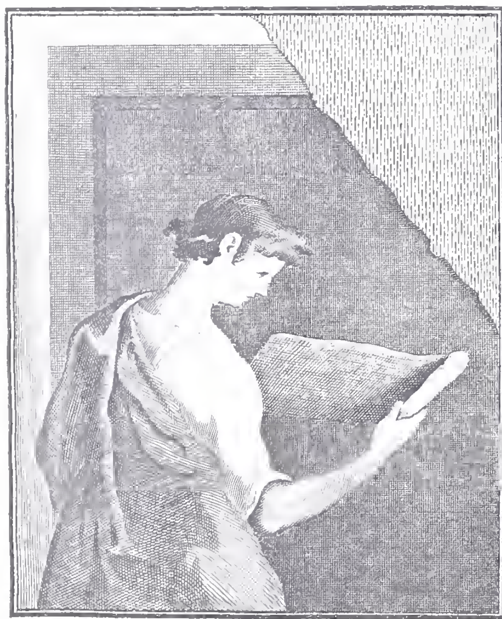


Les Pineau

Sculpteurs Dessinateurs
du Cabinet du Roy
Graveurs Architectes

1652 · 1886



A Paris

Pour la Société des Bibliophiles François

MDCCCXCI



Françoise-Nicole Pineau,
femme de J.-M. Moreau le jeune,
1740-1812
(d'après un pastel conservé dans la famille Pineau.)

LES PINEAU,

SCULPTEURS,
DESSINATEURS DES BATIMENTS DU ROY,
GRAVEURS, ARCHITECTES

(1652-1886),

D'après les documents inédits, contenant des renſeignements nouveaux
ſur J. Hardouin-Mansard,
les Prault, imprimeurs-libraires des fermes du Roy, Jean-Michel Moreau le jeune,
les Feuillet, ſculpteur & bibliothécaire, les Vernet, &c.

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS



A PARIS

POUR LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS

Chez MORGAND, libraire de la Société

MDCCCXCII.

Cet exemplaire a été imprimé pour la bibliothèque de

Ce préſent livre a été imprimé aux frais, par les ſoins & avec les caractères de la Société des Bibliophiles François. Il en a été tiré trente exemplaires ſur papier plus grand, deſtinés aux membres de la Société, plus deux cent cinquante exemplaires ſur petit papier. Et quand il fut achevé d'imprimer le 10 juin 1892, étoient Membres de ladite Société :

S. A. R. Monſeigneur le Duc d'Aumale, *Préſident d'Honneur*.

I. — 1843, 5 avril. — M. le Baron Jérôme PICHON, *Doyen & Préſident*.

II. — 1845, 26 mars. — M. le Baron DU NOYER DE NOIRMONT, ancien Maître des requêtes au Conſeil d'État.

III. — 1851, 28 mai. — M. de LIGNEROLLES.

IV. — 1852, 15 décembre. — M. le Vicomte Frédéric de JANZÉ.

V. — 1858, 24 mars. — M. Charles SCHEFER, de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres.

VI. — 1863, 28 janvier. — Madame la Comtesse FERNAND DE LA FERRONNAYS.

VII. — 1865, 22 février. — M. le Duc DE FITZ-JAMES.

VIII. — 1867, 24 avril. — M. le Marquis DE BIENCOURT.

IX. — 1868, 27 mai. — M. GUSTAVE DE VILLENEUVE.

X. — 1870, 11 mai. — Madame la Marquise DE NADAILLAC.

XI. — 1872, 24 janvier. — S. A. R. Monseigneur le Duc D'AUMALE, *Président d'Honneur*.

XII. — 1872, 24 avril. — M. le Comte LANJUINAIS, *Trésorier*.

XIII. — 1876, 8 mars. — M. le Duc DE LA TRÉMOILLE.

XIV. — 1876, 12 avril. — M. EMMANUEL BOCHER.

XV. — 1879, 9 avril. — M. le Baron MARC DE LASSUS.

XVI. — 1880, 11 février. — M. le Baron ROGER PORTALIS.

XVII. — 1882, 25 janvier. — M. le Vicomte DE SAVIGNY DE MONCORPS.

XVIII. — 1883, 24 janvier. — M. le Comte DE MOSBOURG.

XIX. — 1884, 14 mai. — M. le Prince DE BROGLIE.

XX. — 1885, 25 février. — M. GERMAIN BAPST.

XXI. — 1886, 27 janvier. — Mme la Comtesse DE L'AIGLE.

XXII. — 1887, 26 janvier. — M. Ernest QUENTIN-BAUCHART.

XXIII. — 1889, 23 janvier. — M. le Comte FOY.

XXIV. — 1889, 23 janvier. — M. le Duc de RIVOLI.

MEMBRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

I. — 1874, 28 janvier. — M. le Comte Alexandre APPONYI, A. E., au château de Lengyel (Tolna Negye), Hongrie.

II. — 1884, 27 février. — M. le Prince de METTERNICH, à Vienne. A. E.

III. — 1891, 28 janvier. — M. le Baron de RUBLE, *Secrétaire*.

IV. — 1892, 13 janvier. — M. le Marquis de BIRON.

V. — 1892, 25 mai. — M. ***.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

La Société des Bibliophiles belges.

La Société philobiblon de Londres.

LES PINEAU,

SCULPTEURS, DESSINATEURS DES BATIMENTS DU ROI,

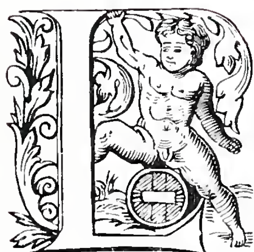
GRAVEURS, ARCHITECTES.

(1652-1886)



TYMPAN
« Pour la porte cochère de Mme la ducheſſe de Mazarin »,
Par Nicolas Pineau. (Coll. Émile Biais.)

INTRODUCTION.

ES Pineau, quelle aimable famille! Tout le monde y naiſſoit artiſte. Ils étoient bien de leur temps, et firent mieux que de le ſuivre : ils le devancèrent dans ce qu'il a eu de génial, d'original & de charmant.

Une telle époque, du reſte, convenoit à ces artiſtes qui marquèrent leur paſſage de ſouvenirs *inflétris* après deux cents ans.

Après l'affirmation du génie national, les dix-ſeptième & dix-huitième ſiècles, lendemains de la Renaiſſance françoiſe, produiſirent une ſuite de

maitres & de « petits maîtres » dont les œuvres reftent comme une proteftation contre des efprits étroits & des détracteurs *ignares*.

Par tradition, par éducation, les artiftes fe manifeftoient alors fous les formes les plus variées & montroient dans leurs travaux la fécondité & la foupleffe de leur talent ; ils ne fe claquemuroient pas dans une fpécialité reftreinte, hermétiquement fermée aux connoiffances d'un autre « genre ». Ils produifoient fans ceffe, n'ignorant pas, avec Vauvenargues, que « les pareffeux fe propofent toujours de faire quelque chofe ».

Les Pineau furent de ceux-là.

Sculpteurs, deffinateurs, architectes, graveurs, ils parvinrent à un haut degré de réputation.

Inftruits à une école laborieufe & défireux de s'élever aux premiers rangs, ils travaillèrent fans relâche, à l'exemple de ces « anciens » du feizième fiècle que la vieille chronique montre fe multipliant infatigables, — acceptant au befoin une humble tâche d'artifan, — fauf à exécuter ailleurs une œuvre de maîtrife.

Ceux-là non plus ne vifoient pas d'ordinaire à l'excentricité, — ce qui ne les empêchoit point d'accomplir d'excellente befogne.

Les Pineau formèrent pendant quatre générations fucceffives une véritable pléiade qui prit fa volée à travers le monde des fouverains, des grands feigneurs & des financiers.

Pendant cent cinquante ans ils ont fourni des maitres ornemaniftes d'élite aux palais, aux églifes, aux hôtels privés ; ils ont collaboré avec les Manfard, avec de Boffrand, Robert de Cotte, Le Blond, Le Carpentier & autres architectes renommés, laiffant d'innombrables témoignages de favoir, de délicateffe & de bon goût. Ils ont créé un nombre infini de caprices élégants, d'enjolivements & de pièces de mobilier ; on doit à l'un d'eux

l'invention du « contrafte » en fculpture décorative : il a créé le ftyle de tranfition de la Régence.... Eh bien! c'eft à peine fi leur nom eft connu de quelques rares curieux, — c'eft tout au plus fi on le trouve avec un bout d'éloge dans un ou deux bouquins depuis longtemps oubliés, à peu près introuvables!

Et pourtant ils furent tenus en grand honneur par leurs contemporains. Mais s'ils font prefque ignorés aujourd'hui & confondus entre eux même par les critiques les plus autorifés, la faute en eft évidemment aux hiftoriens, qui, ne s'attachant qu'aux fommités de l'art, ont fait trop bon marché des artiftes fecondaires.

On peut s'étonner de l'oubli immérité dans lequel fe trouvent relégués ces décorateurs gracieux, qu'il eft jufte de remettre à leur plan.

Les Pineau rentrent donc modeftement dans l'hiftoire. Et j'en fuis prefque arrivé à me confidérer comme étant un peu de leur famille, moi profane, eu égard à l'amitié qui me lie à leurs defcendants; auffi je m'eftime heureux de rappeler leurs titres à l'attention de tous ceux qui recherchent les notes précifes fur les artiftes diftingués de l'École françoife.

Il y a eu cinq Pineau qui méritent d'être connus & fur lefquels ont été réunis des documents authentiques; — ils ont formé dynaftie comme les Vernet, leurs alliés, les Van Loo & d'autres encore.

L'auteur de ces notices les connoît de longue date : il leur a confacré jadis, — voilà quelque vingt ans, — une courte étude; c'étoit l'effai d'un débutant, & cette première ébauche fe trouve bien incomplète, bien défectueufe.

Des découvertes de deffins & de papiers importants m'ont enfin permis de les mieux faire apprécier.

A la fuite de longues & patientes inveftigations, j'ai eu la bonne

fortune de trouver des liaſſes de croquis & de deſſins pêle-mêle avec des tas d'actes de procédure & des monceaux de chiffons, dans des greniers & juſque dans un coin de certain chai où ces précieux documents moiſiſſoient en compagnie de paniers à vendanger abandonnés pour cauſe de phylloxéra.

Cette heureuſe trouvaille fut pour moi un vrai régal &, je puis bien le dire, la récompenſe de mes peines.

Beaucoup de ces deſſins ſont annotés de la main de leurs « inventeurs ».

Cette collection importante pourra aider à retrouver des boiſeries & des meubles façonnés par ces habiles ſculpteurs.

Les Pineau parlèrent la même langue, mais avec des tours de phraſe différents; chacun d'eux eut ſon accent particulier.

Ils n'eurent pas ſeulement l'adreſſe de l'outil : ils poſſédèrent le don de l' « invention » & de l'improviſation faciles.

En ſomme, ils ont contribué pour une large part au mouvement artiſtique de leur ſiècle, & l'on verra, grâce aux trouvailles dont il vient d'être parlé, que la liſte de leurs ouvrages eſt conſidérable. L'art décoratif leur doit beaucoup.

C'eſt donc ſur des preuves certaines, irrécuſables, & des renſeignements matériels d'un très grand prix, que ce travail biographique a été dreſſé : ici quelques mots jetés à la hâte, là une lettre, ailleurs une date, ont permis de reconſtituer leur caractère, d'éclairer leur phyſionomie & de les faire paroître dans leur vrai jour.

Muni des pièces que j'ai eues entre les mains, j'ai été guidé par un fil conducteur infaillible dont cette étude porte la trace partout, ſans laiſſer la plus petite place au vague, à la fantaiſie ou à l'hypothèſe.

Avec ce groupe des Pineau défileront d'autres artiſtes de réputations

& de mérites divers : les Vernet, J.-M. Moreau le jeune, les Feuillet, les Saugrain, les Prault, « imprimeurs-libraires du Roy », & plusieurs noms presque effacés de la mémoire des hommes qu'il ne sera peut-être pas sans intérêt de rappeler ici, ne fût-ce que pour faire cortège aux personnages de premier plan.

J'ai pris plaisir à déchiffrer la correspondance de ces bibliophiles & de ces artistes. Ils y revivent : on assiste aux travaux du chef de famille, on voit le sourire de la femme, on entend le babillage des enfants. Je n'ai pas voulu quitter la causerie de ces braves gens, — grands cœurs au bien & grands talents, — sans y faire provision de souvenirs. Les curieux m'en sauront gré peut-être.

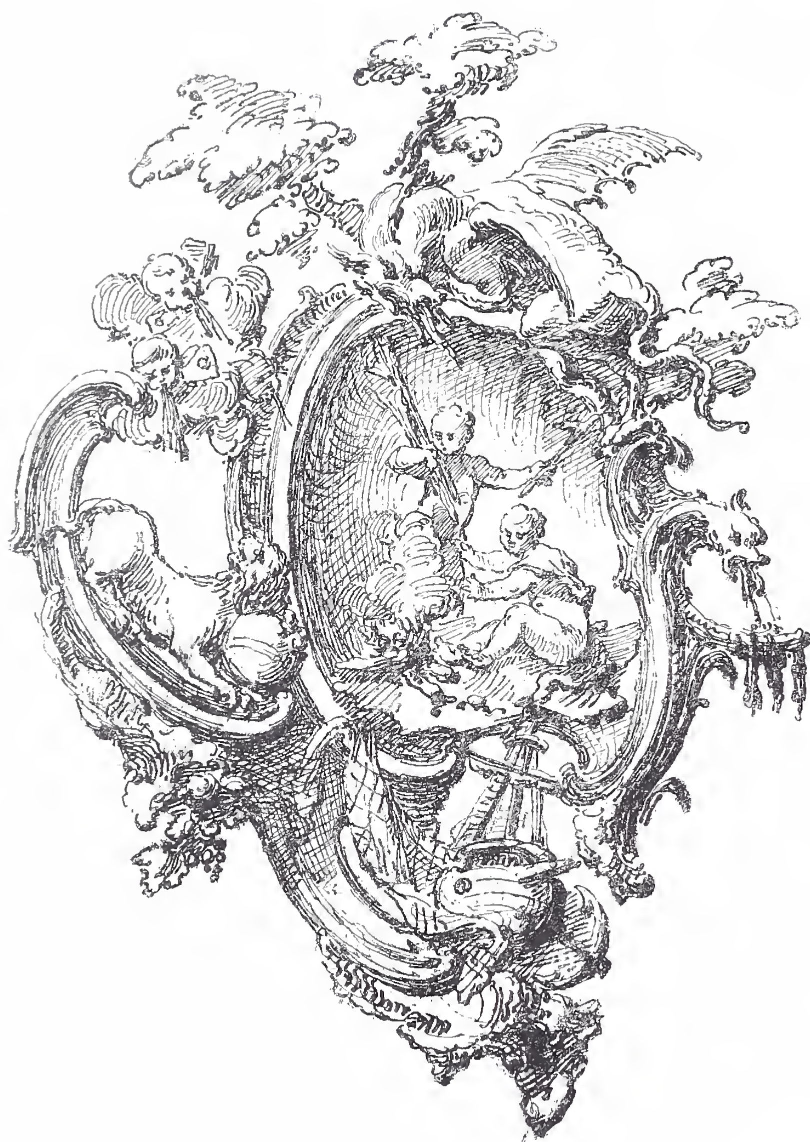
Ces notes biographiques sont extraites, en partie, des volumineuses archives conservées par Mme veuve Pineau, que je prie d'agréer mes remerciements pour avoir bien voulu me confier la collection de ses parchemins, papiers, cahiers, livres de raison & autres documents : grâce à ces pièces, complétées par celles qui me viennent d'ailleurs, il a été possible de retracer la figure sympathique de petits maîtres dignes de prendre place dans la galerie de ces originaux & de ces délicats que Charles Monselet, — le fin lettré, amoureux des élégances du dix-huitième siècle, — appelle si justement *les Oubliés & les Dédaignés*.

Ma dette seroit insuffisamment reconnue si je n'adressois mes meilleurs remerciements à mon jeune ami M. Gabriel-Marcel Pineau, qui fut à quelques égards mon élève avant de devenir l'un des élèves les plus distingués de l'École des Hautes-Études commerciales, & par qui j'ai obtenu de nombreux renseignements.

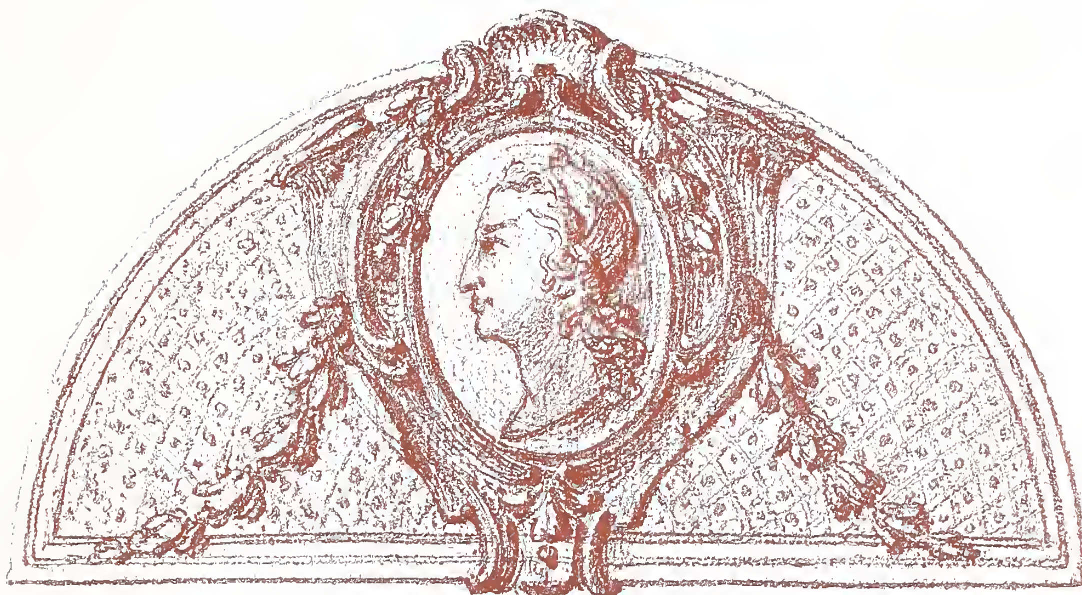
Je groupe aussi dans un même souvenir de gratitude mon très regretté camarade Pierre-Dominique Pineau, dont les notes & les dessins m'ont été

d'un puiſſant ſecours; Mme Louiſe Fouché-Pineau, ſa ſœur; Mlle Cécile Groſdidier, Mme Lotte, de Jarnac, & Mlle Mocquet, de la Touche.

Émile BIAIS,
Archiviſte de la ville d'Angoulême.



PROJET DE PANNEAU DÉCORATIF
Pour la « Salle des Éléments » à Saint-Pétersbourg, par Nicolas Pineau. (Coll. Émile Biais.)



TYMPAN DE PORTE
D'après un deſſin de Nicolas Pineau. (Coll. Émile Biais.)

JEAN-BAPTISTE PINEAU.

(1652-1715)

Il naquit au milieu du dix-ſeptième ſiècle (1), au moment où « le vent de Fronde » ceſſoit de « gronder contre le Mazarin ». J.-B. Pineau étoit de bonne maiſon : ſon père faiſoit partie de l'adminiſtration des finances royales & touchoit quelque peu au duc Charles de la Vieuville, qui le protégeoit. Sa mère, « de noble race », femme altière, orgueilleuſe,

(1) Son petit-fils Dominique Pineau reçut la lettre ſuivante qui fait connoître la date de la naiſſance de J.-B. Pineau :

« Monſieur, j'ay différé de jour à jour à vous répondre parce que j'attendois le retour de mon doyen abſent depuis trois mois. J'ay fait toutes les recherches que vous paroiſſez

contribua par sa passion effrénée pour le luxe & pour le jeu à ruiner jusqu'au crédit de son mari.

Or Jean-Baptiste Pineau, deshérité de la sorte, dut refaire à coups de ciseau, de volonté & de talent surtout, sa fortune dispersée au souffle de la vanité.

La nécessité lui fit une loi de mettre en pratique son habileté de sculpteur amateur; encore qu'il pût estimer avec Palissy que « povreté empesche les bons esprits de parvenir », pensant alors plus haut que l'action, il ne se contenta pas de rêver un idéal insaisissable, il agit, se mit courageusement à travailler pour vivre & devint le fondateur de cette dynastie d'artistes intéressants qui porte son nom.

Perdre une situation qui rend d'ordinaire oisif & s'efforcer de reprendre rang dans la société par ses talents personnels, y réussir surtout, c'est gagner doublement.

Pineau le pressentoit, n'étant pas de ceux qui après avoir été riches

---

désirer, sans avoir rien trouvé qui vous fût utile. J'ay trouvé seulement l'extrait un peu différent du vôtre quoiqu'il s'agisse de la même personne. Le voicy :

« Ce jourd'huy vingt-quatrième décembre mil-six-cent-cinquante-deux a été baptisé Jean fils de Jean Pineau & de dame Anne de La Vieuville, ses père & mère. Le parrain Me Claude Delaplanche, Conseiller secrétaire du Roy, & dame Rosette Fretté, la marraine.

« *Signé :* Delaplanche. — R. Fretté. — L. Haillard, vicaire de Loris. »

« M. Sulpice, qui l'a certifié, étoit doyen-curé, & M Chartier, qui l'a légalisé, étoit lieutenant. J'ay fait plus : je me suis informé du plus ancien notaire & du plus ancien habitant s'ils n'avoient pas connoissance qu'il y eût quelques personnes qui portassent votre nom; je n'ay pas été plus heureux. Je suis fasché que mes recherches aient été sans succès. Je voudrois de tout mon cœur trouver l'occasion de vous être utile. J'ay l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble & très obéissant serviteur.

« [Signé :] *Papillon*, vicaire de Loris, près Montargis.

« Loris, 15 octobre 1773. »

(Papiers de la famille Pineau.)

d'argent ſont pauvres de reſſources intellectuelles. Il n'étoit pas non plus de ces perſonnes qui, ſuivant l'obſervation de Deſcartes, « en toute leur vie n'aperçoivent rien comme il faut pour en bien juger ».

Le temps lui devenoit favorable; les beaux-arts contribuoient auſſi à



J.-B. PINEAU
D'après une peinture du temps, photographiée par M. Marcel Pineau. (Coll. Pineau.)

la ſplendeur du « Roy-Soleil »; il ſut en profiter pour réparer à force de vaillance les brèches faites à ſa fortune.

Préſenté à J. Hardoüin-Manſard, il attira l'attention & obtint bientôt la confiance de cet heureux « ſurintendant des bâtiments ».

Hardoüin-Manſard, qui étoit alors à l'apogée de ſon talent & de ſon influence, faiſoit autorité à la Cour & à la Ville.

Grâce à lui J.-B. Pineau fit partie du perſonnel d'élite employé à la conſtruction & à la décoration du palais de Verſailles (1) ; il avoit « travaillé » précédemment « au château de Clagni, enſuite à pluſieurs autres entrepriſes » dont ce même architecte fut chargé.

Ce maître ornemaniſte ſculpta-t-il des meubles? C'eſt poſſible, c'eſt même probable : il ne dut pas ſe borner aux ſeules « boiſeries d'appartement » (2). Ce que nous pouvons affirmer, c'eſt qu'il ne s'en tint pas à la belle menuiſerie & ciſela des vaſes, des « baluſtres » & des « frontons » (3).

J.-B. Pineau épouſa demoiſelle Marguerite Bonjean, « dont ſont nés deux garçons & deux filles mariées ſans garçons, l'un deſquels ſe nommoit Jean-Baptiſte, dont on n'a point eu de nouvelles »; on ſait ſeulement qu'il ſe maria deux fois & « mourut en Lorraine, à Nancy, je crois, & l'on ne ſait s'il a eu des enfants mâles », — écrivoit ſon petit-fils (4).

Cet « artiſan » de diſtinction certaine (5), nous apparoit ſous les traits d'un brave homme & d'un homme aimable. Pour ſe faire « pourtraicturer », il revêtit ſon bel habit de velours vert-pomme & ſe coiffa de ſa perruque

---

(1) Deſalliers d'Argenville, dans ſa deſcription du château de Verſailles, au chapitre de l'Orangerie, dit : « .... L'eſpace qui eſt entre ces portes & les rampes eſt fermé par des grilles qu'entretiennent des piliers qui portent des paniers pleins de fleurs, ſculptés par *Pineau.* » (*Voyage pittoreſque des environs de Paris.*)

(2) « Jean-Baptiſte-Pineau fut auſſi l'un des meilleurs ornemaniſtes de cette époque de tranſition », dit M. A. de Champeaux dans ſon intéreſſant livre *le Meuble*. Il eſt regrettable que nous n'en ſachions pas davantage ſur ce point & que M. de Champeaux n'ait pas indiqué la ſource de ce renſeignement qui me paroît ſe rapporter au fils de J.-B. Pineau : à Nicolas, le maître ſculpteur.

(3) Suivant ſes croquis & deſſins qui nous ſont reſtés.

(4) Livre de Raiſon des Pineau. (Papiers de la famille.)

(5) C'eſt ainſi qu'il eſt qualifié dans une note de ſon fils. Aujourd'hui que le moindre barbouilleur ſe dit « artiſte », on a quelque peine à comprendre que les auteurs des beaux ouvrages dont il eſt ici queſtion ſe ſoient rangés dans la catégorie des « artiſans ».

la plus majeſtueuſe; il ſe drapa même d'une ſorte de manteau amarante, ſuivant l'uſage. C'étoit, du reſte, une mode à laquelle ſes confrères de tous degrés ne manquèrent pas, on le ſait : ils vouloient poſer, pour la poſtérité, en tenue ſolennelle (1)!

(1) J'ignore la date de ſon décès (vers l'année 1715, peu de temps avant le départ de ſon fils Nicolas pour la Ruſſie, — ou en 17 5, époque du retour de celui-ci?). Il eſt étonnant que les Pineau ne l'aient pas inſcrite dans leurs livres de raiſon, eux ſi ſoucieux de la mémoire de leurs « ancêtres ».

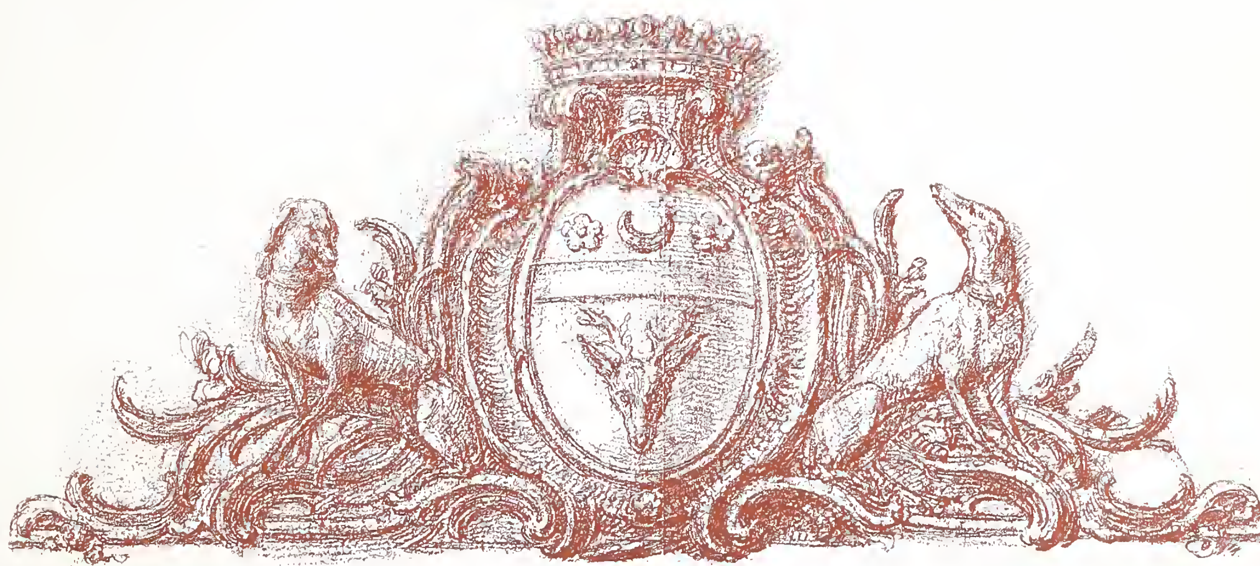


FIGURE
Extraite d'un « deſſus de porte pour l'hôtel Mazarin », par Nicolas Pineau. (Coll. Emile Biais.)



HELIOG DUJARDIN

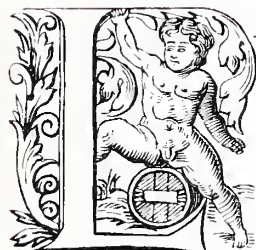
Nicolas Pineau
1684 - 1754
d'après un pastel du temps.
(Collection Émile Biais)



TYMPAN DE PORTE
Pour M. du Vaucel, à la Norville, par Nicolas Pineau. (Coll. de M. le baron Jérôme Pichon.)

NICOLAS PINEAU.

(1684-1754)



A ſucceſſion de J.-B. Pineau ne tomba pas en quenouille : ſon fils Nicolas (1) manifeſta de bonne heure ſon goût pour la ſculpture & devint un artiſte de premier ordre.

C'eſt lui ſurtout qui mit en grand honneur ce nom de Pineau. Il étoit fort jeune encore, quand ſon père, très occupé d'ailleurs, ceſſa de lui donner ſes enſeignements pour pétrir

(1) « Extrait des regiſtres de bapteſmes de l'égliſe royalle & paroiſſialle de Saint-Hippolite de Paris, du 8 octobre 1684, par moy prêtre & vicaire de cette paroiſſe ſouſſigné : A été baptiſé un garçon né du mariage de Jean-Baptiſte Pineau, ſculpteur ordinaire du Roy, & de demoiſelle Marguerite Bonjean, & a été nommé Nicolas; le parrain : Nicolas Carès, entrepreneur des bâtiments du Roy, paroiſſe Saint-Paul; la marraine : demoiſelle

la glaiſe, la modeler, tailler le bois & la pierre; puis il apprit l'architecture chez J. Hardoüin-Manſard, protecteur de ſa famille.

Nicolas fut élève auſſi « pendant quelque temps » de « Monſieur Germain de Boffrand (1) ». Il ſuivit les cours de ſculpture à l'Académie de Saint-Luc & reçut les conſeils de Coyſevox pour les figures; de plus il fréquenta l'atelier de Thomas Germain, « orfèvre du Roy », ciſeleur renommé qui a donné, comme on le ſait, les plans de l'égliſe collégiale de Saint-Louis du Louvre.

Son éducation artiſtique étoit donc ſolide, & il l'a bien prouvé; il faiſoit mieux que de ſuivre la « carrière » paternelle : il la célébroit. Il ſe paſſionna de ſon art & produiſit des merveilles de décoration.

Pendant un ſéjour qu'il fit à Lyon, où Coyſevox l'avoit recommandé, « il épouſa en cette ville Anne-Barthélemie Simon, dont il eut onze enfants (2) ». Très « employé », comme on diſoit alors, il avoit acquis une réputation de bon goût & d'habileté ſupérieure, quand Pierre le Grand fit engager des artiſtes & des artiſans françois « pour aller en Moſcovie ».

Aimée Courtois, paroiſſe Saint-Étienne-du-Mont, & ont ſigné : *J.-B. Pineau; — Cares; — Aime Courtois. Souffarez*, prêtre. »

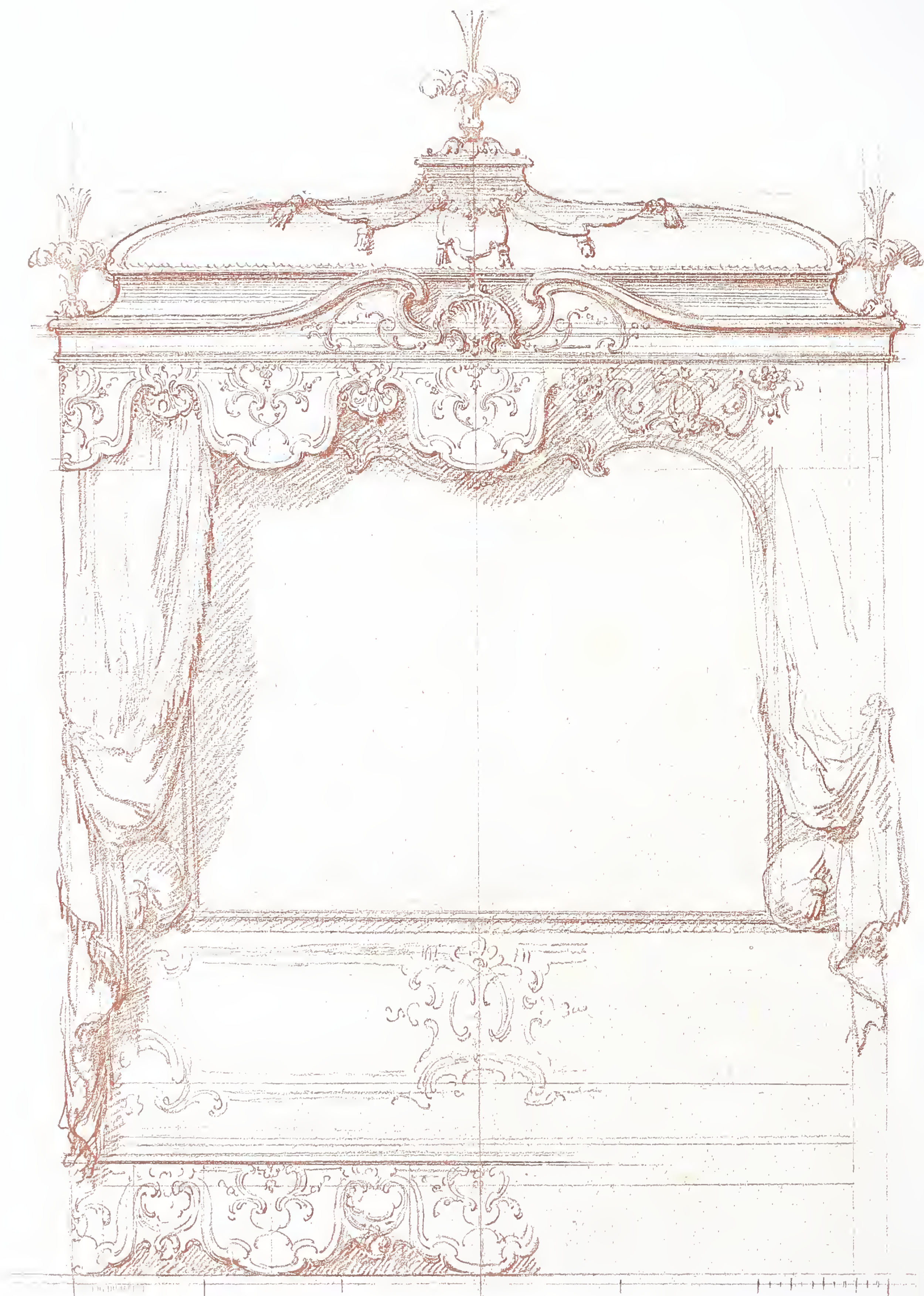
« Collationné conforme à l'original & délivré par moy prêtre habitué à la ſuſdite égliſe, ce ſecond novembre mil ſept cent ſoixante & douze.

[Signé] : Bringaud. »

(Papiers de la famille Pineau.)

(1) Les citations guillemetées ſont extraites des papiers manuſcrits de la famille Pineau.

(2) Anne-Simon avoit des notions d'art; ſes arrière-petits-fils conſervent pluſieurs deſſins à la plume fort corrects, d'un tour de main facile, qu'elle a copiés ſur des gravures d'après Raphaël & Pouſſin. (Album de Mme veuve Pineau.) — A propos des enfants de Nicolas Pineau & d'Anne-Simon, qu'il me ſoit permis de dire que je poſſède un portrait à la ſanguine d'un jeune garçon vu de profil, vêtu d'un bel habit orné d'un nœud de rubans à l'épaule; une note manuſcrite du temps y mentionne : « J.-B. Mathieu Pineau, 1733. » Ce portrait eſt probablement celui d'un de ſes nombreux enfants que Nicolas s'eſt plu à crayonner.



Lit d'après un dessin à la sanguine de Nicolas Pineau
(Collection Émile Biais.)

Ce czar, une des plus grandes figures hiſtoriques des temps modernes, avoit des inſtincts de novateur, étoit doué du génie de l'organiſation & ne vouloit pas, lui non plus, être « un illuſtre ignorant (1) »

Au moment de faire prendre à la Ruſſie le rang qu'il ambitionnoit pour elle parmi les nations de l'Europe, il étudioit & préparoit ſes vaſtes réformes, en commençant par lui-même. Obſervateur profond, eſprit pénétrant & d'une volonté ferme, il accomplit ce miracle de la transformation de ſon éducation première & de la régénération de ſa patrie. Il fut mieux & plus que « ſoldat heureux » : il devint civiliſateur.

Son conſeiller intime, celui qu'il appeloit « ſon meilleur ami », le général-amiral François Le Fort, Genevois, avoit ſervi dans l'armée françoiſe. Le Fort, l'hiſtoire l'atteſte, fut l'inſpirateur de quelques-unes des grandes réformes opérées par Pierre; après lui, ſon neveu obtint la confiance du ſouverain & fit prévaloir le mérite des artiſtes françois.

C'eſt celui-ci qui recruta certains de ces artiſtes & des ſpécialiſtes en divers genres pour les travaux importants projetés en Ruſſie. Muni de pleins pouvoirs, il engagea l'architecte Alexandre Le Blond, Nicolas Pineau & ſon beau-frère Louis Caravac (2), peintre; & quand le czar vint en France (3), un an plus tard, dans le cours du mois de mai 1717, & qu'il

---

(1) On ſait que Jeanne d'Albret ne voulut pas que ſon fils « fût un illuſtre ignorant ».

(2) Les renſeignements connus juſqu'à ce jour ſur Caravac ou Caravaque ſont très ſommaires. François-Nicolas Pineau, petit-fils de Nicolas, en parle dans une de ſes lettres à ſon fils : on y voit que « l'impératrice Anne faiſoit à la veuve de Caravaque une penſion de mille roubles ». Mme Louiſe Fouché-Pineau poſſède un portrait de Pierre le Grand qui paſſe pour avoir été « peint par l'oncle Caravaque ». (Voir *Pièces juſtificatives :* lettre de Fr.-Nic. Pineau, ſans date (1815?...)

(3) *Abrégé de l'hiſtoire du czar Peter Alexiewitz, avec une relation de l'état préſent de la Moſcovie, & de tout ce qui s'eſt paſſé de plus conſidérable depuis ſon arrivée en France juſqu'à ce jour.* Dédié à Sa Majeſté Czarienne. Paris, M.DCC XVII. Dans ſon édition de l'*Hiſtoire journalière de Paris*, par Dubois de Saint-Gelais (à Paris, pour la Société des Bibliophiles

logea à l'hôtel Villeroy & féjourna chez le duc d'Antin, à Petit-Bourg (où Nicolas & fon père avoient multiplié les merveilles de leur cifeau), il dut reconnoître que Le Fort ne pouvoit mieux choifir : le talent du fculpteur Pineau juftifioit hautement cette préférence. D'ailleurs il avoit collaboré avec Le Blond; ils étoient à peu près du même âge (1) & l'aventure leur prodiguoit fes mêmes fourires.

Nicolas Pineau avoit alors trente-deux ans; fon jugement étoit formé; en homme réfléchi il comprit fa fituation : Verfailles terminé; les finances de l'État à fec; les débordements de la Régence aggravant le poids de l'héritage des dernières années de Louis XIV; les traitants « rançonnés & condamnés à tort & à travers (2) »; le travail manquant prefque; enfin les fuites du mariage avec fes bénédictions nombreufes & fes nombreux enfants.

Il pouvoit d'un jour à l'autre chômer, tandis qu'il alloit être le premier ou tout au moins des premiers dans la Rome mofcovite!.. Donc il fe décida à quitter la France & partit avec Le Blond pour la capitale des czars.

Quand Le Blond avoit befoin d'un lieutenant, il faifoit appel au favoir de fon ami : Pineau, dépofant alors le marteau, prenoit le compas & l'équerre. C'eft ainfi qu'enfemble ils exécutèrent le « Palais de Saint-Pétersbourg », le « château » & les « jardins de Péterhoff » « magnifiques imitations de Verfailles (3) », avec leurs cafcades, leurs baffins & leurs divinités mythologiques; ils firent auffi des « maifons de plaifance » pour le czar.

Nicolas Pineau avoit le titre de « premier fculpteur de Sa Sacrée Majefté

François, 1885), M. Maurice Tourneux, érudit bibliographe, cite cet « extraordinaire » « fort rare » du *Mercure*.

(1) Voir, page 15, l'acte baptiftaire de Nicolas Pineau.

(2) Michelet, *Précis de l'Hiftoire de France*.

(3) L. Duffieux, *les Artiftes françois à l'Étranger*.



PROJET DE FLAMBEAU
Par Nicolas Pineau. (Coll. Émile Biais.)

C 2

Czarienne ». A la mort de Le Blond, en 1719, le czar, qui apprécioit fort les connoiſſances multiples de Pineau, lui confia le ſoin de continuer les travaux commencés par ſon « premier architecte ». De plus Pineau fournit les plans d'un arſenal, d'une ſalle de ſpectacle, d'une égliſe & de quelques « pavillons d'agrément (1) ». Il exécuta même des ſtatues & des bas-reliefs (2).

Enfin cet artiſte éminent a, le premier, frappé d'une empreinte toute perſonnelle une ſuite conſidérable de créations très originales, où le goût françois s'allie heureuſement au caractère national ruſſe : on eſt charmé de retrouver dans ſon œuvre des lanternes d'eſcalier, des lampadaires, des chenets, fauteuils, conſoles, rampes & « grilles de balcon », gaines & piédeſtaux, dont il produiſoit avec une fécondité inépuiſable les modèles variés d'une grande correction de lignes & d'un trait gracieux & facile.

Ses « garnitures de cheminées », ſes types de pendules & ſes ſurtouts de table, d'un deſſin diſtingué, ſont dignes d'un maître orfèvre & purent figurer avec éclat dans l'ameublement ſomptueux du palais impérial.

Ayant appris également la « théorie & la pratique du jardinage », il connoiſſoit « le tracé des jardins de propreté », diſpoſoit des parterres, des boſquets, des boulingrins, des labyrinthes, des portiques & cabinets & « autres embelliſſements des jardins », — conformément aux préceptes académiques revus par Le Blond — & reviſés par Pineau.

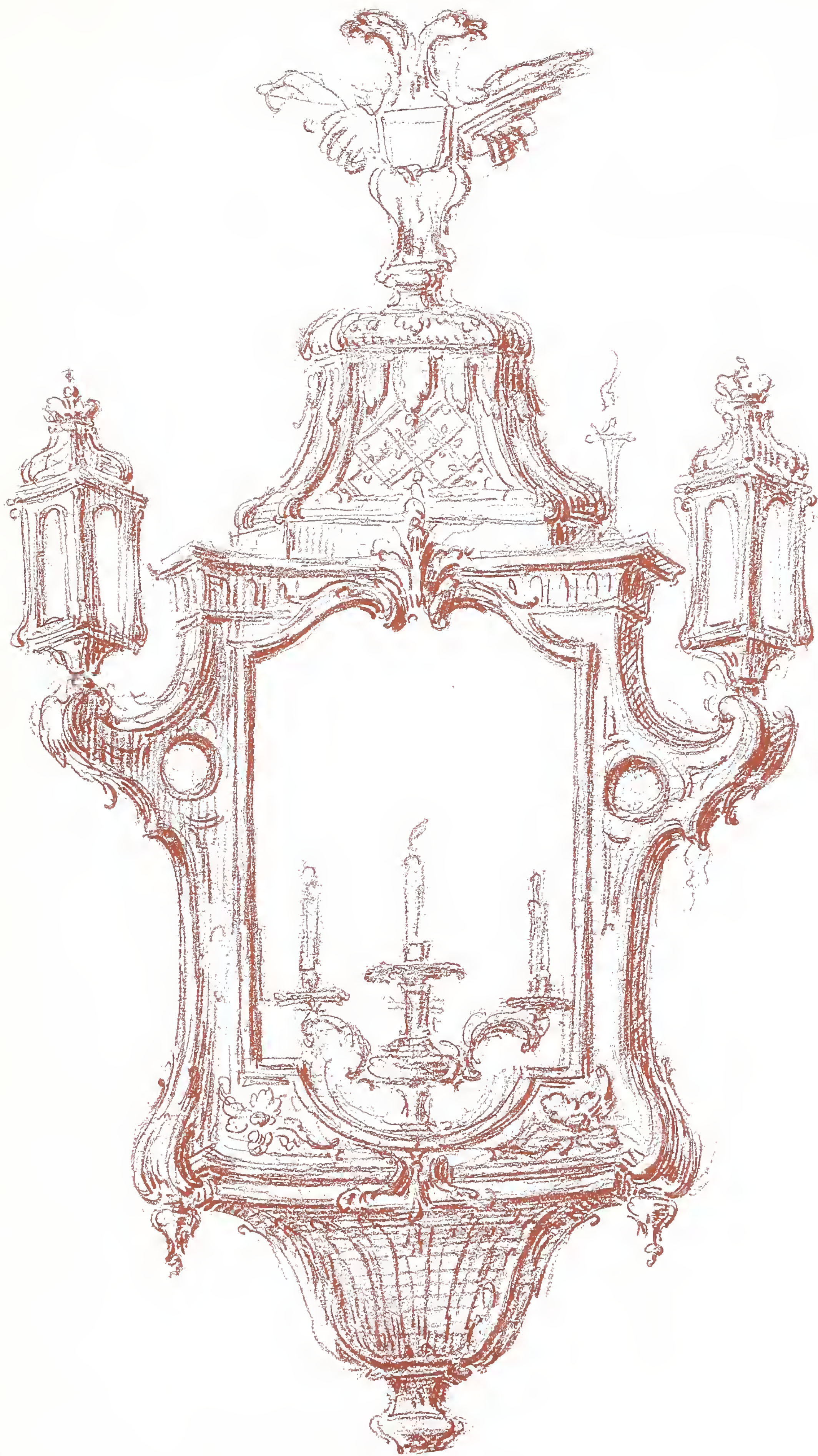
Blondel, « architecte du Roy », qui s'y connoiſſoit, a eu raiſon de rapporter que « Pineau le père deſſinoit bien ».

En effet, ſes deſſins qu'il m'a été permis d'examiner & ceux qu'un haſard heureux m'a fait recueillir & arracher ainſi à une deſtruction imminente, ſont vraiment remarquables; ils témoignent d'une imagination très riche & d'une rare ſoupleſſe de talent.

---

(1) Notes relevées ſur les deſſins de N. Pineau qui m'appartiennent.

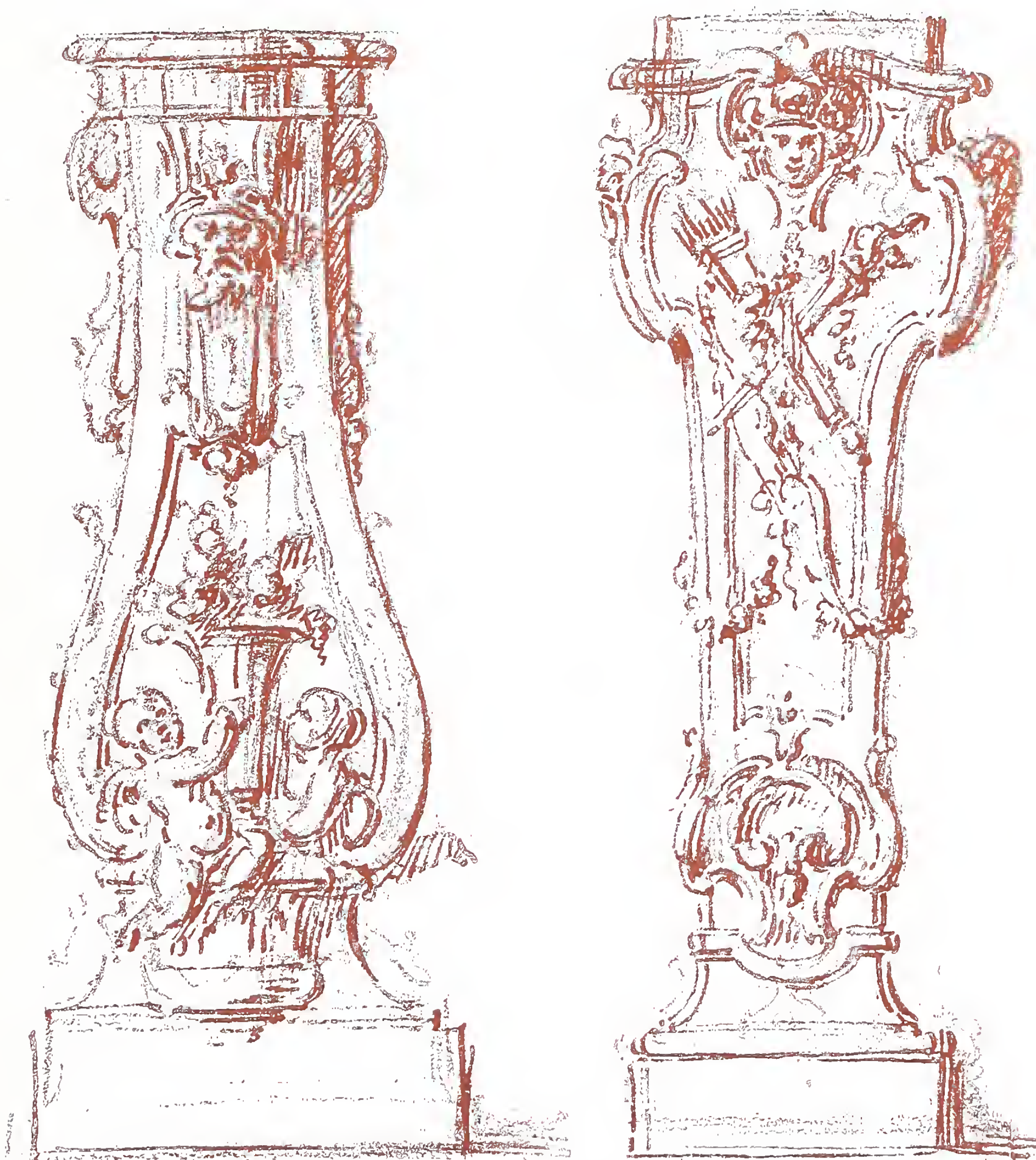
(2) Voir une liſte de ſes travaux à la fin du préſent ouvrage.



PROJET DE LANTERNE

Dessiné à Saint-Pétersbourg par Nicolas Pineau. (Coll. Émile Biais.)

A l'étranger Nicolas Pineau reſta François; il y fit de l'art françois & du meilleur, diſcrètement aſſaiſonné, à l'occaſion, d'une pointe de couleur locale.



PROJETS DE PIÉDESTAUX
Par Nicolas Pineau. (Coll. Émile Biais.)

Pendant ſon ſéjour en Ruſſie, Pineau fit également bien « ſes affaires d'argent », mais, contrairement à l'aſſertion de Blondel, qui l'y fait reſter

vingt-cinq années, il n'y demeura que neuf à dix ans (1), puifque, fuivant le dire de fon fils, « il revint à Paris peu de temps après la mort de Pierre le Grand (2) », fans avoir pu terminer, pour des caufes que nous ignorons, les « bâtiments » projetés (3).

A voir les deffins qu'il a crayonnés, la plupart à la fanguine, & fes « panneaux » notamment fur un fond de traits à la pierre d'Italie ou mélangés de même, deffins d'un feul jet qui naiffoient fous fes doigts avec une verve & une fpontanéité intariffables, — « deffins pour la Salle des Fêtes », pour le « Salon de la Guerre », le « Salon de la Paix » & autres appartements impériaux, on entrevoit le magnifique afpect que devoient avoir ces grands lambris à compartiments réchampis & rehauffés d'ors, véritables chefs-d'œuvre de cifelure. Ces reliefs d'allégories, de trophées, de chiffres entrelacés avec des fleurs & des feuillages, dans des enroulements d'une grâce & d'une originalité exquifes, alternoient avec des branches de lauriers & des médaillons animés de figurines fe détachant fur un champ d'arabefques & de « treillages » dans une bordure finement découpée d'où s'élancent des chimères capricieufes aux formes élégantes.

Rompant avec les traditions de l'antique fymétrie & changeant l'ordonnance des parallèles, Nicolas Pineau prouva que l'équilibre pouvoit être maintenu, malgré des courbes inégales, par des enroulements qui fe

---

(1) Il reçut pendant fon féjour, comme bien on penfe, des marques nombreufes de la munificence du czar & de fa cour : des bijoux, des fourrures précieufes & d'autres préfents dont une partie furent adjugés « au plus offrant & dernier enchériffeur », une foixantaine d'années plus tard, à la vente de la fucceffion de fon fils Dominique. (V. *Pièces juftificatives*.)

(2) *Livre de raifon* des Pineau. — Voir la notice confacrée par Blondel à Nicolas Pineau & reproduite par M. Duffieux dans fon précieux livre *les Artiftes françois à l'Étranger*; cette notice eft citée un peu plus loin.

(3) « Nous avons vu le czar Pierre Ier attirer à fa cour un architecte françois (Alexandre Le Blond), pour préfider aux deffins de fes maifons de plaifance, qui n'ont cependant jamais eu leur pleine exécution, & font préfentement ruinées. » (Defalliers d'Argenville, *Voyage pittorefque des environs de Paris*, 1779, p. XI.)





PANNEAUX DÉCORATIFS

Deffinés par Nicolas Pineau. (Coll. Émile Biais.)



PANNEAU ALLÉGORIQUE

Deſſiné à Saint-Pétersbourg par Nicolas Pineau. (Coll. Émile Biais.)

pondèrent entre eux & forment une décoration néanmoins harmonieuſe & originale très employée en rocaille : il oppoſa un principe à un principe. C'eſt ainſi, comme Blondel a pris ſoin de le conſtater, que Nicolas Pineau « imagina le contraſte dans les ornements (1) » & créa le ſtyle Régence.

De retour en France, où l'on ignoroit preſque qu'il eût brillamment gagné ſon titre d'architecte, il dut renoncer à exercer l'architecture, quoiqu'il poſſédât, lui auſſi, « l'art de bien bâtir pour toutes ſortes de perſonnes, tant pour les maiſons particulières que pour les palais »; il abandonna cette partie capitale de ſon programme pour ſe livrer excluſivement à la ſculpture d'ornementation.

Pineau étoit avant tout ſculpteur; il devoit compter avec ſes confrères en architecture, gens établis, connus & accrédités; ſes intérêts ne pouvoient ſe concilier avec leurs intérêts qu'à la ſeule condition de ne pas leur porter ombrage; il lui falloit donc ſe réſigner à ne pas pratiquer « l'art de bâtir » pour vivre de la ſculpture : il opta.

Bientôt il fut mieux apprécié que jamais.

Comme ornemaniſte « il eut une vogue extraordinaire (2) » & prouva auſſi, le cas échéant, qu'il ſavoit reproduire la figure humaine.

---

(1) « Pinault le père, ſculpteur ornemaniſte. — Il fut un des artiſtes que le czar Pierre Ier emmena à Moſcou, où il reſta environ vingt-cinq ans. De retour à Paris, avec ſa famille, il crut pouvoir y exercer l'architecture, comme il avoit fait en Ruſſie, après la mort de Le Blond; mais, ſurpris de trouver tant d'architectes dans cette capitale, il reprit la ſculpture; & comme il deſſinoit bien & qu'il compoſoit facilement, il eut une vogue extraordinaire. Ce fut lui qui imagina le contraſte dans les ornements. Ce goût fut malheureuſement imité par la multitude des artiſtes; & ceux-ci, n'ayant ni ſon génie ni ſes talents, ont produit un nombre infini de chimères & d'extravagances. Il a laiſſé un fils aîné, ſculpteur dans ſon genre, mais qui, moins hardi dans ſes compoſitions, jouit aujourd'hui d'une certaine célébrité pour les ornements relatifs à la décoration. » (*Les Amours rivaux, ou l'homme du monde éclairé par les arts*, par un homme de lettres & par feu M. Blondel, architecte du Roi, profeſſeur royal au Louvre, membre de l'Académie d'architecture, tome II, p. 292, 2 vol. in-8, Amſterdam & Paris, 1774.)

(2) Blondel, *les Amours rivaux ou l'homme du monde éclairé par les arts*.

Nicolas Pineau étoit quelqu'un; il devint quelque chofe. Il conquit « droit de cité » parmi l'élite de fes confrères & fut nommé membre de l'Académie de Saint-Luc; les commandes de travaux importants arrivèrent de tous côtés à ce « bourgeois de Paris », au point qu'il pouvoit à peine y fuffire, malgré fon activité naturelle & fa facilité d'exécution peu commune.

Jacques Hardoüin-Manfart, « architecte ordinaire du Roy & de fon Académie royale & premier Architecte des États & provinces de Bourgogne », fon collègue en qualité d'Amateur à l'Académie de Saint-Luc, l'emploie de préférence à tous autres. On l'appelle, dans le monde, « Pineau le Ruffe », &, parmi fes confrères, quelques années après, « Pineau le père », pour le diftinguer de fon fils Dominique. Il habite une maifon de la rue Notre-Dame-de-Nazareth, dans le voifinage des Religieux de cet ordre, qui lui confient la décoration de leur chapelle (1).

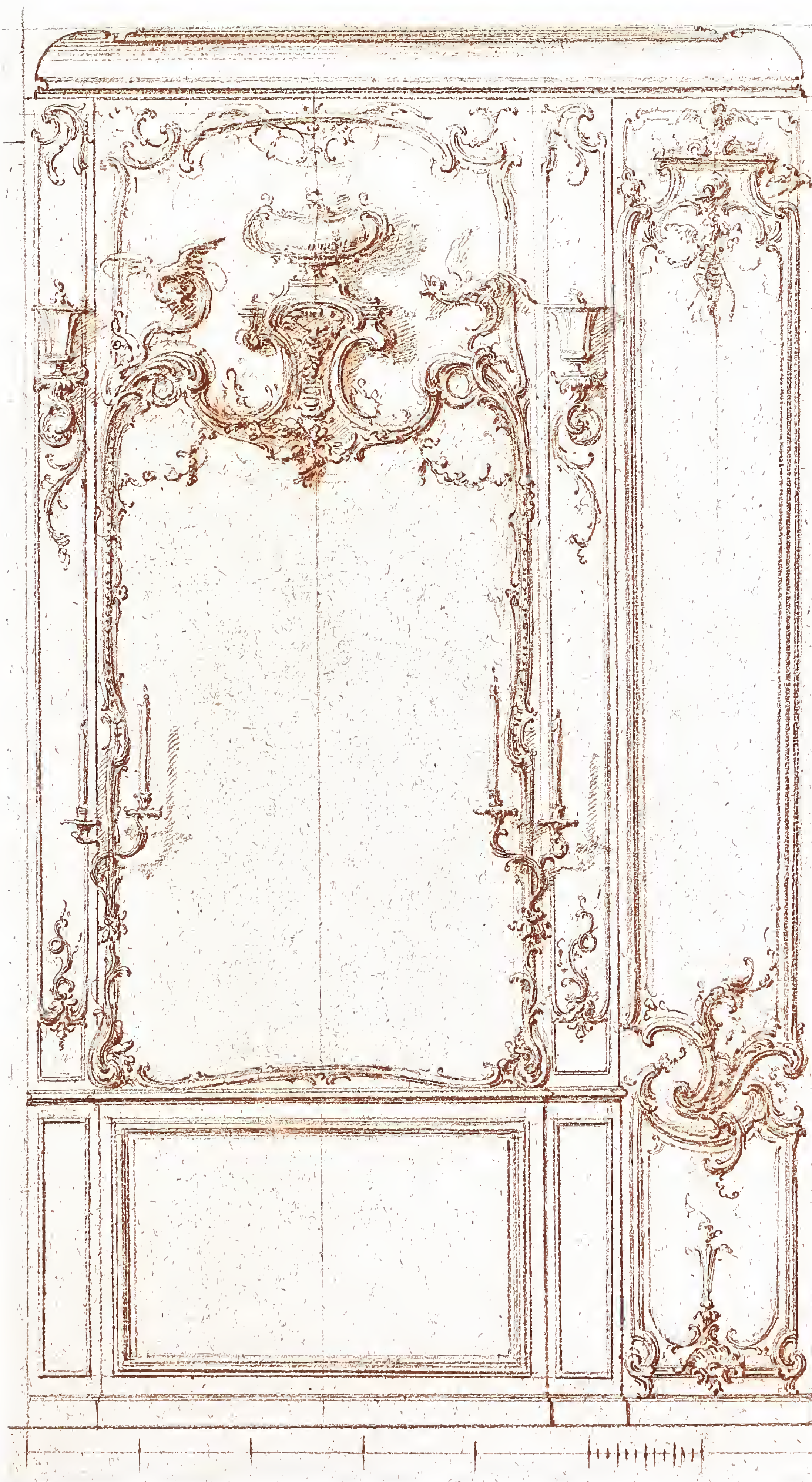
Nicolas Pineau recevoit partout le meilleur accueil; il retenoit la fympathie par fa figure franche & honnête (2). Avec un talent particulier, reconnu, indifcuté, il avoit de l'efprit, du cœur, & poffédoit de puiffants appuis; enfin il eut le bonheur, difons-le, d'arriver à propos.

A cette heure-là, les fermiers généraux ont reconquis une grande

---

(1) « ... Toute cette fculpture fort élégante a été faite par le fieur Pineau, fculpteur du Roi ». (Dezallier d'Argenville : *Voyage pittoresque à Paris*, 1749.) — « La chapelle de la Vierge eft décorée d'architecture & de plufieurs grouppes & d'ornements faits par Pineau. » (Chapelle de l'Églife des Religieux de Nazareth, *Almanach pittorefque, hiftorique & alphabétique* des riches monuments que renferme la Ville de Paris pour l'année 1779, par Hébert, amateur.) C'est par erreur que Jal (*Dict. critique*), attribue cet ouvrage de fculpture à J.-B. Pineau, père de Nicolas. Dans l'*introduction* il a été dit qu'ils « font confondus entre eux même par les critiques les plus autorifés. »

(2) Il exifte deux exemplaires de fon portrait au paftel : l'un chez Mme veuve Paul Pineau, l'autre m'appartient et a été reproduit ici. N. Pineau eft repréfenté fous les traits d'un homme honnête, réfléchi & intelligent; on retrouve dans cette figure la bonhomie fine du maître peintre Chardin.



Décoration d'un Trumeau d'après un dessin à la sanguine de Nicolas Pineau.
(Collection Émile Biais.)



PROJET DE RAMPE D'ESCALIER

Pour l'Hôtel Mazarin, par Nicolas Pineau. (Coll. Émile Brais.)

D 1

ſituation; ils ſont devenus des perſonnages d'extrême importance dans le Royaume & ſont regardés comme « les colonnes de l'État (1) ». Ils gagnent beaucoup, dépenſent de même, &, ſuivant une obſervation judicieuſe, les prodigalités de ces « traitants », de ces « manieurs d'argent », fructifient & ſe fécondent dans les mains des artiſtes & des artiſans.

Grâce à ces financiers de vaſte envergure, les « maiſons de campagne » & les « petites maiſons » s'élèvent en merveilleux décors; les hôtels, hier encore demeures d'une ancienne nobleſſe, font peau neuve; d'autres ſe conſtruiſent comme par enchantement. Des « dames de moyenne vertu mais du monde », dont Saint-Simon a enregiſtré les exploits, ſe mettent également de la partie.

Afin de ſatisfaire aux demandes de ſa riche clientèle, Pineau ſculptoit ſur pierre, ſur marbre & ſur bois; il créoit des « ſujets », des « motifs » coulés en ſtuc & appliqués aux murs en deſſus de porte & autres ornements.

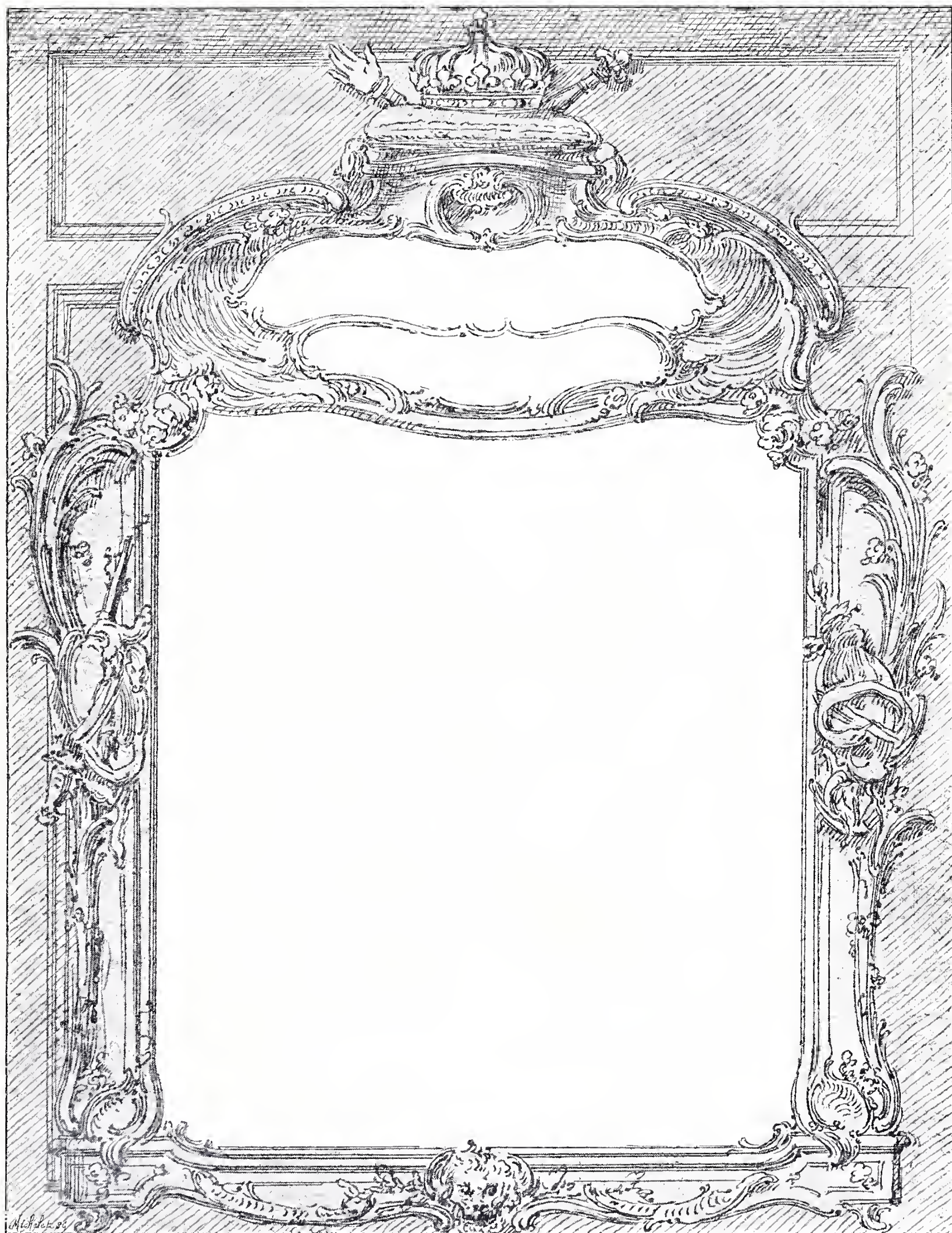
De M. Bouret à M. Grimod de la Reynière, du prince d'Iſenghien au maréchal de Villars juſqu'à Mme la ducheſſe de Mazarin, cette ardente curieuſe, toute l'ariſtocratie de la naiſſance & de la fortune fit appel au célèbre décorateur.

Pour les portraits du Roi & de Mme de Pompadour, peints par Boucher & par Nattier, il imaginoit des encadrements d'un beau deſſin, ingénieuſement appropriés aux caractères des perſonnages : ici des faiſceaux agrémentés de rocailles & cantonnés de cabochons fleuronnés, au fronton la couronne royale dominant les armes de la Maiſon de France; — là tout un attirail choiſi dans l'arſenal du Tendre : l'arc, le carquois, les flèches, le flambeau cythéréen, &, dans une avalanche de roſes ſans épines, des couples de colombes empruntées au char de Cypris.

A l'examen de ſes nombreux deſſins d'une ſi grande variété d' « invention », on s'étonne de la fertilité du « génie » de cet artiſte qui manioit

---

(1) *Vie privée de Louis XV*, Londres, 1783, tome I, p. 137.



BORDURE D'ENCADREMENT
D'après un deſſin de Nicolas Pineau. (Coll. Émile Biais.)

avec autant d'aiſance le ciſeau & le crayon ſans être jamais gêné dans ſes rapides allures toujours bien inſpirées.

Mariette a gravé une ſuite de « plans & deſſins inventés par le ſieur Pineau, architecte (1) »; Pineau a gravé lui-même a l'eau-forte. Ses eſtampes

---

(1) On voit que Nicolas Pineau tenoit à ſe poſer d'abord comme architecte. Dans l'œuvre gravé de Nicolas Pineau on diſtingue les « plans & deſſins » ſuivants : *Nouveaux deſſeins de Lambris*, inventés par le ſieur Pineau, architecte. Paris, chez Mariette, *aux colonnes d'Hercules.* » — « *Nouveaux deſſeins de Lits* inventés par le ſieur Pineau. (Mariette.) — « *Nouveaux deſſeins d'Autels & Baldaquins*, chez Mariette. » — « *Cabinets de livres.* » — « *Nouveaux deſſeins de Plafonds* inventés par le ſieur PINEAU & qui peuvent s'exécuter en ſculture ou en peinture; à Paris, chez Mariette, rue Saint-Jacques, *aux colonnes d'Hercules.* » — « *Nouveaux deſſeins de Pieds de Tables & de Vaſes & Conſoles de ſculpture en bois*, inventés par le ſieur Pineau, ſculpteur, à Paris, chez Mariette. » — « *Buffets pour ſalles à manger*, *Guéridons pour porter des Girandolles*, *Médailliers*, eſpèces d'armoires pour ſerrer des Médailles & Bijoux. » — « *Nouveau deſſeins de Plaques*, *Conſoles*, *Torchères & Médailliers*, de l'invention du ſieur Pineau, ſculpteur, chez Mariette. » — « *Plaques* dont les ornemens ſont de bois doré & les fonds de glace pour répéter les lumières & répandre plus de clarté dans les appartemens. » — « *Commodes enrichies d'Ornemens de bronze.* » (Mariette.)

Nicolas Pineau a eu les honneurs de la contrefaçon : entre autres, un « deſſein de *Cheminée* pour un Cabinet dont la décoration variée du Lambris eſt des plus riches » (à Paris, chez Crépy, rue Saint-Jacques, *à Saint-Pierre*), PICAU delin., eſt une invention retournée de Nic. Pineau : la gravure de ce deſſin du maitre ornemaniſte avait été publiée chez Mariette. (Renſeignements empruntés à la bibliothèque de M. le baron Jérôme Pichon & à la collection Émile Biais.)

« Le ſculpteur Pineau (Arch. nat. O[1] 2248) travailloit à la Muette en 1748 ». (*Livre-Journal de Lazare Duvaux*, marchand bijoutier ordinaire du Roy, 1748-1758. A Paris, pour la Société des Bibliophiles françois. MDCCCLXXIII. 2 vol. gr. in-8.) — « Les ſieurs *Taſſard & Pineau* méritent auſſi les plus grands éloges pour la perfection de la ſculpture. » (*Dict. hiſt. de la ville de Paris & de ſes environs*, par MM. Hurtaut & Magny. Paris, MDCCLXXIX, in-8. Art. *Croix Fontaine. Pavillon du Roi.*) — Au moment de livrer ces notes à l'impreſſion (mai 1890), nous conſtatons qu'au Cabinet des Eſtampes l'œuvre gravé des Pineau eſt repréſenté ſeulement par 29 planches, dont 24, réduites, ont été reproduites ſous ce titre : « *Recueil des Œuvres de* NICOLAS PINEAU, ſculpteur & graveur de la cour du Régent (?). » Paris, Éd. Rouveyre, 1889, in-4°.

ſont réuſſies, mais, comparées aux deſſins originaux (1), elles paroiſſent un peu maigrelettes. Ses « modèles de conſoles », de « commodes » & de « piédeſtaux » ſont ſuperbes; on devine quels meubles grandioſes & charmants on façonnoit ſur de telles données.

Il apporta dans la floraiſon de la rocaille une fraîcheur d'idées raviſſante, du piquant & de la grâce; mais on retrouve ſurtout l'accent propre de Nicolas Pineau dans celles de ſes compoſitions où il a eu ſes coudées franches

En créant ſes fameux « contraſtes », il laiſſa les « extravagances » & l'enflure du ſtyle à ſes imitateurs. Trop intelligent et trop délicat pour produire des fioritures entortillées, il dut ſourire de maître Meiſſonnier lui-même, ſurtout de Babel & de ſa ſuite, — pour ne parler que de ceux-là, — dont les contorſions outrées, la ſuperpoſition de coquilles & de végétations inconnues, s'étagent & ſemblent ne tenir debout que par un miracle d'équilibre (2).

Beaucoup de ſes « projets » ſont d'une facture large & puiſſante; d'autres ont des ténuités dont Le Blond & Gillot lui-même n'ont peut-être jamais approché.

Il eſt permis d'inſiſter ſur ſa qualité de très bon deſſinateur, « qualité très rare, — écrivoit Grimm, à propos de Vaſſë, — parmi les ſculpteurs qui

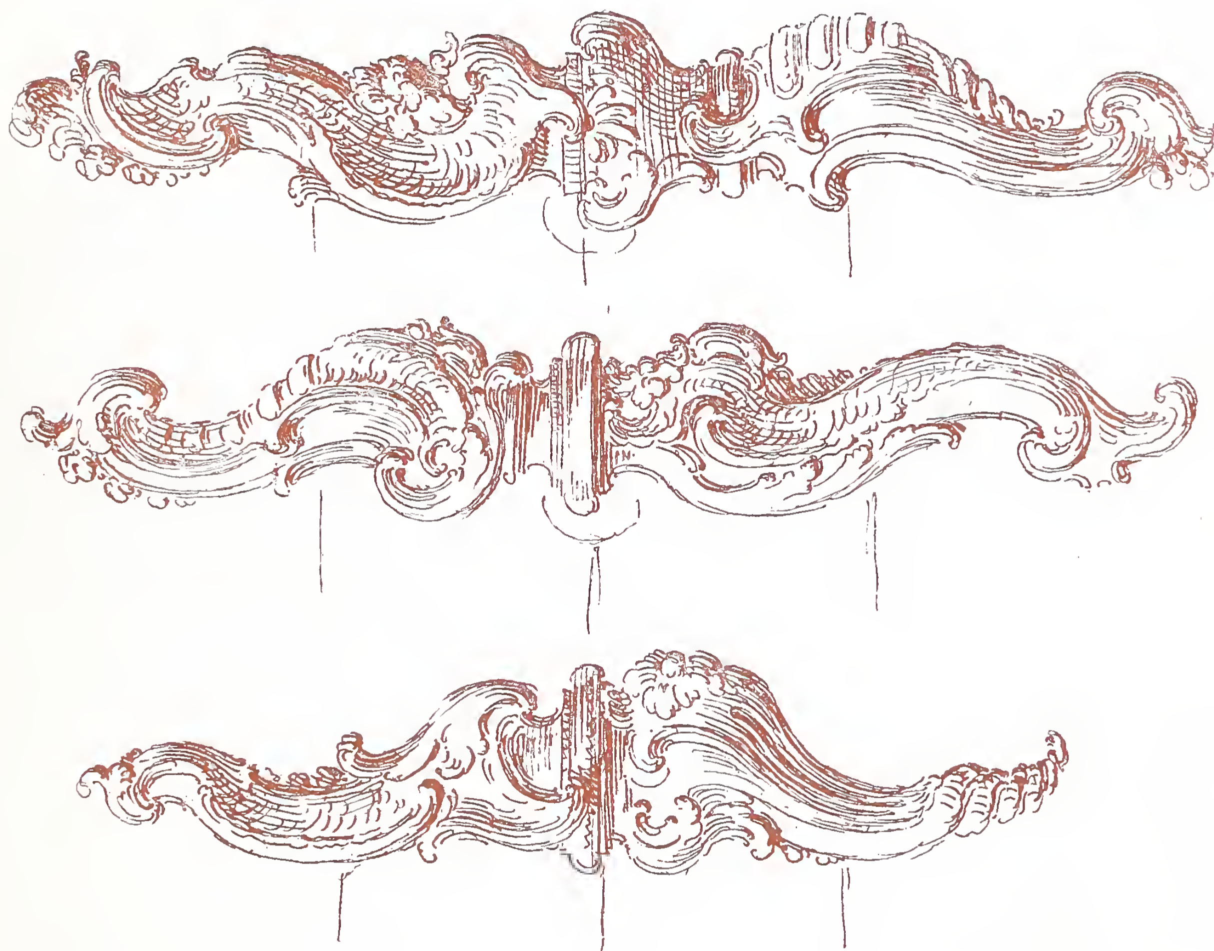
---

(1) J'ai eu la ſatisfaction d'acquérir, à La Touche & à Jarnac (Charente), un grand nombre de ſes deſſins originaux dont il eſt ici queſtion.

(2) Parmi les *paſticheurs* de Nicolas Pineau, les Cuvilliés, ou Cuviller, père & fils, occupent une place touffue. L'eſprit de ces deux architectes ſubit le ſort fatalement réſervé à tous ceux qui émigrèrent en Allemagne : il s'alourdit; leurs compoſitions, hériſſées de chicorées allemandes, forment des labyrinthes inextricables. Pour s'en convaincre, il ſuffit d'examiner le recueil de planches gravé, ſous ce titre, ſur les deſſins de Cuvilliés père, par C. A. de Leſpilliez : « LIVRE DE PANEAUX *à divers uſages, inventé par François de Cuvilliés, Conſeiller & Architecte de Sa Majeſté Impérialle*. Chez l'auteur. Se vend auſſi à Paris, chez le S[r] Poilly, rue Saint-Jacques, *à l'Image Saint-Benoit*. Avec privilège du Roy. » L'exemplaire que j'en connois appartient à M. le baron Jérôme Pichon.

ſavent bien modeler, mais qui ſont la plupart aſſez ineptes avec le crayon à la main. »

Dans ſes improviſations faciles comme dans ſes compoſitions méditées, on ne ſauroit trop le répéter, Nicolas Pineau fut un exécutant de premier



PROJETS DE CHARNIÈRES DE CARROSSES
Pour Mme la ducheſſe de Mazarin, inventées par Nicolas Pineau. (Coll. Émile Biais.)

ordre. Il a donc tenu une place des plus honorables parmi les maîtres ornemaniſtes du dix-huitième ſiècle. Laborieux & vaillant, en France & à l'étranger, il a affirmé, lui auſſi, la puiſſance charmante de l'art françois. Il a participé a la plupart des ouvrages de décoration de ſon temps :

les meilleurs architectes lui ont confié l'ornementation extérieure & intérieure de leurs édifices.

Il mourut à Paris vers la fin du mois d'avril 1754 (1).

---

(1) Voici la teneur du « billet d'enterrement » de Nicolas Pineau :

« Vous êtes prié d'affifter au Convoi, Service & Enterrement de M. PINEAU père, Sculpteur des Bâtimens du Roy, ancien Confeiller de l'Académie de Saint-Luc, & Bourgeois de Paris, décédé en fa Maifon rue Notre-Dame-de-Nazareth, qui fe fera le Vendredy vingt-fix avril mil fept-cent-cinquante-quatre, à fix heures du foir, en l'Égiife de Saint-Nicolas-des-Champs, fa paroiffe, où il fera inhumé.

« Meffieurs & Dames s'y trouveront s'il leur plaît.

« *Requiefcat in Pace.*

« De la part de Monfieur PINEAU fon fils & de Mefdemoifelles fes filles. »

Ce « billet » mefure 43 centimètres de hauteur fur une largeur de 54 centimètres.

La lettre d'invitation aux « meffes de bout de l'an » eft ainfi rédigée :

« M.

« Vous êtes prié d'affifter aux Meffes de Bout de l'An de Monfieur *Nicolas* PINEAU, Sculpteur des Bâtimens du Roy, qui fe diront Jeudi 17 juillet 1755, en l'Églife des Révérends Pères de Nazareth, près le Temple, depuis huit heures du matin jufqu'à midi.

« Meffieurs & Dames s'y trouveront, s'il leur plaît.

« Un *De profundis.*

« De la part de Monfieur PINEAU, fon fils, & de Mefdemoifelles fes filles. » (Papiers de la famille.)

Aujourd'hui que ces « billets » font devenus, fuivant une obfervation du baron Grimm, des « effets de bibliothèque », on a trouvé à propos de citer ceux-là.



DÉTAIL D'UN DESSIN
De Dominique Pineau. (Coll. Émile Biais.)



DOMINIQUE PINEAU.

(1718-1786)

ENCADREMENT
D'après un deſſin de Dominique Pineau. (Coll. Émile Biais.)



ELUI-LÀ trouva ſa voie toute tracée : il n'eut qu'à la ſuivre. Né à Saint-Pétersbourg (1), il aſſiſta, enfant, aux “ grands jours ” de Le Blond & de Nicolas Pineau, ſon père. Dès l'enfance il dut ſe familiariſer avec les procédés & les pratiques d'atelier; ſon noviciat ne fut pas long : il ſculptoit pour ainſi dire de race, s'aſſimilant de brillantes qualités.

En France, ſon père le guida dans les effets gracieux, imprévus, du *contraſte*, — mettant, au beſoin, la main à l'œuvre de ſon diſciple de prédilection, y donnant même le coup de pouce final.

La “ vogue extraordinaire ” de Nicolas Pineau ne s'affoibliſſoit pas : Dominique en profita. Son domaine, toutefois, fut plus reſtreint, mais il n'eut pas de peine à le faire valoir.

A ſon arrivée en France, — nous l'avons conſtaté au chapitre de ſon

(1) Voir ſon acte baptiſtaire (*Pièces juſtificatives*).

père Nicolas, — les fermiers généraux furgiffoient de la cendre de leurs devanciers, s'affublant de noms bien fonnants, conftruifant des habitations fomptueufes ou transformant en hôtels d'un ftyle élégant les demeures furannées des gentilshommes de vieille roche.

Ces fermiers généraux, ces financiers de tous degrés, « étonnoient Paris de leurs richeffes & de leurs folies (1) ».

Bâtiffeurs infatiables, ils convoquoient tous les artiftes en renom pour réalifer leurs fantaifies d'amateurs & de curieux.

Les « inventions » faftueufes, folennelles, du fiècle précédent, faifoient place, depuis quelques années, à des formes plus délicates, plus capricieufes.

Sous le règne de Mme de Pompadour, la rocaille & les « incohérences » de la galanterie & du fenfualifme fe marioient à toutes les ingéniofités du décor. Dominique, dont le « cifeau léger (2) » étoit fort recherché, fut du nombre de ces artiftes privilégiés qui apportèrent le tribut de leur habileté à la difpenfatrice de toutes les faveurs, fe conformant à fes aimables caprices, fauf à plus tard inaugurer dans leurs ouvrages cette façon peu « tortuée », cette défînvolture déliée, fvelte, cette fimplicité relative, qui diftinguent le ftyle ornemental du temps de Louis XVI de celui des autres époques.

On étoit donc en pleine floraifon de « feftons & d'aftragales ». Louis le Bien-Aimé promenoit fon infouciance partout, & pour des fêtes intimes il falloit improvifer des décors inédits.

Les grandes conftructions ordonnées par fon prédéceffeur alloient être parachevées; d'autres furgiffoient du fol. Verfailles, « favori fans mérite », fuivant un mot cruel, fe trouvoit complété par l'églife Saint-Louis; fes

---

(1) P. Clément & A. Lemoine, *les Derniers Fermiers généraux.*

(2) « Le jour finiffoit; un nègre vint allumer les trente bougies que portoit un luftre & des girandoles de porcelaine de Sèvres, & Mélite fe mit à admirer la légèreté du cifeau du fculpteur Pineau.... » (Analyfe du « roman particulier qui s'appelle *la Petite Maifon* », donnée par M. Edmond de Goncourt dans fon livre *la Maifon d'un Artifte.*)

bosquets & ceux de Choisy, de Compiègne & de Fontainebleau se peuploient encore de statues. Les châteaux de Luciennes, de Marly & de



DOMINIQUE PINEAU
D'après un pastel du temps. (Coll. Émile Biais.)

Bellevue s'improvisoient « adorables » & pouvoient prendre place dans *les Délices de la France* (1).

(1) *Les Délices de la France*, description des provinces, villes, maisons royales, châ-

Seule la Reine vivoit presque dans un continuel *incognito*, tandis que la « séduisante marquise » gouvernoit, se multiplioit infatigable, se plaisant à patronner même les arts et les sciences, il faut le reconnoître, avec une générosité intermittente que certain de ses pamphlétaires eut l'occasion d'éprouver.

C'étoit le temps joyeux des *plaisirs musqués*, des jolis riens précieux.

Les artistes du premier degré comme les artistes secondaires étoient d'ailleurs de complicité avec Mme de Pompadour. Boucher, « peintre des grâces », inauguroit cette ère de décadence agréable & remplaçoit les angelots des vieux maitres par ses amours grassouillets & rieurs. Les « brimborions » étoient à la mode. La Régence avoit servi de transition, après avoir donné son nom à tout ce qui appartenoit à un éclectisme païen. Mais ce n'étoit pas assez : il falloit « du nouveau, n'en fût-il plus au monde ».

Dominique le comprit. Amoureux de son art & le connoissant bien, élevé dans un milieu mondain, habitué à la mise en scène d'un luxe raffiné & de la richesse prodigue, il se trouvoit là dans son élément.

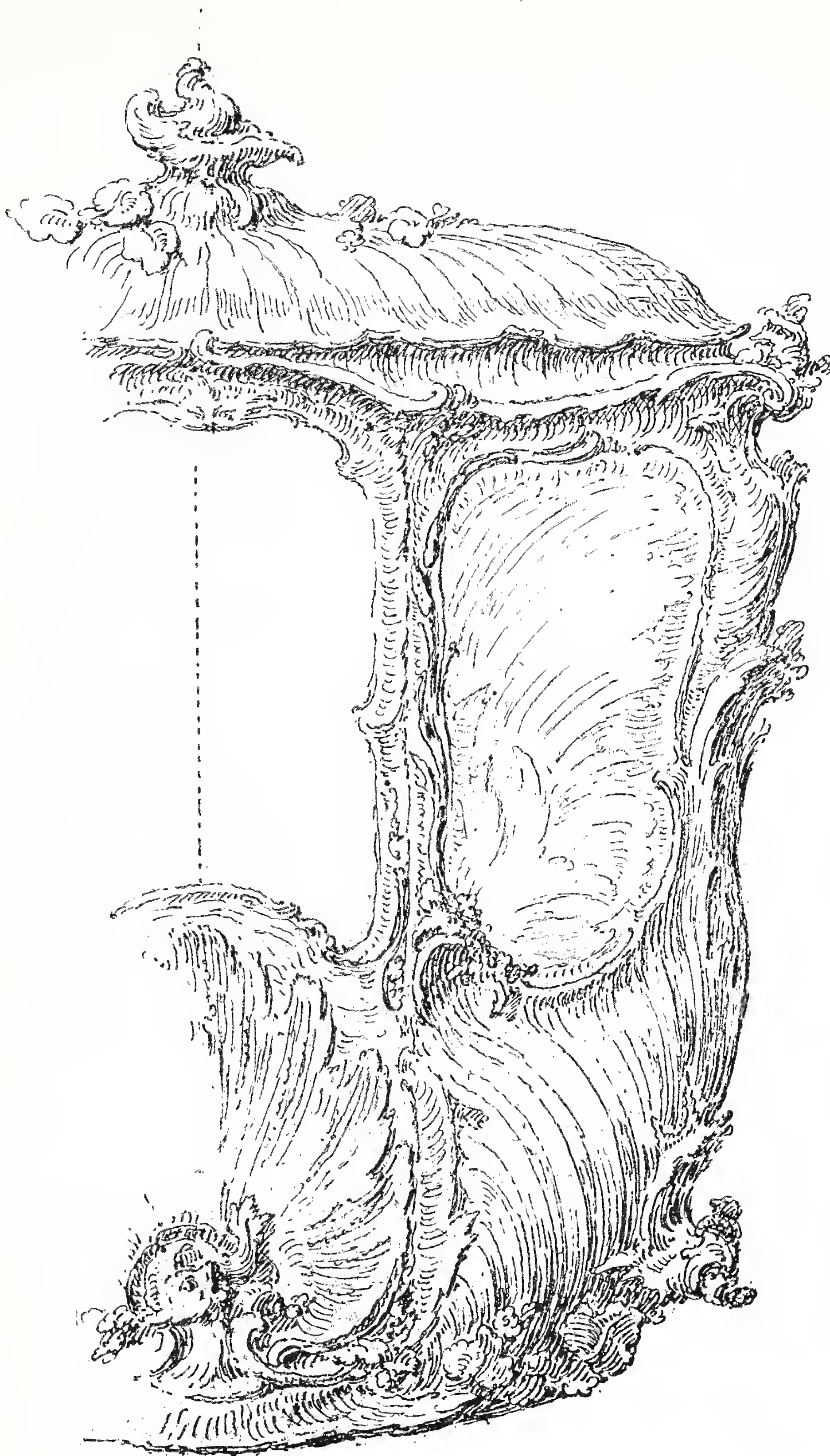
Son jeune talent en fleur s'épanouissoit donc à l'aise & pétilloit dans ces salons aux lambris ouvragés, galonnés d'or sur toutes leurs coutures. Il savoit à merveille y porter le charme de ses « motifs » capricieux & l'esprit de son faire d'un fini extrême.

Du boudoir d'une favorite royale à la chapelle rococo-jésuite, il n'y avoit pas loin : là, encore, Dominique Pineau faisoit évoluer des fioritures délicates, dressoit des retables aux pilastres tirebouchonnés & posoit des confessionnaux redondants & fashionables où papillotoient, dans une atmosphère de religiosité, d'inévitables réminiscences profanes.

Sous ses doigts féeriques jaillissoient sans effort les enroulements

---

teaux & autres lieux remarquables, Leyde, 1728, 3 vol. in-12, avec une quantité de vues de villes, de plans, &c.



PROJET DE CHAISE A PORTEURS
Par Nicolas Pineau.
(Coll. de S. Ex. M. le comte Pelovtzoff, miniſtre ſecrétaire d'État de S. M. l'Empereur de Ruſſie.)

E 2

d'acanthes, de lauriers & de rofes, — flore gracieufe de ces jours d'infouciance qui précédèrent & fuivirent la victoire de Fontenoy.

Cette période chatoyante étoit vraiment en fonds d'originalité & de verve créatrice. L'art, au dix-huitième fiècle, cherchant des formes nouvelles, couloit de fource bien françoife.

Pour les penfeurs févères, fans doute, le dix-huitième fiècle n'eft qu'un *viveur* fceptique & frivole, fans bouffole & fans foi, *qui poliffonne encore quand il dogmatife, quand il prêche, quand il tue....*

Et pourtant le dix-huitième fiècle a pofé un cachet particulier d'élégance fur les chofes les plus vulgaires; il a mis l'art françois au fervice & comme au niveau de toutes les fantaifies des grandes dames, des « honneftes dames », comme dit Brantôme, & auffi des charmantes & fpirituelles impures; & nous aimons ce dix-huitième fiècle malgré fes fcories, malgré fes erreurs, malgré certains de fes « philofophes » fouples, adroits, égoïftes....

Mais, fi l'on juge par comparaifon, on doit reconnoitre qu'il a abaiffé l'art du Pouffin & la langue de Corneille, qu'il les a traités avec une familiarité audacieufe, qu'il a fait une monnoie de billon avec les belles cloches retentiffantes & les nobles canons du grand fiècle!

Voila, j'imagine, l'ébauche fommaire du milieu où vivoit Dominique Pineau, — le diapafon du concert auquel il prenoit fi joliment part.

D'abord collaborateur de fon père, il travailla enfuite pour fon propre compte; puis, à la veille de fe mettre en ménage, il quitta la maifon paternelle de la rue Notre-Dame-de-Nazareth pour s'inftaller dans un logement de la rue Meflay.

Peu de temps après, — le 24 novembre 1739, — il époufa « demoifelle Jeanne-Marine Prault, fille d'un libraire-imprimeur des fermes du Roy (1) ».

Prault, dans fa fituation d' « homme de confidération », agrandit fans

(1) Voir fon contrat de mariage & « l'acte » de fon mariage aux *Pièces juftificatives.*

doute le cercle des relations de son gendre; aussi, pour l'en remercier, Dominique le fit-il brillamment portraire au pastel (1).

Pour tenir honorablement sa place & rester digne de son nom, Domi-



PIERRE PRAULT, LIBRAIRE-IMPRIMEUR DES FERMES DU ROI
d'après un pastel du temps, photographié par M. Marcel Pineau. (Coll. Pineau.)

nique se distinguoit toujours dans ses sculptures de boiseries & de meubles qu'il exécutoit d'après les dessins de Nicolas & aussi sur ses propres esquisses,

(1) Voir le chapitre consacré, plus loin, à Pierre Prault. (*Pièces justificatives.*)

car il avoit également le don de l' « invention »; mais, ſuivant l'obſervation judicieuſe de Blondel, bien qu'il fût « moins hardi que ſon père dans ſes compoſitions », & qu'il eût l'imagination moins puiſſante, il « jouit d'une certaine célébrité pour les ornements relatifs à la décoration intérieure ».

Cette « célébrité », dont bénéficia Dominique Pineau, fut méritée; il continuoit les traditions d'artiſtes juſtement eſtimés & il ajoutoit ſa note perſonnelle au bagage de ſes aînés.

Son mariage avec Mlle Prault étoit parfaitement aſſorti. De cette union heureuſe naquirent pluſieurs enfants, dont quatre parvinrent à un âge avancé (1). Mlle Jeanne-Marine Prault, jeune femme charmante, d'une éducation ſoignée, avoit apporté à ſon mari une dot honnête, &, ce qui vaut mieux, de précieuſes qualités de cœur & d'eſprit. Dominique eut le malheur de la perdre neuf ans plus tard (2).

Obligé de faire face à des exigences diverſes, & de veiller avant tout ſur ſes enfants encore fort jeunes, le vaillant artiſte ne ſe découragea pas; il ſe livra au travail avec un redoublement d'ardeur, & le crédit dont il jouiſſoit parmi ſes pairs fut ſanctionné l'année ſuivante (1749) par ſon admiſſion à l'Académie de Saint-Luc, comme il a pris ſoin de le noter.

Reſté veuf pendant ſept années, il ſe remaria, le 29 juillet 1754, avec Mlle Thérèſe Beaudeau, fille d'un officier aulnier (3).

---

(1) Voici leurs noms : Marie-Sophie, qui épouſa le ſculpteur J.-B. Feuillet; — Françoiſe-Nicole, qui devint Mme J.-M. Moreau le jeune; — Louiſe-Victoire, religieuſe, & François-Nicolas, architecte du comte d'Artois & des généralités de Guienne & de La Rochelle. Leurs parents les élevèrent avec vigilance; la mère fut leur « gouvernante ». Dans les livres de raiſon & parmi de nombreux deſſins de Dominique on voit des *griffonnis* jetés à la diable, des croquis & des plans tracés d'une main ſûre & experte à côté de *bonsbommes* d'une naïveté primitive : ſes enfants s'appliquoient à des exercices d'écriture & crayonnoient à l'envi : leur Muſe faiſoit ſes premières dents.

(2) Elle mourut le 26 novembre 1748. Voir ſon acte mortuaire aux *Pièces juſtificatives*.

(3) Voir ſon contrat de mariage aux *Pièces juſtificatives*. — « Marie-Thérèze Beaudeau, née le dimanche 13 juillet 1732, » avoit donc à cette époque-là vingt-deux ans.

Pendant près d'un quart de ſiècle les deux époux menèrent la vie paiſible des bons bourgeois de Paris.

Dominique continuoit ſes travaux, chantournant le bois, fouillant des bordures de glaces, ciſelant des cadres à gorges entrelacées de rubans où ſe mêlent les plantes grimpantes & les guirlandes de fleurs.

Aucune tâche ne le rebutoit; il ornoit de ſes délicates ſculptures : chaiſes à porteurs, chaiſes longues, ottomanes, canapés, conſoles, gaines & ſocles, commodes ornées de bronzes chargés de guillochures, burinées comme des bijoux.

La plupart des ciſelures de Dominique, d'un arrangement exquis, d'une extrême légèreté de touche, en un mot : « du dernier galant », étoient exécutées ſur ſes deſſins, dont on peut dire de quelques-uns ce que l'auteur des *Dames galantes* diſoit du ſtyle de Marguerite d'Angoulême : « qu'ils ſont d'un faire doux & fluent »; preſque tous, néanmoins, ſont traités avec beaucoup de vigueur.

Ainſi dans les joies de la famille & avec les ſatisfactions d'artiſte qu'il recueilloit de toutes parts, le temps dut paroitre bien rapide à Dominique Pineau.

Épris de ſa profeſſion, laborieux, eſprit inventif & pratique à la fois, il n'ignoroit pas que le beau dans les Arts c'eſt le vrai rendu ſenſible aux yeux; il ſavoit auſſi que dans la vie c'eſt le bien voulu, l'ordre réaliſé.

Les artiſtes, en ce temps-là, n'affectoient pas de mépriſer les « bourgeois »; ils leur demandoient ſimplement les encouragements des hommes de goût & la rémunération légitime de leurs labeurs & de leurs talents.

Dominique étoit donc « ordonné », ſelon l'expreſſion bourgeoiſe; il tenoit un petit « Livre de Raiſon » ſur lequel il enregiſtroit les principaux événements qui le touchoient de près, lui & les ſiens, & qui concernoient ſes divers intérêts (1).

Il eſt fâcheux qu'il n'y ait pas noté ſes impreſſions « d'artiſan » ſur les

(1) Voir les principales notes extraites de ſon Livre de Raiſon aux *Pièces juſtificatives*.

gens & les chofes de fon entourage : on fauroit certainement bien des particularités intéreffantes depuis fes débuts comme « maitre » jufqu'a l'époque où il prit fes quartiers d'hiver : 1774

En cette année-la, le roi Louis XVI fuccédoit au roi Louis XV. Les « affaires » fubiffoient un temps d'arrêt. Le paffé étoit un mauvais garant pour l'avenir (1). Après les prodigalités exceffives, on prévoyoit une ère nouvelle, des mœurs plus fimples, plus de retenue dans les dépenfes..., enfin, & qu'on ne l'oublie pas, l'influence de Mme de Pompadour étoit morte avec elle, & « la Du Barry », exilée à l'abbaye de Pont-aux-Dames, ne pouvoit plus continuer fon luxueux « patronage » aux « bronziers & aux fculpteurs fur bois (2) ».

Quelle qu'en fût la caufe, défireux de goûter un repos bien acquis, fatisfait de fon avoir, Dominique fe décida à quitter Paris, en y confervant toutefois un pied-à-terre « Cloitre-Saint-Merry, chez un marchand épicier (3) », & fe retira à Saint-Germain-en-Laye (4).

Dans une maifon confortable, bien meublée comme on penfe, décorée de beaux objets, avec une bibliothèque choifie (5), une garde-robe honnêtement montée & une cave foigneufement garnie, il goûta les douceurs d'une

---

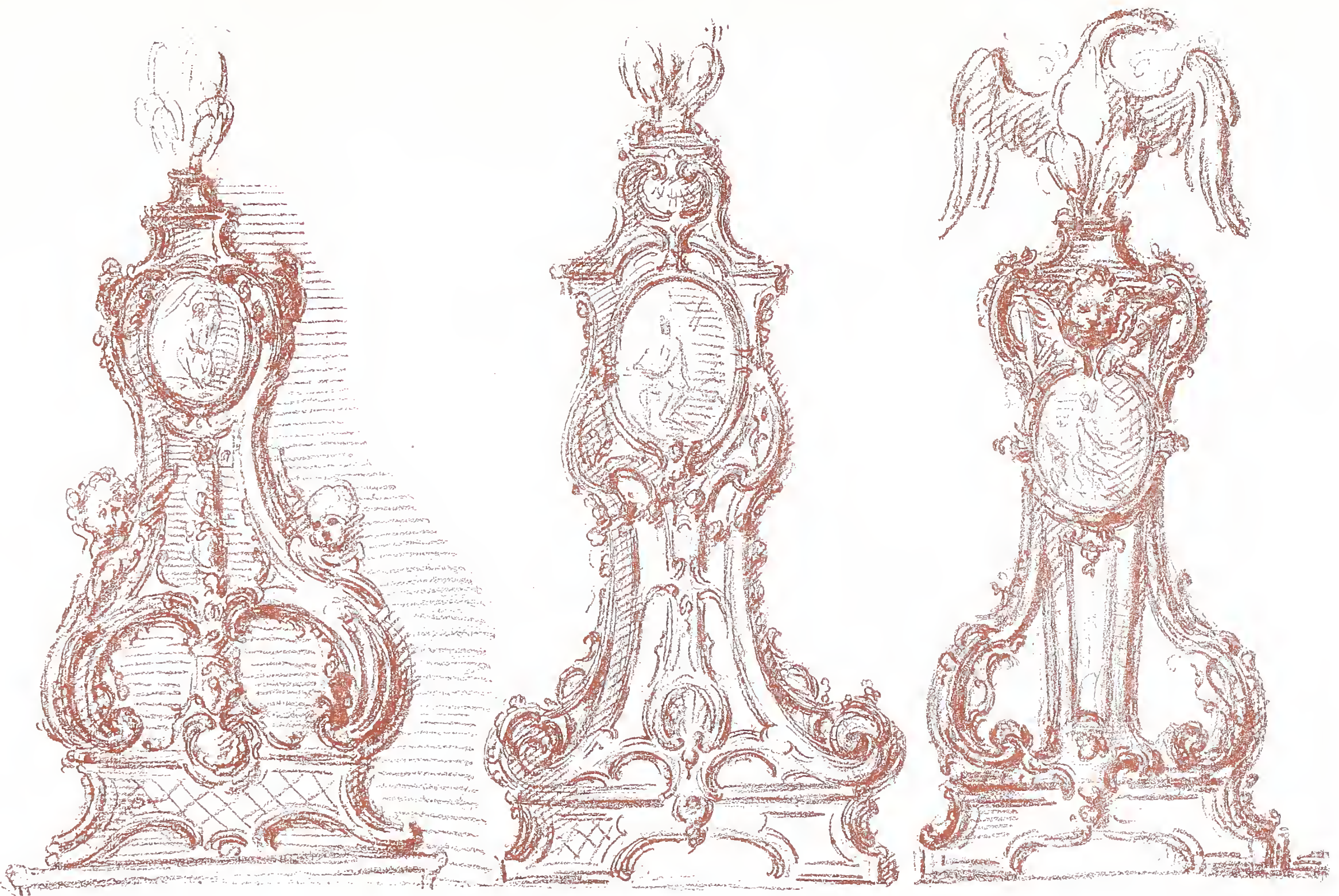
(1) La *Correfpondance littéraire* de Grimm le conftate ainfi : « Paris, le 1er mai 1774. — Les craintes, les alarmes & les efpérances dont la France entière vient d'être agitée, ont abforbé l'attention des citoyens. Nos plaifirs, nos occupations, nos projets, nos affaires, tout s'eft trouvé en quelque manière fufpendu. Et vous voudrez bien nous pardonner, fans doute, fi l'attente d'un gouvernement fi confidérable a pu retarder auffi jufqu'à préfent l'envoi de nos feuilles. Puifque les petites caufes ont quelquefois tant d'influence fur les plus grandes, il faut bien que les plus grandes en aient à leur tour fur les plus petites. »

(2) Voir *la Du Barry*, par Ed. & J. de Goncourt, Paris, 1880, p. 194

(3) Relevé fur des lettres adreffées à Dominique Pineau.

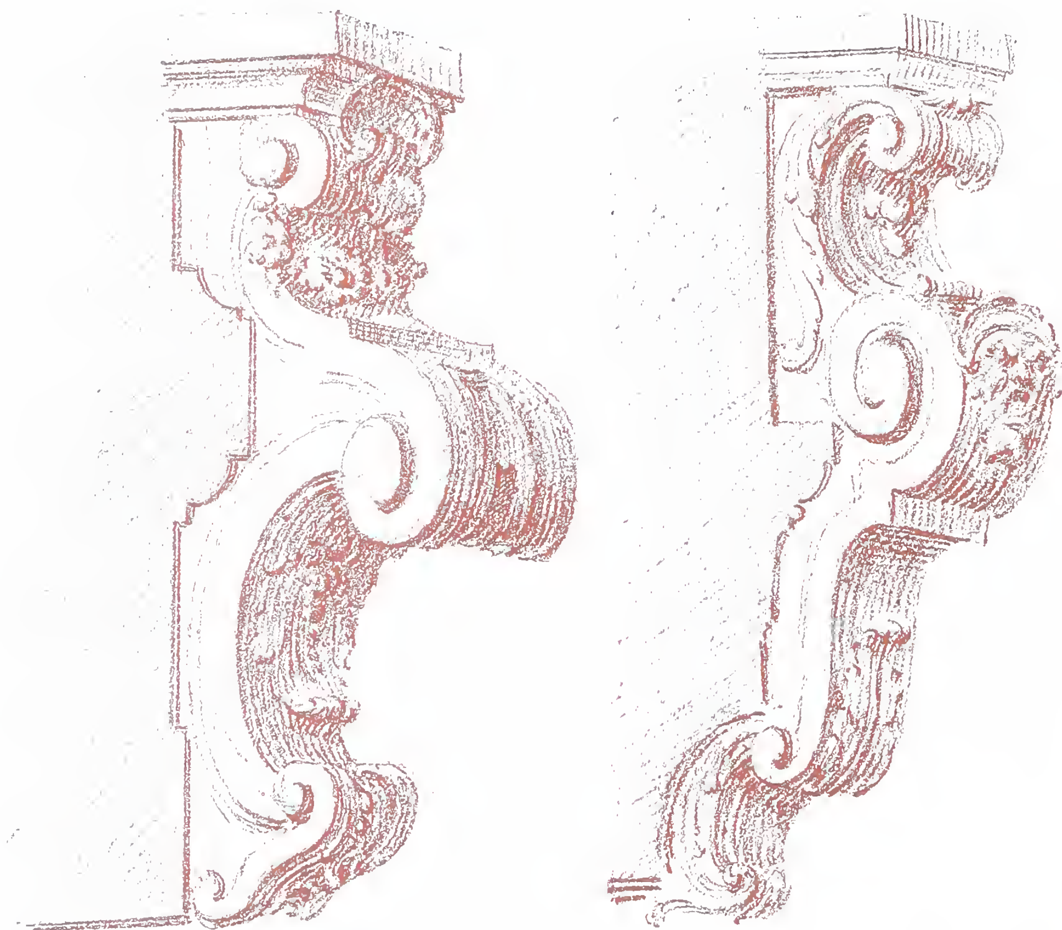
(4) « Monfieur Dominique Pineau, bourgeois, à Saint-Germain-en-Laye, maifon de M. Baudoin. » (Adreffe écrite fur plufieurs lettres & pièces de procédures de 1774-1785.)

(5) Voir une note de fes livres aux *Pièces juftificatives*.



PROJETS DE LUTRINS
Par Nicolas Pineau. (Coll. Émile Biais.)

exiſtence aiſée, fier de ſa qualité d'Académicien... de Saint-Luc & de ſon titre de « Bourgeois », ſe remettant parfois à manier le crayon, affaire d'habitude & de tempérament; recevant à ſa table quelques bons vieux



PROJETS DE CONSOLES
Par Nicolas Pineau. (Coll. Émile Biais.)

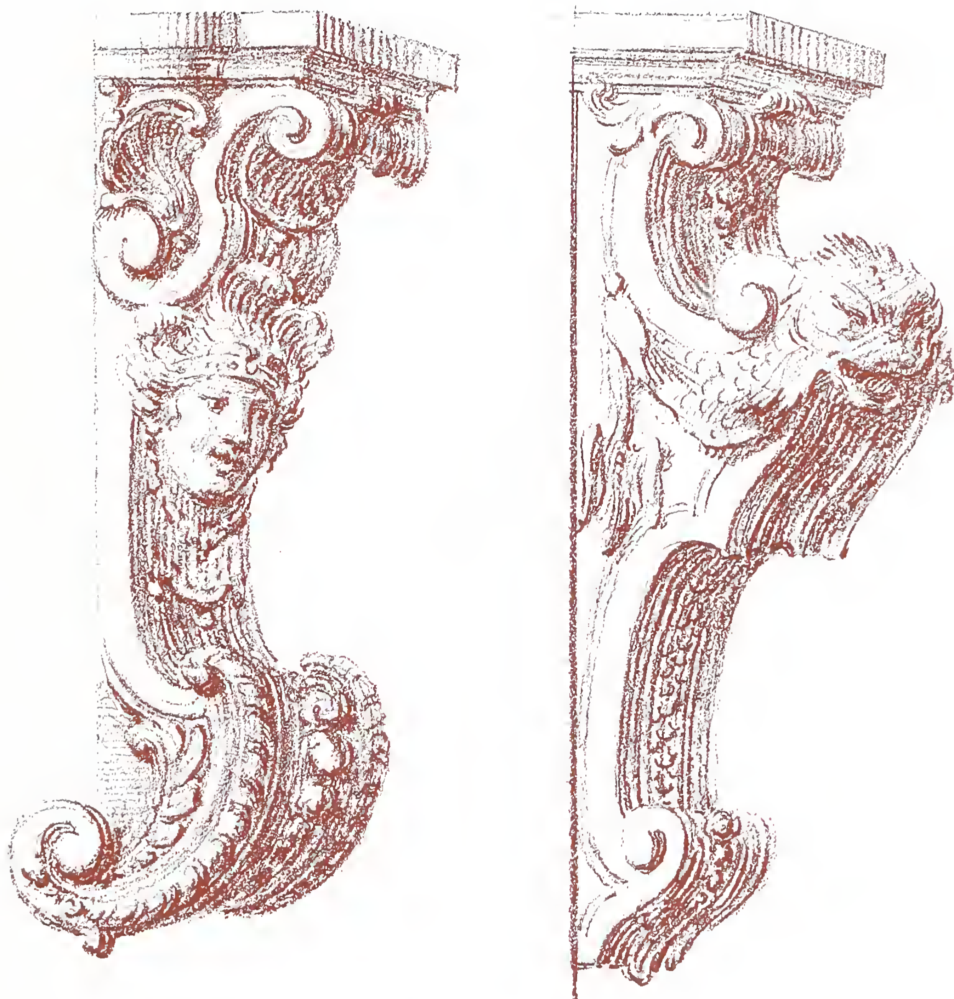
amis avec leſquels il déguſtoit, à l'occaſion, une bouteille de vin de Bourgogne (1).

Un peu plus tard ſa femme mourut : « le matin du 7 décembre 1779 ».

(1) Voir le procès-verbal de la vente aux enchères des meubles & effets faiſant partie de ſa ſucceſſion. (*Pièces juſtificatives*.)

Dominique lui fit faire des obfèques convenables, conviant, fuivant l'ufage, les pauvres de fa paroiffe a lui donner un fouvenir de gratitude (1).

Le vide, cependant, fe faifoit à fon foyer : fes quatre enfants étoient



PROJETS DE CONSOLES
Par Nicolas Pineau. (Coll. Émile Biais.)

« placés » loin de lui : François-Nicolas, foldat; Victoire, religieufe chez les dames de Provins; Nicole-Françoife avoit époufé Jean-Michel Moreau

(1) Pour des « raifons de partage », on procéda à la vente publique des « meubles

le jeune, deſſinateur du Cabinet du Roi; Louiſe étoit devenue la femme du ſculpteur J.-B. Feuillet.

Dominique ſe trouva donc ſeul avec une domeſtique, « femme ſéparée d'un jardinier de Verſailles ».

Cette « gouvernante » conduiſoit le ménage; elle prodiguoit, ſans doute, ſes conſolations au vieil artiſte, qui cependant devint moroſe, taciturne, miſanthrope, & fut atteint de paralyſie partielle : ſon intelligence, juſque-là nette & prompte, s'alourdit, puis s'affaiſſa.

On dut le mettre en tutelle, conformément à une « ſentence d'interdiction de Nicolas Couſin, conſeiller du Roy, préſident prévoſt, Lieutenant général de police de Saint-Germain-en-Laye, Saint-Léger-le-Pecq, Achères, Garennes & dépendances », en date du « mercredy 18 aouſt 1784 ».

Dominique Pineau, véritable type du ſculpteur ornemaniſte de la ſeconde partie du dix-huitième ſiècle, mourut vers la fin du mois de février 1786 (1).

En homme ſage & prévoyant il avoit rédigé ſon « teſtament olographe » le 6 décembre 1780.

L'inventaire de ſes « meubles meublants & effets » fut dreſſé par M[e] Brelut de la Grange, notaire à Paris, à la requête de « François Semilliard, écuyer, ſieur de Toulon, conſeiller ſecrétaire du Roy, Maiſon

---

& effets de Mme Pineau ». On trouvera, aux *Pièces juſtificatives*, la teneur de l'annonce de cette vente faite par voie d'affiche.

(1) L'œuvre gravé de Dominique Pineau de nous connu ſe compoſe des deux recueils ſuivants : « LIVRE DE PIEDS *de Table, pieds Deſteaux* Inventés & Gravés par PINEAUX FILS, Sculpteur. Se vend à Paris chès l'Auteur, rue Notre-Dame de Nazaret, & chès Huquier, rue des Mathurins, à Paris, 1756. » — LIVRE DE PIEDS DE TABLE inventés & gravés par PINEAU, ſe vend à Paris chès l'Auteur, rue Notre-Dame de Nazaret, & chès Huquier, Rüe des Mathurins. »

J'ai trouvé à Jarnac, dans un vieux coffre, les deſſins originaux de ces « *Livres* », accompagnés des épreuves avant toutes lettres : ces deſſins ſont d'une exécution très remarquable & certainement ſupérieure à celle de leur gravure.

& Couronne de France, & de ſes Finances, & notaire vétéran au Châtelet de Paris, & demeurant en ladite ville rue des Trois-Pavillons, paroiſſe Saint-Paul, étant ce jour-la en la ville de Saint-Germain-en-Laye.... »

Puis il fut procédé à la vente mobilière à l'encan par le miniſtère de « Me Claude-Joſeph Saugrain, huiſſier commiſſaire-priſeur au Châtelet de Paris, y demeurant, rue de la Tixeranderie, paroiſſe de Saint-Jean-en-Grève ».

A cette vente aux enchères, faite le mardi 28 mars 1786, les revendeurs & revendeuſes de tous étages avoient été convoqués par « quatre cents affiches qui ont été appoſées tant dans Paris, Verſailles, Marly, Saint-Germain-en-Laye & autres pays circonvoiſins ».

Tout ce monde d'intéreſſés étoit accouru comme au rendez-vous : marchands fripiers, marchandes à la toilette, petites gens déſireux comme toujours de happer une « occaſion », des curieux &, enfin, quelques parents de Dominique, jaloux d'acquérir certains morceaux de cet héritage.

C'eſt ainſi que l'on trouve, au tableau des adjudications, la famille Pineau, Moreau & les Feuillet portés pour du linge fin & quelques jolis meubles. On vit offrir auſſi « au plus offrant & dernier enchériſſeur » depuis des bonnets de ſoie ceinturés de bouffettes juſqu'a ce qui reſtoit des diamants donnés jadis par le czar Pierre Ier & par quelques grands ſeigneurs à Nicolas & à ſon fils.

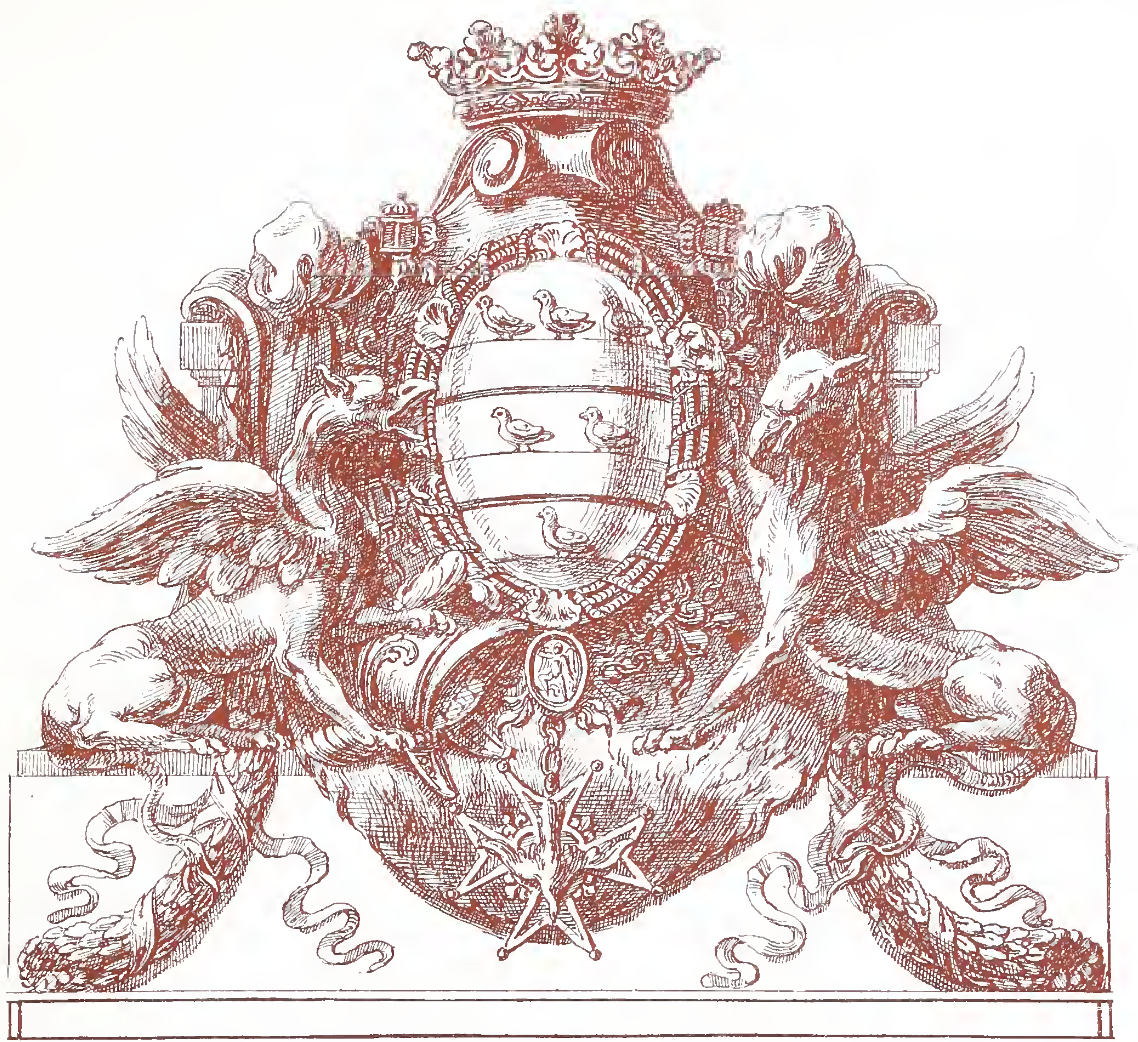
Mais à côté de ces « objets utiles », que de charmantes choſes & des plus artiſtiques adjugées pour rien! « Quatre cent quatorze eſtampes allégories, hiſtoires & portraits faiſant partie de l'œuvre du ſieur Moreau : 10 livres (1); deux deſſins au biſtre, ſous verre : 1^ll 10 ſols; deux deſſins

(1) On connoît le portrait que Moreau a gravé de ſon beau-père : « D. PINEAU, *ſculpteur. Mérelle filius pinx.* — J.-M. Moreau le jeune, 1770. » Les épreuves en ſont rares.

ſous verre, de J.-M. Moreau : 30 livres; une bague repréſentant Henri IV & Louis XV : 9 livres;... " & ainſi de ſuite : tableaux " de toiles peintes ", dont il ſeroit ſans doute intéreſſant de connoitre les auteurs, pièces d'orfèvrerie & de bijouterie, ſouvenirs précieux des jours fortunés, — des jours d'autrefois!...



J.-M. MOREAU LE JEUNE
D'après une miniature de ſa fille; voir p. 130. (Coll. Émile Biais.)



ARMOIRIES DES D'ESPARBÈS DE LUSSAN
D'après un deſſin de Nicolas Pineau. (Coll. Émile Biais.)

FRANÇOIS-NICOLAS PINEAU.

(1746-1823)

Le fils de Dominique Pineau, François-Nicolas Pineau, naquit rue Meſlay, à Paris, le 6 février 1746, baptiſé en l'égliſe paroiſſiale de Saint-Nicolas-des-Champs (1), fut « nourri à Provins, en Brie, où il reſta juſqu'a l'âge de trois ans & demi; de la revenu à Paris, il a demeuré chés ſon grand-père juſqu'a l'âge de ſept ans & demi. Envoyé à Provins, chés le

(1) « Le ſix février mil ſept cent quarante-ſix a été baptiſé par nous vicaire, docteur

ſieur Bégulle, ſon parent, curé de Saint-Quiriace, il a fait ſes études juſqu'en rhétorique, incluſivement, chés les Pères de l'Oratoire dudit Provins. Ramené à ſeize ans & demi à Paris, il commença à deſſiner chés ſon père (1) ».

A dix-huit ans (le 16 mars 1764), « il entra chés M. Dumont pour apprendre l'architecture à 15 livres par mois en été & 18 livres en hiver (2) »; il en ſortit pendant l'année 1766 « pour ſuivre les cours d'architecture à l'Académie Royale », où il remporta haut la main « pluſieurs médailles des mois » & autres prix, notamment comme lauréat « pour un plan d'un Inſtitut », ſuivant les notes que ſon père a conſignées dans ſon « livre de raiſon » (3).

Après avoir quitté la maiſon paternelle à vingt & un ans, « il a travaillé à Paris juſqu'a vingt-ſix ans ». Puis, à la ſuite d'une « affaire perſonnelle », — d'un duel, probablement, — affaire a laquelle il fait alluſion dans une de ſes notes autobiographiques que l'on trouvera plus loin, Pineau, décou-

---

de Sorbonne, ſouſſigné, *François-Nicolas* né de ce jour, fils de *Dominique Pineau*, ſculpteur, & de Jeanne-Marine Prault, ſon épouſe, demeurants rüe Meſlé; le parein Nicolas Pineau, ſculpteur, demeurant rüe Saint-Martin, de cette paroiſſe, la mareine Françoiſe Saugrain, épouſe de Pierre Prault, libraire-imprimeur des fermes & droits du Roy, demeurant quay de Geſvres, paroiſſe Saint-Jacques-de-la-Boucherie, qui ont ſigné.

« Collationné & délivré par nous Prêtre-Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, & vicaire de ladite paroiſſe, ſouſſigné.

« A Paris, le 19e octobre mil ſept cent ſoixante & onze.

[Signé :] « PELLETIER, vicaire. »

(Papiers de la famille Pineau.)

(Extrait des regiſtres baptiſtaires de la paroiſſe Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris.)

(1) Extrait des notes de Dominique Pineau, ſon père. (Voir *Pièces juſtificatives*.)

(2) Je ne ſais de quel Dumont il s'agit là; ce peut être de « Gabriel-Pierre-Martin Dumont, profeſſeur d'architecture, membre des Académies de Saint-Luc de Rome & de Saint-Luc de Paris, né dans cette dernière ville vers 1720 », dont il eſt parlé dans l'intéreſſante publication de M. Émile Bellier de la Chavignerie : *les Artiſtes françois du dix-huitième ſiècle oubliés ou dédaignés* (Paris, 1865, in-8°).

(3) Voir, *Pièces juſtificatives*, au chapitre DOMINIQUE PINEAU.

ragé, s'enrôla, « au mois de may 1772 », dans le régiment de Jarnac-Dragons, alors en garnifon à Strasbourg, & fe grifa de rêves d'une gloire bruyante, pour laquelle il n'étoit pas né, au fpectacle de ces fiers cavaliers qu'il voyoit manœuvrer fabre au clair, chamarrés de couleurs vives, coiffés de cafques étincelants.

Du refte il connoiffoit le commandant de ce régiment : M. le comte de Jarnac (1), qu'il avoit rencontré chez fon beau-frère Moreau le jeune & chez M. le duc de Chabot, où fe tenoit une « Académie de Société ».

Son colonel, pour fouhaiter la bienvenue au nouveau dragon, lui fit cadeau de *l'Art de monter à cheval* (2).

---

(1) « Mgr Charles-Rofalie de Rohan-Chabot, comte de Jarnac », né le 9 juillet 1740, fut un des gentilshommes les plus en relief du pays de Saintonge & d'Angoumois. Après avoir été fait capitaine de cavalerie dans le régiment de fon aîné, il devint colonel d'un régiment de dragons de fon nom en 1763. Héritier d'une famille « illuftre », ce brillant meftre de camp avoit beaucoup des préjugés d'une ariftocratie effentiellement hautaine, — furpaffée en cela par des individualités bourgeoifes, — mais il poffédoit une inftruction diftinguée qui rectifioit les écarts de fa vivacité naturelle, de fa rudeffe militaire....

« .... Doué d'une intelligence vive, « amateur » d'un goût exercé, homme du monde par excellence, avec la connoiffance des gens & des chofes, M. de Rohan-Chabot, quoi qu'on dife, n'éleva pas le « defpotifme » à la hauteur d'une obligation de cafte : il étoit de fon temps. Il jouiffoit de fes privilèges feigneuriaux avec opiniâtreté, peut-être, mais il avoit cet avantage fur le plus grand nombre des « princes de la nobleffe » de fon époque d'apporter de l'ordre dans fes affaires, de payer fes dettes, de voir jufte au milieu de la foule des courtifans & de ne pas abandonner fes amis dans la peine.... Il menoit de front fes affaires & fes plaifirs, ou plutôt il favoit employer fes frivolités au fervice de fes affaires. Pour être homme de tête & d'action il n'en étoit pas moins fenfible aux belles chofes; c'étoit un « *tempérament* d'artifte », comme on dit aujourd'hui, puifque, malgré la dévaftation de fes récoltes par un ouragan, « il étoit fâché de n'en pas avoir été le témoin parce qu'il y auroit gagné le fpectacle ». (Lettre à F.-N. Pineau, 19 juillet 1777.) — ÉMILE BIAIS : *M. le comte de Jarnac & fon château* (dix-huitième & dix-neuvième fiècles), d'après des documents inédits. Angoulême, in-8°, 1884.

(2) *L'Art de monter à cheval*, ou defcription du manège moderne dans fa perfection, écrit & deffiné par le baron d'Eifenberg & gravé par B. Picart. La Haye, 1733.

Muni de cette « théorie », notre recrue ne tarda pas à reconnoitre qu'il falloit davantage pour devenir ſoldat. Il ne prétendit pas longtemps au panache : ſon enthouſiaſme s'étoit refroidi; la vie de garniſon même dans l'hoſpitalière Strasbourg avoit peu de charmes pour lui : La Ramée & La Tulipe n'y parloient pas Art & la tabagie lui répugnoit. Heureuſement que, ſecrétaire du colonel, il eut de continuels loiſirs qu'il conſacra à des « plans & profils », croquis & deſſins achevés de la cathédrale, — études d'une pointe fine & ſûre, qui nous ſont reſtés. Parſois il rimoit des « bouquets à Chloris », trouſſoit galamment le madrigal & brodoit la chanſon badine ou la débitoit avec beaucoup de tact & d'humour (1).

Néanmoins cette exiſtence lui peſoit.

M. le comte de Jarnac l'envoya « prendre l'air à Jarnac » & « préſider aux reſtaurations de ſon château » qu'il avoit décidées.

« Pineau fut enchanté de cette expédition : ſevré de l'école de Dumont & reſſentant l'influence de ſes pères, ce jeune artiſte ne rêvoit que « monumens » à édifier; les « reſtaurations » lui ſembloient une vulgaire beſogne, & cependant, malgré les « plans » & les « deſſins » qu'il exécuta en vue

---

(1) L'un de ſes Cahiers de Chanſons, recueil manuſcrit d'ariettes à la mode, de couplets galants & de pièces « badines », a conſervé ces vers menés à la dragonne :

« En jouant hier au ſoir à certains petits jeux,
Je vous déplus — je le vis dans vos yeux.
De tous mes torts voici l'hiſtoire
(Sont-ils bien grands? — J'aime à ne pas le croire!) :
L'on m'ordonna, vive & charmante....
D'un joli compliment de vous faire l'hommage.
A ce métier je ne ſuis point expert.
Si je fus gauche en puis-je davantage?
En vrai dragon, je m'en tiens ſeulement
A monter à l'aſſaut, idolâtrer ma belle :
C'eſt la leçon du régiment;
Mais ſi pour me chercher querelle
Il ſurvient un mari jaloux,
Sur ſa tendre moitié je paſſe mon courroux!... »

de la reconſtruction d'une partie principale du château de Jarnac, M. de Rohan-Chabot, tout en le louant de ſon talent & de ſon habileté, lui fit entendre que chaque année il « reſtaureroit » le vieux manoir dans le goût moderne & qu'il devoit ſeulement y opérer les réparations reconnues néceſſaires (1). »

M. le Colonel le tenoit un peu bien ſerré, refrénant ſon zèle avec des formes, d'ailleurs : « J'ai reçu votre modèle de cheminée, lui écrivoit-il, & vous ai mandé que je la trouvois trop travaillée, trop hiſtoriée — & trop chère... ; » ſauf à lui dire, une autre fois : « Si je dois payer la réparation du presbitère, allés doucement ſur les projets; ſi je ne le dois pas, ce que de Fontenelles (2) vous dira, vous pouvés aller un peu plus largement. »

Et notez que les lettres du Colonel en belle humeur « expriment » toute « l'aſſurance de ſon affection » & que l'une d'elles porte même cette dédicace amicale : « Au célèbre Pineau, l'ornement de Jarnac. »

Franchement un colonel ne ſauroit être plus aimable.

« Les réparations & les changements faits à l'ancienne demeure ſeigneuriale étoient importants : après les toitures à renouveler, les murailles du jardin potager à relever ou bien conſolider, on toucha au principal corps de logis & à ſes dépendances. Dès l'année 1772, M. le comte de Jarnac dreſſa ſes plans, les indiqua d'une main rapide, exercée, puis les envoya, de Strasbourg, à ſon architecte-dragon, avec une « lettre d'explications ».

Ces travaux en cours de conſtruction — ceux ſurtout en perſpective, — ne ceſſoient de le préoccuper; ſa correſpondance en fait foi : il y diſcute ceci, rejette cela, propoſe telles « modifications » ou « augmentations » qu'il retrace avec une facilité certaine. Nous avons ſes croquis du plan « actuel » & du « plan du projet qu'on commence d'exécuter » : on aère l'avenue du château dans la direction d'Angoulême, dans la partie haute; le château ſe

(1) Extraits de ma notice ſur *M. le comte de Jarnac & ſon château.*

(2) Maître Louis Gaboriau de Fontenelles, procureur d'office du comte de Jarnac.

trouvoit protégé d'un coté par la rivière de Charente, de l'autre par des douves devenues inutiles : on comble ces foſſés, &, ſur leur emplacement, ſe déroulent des tapis de gazon. Pineau établit un « Cabinet d'hiſtoire



DESSINS DE BALUSTRES
Par Nicolas Pineau. (Coll. Émile Biais.)

naturelle », agrandit la Bibliothèque — inſuffiſante — & approprie la petite Chapelle; pour les fenêtres de ces trois pièces, on emploie « des verres de Bohême ». Les « appartements de Mme la Comteſſe » ſont remis à neuf,



DESSINS DE BALUSTRES
Par Nicolas Pineau. (Coll. Émile Biais.)

lambriſſés, peints d'après des procédés nouveaux, galamment décorés. Le Comte eſt veuf depuis dix ans, mais.... qui fait?... Lui & ſa fille réclament des ſoins particuliers; il ne peut trainer une vie contemplative, ſe renfermer

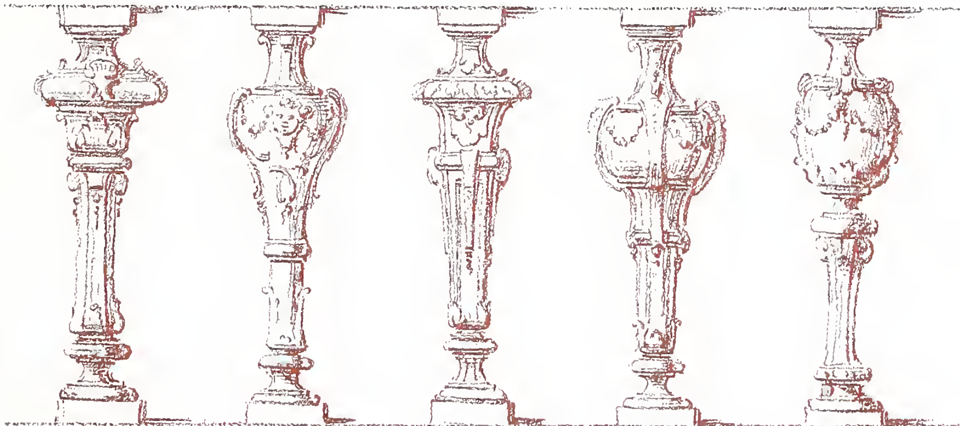
dans ſes ſouvenirs de bonheur & de triſteſſe.... La douleur partagée eſt toujours moins peſante....

On « réduit les dimenſions des vieilles cheminées »; on les recouvre de



DESSINS DE BALUSTRES
Par Nicolas Pineau. (Coll. Émile Biais.)

marbres achetés à Bordeaux par l'intermédiaire du célèbre architecte Louis; on inſtalle une ſalle de bains; on pratique une communication entre la « Galerie des tableaux » & la « Salle des alliances », en ayant ſoin de



DESSINS DE BALUSTRES
Par Nicolas Pineau. (Coll. Émile Biais.)

reſpecter les effigies des ancêtres, entre autres « le portrait de M. l'Amiral Chabot », enchâſſées dans les boiſeries.

« Du château on communiquoit dans l'île par un pont; de là on par-

venoit aux « jardins bas » ou jardins d'agrément & aux parcs; dans l'Ile-Madame, Pineau conftruit un petit « Temple », pavillon pour le repos ou la rêverie; il y redreffe des cafcades & réfectionne des chutes d'eau; fur les deffins de Pineau, maitre George donne un afpect plus riant aux jardins trop vieillots, alignés fuivant l'ancien ftyle de Fontainebleau & qu'il falloit façonner dans le goût françois moderne : il y eut donc des cabinets de verdure, des parterres fleuris, des boulingrins à l'inftar des jardins du nouveau Verfailles & de Trianon.

« A la droite du château, les moulins & leurs annexes; l'orangerie longeant la rivière, à gauche, établie fur une belle & fpacieufe terraffe. Partout M. le Comte mettoit fon monde à l'œuvre & continuoit de « rajeunir le pauvre & vieux Jarnac (1) ».

Bien que ce programme n'eût rien de gigantefque, Pineau ne manquoit pas d'occupations.

Entre temps il négocioit un peu, afin de fe faire quelque revenu; mais fa fituation n'étant pas bien nette & pour s'affranchir complètement du harnois, il follicita enfin fon congé militaire & l'obtint à la date du 29 feptembre 1777 (2).

---

(1) *M. le comte de Jarnac & fon château.*

(2) Le comte de Jarnac écrivoit à Pineau à cette occafion :

« Strasbourg, ce 17 feptembre 1777. — Je viens de faire expédier votre cartouche, mon cher Pineau; ainfi vous êtes libre, c'eft-à-dire vous le ferés quand vous aurés fait toucher au régiment la fomme de 180 livres à laquelle je vous fixe. Je n'ay pas oublié de faire mettre dans votre cartouche que vous avés les yeux mauvais, le nés gros & long & le vifage bafané. » — « Le 17 novembre 1777. — .... Je vous recommande une grande attention & diligence, & j'efpère que votre ferme de Bourg-Charente, à laquelle je confens, ne vous détournera pas. Vous me laiffés entrevoir que fans cette ferme vous ne feriez pas fur de refter dans le païs, & moi je pourrois vous laiffer entrevoir (fi j'étois méchant), que votre congé qui eft à Strasbourg, entre les mains du major, ne fortira pas des mains de ce gaillard là fans mes ordres, & que Monfieur le fermier de Bourg, s'il oublioit Jarnac, à ce que j'efpère qui ne fera pas, étant fur que je l'aime beaucoup,

Redevenu « libre », au mois de novembre ſuivant, il fit un voyage à Paris, y ſéjourna quelque temps & ſe retrempa chez J.-M. Moreau & chez Feuillet, ſes beaux-frères.

Sans doute il avoit été léger, emporté, tête brûlée peut-être, — mais il étoit reſté bon cœur.

S'il avoit gaſpillé ſa jeuneſſe, éparpillé çà & là les richeſſes de ſon imagination ſur les ſentiers gliſſants des faciles amours, il n'avoit pas, du moins, épuiſé ſon tréſor d'artiſte, & ſa Muſe parut lui avoir encore des careſſes & des inſpirations. Malheureuſement il dut reléguer, dans ſes portefeuilles, maints « projets » irréaliſables : ſes illuſions étoient ébranchées, — le « bon vieux temps » n'étoit plus!

Avec les années, devenu plus réfléchi, mûri par l'expérience, il réſolut de regagner le temps perdu, ne voulant pas ſe repoſer ſur les lauriers de ſes aînés ſans y ajouter des témoignages inconteſtables de ſa valeur perſonnelle.

Cet enfant prodigue déſiroit vivre à ſon tour de la vie calme & régulière; il ſongeoit à ſe marier, quand la calomnie vint lui barrer la route & entraver ſes démarches. Ce lui fut une occaſion d'éprouver l'intérêt que lui portoit le comte de Jarnac.

---

pourroit bien être contrarié s'il le méritoit jamais. Mais, mon cher Pineau, vous ne le mérités pas, j'en ſuis ſûr & très ſûr.... »

Ce congé militaire eſt ainſi libellé :

« Nous ſouſſignés, certifions, à tous ceux qu'il appartiendra, avoir donné congé abſolu au nommé François-Nicolas Pineau, fils de Dominique & de feu Jeanne-Marie Prault, dit Pineau-Dragon, de la Compagnie du meſtre de camp au régiment de Jarnac, natif de Paris, en la province de l'Iſle-de-France, juridiction de Paris, âgé de trente ans, de la taille de cinq pieds trois pouces ſix lignes; cheveux & ſourcils châtains foncés, les yeux marrons, le nez gros & long, viſage ovale & plein, le teint baſané. — Signé : le major : chevalier *du Rocheret;* le commandant : comte *de Jarnac;* le meſtre de camp : marquis *des Eſſarts;* Approuvé par le comte *de Vaux*, lieutenant-général des armées du Roy. » (Extraits des minutes de la ſecrétairie d'État, Archives, Ire ſection, nº 302. — Papiers de la famille Pineau.)

Une correſpondance, pleine de renſeignements précis, échangée à ce ſujet (1), nous édifie ſur les perſonnalités miſes en cauſe; Pineau y montra la trempe de ſon caractère eſſentiellement honnête, prêt à repouſſer avec énergie les attaques de ſes ennemis.

Malgré ces déboires & en dépit de tous les obſtacles, la fortune alloit commencer à lui ſourire. Sa famille jouiſſoit d'une réelle notoriété, rayonnoit de divers côtés (2). Pineau, nous l'avons conſtaté, ne voulut pas déroger; auſſi travailloit-il ardemment à ſe frayer un paſſage, et comme il étoit protégé d'ailleurs par de hautes perſonnalités, il fut nommé, — le 12 ſeptembre 1778, — « architecte de Mgr Comte d'Artois (3) ».

Le 10 janvier 1785 il épouſa « demoiſelle Marguerite de La Croix (4) »; puis, le 22 octobre ſuivant, M. Le Camus de Néville, intendant de Guyenne, le choiſit pour l'emploi d'architecte de la généralité de Bordeaux.

Ces fonctions ſemblent avoir ſuffi à ſon activité, & quoiqu'il fût en rapports conſtants avec des dignitaires du royaume, ſon ambition n'alla pas au dela de ce poſte modeſte d'architecte provincial (5).

Le vaſte château qu'il habitoit, déſert le plus ſouvent; le calme naturel d'une petite ville où le goût, faute d'aliment, n'eſt pas mis à la portion congrue; le travail proſaïque dont il étoit chargé, durent opérer en Pineau un changement ſenſible : ſes aſpirations d'artiſte planèrent moins haut

---

(1) Il y eut échange de lettres entre M. le comte de Jarnac & un M. d'Hériſſon. Pineau reçut ces lettres du comte & les accompagna d'une notice autobiographique détaillée que l'on trouvera, ci-contre, aux *Pièces juſtificatives*.

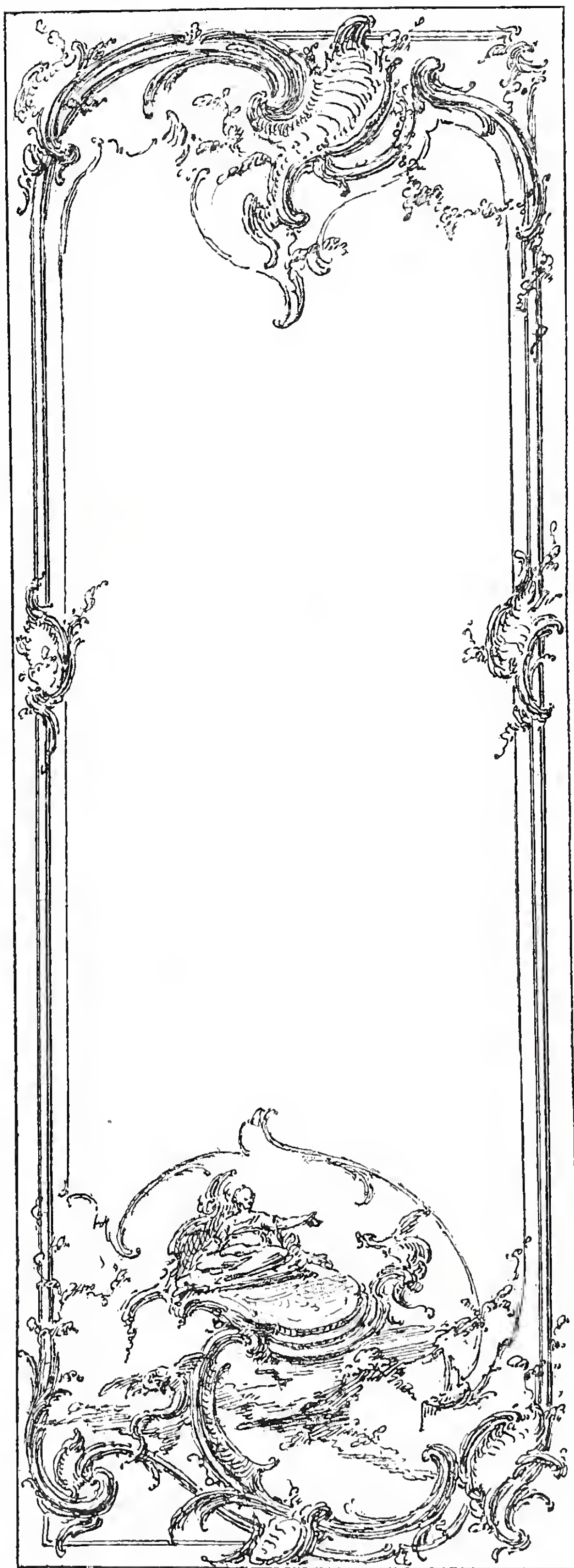
(2) Voir l'état de ſa famille : note extraite de ſon Livre de Raiſon (*Pièces juſtificatives*).

(3) Son beau-frère Jean-Baptiſte Feuillet, qui avoit épouſé Sophie Pineau, étoit devenu, de ſculpteur employé par Mme du Barry, « écuyer, huiſſier de la chambre de Monſeigneur le comte d'Artois & de Monſeigneur le duc de Berry ». Feuillet lui avoit probablement prêté la main. (Voir, *Pièces juſtificatives*, chap. FEUILLET.)

(4) Voir l'acte de ſon mariage (*Pièces juſtificatives*).

(5) On trouvera, plus loin, la liſte de ſes principaux travaux.





PANNEAUX DÉCORATIFS

Inventés à Saint-Pétersbourg par Nicolas Pineau. (Coll. Émile Biais.)

H 1

encore. Parfois, cependant, des lettres de Jean-Michel Moreau, son beau-frère, des Vernet & des Feuillet, ses neveux, lui apportoient quelques vivifiantes bouffées de l'air de Paris. Il y avoit d'ailleurs, entre ces excellentes gens — parents doublés d'amis — échange de bons procédés : Pineau expédioit des produits du pays de Jarnac, notamment de l'eau-de-vie, de sa Fine-Champagne, & Moreau lui envoyoit les plus récentes estampes faites d'après ses incomparables dessins & qu'il accompagnoit de notes explicatives.

L' « architecte-dragon » étoit le commensal ordinaire du châtelain de Jarnac.

Or, le château venoit de reprendre son mouvement d'autrefois : M. le comte de Jarnac, veuf depuis 1761 de dame Guyonne-Hyacinthe de Pons, fille du marquis de Pont-Saint-Maurice, épousa, « en la chapelle du château » de Jarnac, le 3 février 1777, « M[lle] Elizabeth Smith, d'origine irlandaise (1) ».

Ce fut là, probablement, « un mariage d'inclination » de la part du Comte, alors âgé de trente-sept ans, le dénouement, peut-être, d'une « intrigue » commencée dans un courant mondain & qui s'assoupissoit au milieu du silence discret d'une province éloignée.

Sa nouvelle femme, pressée d'affirmer sa prise de possession de la couronne aux neuf perles, signa l'acte de l'humble registre paroissial : « Elizabeth Smith, Comtesse de Jarnac ».

« A partir de ce jour, l'animation & les réjouissances revinrent au château avec une société choisie : on philosophoit un peu, suivant la mode d'alors; on faisoit de la botanique, de la chimie, à l'instar de M. de Voltaire, de « ce Voltaire qui, pour se reposer de remuer le monde des passions,

---

(1) Dans *M. le comte de Jarnac & son château*, j'ai publié l'acte de ce mariage. — Cette demoiselle Smith n'avoit-elle rien de commun que le nom avec la personne dont parlent MM. de Goncourt dans *la Dubarry*, p. 170?

« remuoit par passe-temps le monde des sciences (1) »; mais, en retour, on s'embarquoit sur la Charente, dans un batelet aux pavillons unis de France & d'Angleterre (2); on se perdoit dans les bosquets mystérieux; on chassoit la grosse bête dans la forêt prochaine; on décimoit le menu gibier du grand parc & les sarcelles nichées dans les roseaux ébouriffés; — le soir on festinoit en compagnie des seigneurs de Néville, de Bourg-Charente, de Brie de Saint-Même, de la Charlonye, d'officiers « en permission », M. d'Ogny au premier rang (3), de quelques braves gens « entêtés de petite noblesse » des environs & du prieur de Montours, *l'abate di casa*, — comme disent les Italiens (4). »

Pineau participoit à toutes ces fêtes, &, dans ces « nobles compagnies », faisoit fort bonne figure.

Malgré son congé, il considéroit toujours M. de Rohan-Chabot comme

---

(1) De Goncourt, *la Femme au dix-huitième siècle*. Paris, 1882, p. 428.

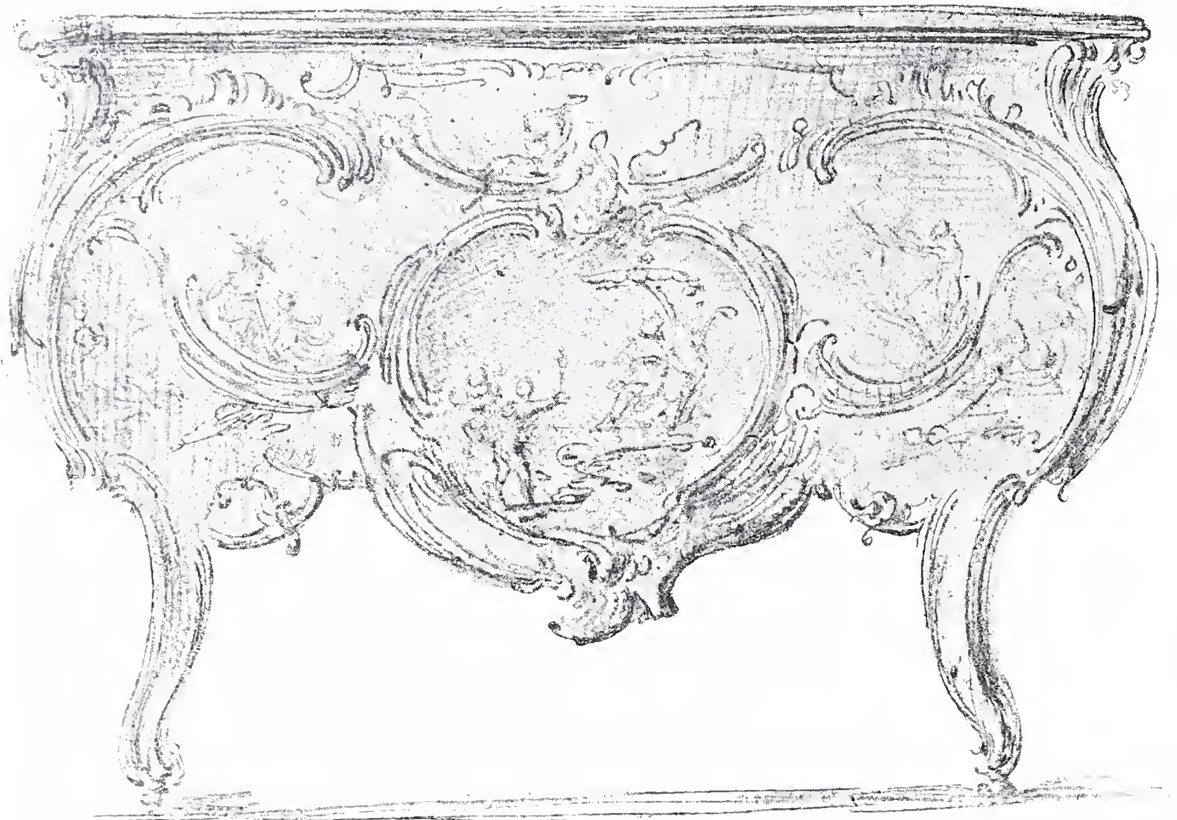
(2) Une vue du château de Jarnac, peinte vers 1777, montre un canot pavoisé aux couleurs d'Angleterre. La photographie de cette peinture, qui m'a été communiquée par M. Philippe Delamain, accompagne ma publication de l'INVENTAIRE *des meubles & effets existant dans le château de Jarnac en* 1668, avec un portrait héliogravé du duc de Rohan, d'après un dessin original, aux trois crayons, de D. Dumonstiers, provenant du comte de Jarnac. (Coll. Émile Biais.) — Qu'il me soit donné de réparer un oubli : M. & Mme Maurice Laporte-Dubouché ont recueilli dans leur château, à Jarnac, de fort jolies tapisseries provenant des Rohan-Chabot. Il m'est agréable de rendre hommage à ces amateurs très distingués qui, continuant les traditions de leurs familles, patronnent si grandement, si délicatement surtout, les Beaux-Arts en Limousin & en Charente. Je remercie enfin M. Maurice Laporte-Dubouché, l'honorable & dévoué maire de Jarnac, de m'avoir permis de compulser à mes heures les archives communales de cette ville.

(3) Le nom de M. d'Ogny revient naturellement plusieurs fois dans les lettres du comte de Jarnac. Voici une note le concernant que j'emprunte au *Mercure de France* (numéro du samedi 4 mars 1786) : « Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé le 19 de ce mois (de février) le contrat de mariage du... & celui du comte d'Ogny, capitaine de dragons, Intendant général des Postes & Relais de France en survivance avec adjonction, avec Dlle Ménage de Pressigny. »

(4) *M. le comte de Jarnac & son château.*

ſon colonel. Quoiqu'il eût dépouillé le dragon, il obſervoit néanmoins les « lois de la hiérarchie ».

Leur correſpondance donne la note dominante de cette époque où « les Grâces, les Jeux & les Ris » tenoient une place d'honneur. Mais le temps étoit proche de la fin des « réjouiſſances » même les plus innocentes :



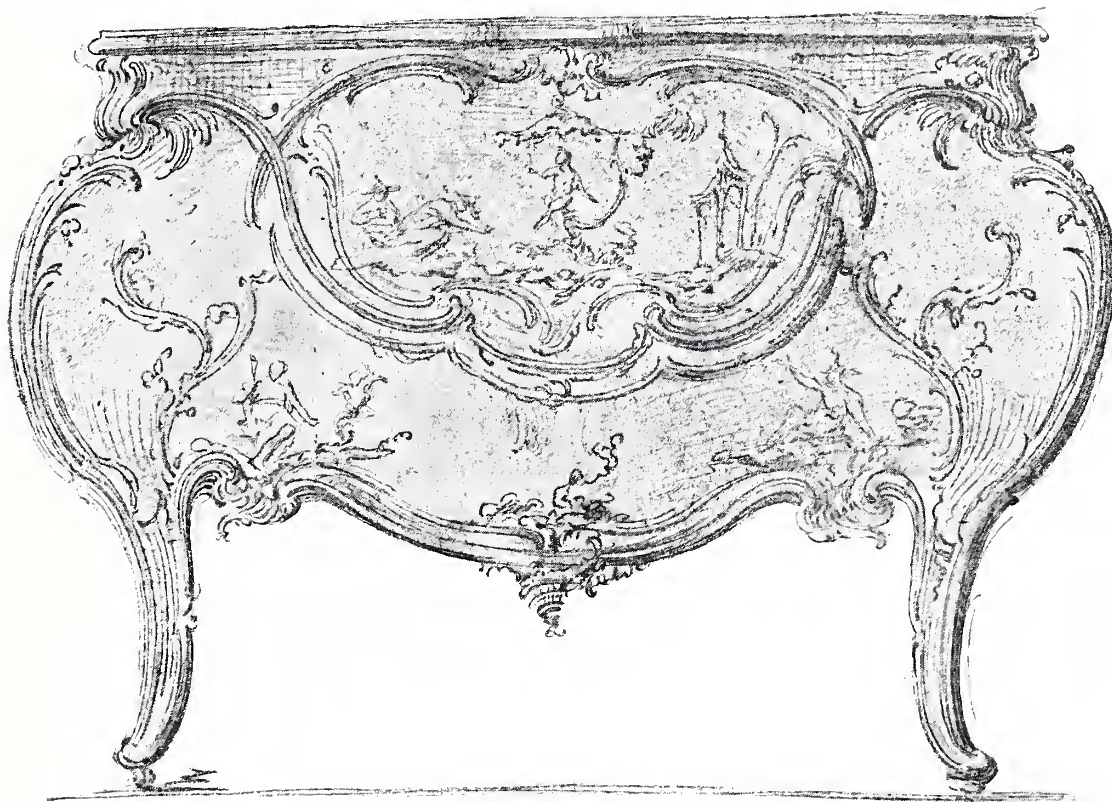
PROJET DE COMMODE
Par Nicolas Pineau. (Coll. Émile Biais.)

à la veille d'une tempête épouvantable, on « danſoit ſur un volcan » (1). Enfin l'orage éclata....

(1) « Ce 24 février 1775. — Il y a des courſes charmantes ici; je gagne tous les jours. On a fait une tente charmante à la Reine & nous déjeunons avec elle. »

« Ce 1er février (Verſailles). — *Nous ne penſons ici qu'à danſer, parce que notre Reine & nos jeunes Princes ne penſent qu'à cela.* On prépare des bains dans le bois de Boulogne. Pendant le Carême, j'ay ſoupé deux fois chés le Roy, cette ſemaine; je danſe deux fois

Pineau s'efforça de ſauvegarder les intérêts de ſon bienfaiteur, mais il comptoit ſans les revendications acharnées de certains parents de la première femme du comte de Jarnac.... En certaines circonſtances très difficiles, nous en tenons les preuves, Pineau ſe fit, même à cette époque, le défenſeur du droit; il agit ſous l'impulſion d'un ſentiment de parfaite juſtice fière-



PROJET DE COMMODE
Par Nicolas Pineau. (Coll. Émile Biais.)

ment exprimé depuis : « Toute tyrannie eſt haïſſable; l'homme de bien doit proteſter contre tout acte qui, dans ſa perſonne, atteint le public (1). »

---

par ſemaine avec la Reine; mais ce n'eſt pas cela qui fait mes vrayes affaires. Il eſt vray que cela m'en prépare de grandes dans la ſuite, mais je ne néglige pas ce que je vous ay dit. On ne va plus au bal qu'avec l'habit d'Henri IV; j'en ay un charmant. » (Extrait de lettres du comte de Jarnac à F.-N. Pineau. — Papiers de la famille Pineau.)

(1) « Henri d'Orléans, duc d'Aumale. »

Du refte il fit toujours fon devoir, reftant fidèle à fa confcience d'honnète homme. Artifte de convictions libérales, les « privilèges » froifsèrent certainement fa dignité; citoyen, il crut à une ère d'équité, de liberté & de fraternité. Mais, fans avoir la naïveté de croire à l'anéantifsement du favoritifme, de la bafsefse humaine, des abus du pouvoir, il fe dévoua à la grande « cause publique », n'ayant pu empêcher la difperfion des biens du ci-devant feigneur de Jarnac & donnant autour de lui l'exemple d'un républicain intègre, défintérefsé.

Le « nouveau régime » exigea fon hommage : il obéit à la loi — mais en l'interprétant, avec bonheur, dans le meilleur fens.

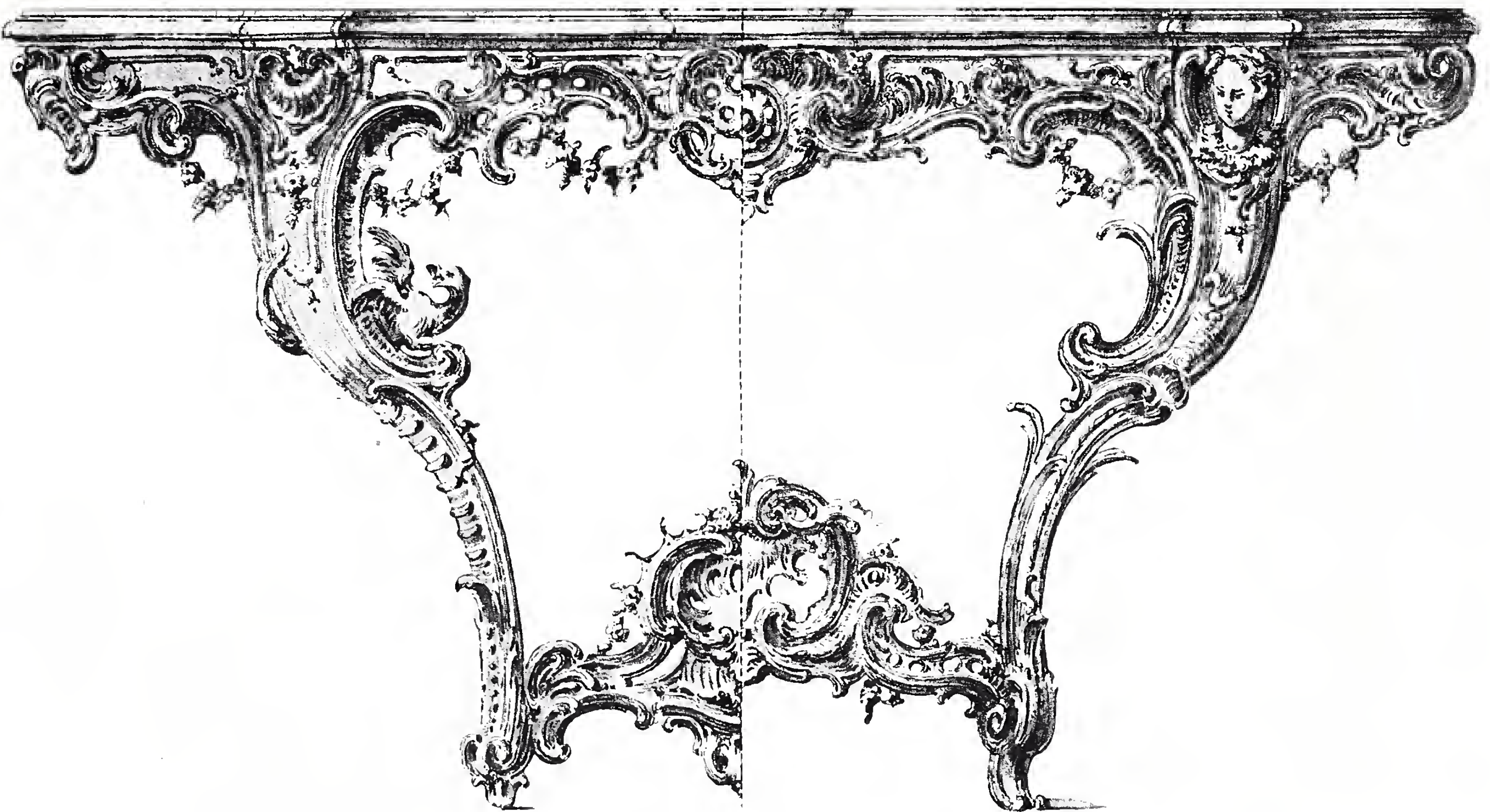
La Conftitution, après avoir fupprimé fes fonctions d'architecte de la Généralité, lui alloua, en 1790, une indemnité de « 14000'' à raifon de 3600'' par an » (*fic*).

Puis, le ci-devant Art étant encore une ariftocratie, il dut afsifter, dans la « grand'cour du château », au brûlement officiel des titres, livres, archives & documents écrits confervés dans la « falle du Tréfor », & jeter au feu fes divers brevets d'architecte (1).

Les événements politiques prefsoient; de tous côtés furgifsoient des bataillons de volontaires. Le département de la Charente marchoit d'avant-garde dans ce mouvement patriotique : les Angoumoifins, malgré leur placidité traditionnelle, prouvèrent vaillamment qu'en eux le fang gaulois fe retrouve aux « grands jours ». Pour commander à ces foldats improvifés, on choififsoit parmi les citoyens qui avoient plus ou moins porté l'épée ou le moufquet : Pineau étoit de ceux-là. Or, malgré les préventions que l'ex-architecte-dragon pouvoit foulever, fes concitoyens lui confervèrent leur

---

(1) Conformément au « *Décret de la Convention Nationale*, du 12e jour de Frimaire, an fecond de la République Françoife, une & indivifible, qui ordonne de rafsembler, dans les dépôts, les Parchemins, Livres & Manufcrits qui feroient donnés librement, pour être brûlés. »



PROJETS DE CONSOLES
Par Nicolas Pineau. (Coll. Émile Biais.)

estime & leur confiance; reconnaissant la loyauté de son caractère au milieu de l'exaltation générale, ils le proclamèrent capitaine de la compagnie de Jarnac.

En cette qualité il partit pour la Vendée, où il resta deux mois; puis, après cinq années de ce grade, il rentra dans le rang.

Le « lycée de jurisprudence » & le bureau de consultation ou « défense nationale » le choisirent comme expert « pour le tribunal de première instance séant à Cognac »; ensuite il fut nommé greffier du Tribunal de Paix par le premier Consul (le 10 novembre 1802); enfin il fut élevé au siège de juge de paix du canton de Jarnac, par décret impérial daté « du camp d'Osterode, le 10 mars 1807, en remplacement du sieur Baudet-Marvaud, démissionnaire ».

Pineau a tenu ces fonctions jusqu'au 14 mars 1823, jour de son décès (1).

Homme affable, il resta tel dans l'exercice de sa magistrature; il eut certainement la conscience & la dignité, mais François-Nicolas Pineau fut, avant tout, artiste

« Et par droit de conquête & par droit de naissance. »

Né en plein dix-huitième siècle, il auroit pu vivre sur la réputation de ses pères : sa jeunesse *animée* ne lui permit pas de réaliser le programme qu'il

---

(1) Une note de son fils le chirurgien porte : « Il a rempli cette place honorable jusqu'au 14 mars 1823 qu'il est décédé à la suite d'une fluxion de poitrine gagnée en remplissant ses fonctions de juge de paix. Il a été inhumé le 17 du même mois au cimetière des Grand'Maisons de la commune de Jarnac, dans le coin qui fait face au levant & au midi. » Son monument, formé d'une pyramide, existe encore & porte cette inscription :

« Ci gisent François-Nicolas Pineau, juge de paix du canton de Jarnac, ancien Architecte du comte d'Artois & de la ci-devant Généralité de Guienne, décédé le 14 mars 1823, âgé de 77 ans,

« Et Marguerite Delacroix, son épouse, décédée le 19 novembre 1839, âgée de 83 ans. »

rêvoit; quand il voulut le mettre à exécution, il étoit trop tard. Il n'avoit pas compris que « la jeunesse est le temps, le seul temps de semer pour la vie ». (Comte Lanjuinais.)

Ce dix-huitième siècle pailleté d'esprit, enguirlandé de roses, & qui disoit si joyeusement : « Après moi le déluge!... » ce dix-huitième siècle alloit subir une transformation radicale : ses allégories parlantes, ses amours pimpants & coquets, tout — jusqu'à sa philosophie — alloit être culbuté par l'assaut populaire & foulé sous la botte d'un César.

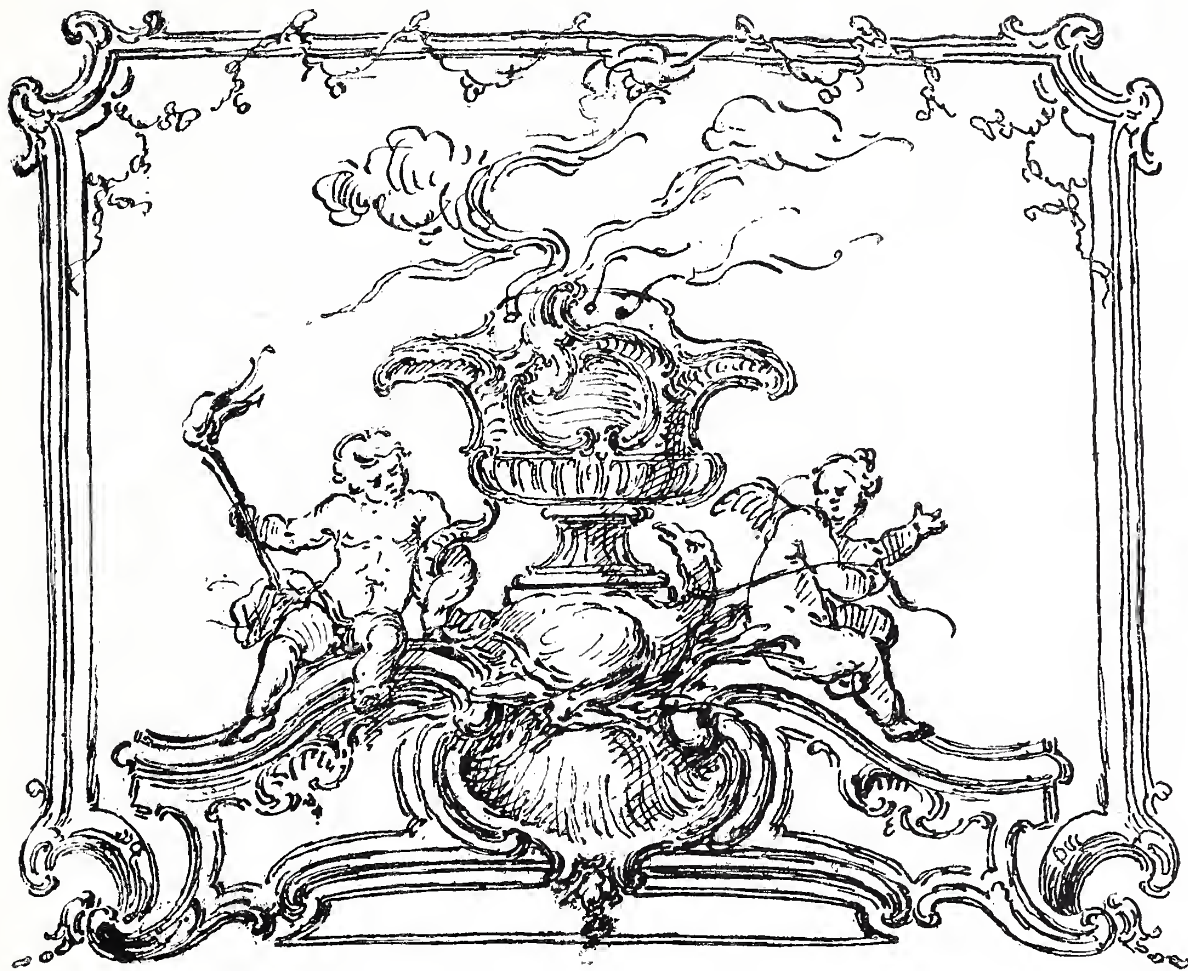
Pineau assista, sans doute attristé, à cette révolution excessive.

En feuilletant la collection qui reste de ses dessins, on sourit à la vue de ses efforts pour obéir au « goût » du Consulat & de l'Empire, — alors que le style « néo-grec » imposoit sa ligne froide & rigide comme une lame de glaive aux héritiers des maîtres de la « rocaille » & des « contrastes ».

Ce style dur, massif, lourd, d'origine étrangère, avec ses prétentions à la majesté antique, dut lui paroître despotiquement disgracieux; néanmoins il lui fallut, pour se conformer aux tendances de l'époque, l'adopter & le proclamer; mais au déclin de sa longue carrière, ensoleillée de charmants souvenirs, cet aimable artiste traçoit encore — en secret — les fioritures d'autrefois, des châteaux... en Espagne, hélas! par une sorte de récurrence intime vers ses « projets » anéantis. (Voir notes complémentaires aux *Pièces justificatives*.)



DÉTAIL D'UN DESSIN
De Dominique Pineau. (Coll. Émile Biais.)



D'après un deſſin de Nicolas Pineau. (Coll. Émile Biais.)

PIERRE-DOMINIQUE PINEAU.

(1842-1886)

Issu du mariage de Jean-Nicolas-Paul Pineau, pharmacien (petit-fils de François-Nicolas), avec Mlle Alexandrine Fœnis, Pierre-Dominique Pineau naquit à Jarnac (Charente), le 23 ſeptembre 1842.

Au ſortir de l'école primaire, il continua ſes études, à Angoulême, à l'inſtitution dirigée par M. Aimé Létourneau (1),

(1) Je rends un hommage légitime à la mémoire de ce ſavant modeſte. Lors de la

bibliophile érudit; il ſuivit auſſi, pendant quelques années, les cours du lycée de cette ville.

Eſpiègle, vif, d'intelligence prompte, ce brave garçon uniſſoit un amour extrême de l'indépendance au goût du deſſin & de la peinture. Son père lui avoit appris à vénérer la mémoire de ſes ancêtres, & leurs beaux portraits qu'il voyoit dans ſon ſalon lui parloient d'art, de gloire & de fortune.

Je me rappelle ce camarade — il y a plus d'un quart de ſiècle, déjà! — graviſſant à grandes enjambées un eſcalier du Louvre pour faire viſite à ſon fameux couſin Horace Vernet. Avec quels battements de cœur nous arrivions à la porte du célèbre « peintre d'hiſtoire »! Avec quelle émotion contenue à grand'peine nous guettions la ſortie de ce demi-dieu d'autrefois, qui nous apparaiſſoit, avec les ſuperbes crocs de ſa mouſtache, comme le général en chef de la palette....

Pierre-Dominique fréquenta pendant quelque temps l'atelier du maître, puis il reçut des « leçons particulières » de M. Lecomte-Vernet; enſuite il revint étudier l'architecture chez M. Abadie, architecte à Angoulême (1); enfin, avec un léger bagage de connoiſſances artiſtiques, il partit pour Rio-de-Janeiro.

Après diverſes courſes peu fructueuſes en Amérique, il s'embarqua ſur le bateau à vapeur 25 *de Mayo* (2).

---

vente de la bibliothèque de M. Létourneau (1872), j'ai acquis un recueil factice d'eſtampes comprenant de nombreuſes planches gravées par Mariette ſur les deſſins de Nicolas Pineau.

(1) M. Paul Abadie, architecte du département de la Charente & du diocèſe d'Angoulême, né à Bordeaux en 1783, décédé dans cette ville il y a environ vingt ans; élève de Bonſin & de Percier; correſpondant de l'Inſtitut, chevalier de la Légion d'honneur. Son fils, M. Paul Abadie, qui a conſtruit de remarquables édifices civils & religieux à Angoulême & dans la région du Sud-Oueſt, eſt ſurtout connu par ſa mémorable baſilique du Sacré-Cœur de Montmartre.

(2) Renſeignements extraits d'une lettre de P.-Dominique à ſes parents, datée de « Sanchales, le 11 d'avril 1870, province de Santa-Fé, République Argentine. »

Ce navire fut aſſailli & capturé devant Corrientes, le 13 avril 1865, par cinq vapeurs de guerre du Paraguay, « qui maſſacrèrent l'équipage argentin & firent priſonniers ou plutôt eſclaves tous les paſſagers ».

Pineau fut donc emmené avec ſes compagnons d'infortune « dans un pays qui ſe nomme Ibicus (?), où, pendant cinq ans, il travailla à des mines de fer ». Quarante-cinq de ces malheureux étoient voués à un égorgement prochain, en l'honneur d'une divinité locale, quand il parvint à s'échapper.

Pendant ſa captivité, Pineau ſculptoit des fétiches, des amulettes, dont les naturelles ſe montroient enchantées; c'eſt la reconnoiſſance de quelques-unes de ces croyantes qui lui rendit facile ſon évaſion.

Dans ſa fuite, il dut faire halte au milieu des forêts, côtoyer des villages ravagés par la peſte, traverſer des « rivières glacées »; enfin, après avoir longtemps erré, il arriva à Santa-Fé, où il rencontra S. A. R. Mgr le comte d'Eu, qui compatit à ſon malheur, le ravitailla & l'inſtalla à Los Sanchales, où il le fit « garde-magaſin des émigrés ».

Il paſſoit pour mort, quand on partagea la ſucceſſion de ſon père, décédé depuis peu (1). Une lettre qu'il envoya de Sanchales annonça ſon retour; ſuivant ſon expreſſion, « la main de Dieu étoit bien ſur lui ».

Revenu à Angoulême, où ſa famille réſidoit depuis une dizaine d'années, il y épouſa, le 22 mars 1871, Mlle Marie-Henriette Delouche, fille d'un honorable commerçant de cette ville (2).

---

(1) En 1869, à Angoulême. Cette ſucceſſion a été légalement partagée.

(2) Trois enfants nés de ce mariage, au Bréſil, ſont décédés, un à Angoulême et les deux autres à Ruffec (Charente), en 1888. Mme veuve Pineau a pris le voile en 1889, chez les religieuſes de Sainte-Marthe, à Angoulême. C'est probablement par ſuite de cette ſemi-ſéparation du monde qu'il ne m'a pas été poſſible d'obtenir quelques renſeignements relatifs à certains travaux importants de Pierre-Dominique et qui, en complétant ceux mentionnés ci-deſſus, euſſent contribué à faire honorer ſa mémoire comme elle le mérite.

L'héritier de ce nom eſt, aujourd'hui, le demi-frère de Pierre-Dominique : mon ami M. François-Nicolas-Gabriel-Marcel Pineau, né le 9 ſeptembre 1864, à Angoulême, & qui

Afin de ménager des appréhenſions reſpectables, Pierre-Dominique Pineau, mal doué pour le négoce, ſe dit « repréſentant de commerce »; mais, artiſte par vertu de race, il s'apprêtoit à faire ſes preuves comme tel à l'étranger.

Ne craignit-il pas que ſa Muſe ne pareſſât ſur les rives de « la molle Charente (1) », ou ne s'y morfondit?...

D'ailleurs dans les petites villes de province, où les artiſtes & les amateurs d'œuvres d'art manquent d'éléments de comparaiſon, il n'eſt pas toujours facile d'échapper à la ſujétion de certains *pontifes* aigris qui ne croient point à l'infaillibilité du pape, mais qui ne doutent jamais de la leur. Si les amateurs aviſés s'affranchiſſent d'un fétichiſme ſuperbement dédaigneux de toutes choſes privées de ſon eſtampille, il n'en pourroit être ainſi de l'artiſte déſireux de prouver ſon talent & d'en vivre.

L'exiſtence de l'artiſte — de l'artiſte provincial ſurtout — eſt fatalement reſſerrée en ce dilemme : ou il doit ſe mouvoir dans un cercle étroit d'adulation mutuelle, de dévotieux à l'enthouſiaſme facile, pour leſquels il n'eſt pas d'encens trop capiteux, — ou, réfractaire aux bizarres doctrines de ces catéchiſtes farouches, il ſuit vaillamment ſa route & voit la récompenſe lui venir de haut. Alors il a le ſpectacle bien claſſique de ſes *amis* conſternés mais qui conſidèrent comme un devoir de lui démontrer la juſteſſe du proverbe : « *Nul n'eſt prophète en ſon pays.* » Par malheur, s'il eſt

---

a épouſé à Jarnac, le 6 juillet 1886, Mlle Louiſe Freudentheil. J'ai plaiſir à conſtater que M. Pineau s'eſt occupé de céramique à Angoulême (1888-1889); il a fait revivre les vieux types de la faïencerie angoumoiſine & créé des motifs fort agréables : ſes produits ont été médaillés à Tunis & à Paris en 1889.

(1) On connoît ces vers, peut-être exceſſifs, de Barthélemy :

> Le noble Larréguy, ſuſpect à Caſimir,
> Va noyer ſa ferveur dans la molle Charente.
>
> (NÉMÉSIS, *les Élections*, 29 mai 1831.)

ſonge-creux, ſa main devient tôt rebelle à l'ouvrage, ſon goût s'étiole, ſa flamme pâlit, s'enfume & s'éteint.

Donc, Pineau, après avoir fortifié ſes études artiſtiques, retourna au Nouveau-Monde. Montévidéo lui parut un « pays de fées »; il y fit pluſieurs portraits, entre autres celui du Dr Lamas, qui enthouſiaſmèrent la critique coſmopolite : ſes tableaux furent déclarés « très remarquables & dans la manière ſobre de l'école françoiſe ».

Avec ſa paſſion profonde pour la peinture, il ſeroit peut-être parvenu à jouir de quelque célébrité même en France; mais l'architecture lui offrant des garanties certaines, des reſſources plus poſitives & plus immédiates, Pineau s'y conſacra ſans relâche.

En 1878, nommé architecte de la « Chambre municipale » de Pelotas, il donna les plans de la Bibliothèque (1) de cette ville; puis, en 1881, il éleva une « École »; enfin, à Rio-Grande du Sud & ailleurs, il conſtruiſit un grand nombre de maiſons « monumentales » & pluſieurs édifices publics à la ſatisfaction générale. Partout la preſſe proclama « le bon goût & la ſcience de l'habile ingénieur-conſtructeur Pineau », on eſtima qu'il « travailloit en perfection »; bref, ſans les ſpoliations dont il fut victime du fait de certains de ſes collaborateurs, il eût profité de la rémunération des travaux qu'il avoit menés à bonne fin.

Quand la mort l'a frappé (le 12 janvier 1886), Pierre-Dominique Pineau ſe diſpoſoit à revenir en France, où il auroit probablement bénéficié du reſſouvenir de ſes ancêtres & affirmé, à bon eſcient, ſon mérite perſonnel. Cet artiſte n'eut pas comme ſon grand aïeul Nicolas l'honneur de fonder un ſtyle ni d'en ſoutenir victorieuſement l'originalité : il fut reſpectueux des formes acquiſes, obſervateur des méthodes adoptées, clairvoyant dans ſes

(1) « ... É um trabalho importante, belliſſimo, que revela o bom goſto & a proficiencia « do Sr Pineau. Traçado sob todos os preceitos da arte moderna, apreſenta o plano um penſamento magnifico.... » (*Diario.*)

diſpoſitions. Sans doute ſon talent diſtingué s'eſt éparpillé dans le cours de ſes aventures, mais il a tenu avec honneur la bannière de l'Art françois à l'étranger : voilà pourquoi il a paru digne d'être inſcrit à la ſuite de ſes aſcendants, dont il eut pour principal héritage les dons de l'eſprit & les qualités du cœur.



PROJET DE FRONTISPICE
D'après le deſſin original de Nicolas Pineau. (Coll. Émile Biais.)

PIÈCES JUSTIFICATIVES

ET

COMPLÉMENTAIRES.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

ET

COMPLÉMENTAIRES.

JEAN-BAPTISTE PINEAU.

« L'hôtel de la Vieuville exiſtoit encore mais encombré de maſures probablement très commodes pour les locataires qui s'y étoient ſuccédé, mais ignobles quand j'achetai ma maiſon, & douze ou quinze ans après (1841-57). Cela me paraiſſoit plus ancien que Manſard : c'étoit juſte devant mes fenêtres. » (Note extraite d'une lettre de M. le baron Jérôme Pichon à M. Émile Biais.)

ARMOIRIES DES PINEAU.

Un ancien cachet conſervé dans la famille Pineau porte :

D'azur au chevron d'argent accompagné de trois pommes de pin de même.

J 2

NICOLAS PINEAU.

En 1731, Nicolas Pineau eut des « affaires d'intérêt » avec « sieur Michel Lange, maistre sculpteur à Paris & ordinaire de Monseigneur le Duc d'Orléans & de la Ville, demeurant rue du Verbois, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs ».

Ce Lange acquit « une maison sise en cette susdite rue du Verbois, appartenant aux sieurs François & Pierre-François Rolland frères, héritiers du sieur Jean Rolland, leur père, vivant marchand fabricant de draps d'or & d'argent et soye, à Paris ».

(Extrait d'un acte « fait & passé à Paris en l'étude de Gillet, notaire, l'an 1731, le 1er septembre ». Cette maison susdite fut achetée par Pineau.)

« L'an 1739, le mercredy 28e jour du mois de février, Pierre Caqué, architecte expert des bâtimens, » fut chargé d'évaluer les réparations à faire à deux maisons sises rue du Verbois, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs. — Le 15 janvier 1768, à Paris, quittance délivrée par Dlle Louise Parcis (?), veuve de Charles Laz dit Desjardins, sculpteur, « de la somme de 150# pour six mois d'avance à échoir au 1er juillet de la présente année 1768, d'une rente viagère de 300# en espèces sonnantes ». La veuve Desjardins « déclare ne pouvoir signer à cause de la faiblesse de sa main occasionnée par son grand âge ». (Papiers de la famille Pineau.)

Lettre de Hardoüin Mansard à N. Pineau.

« A Monsieur,

« Monsieur Pineau, rue Neuve-Saint-Martin, à Paris.

« Je vous diroy, Monsieur & amy, que je suis extrêmement tanné de votre menuisier, surtout quand il est soul, de ses réponses, de sa familiarité & de son peu de raison. J'ay

prié M. Alſemberg & M. Sauvage de finir cette affaire là pour moy. Il ne veut pas y entendre. Je viens d'arreſté ſon compte avec luy : il a 55 journées pour Paris & 38 à Verſailles, où il n'a travaillé que depuis 7 heures du matin juſqu'à 7 du ſoir, & des 4 heures de repos & de repas par jour, outre que je l'ay logé.

« Il a, outre cela, 126^{ll} 18^{s} 4^{d} de dépenſes. Le tout fait 378^{ll} 8^{s} 4^{d}; il en a touché ſçavoir : de moy, lorſque j'ay eſté à Paris, 43^{ll} 18^{s}; de vous, 90^{ll} ou que j'ay apris, & 81^{ll} 16^{s} de Mrs Sauvage & Alſemberg. Le tout fait 215^{ll} 14^{s} 6^{d}; partant ne luy reſte dûb que 162^{ll} 13^{s} 10^{d}, compris 15^{ll} pour le tourneur. Sur quoy rabattre 51^{ll} 16^{s} pour ſon auberge.

« Il dit que ce n'eſt pas payé un homme come luy & de ſa conſéquence; qu'il vaut mieux que tous les maîtres enſemble; qu'il eſt architeque & veut eſtre payé come tel. Qu'il fera aſſigner aux conſuls. Il eſt ſi ſoul qu'il ne peut déſerer les dents.

« J'ay ſon mémoire de ſes rolles de ſa main, qu'il vient de me donner en ſon eſtat; il ne m'en faut pas d'autre pour le faire condamner. Je vous prie de vouloir bien tâcher de luy faire entendre raiſon & de le payer. Je mande à MM. Alſemberg & Sauvage de vous remettre cent ſoixante & deux livres 13 ſols 10 deniers d'une part, & les quatre vingt dix livres d'autre part, & payè-le comme de vous & luy faites ſigner la préſente quittance. A mon 1er voyage j'auroy l'honneur de vous voir & ſuis tout à vous.

« Ce 7e aouſt 1742.

[Signé :] « HARDOÜIN MANSARD.

« Vous lui ferez approuver l'écriture de la quittance. »

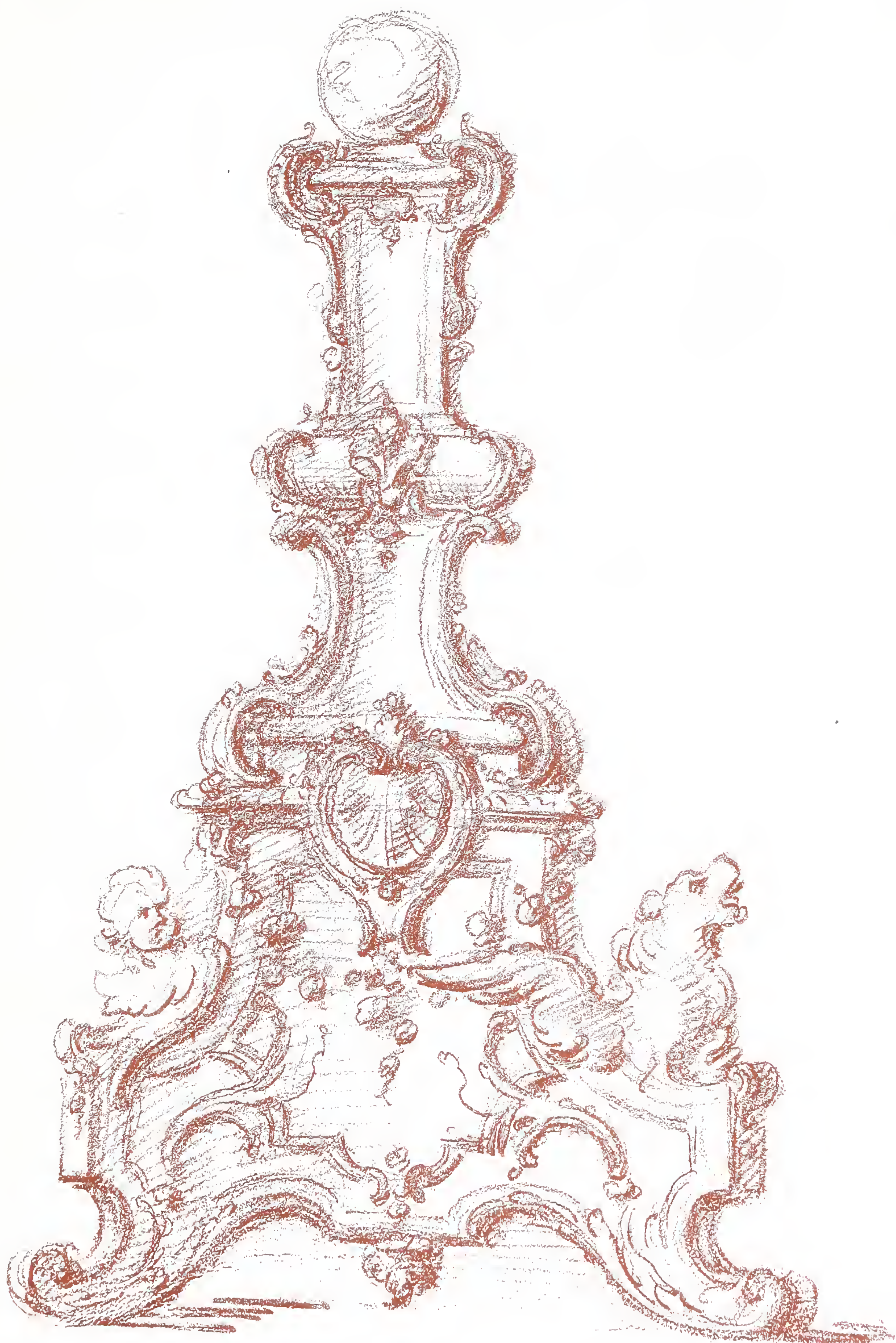
(Papiers de la famille Pineau.)

Lettre de N. Pineau à « M. Manſard.

« A Paris, ce 17e juin 1743.

« Monſieur,

« J'ay mil compliments à vous faire ſur l'honneur que vous avé recue mercredy dernier, & ſur la ſatisfaction que vous devé avoir par celle qu'on m'a aſſuré que le Roy a marqué, j'aurois bien ſouayté en pouvoir etre le temoin & vous aſſurer de la part que je prend a ce jour de triomphe pour vous, jour marqué au coint de la faveur du monarque, & quy ſans doute ſera ſuivy des graces que S. M. rependra ſur vos jours, mais un petit acces de fievre m'ayant pris, & duquel je porte encor la livré ſur la levre inférieur, j'ay



PROJET DE LUTRIN
Par Nicolas Pineau. (Coll. Émile Biais.)

crue ne devoir pas iriter cet importune au point de me déclarer la guere, comme elle a fait a mon fils quelle na point quitté pendant unze jours & quel a laiſſé enfin dans une foibleſſe qui ne permet tout au plus a ces jambes que la facultée de venir de che luy chez moy.

« Cependant le billet que vous avé eu la bonté de m'envoyer & duquel j'ay l'honneur de vous remercier n'a pas été inutille. Je lay envoyé a Marly a M. Nelle qui avoit grande envie de voir cette ceremonies, & quy en a profité au ſi bien que quel qu'amis comun que j'ay laiſſé ché luy lorſque j'en ſuis partie le lendemain des feſtes de la Pentecoſte.

« Et comme je ne doute pas, Monſieur, que cette ceremonie faite par le Roy ne ſoit un puiſſant motif pour vous engager à toutte la diligence dont vous ete capable, dans cette ouvrage, qui a recue laprobation de S. M., trouvé bon que je continue a my intereſſer par lunique atachement que jay pour vous, & qu'en parfait amis je vous conſeille de faire une reviſion au portail de cet égliſe avant de l'avancer davantage. Je parle de la diſtribution de voſtre entablement dorique. Cet afaire eſt dautant plus de conſequence que les premieres aſſiſes planté determinent tout cet arangement; vous en feres ce qu'il vous plaira, mais au moins vous aures la bonté de vous ſouvenir que je vous en ay parlé plus d'une fois, & que ſy il y a des jaloux de voſtre proſperitée, il ne negligerons rien pour décrier même les plus legere fautes quy ſe pouroient gliſſer dans un ouvrages de cet importence. Si vous uſſié voulut me donner plus de tems le dernier voyage que jay fait a Verſailles, nous en aurions raiſonné enſemble ſur lépure comme je me letois propoſé, & enfin ceſt pour vous que je parle.

« Lheur de la poſte me preſſent je finis en vous aſſurent que perſonne n'eſt plus veritablement que moy,

« Monſieur.... »

(Copie d'une « minute » écrite de la main de Nicolas Pineau. Papiers de la famille Pineau.)

Il s'agit probablement de l'égliſe de Saint-Louis, de Verſailles. La « cérémonie » en queſtion étoit peut-être une viſite des travaux par le roi Louis XV.

Copie d'une note écrite « à M. Fournier », par N. Pineau, en lui envoyant « deux idées différentes » de trumeaux & de bordures de glaces.

« Jay marqué aux articles du memoire que M. Fournier m'a envoyé le 21 octobre 1745, pour M. Du Rourre, que l'on met, ſur les lambris, deux couches de blanc de

ferufe, une couche de blanc de plomb, le tout à l'huille, & enfuitte deux couches de vernis, ce quy fe paye a Paris 6^ll^ la toife, & a la campagne 8^ll^, fans le rechampifage c'eft-à-dire d'une feul couleur.

« Lhuille de lin neft pas bonne pour le blanc quel falit, l'on fe fert dhuille de noix ou dœillet; lhuille de noix eft plus ayfé a fecher, & fent beaucoup moins que lhuille de lin; ces deux huilles a 11^s^ la liure.

« Quand on rechampie les moulures des lambris, & quon fait des filees fur les paneaux, cela augmente de 2^ll^ par toife, laquel toife eft de 36 pieds fuperficielle.

« La dorure fe paye a Paris 4^ll^ le pied quaré, quelquun le font payer un peu plus, c'eft au refte felon la nature des ouvrages; — l'on fait un developement des moulures avec un fil, afin d'en former des pieds.

« Si les lambris font en plein peint en petit vert, ils font à 5^ll^ la toife à Paris, & toujours 2^ll^ de plus fy il y a du rechampifage.

« Il y a bien des vernis differends & quy par confequent ont differend prix. Le vernis gras falit les couleurs blanches & tendre, & vaut 6^ll^ la pinte; le vernis blanc vaut 4^ll^ la pinte; une pinte de vernis peut faire a deux couches enuirons deux toifes caré douvrages.

« La falle quy eft fort grande & fort fombre doit etre rendue plus clair par la peinture blanche, & l'on peut pour les moulures eteindre le blanc d'un foubfon de vert; il eft d'alieur ayfé de juger l'efet que cela produira en fefant un echantillon fur une certaine partie de louvrage même.

« Il n'eft pas ayfé fur cette article quy ne decident point fy fur le deffein on a choifie le cofté ou eft marqué un tableau, ou le cofté quy marque la glace jufquen haut. Cette article difant feullement : un trumeau monté en deux pièces, fcavoir fy par les deux pieces lon entend la grande glace en deux morceaux, ou fy par les deux pièces lon doit entendre le cofté ou eft un tableau & une glace au-deffous.

« Les cheminées & trumeaux de M. Fournier font fort beaux; fy lon peut faire celuy-cy dans le même gout, & le payer par proportion, Monf^r^ Fournier voudra bien en être le juge. »

Extraits du Teftament de Nicolas Pineau.

« Cecy eft mon teftament.

« Je veux être enterré fans aucun fafte, & avec un petit nombre de prêtres, dans le cimetière de la paroiffe fur laquelle je décederay, & j'ordonne qu'il foit employé tout de

ſuitte par mon exécuteur teſtamentaire, cy-après nommé, la ſomme de vingt-cinq livres pour faire dire des meſſes pour le repos de mon âme dans l'égliſe des R. R. Pères de Nazareth.

« Je veux & j'entends... (recommandations de famille ſans intérêt artiſtique).

« Et, en outre, en conſidération des peines & ſoins que mes deux dittes filles MARIANNE & LOUISE PINEAU ſe ſont donné tant pour l'adminiſtration de mon ménage qu'auprès de moy, tant en ſanté qu'en maladie, je donne & lègue par principut & hors part, à chacune d'elle, *une commode ayant ſon deſſus de marbre*, quatre *fauteuils* ou *chaiſes*, le tout à prendre à leur choix dans les meubles de cette nature que je laiſſeray au jour de mon décès. Plus je donne & lègue, auſſi par principut, & par la même conſidération, à chacune d'elle, la *tapiſſerie* de la chambre qu'elle occupera lors de mon dit décès, ſon *lit garny* de la houſſe, ſommier, deux matelas, lit de plumes....

« Et comme mes *deſſins & inſtruments propres à deſſiner* ainſy que les *livres concernant l'architecture*, tous les *modelles* que je puis avoir, de même que les *moules propres à faire les ſculptures* en plâtre pour la décoration des Bâtimens conviennent à l'art que mon fils profeſſe, je veux que le tout luy ſoit remis auſſitôt mon décès, luy en faiſant pareillement don & prelegs.

« ... Et, pour exécuter mon préſent teſtament, je nomme & choiſis la perſonne de Monſieur Variner, procureur au Châtelet de Paris, mon amy, que je prie d'en prendre la peine & auquel je donne & lègue, en cette conſidération, un *diamant* de valeur de la ſomme de ſix cent livres.

« Fait à Paris, le premier jour du mois de décembre de l'année mil ſept cent cinquante-trois.

[Signé :] « PINEAU. »

(L'expédition fait partie des papiers de la famille Pineau.)

DOMINIQUE PINEAU.

Acte baptiſtaire de Dominique Pineau.

« Je ſouſſigné Conſul de France en Ruſſie, de préſent en France, certifie à tous ceux qu'il appartiendra que, par les regiſtres de batêmes des François nés en Ruſſie, il apert que Dominique, fils légitime de noble homme Nicolas Pineau, cy-devant ſculpteur du Roy très Chrétien & préſentement premier ſculpteur de Sa Sacrée Majeſté Czarienne, & de l'illuſtre dame Marie-Anne Simon, a été baptiſé le douzième jour d'avril de l'année du Salut mil ſept cent dix-huit & préſenté aux fonds de Batême par honorable homme M. Pierre Lalouey & vertueuſe dame Pétronille Treſſin, conformément à l'atteſtation du Père Venutte, curé miſſionnaire apoſtolique de l'Égliſe Catholique Romaine à Saint-Petersbourg.

« En foy de quoy j'ay donné, ſur la réquiſition du Sr Pineau, père dudit Dominique Pineau, le préſent certificat.

« A Paris, ce vingt-un novembre mil ſept cent trente-neuf. — Signé : De Villardeau, conſul de France en Ruſſie. »

Et à côté eſt le ſceau aux armes de France, autour deſquelles eſt écrit : « Conſulat de France en Moſcovie. »

« Je ſouſſigné, prêtre dépoſitaire des regiſtres & papiers de Saint Jacques de la Boucherie, de Paris, certifie que le certificat dont copie cy-deſſus, eſt dépoſé dans les Archives de la dite paroiſſe depuis le 24 novembre 1739.

« En foy de quoy j'ay ſigné.

« Ce 13e juillet 1752.

« DUFRAYER »

(Papiers de la famille Pineau.)

Contrat de mariage de Mr Dominique Pineau avec demoiselle Jeanne-Marie (1) *Prault* (1739).

« *Par devant les Conseillers* du Roy au Châtelet de Paris soussignés furent présents sieur *Nicolas Pineau*, sculpteur, ancien officier de l'Académie de Saint-Luc, demeurant à Paris, rue Neuve-Notre-Dame de Nazareth, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, tant en son nom que comme stipulant pour sieur *Dominique Pineau*, sculpteur, fils de luy & de deffunte Dlle *Marie-Anne Guillaume*(2), son épouse, ledit sieur Pineau fils, acceptant, demeurant rue de Meslay, même paroisse, pour luy & en son nom, d'une part;

« Et sieur *Pierre Prault*, Libraire-Imprimeur & ordinaire des fermes du Roy, & Dlle *Françoise Saugrain*, son épouse, qu'il autorise, demeurant à Paris, quai de Gesvres, paroisse Saint-Jacques-de-la-Boucherie, tant en leurs noms que comme stipulans pour Dlle *Jeanne-Marie Prault*, leur fille, demeurant avec eux, à ce présente & de son consentement, d'autre part.

« Lesquelles parties, en la présence de leurs parents & amis cy-après nommés, sçavoir de la part de ladite Dlle *Prault* fille, de l'agrément de Mgr *d'Aguesseau*, chancelier de France, de la part dudit futur époux de Dlle *Marine-Esther Pineau*, épouse du sieur *Jacques Maulnory*, l'un des vingt-quatre de la Chambre du Roy, sa sœur; Dlle *Marie-Anne Pineau*, fille de sa sœur; *Jeanne-Louise Pineau*, sa sœur; *Claude Bouchet*, graveur du Roy, son neveu; *Simon Boutin*, écuyer, Conseiller du Roy, receveur général des Finances de Tourraine; *Simon-Charles Boutin* fils; Mre *Antoine-Joseph Patu*, Conseiller, secrétaire du Roy, Maison-Couronne de France & de ses finances; *Marie-Élizabeth Patu*, veuve du sieur *Pierre Midy*; Dlle *Françoise-Agnès Patu* fille; *Jean-Baptiste Le Roux*, architecte du Roy en la première classe en son Académie Royale d'Architecture; *Claude-Catherine Ville*, femme d'*Armand-René Landouin*, entrepreneur de bâtimens; *Marie Gobin*, veuve de *Gabriel Chauvin*, marchand, tous ses amis.

« Et, de la part de la future, du sieur *Laurent-François Prault*, libraire, & Dlle *Claude-Françoise Desfèves*, son épouse, ses frère & belle-sœur; sieur *Pierre-Henry Prault*, son frère; sieur *Nicolas Le Clerc*, libraire à Paris, & Dlle *Marie-Françoise Prault*, ses beau-frère & sœur; Dlle *Marguerite-Magdelaine Prault*, veuve du sieur *Jean-Louis Allouet*, libraire, sa sœur; Dlle *Claude Bordelon*, fille majeure, grande-tante paternelle; Dlle *Marguerite-Madelaine*

---

(1) *Aliàs* Marine : C'est sous ce prénom que Dlle Prault est le plus souvent désignée dans les papiers de la famille; voir aussi son acte de mariage & son acte mortuaire.

(2) Il y a erreur : on a vu que la mère de Dominique Pineau étoit Dlle Marie-Anne Simon (baptistaire & acte de mariage de Dominique); néanmoins elle est aussi nommée Marie-Anne-Guillaume Simon dans le contrat de mariage de son fils Dominique & de Dlle Marie-Thérèze Baudeau.

Savelly, fille, fœur utérine dudit fieur *Prault* père, & tante paternelle de la future; fieur *Claude-Marin Saugrain*, ancien juge conful & fyndic des libraires & imprimeurs de Paris, & D^lle^ *Marie-Théreze Hemery*, fon époufe, bel oncle & tante paternelle; fieur *Thomas-Nicolas Mayeul*, libraire, fon coufin maternel; Me *Nicolas Rouffelot*, Confeiller du Roy, commiffaire au Châtelet, & D^lle^ *Marie-Anne-Théreze Saugrain*, fon époufe, coufins germains maternels; fieur *Jofeph Saugrain*, libraire, fon coufin germain; fieur *Pierre-François Saugrain*, fon coufin germain, & *Anne-Geneviève Prud'homme*, fa femme; D^e^ *Marie-Marguerite-Florence Le Vaffeur*, époufe de Me *François Le Maffon Duffart*, Commiffaire de la Marine; fieur *Jean-Baptifte-Guillaume Senechal*, marchand mercier à Paris, & D^lle^ *Marie-Anne Perfonne*, fa femme; fieur *Roch-Dubertrand*, chirurgien-juré, & D^lle^ *Marie-Angélique Chauvin*, fa femme, tous amis.

« Ont fait les traités, claufes & conventions de mariage qui fuivent....

. . . .

« Fait & paffé à Paris, fcavoir à l'égard des parties contractantes & d'aucuns des parens & amis, en la demeure desdits fieur & D^e^ *Prault*, père & mère, de Mgr le Chancelier & des autres parens & amis, en leurs hôtels & demeures, à Paris, le vingt-deux novembre mil fept cent trente-neuf, après midy, & ont figné la minutte des préfentes demeurée à Me Loyfon, notaire, qui a délivré ces préfentes ce jour d'huy quatre aouft mil fept cent cinquante-deux.

« LOYSON. »

(Papiers de la famille Pineau.)

Acte de Mariage de Dominique Pineau et de Jeanne-Marine Prault.
« Extraits des Regiftres de la paroiffe de Saint Jacques-de-la-Boucherie de Paris. »

« L'an de grâce mil fept cent trente-neuf, le mardi vingt-quatre novembre, je, fouffigné, prêtre Docteur en Théologie de la maifon & fociété Roiale de Navarre, & curé de cette Églife, ai marié de leur mutuel confentement *Dominique Pineau*, M^e^ fculpteur, âgé de vingt-un ans & fept mois, felon le certificat que nous en avons, demeurant rue Meflée, paroiffe Saint-Nicolas-des-Chams, depuis plus de dix ans, fils mineur de Nicolas Pineau, fculpteur, ancien officier de l'Académie de Saint-Luc, & de défunte Marie-Anne Simon, ledit fieur Nicolas Pineau demeurant rue Notre-Dame-de-Nazareth, fufdite paroiffe, & icy préfent, fes père & mère, d'une part; & de D^lle^ *Jeanne-Marine Prault*, âgée d'environ vingt ans, demeurant fous le quay de Gèvre de cette paroiffe, fille mineure de Pierre Prault, libraire-imprimeur des Fermes du Roy, & de

Françoiſe Saugrain, demeurant ſous le dit quay & icy préſens, ſes pere & mère, d'autre part.

« Deux bans publiés en cette paroiſſe & en celle de Saint-Nicolas-des-Chams, ſelon le certificat que nous en avons, en date du 23 du courant. Les fiançailles faites le jour précédent.

« Ont été préſens à la bénédiction nuptiale : Mre *Jacques-Ardouin Manſart*, architecte du Roy & de ſon Académie Royale, demeurant Vieille-Rue du Temple, paroiſſe Saint-Gervais; *Roch Du Bertrand*, chirurgien juré, demeurant rue du Temple, paroiſſe Saint-Nicolas des Chams, tous deux amis du contractant; *Adrien-Claude Le Fort de la Marinière*, bourgeois de Paris, demeurant rue du Paon, paroiſſe Saint-Nicolas-du-Chardonnet; *Charles Le Clerc*, libraire, demeurant quay des Auguſtins, paroiſſe Saint-André-des-Arcs, leſquels témoins nous ont certifié le domicile & la liberté des contractans.

« Ainſi ſigné : J.-M. Prault. — D. Pineau. — Pineau. — F. Saugrain. — Prault. — Le Fort de la Marinière. — Hardouin Mansart. — C. Le Clerc. — R. Dubertrand. — Lauzy, curé. »

« Collationné à l'original par moy ſouſſigné, prêtre dépoſitaire desdits Regiſtres, le 13 juillet 1752. »

(Papiers de la famille Pineau.)

Acte de ſépulture de Jeanne-Marine Prault, épouſe de D. Pineau.
Extrait des Regiſtres mortuaires de la paroiſſe Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris.

« Le vingt-huit novembre mil ſept cent quarante-huit, *Jeanne-Marine Prault*, épouſe de Dominique Pineau, ſculpteur, officier de l'Académie de Saint-Luc, décédée d'avant-hier, rue Meſlé, âgée de vingt-huit ans, a été inhumée dans le cimetière par M. le curé ſouſſigné, avec l'aſſiſtance de trente prêtres, en préſence de Laurent-François Prault, frère, & de Jacques-Nicolas Le Clerc, beau-frère de la défunte, ſouſſignés. »

« Collationné & délivré par nous Prêtre Docteur en Théologie, & vicaire de ladite paroiſſe ſouſſigné.

« A Paris, le trois ſeptembre mil ſept cent ſoixante-dix-huit.

[Signé :] « Pelletier, vicaire. »

Extrait du Contrat de Mariage entre sieur Dominique Pineau, sculpteur, & Dlle Marie-Thérèze Baudeau, passé devant Me Fourestier, notaire, le 28 *juillet* 1754.

« *Par devant les Conseillers du Roy*, notaires au Châtelet de Paris, soussignés, furent présents sieur *Dominique Pineau*, sculpteur, ancien directeur de l'Académie Royale de Saint Luc, adjoint à professeur, demeurant à Paris, rüe Notre-Dame-de-Nazareth (1), paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, veuf, avec quatre enfans, de deffunte demoiselle *Jeanne-Marie Prault*, son épouse, fils majeur de deffunts sieur *Nicolas Pineau*, sculpteur des Bastimens du Roy, & Dlle *Marie-Anne-Guillaume Simon*, son épouse, ses père & mère, d'une part;

« Et sieur *François Baudeau*, officier aulnier de toille à Paris, y demeurant, rue d'Orléans, paroisse Saint-Laurent, stipulant pour demoiselle *Marie-Thérèze Baudeau*, sa fille mineure & de deffunte Dlle *Marie-Anne Jacquinot*, son épouse, demeurant ladite demoiselle avec ledit Sr son père, à ce présente, pour elle & de son consentement, d'autre part.

« Lesquels, en la présence & du consentement de leurs parens & amis ci-après nommés, sçavoir : de la part dudit sieur futur époux, de sieur *Pierre Prault*, libraire-imprimeur des fermes du Roy, cy-devant beau-père dudit sieur futur époux, à cause de ladite feüe Dlle *Jeanne-Marie Prault*, sa première femme; Dlle *Henriette Saugrain*, veuve de sieur *Jean-Francois de Mesicier de Villemont*, Bourgeois de Paris, tante maternelle de ladite feüe dame *Pineau*, première femme; demoiselles *Marie-Anne & Jeanne-Louise Pineau*, sœurs, filles majeures; sieur *Nicolas-François Pineau* fils; Dlle *Anne Tourton*, fille majeure, cousine germaine maternelle; sieur *Georges Le Doux*, Md mercier, cy-devant beau-frère à cause de feüe Dlle *Antoinette-Françoise Prault*, son épouse, & Me *Louis Varnier*, procureur au Châtelet de Paris, ami.

« Et, de la part de ladite future épouse, de Sr *Jean Pingore*, Md & officier juré, porteur de grains, beau-frère, & Dlle *Marie-Anne Baudeau*, son épouse, sœur; Dlle *Marie-Anne Pingore* fille, nièce; sieur *Jean-Jacques Delamalle*, maître en chirurgie, beau-frère, & Dlle *Elizabeth Baudeau*, son épouse, sœur; sieur *Pierre-Louis Le Conte*, Md épicier, beau-frère, & Dlle *Marguerite-Périne Baudeau*, son épouse, sœur; Sr *Pierre-François Le Conte* fils, neveu; Sr *Antoine Thiébault* fils, cousin issu de germain maternel; Sr *Nicolas Collin*, Md, & Sr *Jean-Jacques Denis*, Bourgeois de Paris, amis.... »

---

(1) Après la mort de son père, Dominique avoit pris possession de la maison paternelle.

« *Cataloge des livere apartenant à M. Pineau fils.*

(In-folios.)

Dictionnaire historique & critique de M. Bayle	5 vol.
Vitruve	1 vol.
La Vie de saint Bruno	1 vol.
Traité de la perspective pratique	1 vol.
Tableaux de Philostrates	1 vol.
Histoires d'Hérodote	1 vol.
La Pucelle	1 vol.
Histoires général de France	1 vol
Portraits des Roys de France	1 vol.
Architecture de Jean Marot	1 vol.
Architecture de Daviler	2 vol.
Architecture, par Martin (1)	1 vol.
Secret d'architecture, par Iousse (2)	1 vol.
Cours d'architecture, par Blondel (3)	1 vol.
Le Roman comique, de Scarron	(?) vol.
Abdeker ou l'Art de conserver la Beauté	3 vol.

(Écrit au verso d'une suite de croquis à la plume.)

---

(1) Architectvre ov Art de bien ba*stir*, *de Marc Vitruve Pollion autheur romain antique*, mis de latin en Françoys par *Ian Martin*, secretaire de Mõseigneur le Cardinal de Lenoncourt, pour le roy trés chrestien Henri II (1572).

(2) Le Secret d'Architectvre *découvrant fidelement les traits géometriques, covppes & derobemens necessaires dans les bastiments*, enrichi d'un grand nombre de figures, adioustées sur chàque discours pour l'explication d'iceux par *Mathurin Iovsse* de la Ville de la Flèche. A la Flèche, par George Griveav, imprimeur ordinaire du Roy & du Collège royal. M.DC.XLII.

(3) Cours d'Architecture, par M. François Blondel. (M.DC.LXXXIII.) — (Ces trois ouvrages ont été retrouvés à Jarnac.)

VENTE

DE

MEUBLES ET EFFETS

Garde-Robe de Femme, Dentelles, Linge de Corps, de Table & de Ménage, Diamants & Bijoux,

APRÈS LE DÉCÈS DE Mme PINEAU (1),

A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, RUE DE POISSY,

Maifon de M. BAUDOUIN, Marchand Épicier, vis-à-vis la Charité.
Le Lundi, 5 juin 1780, & jours fuivants du matin & de relevée.

CETTE Vente confifte en peu de Batterie de Cuifine, Fayance, Porcelaine, Feux & Bras de Cheminée dorés d'Or moulu, Chandeliers argentés, Glaces, Commodes, Armoires, Buffet, Tables de jeu, Lits de Maîtres, dont deux Jumeaux de Damas cramoifi, Lits de Domeftiques; un Meuble de Sallon, prefque neuf, compofé de fix Fauteuils à la Reine, huit en Cabriolet; une Ottomane & Tenture de Damas cramoifi; Rideaux de Croiée de Taffetas cramoifi, autres Rideaux de Toile de Coton; Pendules, Toilettes; Garde-Robe de Femme, compofée de Robes de toutes Saifons; Dentelles, Linge de Corps, de Table & de Ménage; Garde-Robe d'Homme & Bijoux confiftants en une paire de Boucles d'Oreilles, Épingle, Bague, Bec & Étoile de Diamants, Épingles & Pompons de Rozes, Boîtes d'Or, Étui d'Agate garni en Or & Brillants, un garniture de Boucles de Souliers & de Jarretières d'Or & autres Bijoux montés tant en Or qu'en Argent.

On commencera par la Batterie de Cuifine *enfuite* les menus Meubles.

Le Mardi 6, les Garde-Robes d'Homme & de Femme, les Dentelles & le Linge de Corps.

Le Mercredi 7, matin, le Linge de Table & de Ménage; l'*Après-midi*, les Diamants & Bijoux & les bons Meubles que l'on continuera le *Jeudi s'il y a lieu.*

Pareilles Affiches font fur la porte.

Permis d'imprimer & afficher, ce 29 Mai 1780, LE NOIR. — De l'Imprimerie de Cloufier, rue Saint-Jacques.

(Copie littérale d'après l'original. — Papiers de la famille Pineau.)

---

(1) Mme Dominique Pineau (Dlle Thérèze Beaudau), décédée le 7 décembre 1779, comme il eft dit plus haut. (V. notice fur Dominique Pineau.)

NOTES

DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS

extraits d'un Livre de Raiſon des Pineau.

A la ſuite d'une « Copie de l'extrait baptiſtaire de mon grand-père » qui a fourni des renſeignements pour la notice ſur Jean-Baptiſte Pineau & ſur ſon père Nicolas, Dominique Pineau a écrit ce qui ſuit :

« De *Jean-Baptiſte Pineau* & *Anne de la Vieuville* ſont nés les enfans qui ſuive :

. . . .

« Des ſieur & demoiſelle *Jean-Baptiſte Pineau* & de *Marguerite Bonjean* eſt nés deux garçons & deux filles, mariés ſans garçons; l'un des garçons ſe nommoit *Jean-Baptiſte*, dont on n'a point eu de nouvelles, a été marié deux fois & a eu des enfans, eſt mort en Loraine, je crois, à Nancy, & on ne ſait pas ſi il y a des enfans mâles; le ſecond étoit *Nicolas Pineau*, né à Paris. Ce Nicolas a eſpouſé, à Lyon, *Anne Barthellemie* dite *Simon;* il a eu de ce mariage onze enfans dont trois garçons, & il ne reſte qu'un garçon nommé *Dominique Pineau*, né à Saint-Petersbourg, le 12 avril 1718, marié en première noce le 24 novembre 1739 à *Jeane-Marine Prault;* de ce mariage eſt nés ſix enfans : cinq filles & un garçon qui ſe nomme *Nicolas-François Pineau*. Il reſte trois filles dont deux mariées & une religieuſe.

« *Dominique Pineau* s'eſt remarié en ſeconde noce, le 29 juillet 1754, à *Marie-Thérèſe Baudeau;* il n'a eu de ce mariage qu'un garçon : *François-Marie*, né le 21 avril 1755, à 11 heures 3/4 du ſoir. Dieu a diſpoſé de mon fils an nouriſſe, le 26 de mars 1756 : il avet onze mois & cinq jour. »

Dominique Pineau employoit des praticiens. Dans une note détaillée des ſommes

d'argent que lui fournit ſon père, on voit, à la date du 8 juillet 1739, entre autres mentions, celle-ci :

« .... pour des valets 18ll; pour des établis 42ll ce qui fait enſemble 60 livres;
« Le même jour pour payer ſon monde 42ll
« Pour des outils 9ll
« Le 20 d'aouſt, pour le cabaret de ſes compagnons. 24ll
« Le 23 ſeptembre à M. Graſſio, ſon compagnon. 16ll
« Le 26 ſeptembre pour ſes compagnons . . . . 39ll »

« Il y a eu trois Pineau chirurgiens de Paris.

« Le premier s'appeloit Séverin Pineau; il étoit fort habile pour la taille; il a donné trois ouvrages, écrits en françois, ſur l'invention & l'opération de la taille; il en a publié un ſurtout ſur les ſignes de la virginité : ce dernier ouvrage eſt regardé comme un chef-d'œuvre; il eſt écrit en latin & des perſonnes raiſonnables, vu la nature de la matière qu'il traite [....] Il a été traduit en allemand & imprimé à Francfort, mais le magiſtrat de cette ville en déffendit la diſtribution de peur que la jeuneſſe ne ſe corrompit par la lecture de cet ouvrage.

« Séverin Pineau mourut doyen de la Compagnie des Chirurgiens, le 29 novembre 1619.

« Le ſecond eſt André Pineau. Je ne ſçais d'où il étoit : *Hunæus* eſt le nom d'un endroit que je ne connois pas. Il eſt mort le 27 décembre 1644.

« Le troiſième eſt Philibert Pineau, du diocèſe de Macon. Il étoit chirurgien du Roy & avoit une grande réputation; il mourut le 10 avril 1614.

« Monſieur Pineau de Lucée, intendant de Strasbourg, mort Conſeiller d'État (1).

---

(1) Je crois devoir donner, à titre de renſeignement ſupplémentaire ſur les Pineau de Lucé de Viennay, les extraits ſuivants d'un regiſtre de la paroiſſe de N.-D. de la Peyne, — *Alias* de la Peſne — d'Angoulême :

« Le 7 mars 1777, vu la permiſſion de Monſeigneur l'évêque en datte du jour précé-

« Monſieur Marie-Antoine Pineau, marquis de Viennay, chevalier de l'Ordre royal & militaire de Saint-Louis, maréchal des camps & armées du Roy, gouverneur du château d'If, ancien capitaine aux Gardes Françoiſes, frère de Monſieur Pineau de Lucée, & mort le 27 octobre 1775, en ſon château du Val-Pineau, âgé de 61 ans.

« Madame Pineau, abbeſſe de Sainte-Périne de Challiot, morte.

« Mlle Pineau, épouſe de Monſieur d'Argouſe, lieutenant civille.

« Un Monſieur Pineau, évêque *in partibus* de Jopé, mort. »

« De Verſailles, le 28 aouſt 1776. Le ſieur Pineau, docteur en médecine à Champdeniers, près de Niort, en Bas-Poitou, a eu l'honneur de préſenter à leurs Majeſtés & à la

---

dent, ſigné : J. A. Évêque d'Angoulême, j'ai donné l'eau baptiſmale, à condition de ſuppléer les cérémonies dans le terme de ſix mois, à un fils légitime, né le jour d'hier, de haut & puiſſant ſeigneur *François-Achard Joumard Tiſon*, chevalier, *marquis d'Argence*, capitaine au régiment du Roi-Infanterie, & de haute & puiſſante Dame *Adélaïde-Jacqueline-Marie Pineau de Lucé de Viennay*, *marquiſe d'Argence*. Fait en préſence des ſouſſignés.

« [Signé :] *Dargence* père ayeul. — *Dargence* père.
« CHAUVINEAU, curé de la Payne. »

En 1778, le 30 ſeptembre, « a été ondoyé », à la Peyne, « un ſegond fils légitime né le jour d'hier, à 3 heures après midi, » fils des précédents.

« Le 26 mai 1779 a été ſupplée aux cérémonies du batême de meſſire *Claude-François Achard Joumart Tiſon d'Argence*, ondoyé le 30 ſeptembre dernier, fils légitime de haut & puiſſant ſeigneur *F^ois^ Achard Joumart Tiſon*, chevalier, marquis *d'Argence*, & de haute & puiſſante Dame *Adélaïde-Jacqueline-Marie Pineau de Lucé de Viennay*, marquiſe *d'Argence*. Ont été parrain haut & puiſſant ſeigneur meſſire *Claude*, vicomte de la *Chaſtre*, chevalier, ſeigneur de *Mons*, Suaux, Vaux, La Monjatière, La Goulſandière, La Maiſonneuve & autres lieux, diocèſe du Maine, chevalier de l'Ordre royal & militaire de Saint-Loüis, gouverneur, pour le Roi, des ville & citadelle de Châtillon-ſur-Indre, demeurant en ſon château de Mons, paroiſſe de Saint Clément de Suaux ; & marraine haute & puiſſante Dame *Marie-Françoiſe de la Cropte de Saint Abre*, *marquiſe d'Argence*, repréſentée en vertu d'une procuration dudit ſeigneur parrain paſſée par devant un notaire royal de ſon endroit duhement ſignée & controllée au lieu dit de Champagne-Saint-Hilaire, ſignée Guitteau, du 21 de ce mois, par *François Ladeuil* & D^lle^ *Marguerite Bazinet*, en ſervice chés Meſſieurs d'Argence, préſens & ſouſſignés.

[Signé :] « LADEUILH. — MARGUERITE BASINETE.
« CHAUVINEAU, curé de la Payne. »

(Archives de la Mairie d'Angoulême GG. 17.)

famille Royale un *Mémoire* fur le danger des inhumations précipitées & fur la néceffité d'un règlement pour mettre les citoyens à l'abri d'être enterrés vivans. »

« Du 7 octobre 1776. — Louis-Alexandre, marquis de la Vieufville, marefchal des camps & armées du Roy, chevalier de l'ordre Royal & militaire de Saint-Louis, eft mort à Paris âgé de foixante deux ans.

« Mariana (?) Pineau du Verdier, évêque en Corfe, fous l'archevêque de Pife (1781).

« Robert de la Vieuville, baron de Rugles, vicomte de Sarbus, grand fauconnier de France, Gouverneur du Rhételois & des villes de Mézières & de Linchamp, de l'ordre du Saint-Efprit.

« Son fils, Charles de la Vieuville, fut grand Fauconnier de France, capitaine de la première Compagnie des Gardes du Corps, Surintendant des finances, chevalier des Ordres. Il fe vit dépouillé de fes emplois par l'ambitieux Richelieu. Enfermé dans le château d'Amboife, il força fa prifon. Il fe jeta dans le parti du duc d'Orléans, — ne rentra dans le Royaume avec fa femme & fes enfants qu'après la mort de Louis XIII; fut fait duc, reprit la furintendance des finances en 1651 & mourut le 11 janvier 1652.

« Les La Vieuville étoient d'une très ancienne famille d'Artois. Marguerite, ducheffe de Bourgogne & comteffe de Flandres & d'Artois, donna à Roger de la Vieuville le commandement de troupes qu'elle envoyoit qui difputoient le duché de Bretagne à Charles de Blois, fon arrière-petit-fils; Sébaftien de la Vieuville vint en France avec Anne de Bretagne, lors du mariage de cette princeffe avec Charles VIII; il commandoit une Compagnie de cinquante hommes d'armes des ordonnances à la bataille de Fornavo, en 1495. »

Note autobiographique extraite du même cahier ou « Livre de Raifon » :

« Mois Dominique Pineau j'ay fuis né le 11 avrille 1718 an la ville de St Petersbourg, an Ruffie, & fuis arivé à Paris pour i faire ma réfidanle le 28 juin; me fuis & tably & refeu meftre dans l'ané 1739; mariés le 24 novembre 1739, & été reçue, gardé & directeur de la Comunoté & Academy de St Luc le 19 octobre 1749, & le 24 avril 1754 j'ay perdu mon paire & me fuis remariés an fegondes nofes aveque Mademoifelle Mary-Thereffe Baudeau, le 29 juillet 1754.

« Marie-Thérèfe Baudeau eft né le dimanche 13 juillet 1732. »

« Monſieur François Baudeau, officier aulnier & viſiteur de toile, paire de ma deuxième femme, eſt décédé le dimanche 21 octobre 1764 à onze heur & demy du matain & inhumé en l'égliſe de Saint-Laurent, ſa paroiſſe.

« Madame Louiſe Paris, veuve de Monſieur Charles Laz (ou Baz?) dit De Jardin, ſculteur, décédé le 29me avril 1768 à 10 heur du ſoir.

« Monſieur Pierre Prault, libraire, mon reſpectable beau-paire, eſt mor le 10 juillet 1768, à quatre heur du matain, âgé de quatere-vingt-cinq ans pacé; a eſté antere le 11 au matin, en l'égliſe de St Jacques de la Boucherie, ſa paroiſſe, décédé quay de Gèvres.

« Ma petite fille né 14 février 1770, à deux heur de l'aprémidi; elle ſe nome Catherine-Françoiſe, file de Jan-Michel Moreau. Pour parein Dominique Pineau, ſon grand-paire, & pour marene Mme Moreau, ſa grande-mère. Noury au Grand Beſſon, proche Paris.

« Nicole-Françoiſe file éné de Dominique Pineau & de Jane-Marine Prault, né le 5me de dexembre 1740, à 9 heur 15 minute du ſoire, a pour parein Monſieur Nicolas Pineau, ſon grand-paire, & pour maraine Madame Françoiſe Saugrain-Prault, ſa grande-mère, & a pour nouriſe Marie Peti, demeurant à Chainilli, près la Fairté Sougoire (*ſic*), diocèſe de Meaux.

« Nicole-Françoiſe a été miſe en panſion le 1er aouſt 1748 chez Madame Boudre, rue St Martin, vis-à-vis la rue au Ourſſe. »

« Marine-Eſtere-Pérete, fille de Dominique Pineau & de Jane-Marine Prault, né le 4 janvier 1742, à 9 veure & demie du matein, a pour parrain Monſieur Pierre Prault, ſon grand-paire, & pour maraine Madame Marine-Eſtere Pineau, femme de Monſieur Maulnory, ſa tante; & a pour nouriſe Eheliſabeth Bidau, demeurant à Boncourt, paroiſſe de Boncourt, diocèſe de Dereu.

« Marine-Eſtere-Pérete eſt morte le 27 janvier 1745, à 6 eure du ſoir, âgé de 3 an & 23 jour; antere le 28 à 3 eure de l'aprémidi.

« Louiſe-Victoire, fille de Dominique Pineau & de Jane-Marine Prault, née le 3 octobre 1744, à 8 eure demye du matein, a pour parein, Jaque-Nicolas Le Clerc, oncle maternelle, & pour mareine mademoiſelle Jane-Louiſe Pineau fille & tante paternelle; elle eſt nourrie à Boncourt.

« Marie-Sophie & Louiſe-Victoire ont été miſes en panſion au couvent des Auguſtines de Proveins, au mois de juillet 1748 & retirées le 20 may 1756.

« Mon petit Feuillet (1) eſt né le 7 décembre 1767, à ſept mois, le jour de Saint-Ambroiſe, à 3 heure & demy du ſoire; a pour parein Monſieur Pierre Prault, ſon aïeulle maternelle, & marreine Madame Pineau, ſa grande belle-mère & nouri à Chatou, proche Paris.

« Ma petite-fille Marine-Eſthere-Dominique Feuillet eſt né le ſamedi 26ᵉ novembre 1768, à onze heur & demy du matein; a pour marene Madame Malnory, ſa grande-tante paternelle, & pour parein mois Dominique Pineau, ſon grand-paire maternelle; elle eſt nouri, rue du Verbois, par la nomé Carde.

« Ma petite-fille eſt morte le jeudis, petite faite de Dieu, 1ᵉʳ juin 1769, à 6 heurs du matein, ché ſa nouriſſe.

« Sophie a eu la petite vérole le 24 may 1762.

« Fani avé la petite verole le 30 avril 1762. »

« François-Nicolas Pineau, fise de Dominique Pineau & de Jane-Marine Prault, né le 6 février 1746, à minuit un car, a pour parein Monſieur Nicolas Pineau, ſon grand'paire, & pour maraine Madame Françoiſe Saugrain-Prault, ſa grande maire, & a pour nouriſſe [....] demeurant a Provins, diocèſe de Sens.

« Pineau a été retiré de Proveins & mis ché ſon grand-paire Pineau le 13 aouſt 1749, & retourné à Proveins le 18 may 1756.

« Pineau eſt revenu de Proveins pour reſté à Paris le 27ᵐᵉ aouſt 1762.

« *Pineau eſt ſorti de ché mois, pour ni ranteré jamais, le* 14 *décembre* 1767 (2).

« Mary Joſéphine, fille de Dominique Pineau & de Jane-Marine Prault, né le 10 octobre 1747, à deux eure 50 minute du matein, a pour parein Monſieur Joſefe-François Garvaqué, amy, & pour maraine Mary Bouché, ſa couſine, & pour nouriſſe [....], demeurant à Boncourt, paroiſſe de Boncourt, diocèſe de Dereu.

« Damoiſelle Jane-Marine Prault, né le 21 février 1720, marié le 24 novanbre 1739 & morte le 26 novanbre 1748, à 10 heure trois cars du matein, & antere le 28 dudit

---

(1) Une fille de Dominique Pineau, Marie-Sophie, avoit épouſé le ſculpteur Feuillet (J.-B.).

(2) Voir ce qui a été dit du « coup de tête » qui porta François-Nicolas Pineau à s'engager dans le régiment de Jarnac-Dragons. (Biographie de Fr.-Nic. Pineau.) Ce courroux paternel ne dura pas : voir, plus loin, une lettre de Dominique à ſon fils.

mois, dans la fépulture de la famille, au cemetière de St Nicolas des-Champs, fous une tombe où eft gravé fon non & le jour de fa mort.

« Mes deux file Sophie & Victoire font revenüe de leur couvant de Provins le dix may 1756.

« Ma file Victoire eft partie de Paris le 21 juin 1761, pour fe faire Religieufe au couvant des dame hurfeline de Provins.

« Ma file Victoire a fait profeffion le mardi 2 aouft 1763, à 8 heurs du matein, au monaftère des dames religieufes de la Congrégation de Provins.

« Mademoifelle Anne-Françoife Prault, ma chère & refpectable belle-fœur, eft morte le lundi 10 feptanbre 1764, à 6 heurs du foir, au Luxanbourg, ché le jardinier nomé Charpantier, du cofté de la porte Danfaire; inhumée à Saint-Sulpice.

« Mefdemoifelles Pineau, mes fœurs, fe font mifes en pancion ché moy le 3 juin 1754, avèque leur domeftique, pour le prix & fomme de huit sens livres par année, fans y conprendre le loier de lapartemant quelle occupe au fegont eftaje qui eft de trois fens livres. Fait double anfamble, à Paris, ce 3 juin 1754.

[Signé :] « PINEAU. — M. PINEAU. — A. PINEAU »

« Reçüe le 3e feptembre 1754, pour trois mois, deux cens livres. . . . . . 200^lt

« Reçüe le 3e novembre 1754, pour trois mois, deux cens livres. . . . . . 200^lt

---

« Pineau eft antré ché Monfieur Dumon, pour aprandre l'architecture, le 14 may 1764, à 15^lt par mois an nété & 18^lt an hivere.

« Pineau eft forti de ché Monfieur Dumon le 3 may 1766 & payé.

« Pineau a gagné une médaille des mois à l'académie d'architecture au mois d'avril 1767. »

La colère de Dominique Pineau ne perfifta pas à l'endroit de fon fils François-Nicolas, puifqu'il lui écrivit la lettre fuivante dont il enregiftra la minute :

« Comme ta fœur nous remis tais pinfaux pour teles anvoyere, atendu qu'il auroi coutté 15^lt par la pofte, jé imaginé de te les anvoyère par le caroffe d'Angoulaimme; nous an navons peié le por au vouaturié, qui n'a voulu fan chargaire fans ces condiffion. Il fon

partie vandredy dernié, 25 de ce mois. Je t'anvoua la copie exactte du Batiftaire de noftre grand-père; il n'eft pas poffible de t'anvoiere l'originalle : s'eft une pieffe trop néceffaire à touffe pour l'expaufaire, couaque par la pofte, à aitre égarée (1). *Donne nous, au nom de Dieux, plus fouvent de tais nouvelle.* Il fait iffy un frouatte épouvantable; couaqu'aupray du feus la plumme me tombe à tous momans dais mins.

« Adieu, mon cher amy, tu métera un cachet à la letre que jé cru devouare écrire à M. le Compte de Jarnac. »

(Sans date.)

Teftament olographe du fieur Dominique Pineau, ancien directeur de l'Académie de Saint-Luc, par lequel il a grevé fon fils & fes deux filles de fubftitution en faveur de leurs enfants refpectifs (2).

« Voici mon Teftament.

« Je fouffigné *Dominique Pineau*, ancien Directeur de l'Académie de S[t] Luc, eft fait mon teftament ainfi qu'il fuit :

« Je recommande mon âme à Dieu & fupplie fa divine bonté de me faire miféricorde.

« Je veuft être inhumé avec toute la modeftie & fimplicité chrétienne, & fi je décède à Paris je défire être enteret au cimetière de S[t] Nicolas des Champs, dans la tombe appartenant & affectée à ma famille.

« Je veux que immédiatement après mon décès il foit dit pour le repos de mon âme, par les Récolets de S[t] Germain-en-Laye, foixante meffes pour la rétribution defquelles il leur fera payé foixante livres.

« Je confirme en tant que befoin feroit la donation de cent livres de rente viagère exempte de toutes impofitions que j'ai faite à *Louife-Victoire Pineau*, ma fille, & de *Jeanne-Marine Prault*, ma première femme, religieufe profeffe fous le nom de fœur *Alix de S[t] Dominique*, dans le couvent de la congrégation de Notre-Dame, ordre de Saint-Auguftin, établi à Provins, par acte paffé devant M[e] Semilliard & fon confrère, à Paris, le 9[e] mars 1764, infinué le même jour.

---

(1) Le « baptiftaire » dont il s'agit fe compofe de l'acte de baptême de Jean-Baptifte Pineau, qui a été inféré au chapitre de cet artifte.

(2)

16 octobre 1783.	Dépôt de ce Teftament à M[e] Semilliard, notaire à Paris.
3 février 1786.	Contrôle & vifa au greffe des Infinuations du Châtelet.
20 mai 1786.	Infinuation à Paris.
	Publication.

« Je donne & lègue à madite fille religieuſe mon crucifix d'yvoire monté ſur une croix d'ébène.

« Je veux que pour le repos de l'âme de moi, de mes deux femmes & de mes père & mère, il ſoit dit un annuel de meſſes audit couvent où eſt ma fille à Provins, & qu'à chaque meſſe il aſſiſte deux pauvres à chacun deſquels il ſera diſtribué une livre de pain, pour raiſon deſquels objets ſera payé la ſomme de quatre cent livres.

« Je ſubſtitue les biens que chacun de mes trois enfants qui ſont dans le monde, iſſus de mon premier mariage, amandera dans ma ſucceſſion à ſes enfants nés & à naître en légitime mariage. En cas de décès après moi d'un de mes enfants ſans poſtérité, je veux que la portion qu'il aura recueillie dans les biens de ma ſucceſſion paſſe & appartienne ſçavoir : l'uſufruit à mes autres enfants, par égale portion & le fonds de propriété à leurs enfants, mes petits enfants, à partager entre eux par ſouches. Pour aſſurer l'effet de la préſente ſubſtitution, j'ordonne que le mobilier de ma ſucceſſion ſoit converti en immobilier — à la déduction toutesfois des dettes & charges de madite ſucceſſion.

« Pour reconnaître les ſervices que Mlle *Catherine Beſnard*, femme *Le Normand*, a randus à moi & à ma femme depuis ſept ans, & ſous les conditions qu'elle reſtera à mon ſervice en qualité de ma gouvernante juſqu'à mon décès, je lui donne & lègue :

« 1° Le lit dans lequel elle couche avec ſa paillaſſe, ſes deux matelas, traverſin, oreiller, baldaquin, lit de plumes, deux couvertures, commode, tapiſſerie, chaiſes & fauteuille & tous autres meubles & effets qui, à mon décès, garniront & meubleront ſa chambre;

« 2° Quatre cent livres de deniers comptant & une fois payés;

« 3° Et trois cent livres de rente viagère payables de ſix mois en ſix mois, à compter du jour de mon décès, exempte de la retenue de toutes impoſitions & inſaiſiſſables & non ceſſible pour quelques cauſes que ce ſoit, les lui deſtinant à titre de penſion alimentaire.

« Je veux que ladite femme Le Normand touche & reçoive ſur ſes ſimples quittances, ſans aucune autoriſation de ſon mari, non ſeulement les effets mobiliers & les quatre cent livres de deniers comptant que je viens de lui léguer, mais encore les arrérages à échoir durant ſon exiſtence à compter du jour de mon décès deladite rente viagère de trois cent livres.

« Je nomme pour exécuteur de mon préſent teſtament Monſieur Semilliard, ſecreſtaire du Roi, notaire au Châtelet.

« Je le prie de s'en donner la peine, d'apporter tous ſes ſoins pour entretenir la paix & la concorde dans ma famille & d'accepter, en conſidération, un diamant de huit cent livres duquel je lui fais don & legs.

« A Paris, ce ſix décembre 1780.

[Signé :] « PINEAU. »

(Papiers de la famille Pineau.)

FRANÇOIS-NICOLAS PINEAU.

Lettre du comte de Jarnac (1) *à M. d'Hériſſon.*

« Jarnac, le 5 décembre 1778.

« Il m'eſt revenu, Monſieur, que vous avez publiquement tenu ſur le Sr Pineau des propos dont je ne vous crois pas capable, vu votre âge, vos ſervices & votre bonne réputation. On m'a dit que devant beaucoup de monde, à dîner, vous avez dit :

« 1° Que le Sr Pineau étoit un mauvais ſujet;

« 2° Que le Sr Pineau a tué un homme d'une manière contraire à l'honneur;

« 3° Qu'il n'a pu avoir ſa grâce;

« 4° Qu'il a un décret ſur le corps qu'il ne peut pas purger & que c'eſt la raiſon qui l'a porté à s'engager dans mon régiment.

« Il eſt néceſſaire, Monſieur, que vous ayez la bonté de me donner les preuves de ces faits, ſi vous les avez avancés, pour que je ceſſe de m'intéreſſer audit Sr Pineau s'ils ſont fondés.

« Vous voulez bien obſerver qu'un homme qui a ſervi dans mon régiment, à qui j'ai donné un congé honorable, qui loge chez moy, qui mange à ma table, que j'ai plus de raiſons d'eſtimer parce que je l'ai approfondi que vous de le décrier, ne le connaiſſant que fort peu, enfin qu'un homme pour lequel je vous ai écrit avec éloge parce que je n'en connais que du bien, vous devez, dis-je, croire que je le ſoutiendrai de tout mon pouvoir en toute occaſion & contre tout le monde ſi on ne me prouve pas qu'il en eſt indigne. J'ai dû vous en prévenir poſitivement, Monſieur, quoique je vous en aye aſſez écrit pour que

---

(1) J'ai dit que le comte de Jarnac étoit un maître homme qui, d'un mot poliment dédaigneux, à l'occaſion, mettoit chacun à ſa place; cette lettre vient corroborer, ce me ſemble, mon dire.

vous ne duſſiez pas en douter & vous dire que d'attaquer ſans fondement ceux à qui je m'intéreſſe c'eſt s'attaquer à moi-même.

« Je ne puis croire que vous ayez voulu me choquer perſonnellement par de tels propos, quoique peut-être ce ne fut pas votre intention en les tenant; vous êtes gentilhomme, vous avez été officier, voilà aſſez de garans pour moy que l'on m'a fait un conte. Je n'attends plus que votre parole pour en être convaincu & en informer ceux qui ſe ſont trompés.

« Je vous prie de me croire très parfaitement, Monſieur, votre très humble & très obéiſſant ſerviteur.

« Le Comte DE JARNAC (1). »

Réponſe de M. d'Hériſſon.

« Monſieur le Comte,

« J'us, au mois de juin, des raiſons qui vous ſont connües de prendre des informations ſur Monſieur Pineau. J'aycrivis à Mr l'abbé de Luchet (2) & à M. du Breuil, qui a ſervi, Monſieur le Comte, dans votre régiment, qui m'en dirent des choſes honeſtes; je n'eſt pris depuis ce tems aucunes autres informations. Au mois de ſeptembre vous me fiſtes l'honneur de me confirmer la bonne idée qu'on mavoit donné du caractère de M. Pineau; je ne croy meſme pas avoir vü perſonne qui le conuſt de vüe, par conſéquent perſonne ne peut m'avoir rien dit à ſon déſavantage. Encore moins qu'il ſoit un mauvais ſujet; — qu'il avoit tué un homme de manière contraire à ſon honneur; qu'il n'a pus auoir ſa grâce; qu'il a un décret ſur le corps, qu'il ne peut purger & que c'étoit la raiſon qui l'a porté à s'angager dans votre régiment.

« Je puis vous aſſurer, Monſieur le Comte, que non ſeulement perſonne ne me l'a dit, que je ne l'en ay ny ſoupçonné, ny ymaginé, ny ſupoſé. En outre il y a longtemps que je ſais ce qu'un homme honeſte peut dire & doit taire, & aſſurément ſi quelqu'un muſt tenus pareils propos ſur M. Pineau, je ne lorois pas cru, encore moins répetté, & luy aurois fais mauvais pas d'apreſt ce que Mrs de Luchet & du Breuil m'en avoient dit, & l'intereſt que vous m'avé fait l'honneur de me mander que vous prenié au ſieur Pineau.

---

(1) D'après la copie délivrée par le comte de Jarnac à Fr.-Nic. Pineau.
(2) Vicaire général de Saintes.

« J'ay l'honneur d'eſtre avec reſpect, Monſieur le Comte, votre très humble & très obéiſſant ſerviteur.

« D'Herisson.

« A la Mothe Meurſac, 10 décembre 1778. »

(D'après la pièce originale. — Papiers de la famille Pineau.)

Voici une *Notice autobiographique* de la main de Fr.-Nic. Pineau; elle accompagne les deux lettres précédentes.

« Le Sr P. (Pineau) s'eſt effectivement engagé à Monſieur le Comte de J. (Jarnac) en 1772, pour des raiſons où ſon honneur & ſa réputation n'ont point eu à ſouffrir. Mr le Cte de J. qui le ſait & qui avoit eu la bonté de l'honorer de ſa protection peut là-deſſus rendre juſtice à la vérité du fait ſans pour cela s'expliquer ſur les raiſons.

« En 1777, M. le Comte de J., toujours colonel du régiment dans lequel étoit ledit Sr, lui a fait avoir ſon congé ſur les repréſentations qu'il lui a fait qu'il ne pouvoit point faire d'affaires ſûres s'il n'étoit libre de ſa perſonne.

« Il n'a aucun emploi dans la maiſon de M. le Comte de J., & n'y eſt attaché que par les bontés & les manières obligeantes que M. le Comte & Madame ont pour lui. Il y a plus, c'eſt qu'il eſt même ſans apointemens. Le Comte lui a confié la conduitte de ſes bâtimens, ce qu'il eſt très en état de faire, *ayant étudié longtems l'architecture & ayant même remporté pluſieurs prix à l'Académie royale d'architecture établie au Louvre.*

« Depuis l'année 1772 qu'il eſt entré au régiment, il n'a jamais eu d'autre table que celle de M. le Comte, tant au régiment qu'à ſa terre & autres endroits où il lui a fait l'honneur de le mener avec lui; & lorſqu'il n'eſt plus avec lui, il ſe met en penſion ou prend ſon ménage, — ce qu'il a fait les dernières années.

« A l'égard de ſa famille, il peut certifier que non ſeulement elle peut ſe flatter d'être de la bonne bourgeoiſie de Paris & pourroit prouver, s'il étoit néceſſaire, qu'elle eſt d'extraction noble; mais comme il y a eu dans cette famille, ainſi qu'il n'arrive que trop ſouvent, des gens qui ont tout diſſipé, le grand-père de ſon père ſe vit forcé de prendre le parti de travailler pour pouvoir vivre honorablement, ſa mère ayant mangé tout le bien que lui avoit laiſſé ſon père mort fort jeune.

« Il étoit fils d'un ſieur P. (Pineau) du même nom, tréſorier de l'extraordinaire des guerres, & de Dlle de la Vieuville, maiſon très connue & très bonne de l'Orléanois, province dont eſt originaire le Sr P., y ayant encore des parens de fort loin qui ſont des gentilshommes du pays portant le même nom. Comme le Sr P. avoit appris à deſſiner &

qu'il avoit beaucoup de talent, il profita de cette partie de ſon éducation & ſe fit ſculpteur. Son fils ſuivit la même carrière & lorſque Pierre premier, empereur de Ruſſie, vint en France, il ſe l'attacha & l'emmena en Ruſſie, à ſon retour, où ſon fils, père de celui dont il eſt queſtion, eſt né ainſi que toute ſa famille. *Il conſerve, comme une choſe précieuſe, des thémoignages de la manière dont ce ſouverain honoroit les talens de celui qu'il s'étoit attaché.*

« Le père de celui en queſtion a été auſſi ſculpteur. Il n'eſt pas néceſſaire, je crois, de dire que la ſculpture eſt un art plutôt fait pour annoblir celui qui le profeſſe que pour faire tord à ſa naiſſance, puiſque l'on voit ſouvent nos rois récompenſer du cordon de Saint-Michel & accorder des lettres de nobleſſe à ceux qui ſe ſont diſtingués par un mérite ſupérieur. Celui-ci n'ayant point ſuivi, par goût, l'état de ſes pères, ſans pour cela vouloir quitter ce qui peut y avoir du raport, a étudié l'architecture où il s'eſt diſtingué comme il l'a dit ci-deſſus.

« Sa mère étoit fille d'un imprimeur du Roy, à Paris, & tous ſes parens maternels ſont ou imprimeurs ou libraires à Paris.

« A l'égard du bien, dans ce moment-ci le Sr P. (Pineau) n'a que deux mille écus que ſon père lui donne &, en outre, quelques bénéfices qu'il a fait depuis qu'il eſt à J. (Jarnac), dans le commerce des bois dont il eſt occupé depuis deux ans. Cela peut aller en tout à dix mille livres. Son père, qui ne travaille plus — ſans être pour cela ni infirme, ni fort âgé, — s'eſt retiré à Saint-Germain-en-Laye, n'ayant conſervé à Paris qu'un ſimple logement. Il jouit d'une fortune honeſte, ce que le Sr P. ne peut évaluer, parce qu'une partie de ce bien eſt en papier; mais l'autre eſt en maiſons ſituées à Paris & qui raportent annuellement 3,000^ll^ de rente, choſe connue. En outre, ledit S^r^ eſt héritier de deux tantes, ſœurs de ſon père, qui l'ont élevé dans ſon bas âge & qui ont pris pour lui un ſincère attachement. Ces deux perſonnes vivent très honorablement de leurs rentes à Paris. Il ne peut qu'entrer en tiers dans ces différentes ſucceſſions, ayant, lui, deux ſœurs : l'une mariée avec le *deſſinateur du Cabinet du Roy*, place d'autant plus honeſte qu'elle met dans le cas de parler ſouvent à Sa Majeſté, & *l'autre a épouſé un habile ſculpteur* (1). Ledit S^r^ ne peut évaluer poſitivement à combien peuvent monter ſes eſpérances; il prévoit ſeulement que cela doit paſſer vingt mille écus, & cela peut ſe doubler ſi, comme lui ont fait eſpérer ſes deux tantes déjà aſſez avancées en âge, elles veulent l'avantager. Son père eſt d'un caractère à ne pas vouloir paraître riche ni compter avec ſes enfans. Ce qui peut aſſurer que ſa fortune eſt honeſte, c'eſt *qu'il a toujours*

---

(1) Pineau n'a pas cru devoir mettre en ligne ſon autre ſœur : Louiſe-Victoire, religieuſe; du reſte on avoit pris avec elle & ſa communauté certains arrangements.

beaucoup aimé à ménager, qu'il a eu de grands travaux qui ont été bien payés & qu'il n'auroit pas abandonné ſon état ſi ſa fortune n'eût pas répondu à ſes déſirs.

« Les talens que celui-ci a acquis dans l'architecture lui ont valus, cet hiver dernier, un brevet d'architecte de Monſeigneur le Comte d'Artois, ce qui le mettra à même de gagner de l'argent dans cette partie ſi Monſeigneur fait travailler dans ſon apanage (1). De plus il s'eſt occupé ſérieuſement, comme il eſt dit plus haut, du commerce de bois & qu'il continûra de faire, — partie qui n'empêche point du tout de faire autre choſe. Comme il a achepté l'année dernière un petit fief dans l'un des faubours de la ville de J. (Jarnac), & ſitué ſur le bord du grand chemin de Paris, M. le Comte de J. (Jarnac), à qui l'on avoit remis des ſoumiſſions pour la poſte aux chevaux, avec prière de choiſir celui qui lui ſeroit plus agréable, M[r] le Comte, dis-je, a jetté les yeux ſur ledit P. (Pineau) qui a accepté cette commiſſion d'autant plus volontiers qu'il n'avoit achepté cette maiſon que dans l'intention d'y élever différens travaux où il auroit eu beſoin de chevaux. Il ſe trouvera, par ce moyen, jouir des exemptions attachées à cette commiſſion.

« En outre, M[r] le Comte de J. (Jarnac) connoiſſant la conduite du ſieur P. (Pineau) lui a fait des fermes ſans lui demander de caution, s'en raportant à ſa probité & à l'activité qu'il lui connoit pour le travail.

« Le S[r] P. ne parlera point ni de ſa conduite perſonnelle ni de ſon caractère; ce n'eſt point à lui à dire ſes défauts ni à faire ſon éloge. Depuis ſix ans qu'il demeure dans cette province il a eu des occaſions de faire voir ce qu'il en étoit.

« Il prie ſeulement les perſonnes qui feront des informations ſur la fortune de ſon père d'être très circonſpectes, parce qu'il craindroit, connoiſſant ſon caractère, qu'il ne s'imaginât qu'il n'a d'autre but que de vouloir compter avec lui. Il a trop d'intereſt de vouloir être bien avec lui pour vouloir le faire réellement. D'ailleurs quand il ne s'en ſuivroit que le tourment que cela pouroit faire à ſon père, il ne le voudroit pas, pour tout au monde, reſpectant trop la tranquilité qu'il s'eſt procuré ſur la fin de ſes jours. »

Acte de mariage de F.-N. Pineau.

« Le dix janvier mil ſept cent quatre vingt-cinq, après les fiancailles & la publication des trois bans faite par trois divers jours de dimanche & feſte conſécutifs, à notre meſſe

---

(1) Le Comte d'Artois, qui ne faiſoit pas alors préſager le roi Charles X, fit fort peu « travailler dans ſon apanage » dont Jarnac dépendoit.

paroiſſialle, ſans qu'il ſoit venu à notre connoiſſance aucun empêchement ni oppoſition civile ni canonique, je ſouſſigné ai reçu le conſentement mutuel de mariage de ſieur *François-Nicolas Pineau*, architecte, fils majeur & légitime de vivant ſieur *Dominique Pineau*, ſculteur des Domaines du Roy, & de deſſunte D[lle] *Jeanne-Marine Prault*, ledit ſieur Pineau interdit à raiſon d'aliénation d'eſprit, comme il appert par la ſentence d'interdiction dudit S[r] Dominique Pineau rendue à Saint-Germain en-Laye, le mercredi dix-huit d'aout 1784, par Monſieur Achiles-Nicolas Couſin, prevoſt juge dudit lieu, d'une part, et de D[lle] *Marguerite de la Croix*, fille majeure & légitime de ſieur *Jacques-François de la Croix*, M[d], & de deſſunte D[lle] *Jeanne Gabeloteau*, d'autre part, & leur ai donné la bénédiction nuptialle ſelon la forme de notre mère ſainte Égliſe catholique, apoſtolique & romaine, ſuivant les ordonnances de ce Royaume & les règlements de ce diocèſe, & ce en préſence & du conſentement, du côté de la mariée, dudit ſieur de la Croix, ſon père. Ont été témoins tant du côté du marié que de la mariée, les ſieurs Gaboriau fils & Plumejeau fils, notaire, Mégrignac, controlleur des actes, & Limouzin, receveur des aides, qui ont ſigné avec nous.

[Signé :] « *Marguerite Lacroix. — Pineau. — Limouzin. — De la Croix. — Mégrignac. — Gaboriau.*

« Godreau, curé de Jarnac. »

(Extrait du Regiſtre paroiſſial de Saint-Pierre de Jarnac. — Archives de la mairie de Jarnac.)

Lettres de François-Nicolas Pineau à ſon fils Dominique (1).

« Au citoyen Pineau, élève en chirurgie, chez le citoyen Roullet, faubourg de l'Houmeau, à Angoulême.

« Jarnac, le 12 pluviôſe an x.

« Nous venons, mon bon ami, de recevoir tes deux lettres par le citoyen Bur-

(1) Ce Dominique occupe une place importante dans les notes de ſon père. Né le 25 avril 1787, il « a commencé par apprendre la chirurgie chez M. Jean-Louis Garnier, chirurgien à Jarnac, le 3 brumaire an 9 (23 octobre 1800) & il y eſt reſté juſqu'au 3 pluviôſe an 10. Le 4 pluviôſe an 10, il eſt entré chez M. Roullet, chirurgien au faubourg de l'Houmeau, à Angoulême, & il y eſt reſté juſqu'au 3 vendémiaire an 11. » Puis il fut à l'hôpital de Rochefort. « Le 3 brumaire an 14, il s'eſt embarqué ſur la frégate *la Minerve*, en qualité de pharmacien. » Le 25 ſeptembre 1806, il étoit à bord de ce

gaud(1), qui te remettra celle-ci avec un petit paquet, lequel contient un morceau de velours, comme tu le demandes. Nous avons préféré t'envoyer du velours à trois couleurs, parce qu'il eſt poſſible que mon habit de velours noir, qui eſt tout neuf, puiſſe un jour te ſervir, ſi la mode revient. Il y a auſſi un paquet de plumes....

« Je ſuis ton meilleur ami & ton père. »

« Jarnac, le 22 juillet 1814.

« .... Je compte beaucoup ſur les peines & ſoins que pourront ſe donner Feuillet & Moreau pour te procurer quelque place dans un hôpital, ſoit chez quelque chirurgien ou médecin....

« S'il étoit poſſible, par l'entremiſe de M. Bélanger, architecte de Monſieur Comte d'Artois, mon ancien ami, de te faire protéger par ce prince pour obtenir de l'employ ſoit à l'Hôtel-Dieu ſoit ailleurs, je lui écrirois, & d'ici là Moreau, avec lequel, je penſe, il

---

bâtiment, qui fut capturé par les Anglois & emmené priſonnier de guerre à Plymouth. « Pour avoir à Noël 1812, ſur les ſept heures du ſoir, par un très grand froid, ſauvé un ſoldat anglois qui étoit tombé à l'eau & ſe noyoit, il eſt revenu en France : il s'étoit jeté tout habillé à l'eau & après l'avoir repris à trois fois, après 20 minutes, il l'a, avec l'aide d'une embarcation, tiré de l'eau, — ce qui lui a valu d'être renvoyé ſans échange. » Le 10 août, il partit pour Lille, en Flandre, en qualité de chirurgien aide-major au 151e régiment de ligne en garniſon en cette ville. Licencié au mois de juillet 1814. Reçu officier de ſanté par la Faculté de Paris en 1815, &, le 24 avril 1816, marié à Jarnac, il ſe fixa dans cette localité, où il a exercé la médecine. Il mourut le 7 mars 1860. M. Henri Burgaud des Marets lui a conſacré un mot de ſouvenir dans ſon FABEULIÉ JARNACOAIS (Paris, Didot, 1858). Il y dit (fable *les Grapia qui veurian in aparitour* (les Crapauds qui veulent un commiſſaire de police) :

« Et bref.... i menian tant de brut
Que l'cirugein Pineau lés arait entendut. »

« Mon vieil & excellent ami le docteur Pineau, qui dans ſa longue & très honorable carrière a toujours montré tant de ſcience & de dévouement, ne m'en voudra pas de rendre ici publique ſa petite infirmité : ce que je voudrois faire ſavoir partout ce n'eſt pas que le docteur Pineau eſt ſourd, mais que je l'aime & l'eſtime comme tous ceux qui le connoiſſent. » (Note de M. H. Burgaud des Marets.)

(1) Sans doute un aſcendant de M. Henri Burgaud des Marets, l'éminent philologue précité.

doit toujours être ami, pourroit l'engager à faire quelque chofe. Je n'ai pas d'autre connoiffance à Paris.... "

« Monfieur Dominique Pineau, chez M. Feuillet, bibliothécaire-adjoint de l'Inftitut, rue de Sorbonne, n° 1er, à Paris.

« Jarnac, le 3 août 1814.

« .... Je t'engage d'aller voir pendant ton féjour les parents de ta mère. Voici l'adreffe de l'un deux qui demeure dans ton voifinage & qui pourra te faire connoître les autres : Mme veuve Richomme, rue du Foin-Saint-Jacques, vis-à-vis la rue Boutebrie. Son mari étoit imprimeur en taille-douce & je penfe que Mr fon fils a fuivi le même état. Elle doit avoir un autre fils graveur célèbre. Ce font des perfonnes très obligeantes & qui m'ont parfaitement bien accueilli toutes les fois que j'ai été à Paris.

« Je t'engage auffi d'aller voir M. Garnier, chirurgien du Roy & de Monfieur, frère de notre ami Garnier.... "

« Jarnac, le 22 juillet 1815.

« Mr Pineau, chirurgien, rue de l'Odéon, n° 24, à Paris.

« .... Tu as raifon de ne pas continuer à vivre chez Mme Vernet; cette penfion deviendroit bien chère. Quant au logement, il fera toujours plus agréable d'être auprès de quelques parens que de loger dans une chambre garnie où l'on eft fujet, en quelque façon, à l'infpection de la police.... "

(Sans date.)

« Mon bon ami, je crois t'avoir dit dans ma lettre que je n'avois dans les papiers de famille rien qui conftate le voyage de mon grand-père Nicolas Pineau en Ruffie (1). Je ne

---

(1) Fr.-Nic. Pineau oublioit les notes — autobiographiques — d'un petit regiftre de fon père, notes ci-deffus rapportées.

ſais point l'époque de ſon départ de France. Tout ce que je puis dire, c'eſt qu'il eſt parti en qualité de ſculpteur avec un M. Leblond, architecte, auſſi emmené par l'empereur Pierre premier; — que mon père, ainſi que deux ſœurs & un frère y ſont nés & baptiſés à une égliſe catholique tenue par des moines à S[t] Pétersbourg; — que mon grand-père n'eſt revenu en France qu'après la mort de Pierre premier; — que le ſieur Caravaque, beau-frère de mon grand-père, peintre, auſſi emmené par Pierre I[er], eſt reſté à S[t] Pétersbourg, qu'il y eſt mort, & que l'impératrice Anne faiſoit à ſa veuve, auſſi morte à S[t] Pétersbourg, une penſion de mil roubles. Que cette dernière eſt morte quelques années avant le règne de l'impératrice Catherine. Voilà tout ce que je puis dire à cet égard. »

« Jarnac, le 16 octobre 1815.

« .... J'ai encore à te dire combien j'ai à te louer d'avoir ſu, par tes économies, trouver le moyen de payer ta réception. Cela nous aſſure que tu ne ſeras pas homme à diſſiper en folies ce que tu pourras gagner.

« Continue dans ces bonnes intentions & tu verras, lorſque tu ſeras en famille, combien il eſt agréable de ne pas être dans la gène, & que de ſavoir ſe priver de petits agrémens très paſſagers contribue au bonheur, à la ſatisfaction en ménage. Il eſt bien difficile, lorſque l'on eſt toujours ſans une honeſte aiſance & à la mercie des événemens, d'être gai & agréable chez ſoi, dans ſon intérieur. Je ſuis trop perſuadé que la pluspart des mauvais ménages ont pour cauſe l'indigence, & que tel, qui avoit été le meilleur mari poſſible, ne peut être que très mauſſade lorſqu'entouré de ſa famille il ne peut lui procurer tout ce que, vu ſon état, elle peut avoir beſoin (1)....

« Dis à Madame Guillotin que je penſe ſouvent à une ſi aimable couſine (2). »

« Jarnac, le 4 novembre 1815.

« .... Feuillet ſeroit bien aimable de venir avec toy lorſque tu retourneras ici. Vous pourriez faire le voyage dans un cabriolet avec un ſeul cheval, à petites journées, comme je l'ai fait pluſieurs fois.... »

---

(1) Il eût été ſans intérêt de tranſcrire un paſſage de cette lettre relatif à la maiſon de Provins, où il fut « élevé chez l'abbé Bégulle, curé de Saint-Quiriace. »

(2) Mme Guillotin, femme du docteur Guillotin. Elle avoit envoyé à Pineau « cinq belles eſtampes pour orner ſon cabinet ».

« Jarnac, le 16 décembre 1815.

« Mr Pineau, chirurgien, rue de la Harpe, n° 65, à Paris.

« .... On va mettre en vente la mafure du château par lot, de manière qu'il y a lieu d'efpérer quelle difparaîtra dans le courant de l'année fuivante (1).... »

« Jarnac, le 24 janvier 1816.

« .... J'ai été obligé d'aller à Angoulême ces jours-ci, c'étoit pendant la foire. Là, j'ai vu, chez un marchand d'eftampes, des études de cheval par M. Vernet. Il paroît que tu vois fouvent Horace. Seroit-il impoffible d'en avoir quelques épreuves?... Je n'ai rien de M. Vernet & fon fils, & je ferois flatté de pouvoir pofféder quelque chofe d'eux. Fais ton poffible pour m'apporter quelques eftampes, — mais j'entends que ce fera de leur part un cadeau. Tu peux auffi par Mrs Richome te procurer des épreuves. Je te charge de faire bien des amitiés à tous nos parens foit de mon côté, foit du côté de ta mère.... »

Malgré fa « robe & fon bonnet carré » Fr.-Nic. Pineau n'avoit pas renoncé à fon titre d'architecte privilégié : fes procès-verbaux d'expertife, fous la Reftauration, font fignés : « Pineau, juge de paix du canton de Jarnac, architecte de S. A. R. Mgr Comte d'Artois Monfieur. »

C'eft lui qui fut chargé de faire élever, fur fes plans, un monument commémoratif « dans la commune de Baffac, au lieu où s'eft donné, en 1569, la bataille dite de Jarnac, & où a péri Louis Ier prince de Condé (2). »

---

(1) Il s'agit là du château de Jarnac. (V. *Inventaire des meubles & effets exiftant dans le château de Jarnac en* 1668, d'après l'original des Archives de la Charente, avec deux héliogravures, publié & annoté par Émile Biais, Angoulême, 1890, in-8.)

(2) A propos d'une « table en marbre » fur laquelle certains publiciftes racontent que le corps du prince de Condé avoit été dépofé, voir l'*Inventaire* précité du château de Jarnac en 1668.

Quant au « monument » commémoratif, formé d'un « obélifque », il portoit une « plaque de marbre » chargée d'une infcription latine. M. le vicomte de Villeneuve-Bargemont, préfet du département de la Charente, en avoit ordonné l'exécution en 1818.

(Notes extraites d'un Regiftre de *Correfpondance préfectorale*, 1820. Archives départementales de la Charente.)

Fr.-Nic. Pineau tenoit regiſtre de ſon « argent gagné & reçu, des différentes paroiſſes de la Généralité de Guienne & de la Généralité de La Rochelle où » il a fait « faire des réparations »; il n'eſt peut-être pas ſans intérêt de rapporter ici ſes comptes :

1786.	« Reçu du Tréſorier de la Généralité de Guienne, à valoir ſur les travaux à faire.	600 lt
	De M. l'Intendant de la Rochelle	600
	De M. l'Évêque de Saintes	229
	Le 20 juillet 1786, du Tréſorier de la Généralité de Bordeaux, à valoir ſur les travaux à faire.	1800
	De la paroiſſe de Saint-Médard	85, 10 ſols.
	Le 16 novembre, du Tréſorier de la Généralité de Bordeaux. .	600
	De M. l'Évêque de Saintes	150
1789.	De M. Martell (grand négociant de Cognac), le 20 may. . . .	240
1790.	Plus, du même, le 15 may.	240
	Le 22 juin, du Tréſorier de la Généralité de Bordeaux	9180

Argent reçu des différentes paroiſſes de la Généralité de Guienne où j'ai fait faire des réparations.

	NOMS DES PAROISSES.	NOMS des ADJUDICATAIRES.	ARGENT REÇU.
1788.	St-Pierre de Buret et Buret	Boscq	177
1789.	Acceptation des ouvrages de St-Antonin de Villeneuve.	Merlede	24
—	Saint-Germain du Temple.	. . . .	97 lt 10 ſols.
—	Acceptation de Saint-Germain	. . . .	24
—	Sainte-Radégonde.	. . . .	92 lt 10 ſols.
—	Monbron.	. . . .	180
—	Saint-Laurent-du-Baton	Mazeau.	75
—	Montelon.	Bertin	49
—	Saint-Maurice-de-Caſtillon	. . . .	99
—	Croiſillac.	. . . .	154
—	Teirac	. . . .	127

En 1807, il notoit entre autres adreffes celles-ci :

« *Feuillet*, bibliothécaire-adjoint de l'Inftitut, rue de Sorbonne, n° 1.
« *Plaffan*, imprimeur, rue de Vaugirard, n° 9.
« *J.-M. Moreau*, rue d'Enfer, n° 14.
« *Carle Vernet*, peintre, rue de Lifle, n° 21.
« *Bellanger*, architecte, rue du Faubourg-Poiffonnière, n° 13. (Bellangé, ci-devant chargé de la conduite des bâtiments du Comte d'Artois.)
« *Célérier*, architecte, rue de la Vrillière, n° 4.
« *Semith*, architecte, rue des Poulies, n° 1.
« *Poyel*, architecte, rue de Grenelle, n° 101.
« *Hélie*, architecte, rue Saint-Avoire (*fic*), n° 1.
« *Guillotin*, docteur, Régent de Médecine, rue Saint-Roch, n° 3.
« *Lecomte*, peintre, rue de Vaugirard, n° 17.
« *Horace Vernet*, rue Neuve des Mathurins. »

L'« Inventaire du mobilier de la communauté d'entre François-Nicolas Pineau & dame Marguerite de la Croix, aujourd'hui fa veuve », du 8 juin 1825, porte, entre autres objets, les fuivants :

Veftibule ou corridor.

« Un petit buffet de différents bois . . . . 10 liv.

Salon.

« Une pendule de cheminée, garnie en cuivre doré . . . . 60 »
« Deux vafes en porcelaine de Chine garnis en cuivre doré. . . . . . 5 »
« Une chiffonnière à trois tiroirs. . . . . 6 »
« Un petit buffet à deffus de marbre. . . . . 24 »
« Sept chaifes & deux fauteuils en frefne. . . . . 15 »
« Un tableau à cadre doré repréfentant l'*Apothéofe de Ste Cécile*. . . . 3 »

Salle.

« Seize gravures dont 14 en cadres dorés & 2 noirs. . . . . 48 »
« Un baromètre & un thermomètre. . . . . 3 »
« Un canapé & fes couffins garnis en étoffe de foie fatinée & deux fauteuils auffi tapiffés. . . . . 18 »

« Un ſucrier, 4 taſſes & leurs ſoucoupes en porcelaine à fleurs & 2 vazes avec leurs garnitures en cuivre doré..	8	»
« 2 flambeaux en cuivre doré & une mouchette & ſon porte-mouchette.	3	»

Petit Salon ou Veſtibule ſervant de paſſage.

« 2 grands flambeaux plaqués en argent.	12	»
« Un coffret recouvert d'écaille (1).	3	»
« Une bergère tapiſſée en étoffe de ſoye, avec un couſſin	6	»
« 2 chaiſes en freſne & cerizier & un guéridon	2	»
« 2 gravures ſous le même verre, cadre en bois...	1	»

Chambre à coucher.

« Une petite commode à deſſus de marbre.	10	»
« 2 ſeaux en faïence à fleurs.	2	»
« Le lit garni de Mme Pineau.	200	»

Cabinet au-deſſus de la ſalle.

« Une grande table, un pupitre ſervant de bureau, un fauteuil en rotin, une inquiétude, une chaiſe, deux tabourets..	10	»

Grenier au-deſſus l'écurie.

« Dix-neuf tableaux à cadres dorés, cinq autres tableaux & gravures encadrés en bois (2).	»	»

(Extrait d'un regiſtre de comptes.)

(1) Ce coffret eſt probablement celui qui eſt actuellement chez Mme Pineau : « recouvert d'écaille » & garni d'argent. Il étoit jadis, m'aſſure-t-on, cantonné d'écuſſons aux armes de Rohan-Chabot. C'étoit peut-être un ſouvenir du comte de Jarnac, — ou bien fut-il acquis lors de la vente du mobilier du château de Jarnac, pendant la Révolution : en juillet 1794.

(2) Cet article a été raturé; mais il explique la diſperſion de certains objets d'art & notamment de certains portraits provenant du *fonds* Pineau.

PIERRE PRAULT.

On a vu au chapitre de Dominique Pineau qu'il avoit époufé une fille de Pierre Prault, libraire-imprimeur à Paris.

Ce Pierre Prault a été un des libraires les plus importants de fon époque. Voltaire, Grimm & Diderot en parlent dans leur Correfpondance.

Les bibliophiles connoiffent, d'ailleurs, fes éditions remarquables.

Pierre Prault contribua à *lancer* Jean-Michel Moreau le jeune comme illuftrateur de livres : celui-ci avoit époufé une petite-fille de Prault, ce qui eût été une raifon fuffifante pour motiver la préférence que le maître-libraire accordoit au maître-deffinateur.

Dans une des lettres qui font ici publiées du bibliothécaire Feuillet (1), on trouvera des « nouvelles » de la famille Prault. Celui dont nous avons reproduit le portrait (2) avoit « une belle fortune » puifque « rien moins qu'économe — c'est Feuillet qui parle — il a laiffé 150 000 francs à chacun de fes enfants ». Il aimoit le luxe, les belles chofes furtout; il poffédoit un Cabinet d'œuvres d'art & de curiofités (3).

Après la mort de fa fille Jeanne-Marine mariée avec Dominique Pineau, il continua fes bons offices à fon gendre & l'affifta, en qualité de témoin, lors de fon mariage avec Mlle Marie-Thérèze Baudeau.

Dominique Pineau a noté le décès de Prault : « M. Pierre Prault, mon refpectable beau-paire, eft mor le 10 juillet 1768, à quatre heur du matain, âgé de quatere-vingt-cinq ans pacé. »

J'ai cru remplir une lacune en publiant les renfeignements qui fuivent relatifs à la famille Prault & à quelques-uns de fes alliés-libraires parifiens :

---

(1) Lettre datée de « Paris, le 6 feptembre 1809 ». — Voir au chapitre Feuillet.

(2) V. p. 37.

(3) Ch. Blanc, *le Tréfor de la Curiofité*, tome II. — Ce cabinet paffa entre les mains de fon fils; il fe compofoit notamment de « tableaux, paftels, gouaches, deffins, eftampes vendus après décès, en 1780, par J.-B. Lebrun, expert. »

(1762)

« Par acte paſſé devant Mᵉ Trutat, l'un des notaires ſouſſignés, qui en a minute, & ſon confrère le vingt-ſix aouſt mil ſept cent ſoixante-deux,

« Entre Sʳ *Pierre Prault*, libraire-imprimeur à Paris, en ſon nom tant à cauſe de la communauté de biens qui a été entre lui & deffunte Dˡˡᵉ *Françoiſe Saugrain*, ſon épouſe, que comme ſeul héritier quant aux meubles & acquets de Dˡˡᵉ *Véronique-Deniſe Prault*, leur fille, décédée mineure, qui étoit héritière pour un dixième de ladite Dᵉ *Prault*, ſa mère, d'une part;

« Sʳ *Laurent-François Prault*, libraire-imprimeur à Paris;

« Sʳ *Pierre-Henry Prault*, libraire à Paris;

« Sʳ *Laurent Prault*, auſſi libraire à Paris;

« Sʳ *Guillaume-Paſcal Prault*, bourgeois de Paris;

« Dˡˡᵉˢ *Anne-Françoiſe* & *Madelaine-Simonne Prault*, filles majeures;

« Leſdits Sʳˢ héritiers chacun pour un dixᵉ de ladite dame Deniſe-Véronique Prault, leur ſœur, mais ledit Guillaume Prault grevé de ſubſtitution par ladite dame ſa mère.

« Sʳ *Laurent-François Le Clerc*, libraire à Paris, tant en ſon nom qu'au nom & comme tuteur *ad hoc* de *Théodore-Jacques-Joſeph Le Clerc* & *Marie-Sophie Le Clerc*, ſes frère & ſœur mineurs, nommé à ladite charge & ſpécialement autoriſé en ladite qualité à l'effet de l'acte préſentement extrait de l'avis des parents & amis deſdits mineurs, homologué par ſentence du Châtelet de Paris du vingt dudit mois d'aouſt 1762, laquelle charge il a judiciairement acceptée par acte enſuite du lendemain, étant au regiſtre de Vimont (?) Greffier de la Chambre civile dudit Châtelet.

« Sʳ *Pierre Dufour*, libraire à Paris, Dˡˡᵉ *Françoiſe-Catherine Le Clerc*, ſon épouſe, de lui autoriſée.... héritiers conjoinctement pour un dixième de ladite dame Prault, leur ayeule, & pour un neuvième quant aux propres de ladite *Deniſe-Véronique Prault*, leur tante, le tout par repréſentation de Dᵉ *Marie-Françoiſe Prault*, leur mère, à ſon décès épouſe de Sʳ *Jacques-Nicolas Le Clerc*, libraire à Paris.

« Sʳ *Dominique Pinault*, Sculpteur à Paris & ancien Consʳ de l'Académie de Sᵗ Luc, au nom & comme tuteur de *François-Nicolas*, *Nicole-Françoiſe*, *Marie-Sophie* & *Louiſe-Victoire Pineau*, ſes enfants mineurs & de deffunte Dˡˡᵉ *Jeanne-Marine Prault*, ſon épouſe, nommé à ladite charge de l'avis des parens & amis deſdits mineurs....

« Leſdits (ſuſnommés) héritiers & conjointement pour un dixième de ladite dame *Prault*, leur ayeule, & pour un neuvième quant aux propres de ladite *Deniſe-Véronique Prault*, leur tante, le tout par repréſentation de la dame *Jeanne-Marine Prault*, femme *Pineau*, leur mère.

« Sʳ *Georges Le Doux*, Mᵈ mercier à Paris, au nom & comme tuteur d'*Anne-Pauline*

Le Doux, sa fille mineure, & de deffunte *Antoinette-Françoise Prault*, sa femme, nommé à ladite charge de l'avis des parens & amis de ladite mineure....

« Et *Antoine Vigourdan*, bourgeois de Paris, au nom & comme curateur & tuteur à la substitution dont est grevé ledit Sr *Guillaume-Pascal Prault*, par ladite dame sa mère suivant son testament reçu par Me Loyson, qui en a gardé minute, & son confrère, notaire à Paris, le onze avril 1749.... »

Notes relatives à Mlle Anne-Françoise Prault.

Mlle Anne-Françoise Prault avoit « des chambres » à Paris, chez son père, à Charonne & au Luxembourg.

Voici un « État » relevé sur un de ses « papiers » :

« *État* des différentes choses que mon père veut bien faire entrer dans mon établissement :

« 6 couverts d'argent;

« 12 couteaux à manche d'argent dans leur boète;

« 1 cuillère à soupe d'argent;

« 6 cuillères à caffé d'argent doré;

« 1 petit œuf d'argent. »

Suit l'énumération de draps, serviettes, nappes, taies d'oreillers, etc.; « & la permission de prendre pour 300^tt^ de linge en place d'une layette dont je n'ay pas besoin. »

Le TESTAMENT de Mlle Anne-Françoise Prault, décédée le lundi 10 septembre 1764, porte, entre autres déclarations :

« Je donne & lègue à ma nièce, femme de mon neveu PRAULT, fils aîné de mon frère aîné, mes *boucles d'oreilles;*

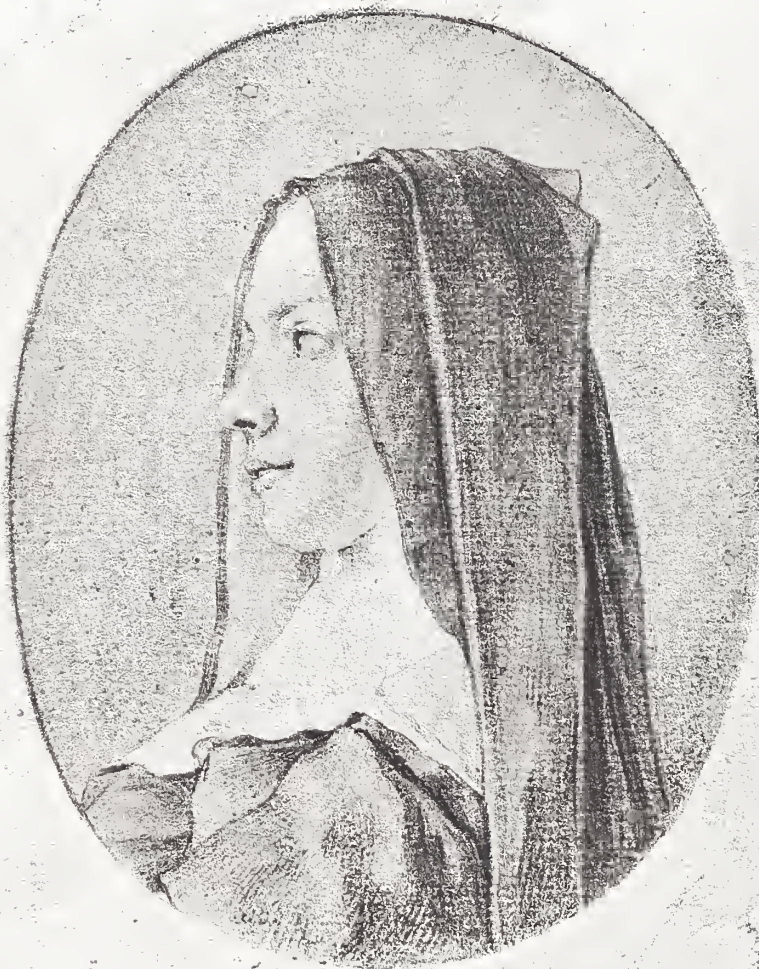
« A ma nièce, femme de mon neveu PRAULT, second fils de mon frère aîné, ma *bague;*

« A ma nièce FANNY PINEAU, ma *montre* & sa *chaine* telle qu'elle se trouvera;

« A ma nièce SOPHIE PINEAU, ma *tabatière* & tout ce qui se trouve dans un petit sac à ouvrage, comme *déz d'or*, *étuy* garni, *cizeaux* & autres petites bagatelles;

« A ma nièce LE DOUX, mon *bracelet* où est le portrait de son papa — mon père;

« A ma nièce VICTOIRE PINEAU, religieuse à la congrégation de Provins, 50^tt^ de rente viagère sa vie durant.... »



L.V. PINEAU.

J. M. moreau le 9.bre 1770

LOUISE-VICTOIRE PINEAU.

(1744-1830)

Mademoiſelle *Louiſe-Victoire*, fille de Dominique Pineau & de Jeanne-Marine (*aliàs* Marie) Prault, naquit à Paris le 3 octobre 1744 « à huit heures du matein (1) ». Élevée avec ſa ſœur Sophie — femme de J.-B. Feuillet — au couvent des Dames de Provins, elle en ſortit le 10 mai 1756, y retourna le 21 juin 1761 « pour ſe faire religieuſe au monaſtère des Dames hurſulines de Provins », y fit profeſſion le « mardi 10 aouſt 1763 » & prit l'habit de leur ordre ſous le nom de « ſœur Alix de Saint-Dominique »; elle mourut dans cette même ville le 8 août 1830.

Les dames religieuſes de Provins faiſoient toucher la penſion de ſœur Saint-Dominique par M. « de Poucharaux, procureur en la Cour, rue du Coq Saint Jean (2) ».

La correſpondance de ſœur Saint-Dominique fournit des renſeignements qu'il a paru intéreſſant de publier; voici quelques extraits de ſes lettres.

« *M. Pineau, greffier du juge de paix de Jarnac, département de la Charente.*

« De Provins, 12 prairial.

« .... La nouvelle de la guerre tourmente tout le monde.... Quand à moi, elle m'autes

---

(1) Voir les notes du *Livre de Raiſon* qui la concernent (*Pièces juſtificatives* : art. Dominique Pineau, p. 95).

(2) D'après un « reçu » daté : juillet 1779. (Papiers de la famille Pineau.)

encore la reſſource du produit d'un petit débit de ſirops que nous avons entrepris pour vivre; le voilà repouſſé à raiſon de la chaireté du ſucre. Ainſi tu vois, mon ami, que mes peines ſont communes avec tous les honnêtes gens.... »

« *M. Pineau, juge de paix à Jarnac, Charente.*

« De Provins, 25 janvier 1810.

« Ce timbre, mon ami, te fera reſſouvenir que ce petit pays recelle encore un être & par conſéquent un cœur qui t'aime.... Ma ſœur & tes enfans ſont pour moi des êtres inconnus, mais aimés de ma part.... »

« *M. Pineau, juge de paix à Jarnac.*

« Provins, 20 juillet 1812.

« Mr & Mme Moreau ſe plaignoit auſſi de ton ſilence — ou pareſſe; peut-être as tu ſçus que la dernière eſt attaquée d'une maladie qu'on croit être des obſtructions dans l'eſtomac & ce depuis plus de dix-huit mois; maladie longue & douloureuſe. Comme tu ſais qu'ils ont une jolie petite maiſon à la Ville haute, elle y vient paſſer tous les étés, mais ſe trouvant plus commodement qu'à Paris pour y ſuivre un régime que néceſſite ſon mal, elle y eſt reſtée cet hiver, près de moi, depuis 15 mois, ou j'ai tâché par mes aſſiduités de la ſoulager ou diſtraire de ſes ſouffrances; trop heureuſe sy j'eus pu les luy épargner. Enfin, mon ami, elle a ſuccombé le 16 de ce mois & m'a laiſſée le douloureux ſpectacle de cette ſéparation éternelle qui, les uns après les autres, détruit des familles bien unies. La douleur de ſon tendre & bon mari ne peut ſe peindre, l'ayant quittée il n'y a pas quinze jours, eſpérant la revoir dans le courant du mois prochain; mais ſa faible complection & le longtemps de ſes maux avoit uſé le principe de vie, ayant ceſſée d'exiſter ſans preſque qu'on s'en apperçus.... »

(*Au même.*)

« Provins, 6 février 1814.

« Que ta ſollicitude ſur moi, mon bon & cher frère, eſt ſenſible pour mon cœur!

Avec quelle jouiſſance j'accepterois l'offre plein d'attachement que tu me fais d'une réunion que j'ai ſouvent déſirée, mais que des circonſtances impérieuſes n'ont pu réaliſer; celles actuelles ne m'offrent pas plus de poſſibilité. Reſtées 2 de 7 avec leſquelles je m'étois engagé au commencement de nos malheurs, ſeroit-ce le moment de la laiſſer ſeule dans celuy où nous avons le plus grand beſoin de nous ſoutenir mutuellement contre l'orage qui plane ſur tous les mortels? J'en défaire à ton cœur. Son âge plus avancé que le mien, ſes vertus, ſes ſoins pour moi depuis ſi longues années, tout me fait un devoir ſacré de luter enſemble contre les événemens heureux ou malheureux....

« Le bon & excellent grand neveu F... (Feuillet, bibliothécaire) m'a raſſuré le plus poſſible, & tu ſçais comme ſa logique eſt perſuaſive.... »

(*Au même.*)

(Sans date.)

« .... Notre réunion que je déſirerois autant que toy s'il y avoit poſſibilité, mais puis je en former l'exécution au dépend d'une ſéparation de plus de cinquante ans de celle qui n'a jamais ceſſé de me donner des preuves de ſon attachement par les ſoins les plus aſſidus, d'une ſanté délicate & avec laquelle j'ai vieilly, qui ne font que s'accroître réciproquement.... »

(*Au même.*)

« Provins, 15 avril (1814?).

« Toute la famille ſe porte bien malgré la grande ſecouſſe; je crains pour les yeux de Moreau qui s'affoibliſſent beaucoup. Je regrette pour luy la perte du docteur Guillotin qui, méritant toute ſa confiance, n'a pu achever ſa guériſon; ſes longs travaux & ſon âge ne laiſſent pas autant d'eſpoir que je le déſirerois.... »

(*Au même.*)

« Provins, 10 octobre 1814.

« .... Le nouvel ordre de choſes fait-il quelque changement ou amélioremans à ta place? Je le déſire ſincèrement, quand à moi je ne puis l'eſpérer; l'État ne peut, vu ſon

énorme depte, rétablir une juste balance dans les besoins de tous; ainsy il faut préférer le bien général au particulier & espérer le bonheur avenir pour les autres plus que pour soi.

« Je crains avec chagrin que le bon Moreau ne jouisse pas aussy longtems du rétablissement de sa place qu'il en a été privé : cette humeur au bras dont il a été déjà opéré deux fois se renouvelle & donne des inquiétudes; ce seroit une perte pour les arts & plus encore pour sa famille, que je partagerois sensiblement.

« Ta vieille sœur & amie,

« V. Pineau(1). »

(*Au même.*)

« Provins, 11 février 1815.

« .... Je te préviens que ton fils est chargé par plusieurs membres de la société de la ville haute, où il a été bien accueilli, de leur faire parvenir un baril de 60 bouteilles de bonne eau-de-vie de Cognac, bien conditionnée, c'est-à-dire en double feuillette, à l'adresse de M. Ythier de St Sol, propriétaire à la Ville Haute; on ne demande pas le prix, mais les moyens de le remettre ainsy que les frais du transport soit au voiturier, s'il mérite confiance, ou à tout autre.... »

(*Au même.*)

« Provins, 9 avril 1815.

« Plus que jamais, mon bon frère, je regrette de vieillir, puisqu'il me repousse des possibilités de t'aller voir, t'embrasser ainsy que ta famille que bien sincèrement je porte dans mon cœur....

« Je ne sçais si tu as reçu des nouvelles de notre nièce Vernet; je l'ai vu depuis la mort de son respectable père qui la laissant seule jouissant de sa petite fortune, après ses immortels travaux, luy donne sa petite maison de Provins située dans le cloître St Quiriace dont il avoit fait un bijou. La désunion qui, malheureusement, règne dans ce ménage la contraint de venir y faire apposer les scelées, pour procéder à une séparation de bien qu'on dit être prononcée.... »

---

(1) Mlle Victoire Pineau signoit : « *V. Pineau. — Pineau St Dominique* ».

(*Au même.*)

« Provins, 1er may 1817.

« Pardon! pardon! mon bon frère, oui je fuis coupable & défefperois de l'obtenir fy je ne connoiffois ton amitié pour ta fœur qui, quoique pareffeufe de la main, n'a rien de repréhenfible dans fon cœur. Je ne cherche aucune excufe dans ma culpabilité, car ayant reçu avec tant de plaifir l'heureufe nouvelle de ton titre de grand père, je devois, je voulois chaque jour t'en féliciter parce que je la partageois fincèrement avec toy & les tiens; mais, mon ami, l'irréfolution d'une vieille fille eft un démon infurmontable, j'ajoute infernal, puifqu'elle me vaut le mécontentement juftement mérité de mon bon frère.... »

« Provins, 21 mars 1821.

« A propos de Mme Vernet, tu ne fçais fûrement pas qu'elle eft fort malade & prefque fans efpérance de guérifon & de reffources de moyens. Sa trifte conduitte avance fes jours & la met à la merci de fon fils Horace Vernet, dont la réputation en talens équivaut à fa piété filiale & luy fait infiniment d'honneur.

« Sa fœur, — femme Lecompte, — eft mère de 4 enfans dont le dernier a 4 jours; leur pofition n'eft pas heureufe du côté de la fortune, mais ce font de bons enfans. Notre bon Dominique peut en juger (1). .. »

« Provins, 16 juin 1821.

« Si je n'avois pas été empêchée par un fort & long rhume, je t'aurois écrit plus tôt, mon bon frère & amy, pour te faire part de la mort de Mme Vernet, notre nièce, car je fuppofe que ce qui refte des fiens ne s'acquitteront de ce devoir. Voilà donc, mon cher, les fuittes malheureufes d'un égarement de raifon dans un être que la nature avoit doué de tant de moyens pour fon bonheur & celuy des fiens, quy en leur étant ravi fi promptement & fy douloureufement, car elle a fubi 3 maladies à la fois, fi compliquées qu'elle ne pouvoit n'y pas fuccomber. Cette perte n'eft pas la feule, car après avoir recueilly à

(1) Dominique Pineau, chirurgien, fils de Fr.-Nic. Pineau, architecte.

elle ſeule le fruit des talents & travail de ſon bon père, il ne reſte à ſes deſcendans que la gloire de luy appartenir. Tout eſt anéanty par ſuite de déprédation incalculable. Ce détail ne peut être qu'en famille, car s'il eſt humiliant il faut encore en plaindre ſes victimes, ſurtout pour ſa fille la bonne Camilie qui, fruſtrée de ſa légitime, accumule ſes charges par une trop nombreuſe famille. Elle vient de ſe donner un 4me enfant, tout fort & vigoureux. Dieu veuille la faire proſpérer.... Quant à ſon frère (Horace), il n'eſt voix que de ſes talens.... »

(*Au même.*)

« Provins, 10 aouſt 1821.

« .... Ce que tu me dis de ta vivacité & activité ne m'étonne pas....

« .... Mais, mon ami, tous ces deſcendans tiennent à leur plaiſir ou affaires; il faut s'en conſoler & nous aimer comme au bon vieux temps.... »

« *A M. Pineau, médecin à Jarnac.*

« Provins, 15 juin 1823.

« Mon cher neveu. ., tu auras peut-être appris par les papiers publics, ainſy que moy, que ton couſin Feuillet eſt bibliothécaire en chef de l'Inſtitut; ce qui eſt dû à ſon travail, à ſon ancienneté dans cette partie & à ſon goût particulier. Je luy en ai fait mon compliment & en attends ſes remerciements. Ta couſine Camille Lecomte eſt la ſeule qui me donne de ſes nouvelles, malgré ſes embarras de ménage & ſes quatre enfans qui tous grandiſſent. Quant à Horace Vernet, ſes ſuccès dans les arts & ſon travail font eſpérer qu'il propagera ſon nom comme ſes ancêtres. Il eſt heureux ſur tous les points, ayant une femme charmante ainſy qu'une ſeule & petite fille qu'on dit auſſy belle que bonne.... »

A partir de l'année 1825, les lettres adreſſées de la part de Mme Saint-Dominique ſont écrites par Madame Le Roy Vve de Laboulaye : Mme Victoire étoit impotente, mais « cette bonne mère avoit toujours cette amitié & cette reconnoiſſance qui ne quittent pas ſon cœur & ſon amabilité ».

Feuillet — bibliothécaire, — Horace Vernet & Dominique Pineau, chirurgien, lui firent une petite rente.

En 1823, Victoire Pineau, ſœur Saint-Dominique, demeurait à Provins, Ville-Baſſe, rue de la Table Ronde, n° 1. (Lettre du 17 mars 1823.)

« *M. Pineau, propriétaire à Jarnac, département de la Charente.*

« Provins, ce 12 août 1830.

« Monſieur,

« Je m'empreſſe de vous prévenir que Mme Saint Dominique, ex-religieuſe de la congrégation de Provins, eſt décédée le 8 de ce mois à 3 heures de relevée; elle a été inhumée le 9 à Saint-Quiriace, ſa paroiſſe, & quelle emporte avec elle les regrets de ceux qui la connoiſſoient. Elle a fait un teſtament dont Madame de la Boullaye, ſon amie, étoit dépoſitaire. Elle m'a nommé ſon exécuteur teſtamentaire comme ſon ami depuis plus de 40 ans; ce teſtament, en vertu de l'ordonnance du Préſident du Tribunal, a été dépoſé en l'étude de Me Albert (?), notaire à Provins; les ſcellés ont été de ſuite appoſés par le juge de paix ſur le faible mobilier qu'elle a laiſſé dans la chambre où elle eſt décédée. Ce teſtament contient divers legs qui ſe trouvent caducs par le décès des légataires.... »

« Juris, notaire honoraire. »

(*Au même*) (1).

« Provins, le 5 octobre 1830.

« Monſieur,

« .... Le teſtament de Mme St Dominique eſt du 21 juillet 1812. Voici les diſpoſitions qu'il renferme :

« La teſtatrice lègue à Mme Reine Charton, dite Théodore, ſa compagne & ſon amie, tous ſes biens mobiliers & l'inſtitue ſa légataire univerſelle.

« Ce legs eſt caduc, la légataire étant décédée bien avant la teſtatrice.

« Elle demande que le portrait de Mme de Sigy, qui eſt ſur une petite tabatière de buis, ſoit remis à Mme Dutillet, ſa nièce, à laquelle il appartient; cette remiſe eſt faite.

« Elle demande qu'il ſoit remis à Mme de Courcelle, à Troyes, le portrait de Mme Camuſat de Maurois, ſa ſœur. Ce portrait, en petit médaillon, s'eſt trouvé & ſera remis.

« Elle lègue à Marie-Anne, veuve Briquet, ſa domeſtique, 40 fr., par chaque année

---

(1) C'eſt-à-dire : à M. Dominique Pineau, chirurgien, « propriétaire à Jarnac ».

qu'elle eſt reſtée avec elle, plus ſon lit garni : couchette, deux matelas, couverture, etc. Ce legs eſt caduc, la légataire étant décédée avant la teſtatrice.

« Elle donne & lègue à Mlle Camille Pineau, ſa nièce, fille de ſon frère, demeurant à Jarnac, ſa montre d'or & une petite tabatière verte & or qui vient de ſa famille (1).

« Ces deux objets ſont en ma poſſeſſion & à la diſpoſition de Mlle Pineau, qui peut m'indiquer la manière de les lui faire parvenir.

« Elle déſire qu'il ſoit fait un annuel de 300 meſſes qui ſeront diſtribuées ainſi : 100 en l'égliſe St Quiriace & le ſurplus dans les égliſes de l'Hôtel-Dieu, de l'Hôpital & de la maiſon d'éducation.

« Elle prie de faire une diſtribution, aux pauvres, de 400 livres de pain.

« Enfin elle laiſſe à ſon exécuteur teſtamentaire ſes livres & ſes gravures & met le tout à ſa diſpoſition.

« Ne connoiſſant pas les forces & charges de la ſucceſſion, je n'ai pas cru devoir commander l'annuel, ni faire la diſtribution de pain ; mais certain qu'il y aura aſſez pour acquitter les dettes & frais & ces deux dernières diſpoſitions, je ne doute point que vous donniez votre aſſentiment à l'exécution des volontés de Mme votre tante.

« Les tableaux de famille qui ſe ſont trouvés ſont : *le portrait de M. Moreau*, celui de M. Feuillet & celui de Mme ſa mère ; j'en ai prévenu M. Feuillet en le priant de m'indiquer la manière de les lui faire parvenir.

« Il y a auſſi une petite gravure du portrait de M. Pineau, ſculpteur, dans un petit cadre de 4 pouces 7 lignes de hauteur ſur 3 pouces 1/2 de large ; elle vous appartient. Mandez-moi ſi je dois la joindre à la montre & à la tabatière de Mlle Pineau (2).

« J'ai l'honneur, etc.

« Juris. »

---

(1) J'ai acquis cette tabatière d'une perſonne, petite-couſine de la famille, en 1883, à Jarnac.

(2) Ce portrait eſt celui que Moreau a gravé d'après la peinture de Mérelle, & dont il eſt fait mention au chapitre de Dominique Pineau ſculpteur ; les épreuves en ſont rares.

JEAN-MICHEL MOREAU

(LE JEUNE)

Il n'y a rien à ajouter, ſans doute, à ce que MM. de Goncourt ont écrit ſur Jean-Michel Moreau & ſon œuvre.

Après les ſpirituels hiſtoriens de *l'Art du XVIIIe ſiècle*, après les notices de Ponce, de Feuillet & de Mme Carle Vernet, il paroît impoſſible de donner quelques renſeignements inédits relatifs à ce charmant deſſinateur-graveur.

Tout ce qui ſe rapporte à un tel artiſte, même les faits acceſſoires, intéreſſe vivement ceux que, de ſon temps, on eût appelés « amis des arts ». Voilà pourquoi ſont publiées, ci-après, pluſieurs lettres originales qu'une bonne chance m'a permis de glaner.

Jean-Michel Moreau le jeune épouſa, comme on le ſait, le 14 ſeptembre 1765, Françoiſe-Nicole, fille du ſculpteur Dominique Pineau & de Jeanne-Marine Prault (1).

Depuis ſon adoleſcence, Moreau connoiſſoit la famille à laquelle il s'allioit : élève de Le Lorrain (2), l'un des camarades de Dominique Pineau, il avoit vu ſouvent celui-ci chez ſon maître, &, quand il accompagna Le Lorrain en Ruſſie, il y retrouva les nombreux ouvrages de Nicolas Pineau dont, à ſon retour, il parla probablement avec éloges.

---

(1) Il ſeroit inutile de rappeler que les actes du baptême & du mariage de J.-M. Moreau le jeune ont été donnés par MM. Edmond & Jules de Goncourt dans leur beau & bon livre *l'Art du XVIIIe ſiècle*.

(2) Louis-Joseph le Lorrain, peintre d'hiſtoire & d'architecture, étoit confrère de Pineau le Ruſſe & de Dominique Pineau à l'Académie de Saint-Luc; ſon nom figure, ſur le tableau de cette Compagnie, parmi « Meſſieurs les Anciens adjoints à Profeſſeurs ». Un deſſin à l'encre de Chine, que l'on peut attribuer à Dominique Pineau, repréſente un fronton avec le nom de « Le Lorrain » au milieu d'une gloire. (Coll. Émile Biais.)

N'ayant pas à étudier ici l'œuvre confidérable de Moreau (1), il nous fuffira de conftater que ce travailleur acharné, artifte inimitable qui a quinteffencié les fuprêmes élégances de la fin du fiècle dernier, vivoit, lui auffi, de la vie régulière des « bourgeois » parifiens : il mettoit du bon fens à toutes chofes.

La Révolution, qu'il accueillit en fervent amoureux des libertés publiques, excita quelque peu fa verve aux premiers jours d'enthoufiafme & l'enflamma d'un zèle fincère, mais naïf : plus tard il aura perdu de fes illufions & fera guéri de la « fièvre politique ».

Néanmoins, malgré fes infortunes caufées par « le nouveau régime » qui avoit fupprimé fa penfion de « deffinateur du cabinet du Roy » & fon logement au Louvre, Moreau fut toujours patriote & libéral.

C'étoit un homme intelligent, cafanier par excellence, peu lettré, certainement, dans la haute acception, mais qui aimoit orner fon efprit en fe repofant de fes « travaux » par la lecture des livres qu'il devoit enrichir de fes délicieufes « figures ».

C'eft au point de vue intime, familial furtout, que nous l'envifageons en ce moment : nous franchiffons le mur de fa vie privée.

Difons donc qu'il poffédoit une « jolie petite maifon » à Provins, dans la ville-haute, « cloître Saint-Quiriace », & « dont il avoit fait un bijou (2) ».

Mme Moreau, fa femme, y paffoit tous les étés; Moreau y venoit parfois en villégiature, mais pour peu de jours, n'y trouvant pas, comme à Paris, fon atelier où il avoit fous la main l'outillage de l'artifte.

A Provins, ils étoient dans le voifinage de leur beau-frère J.-B. Feuillet (3), ci-devant fculpteur ordinaire de Mme Du Barry, fruftré dans fes droits de « fourniffeur » de ce « cotillon » célèbre. Ils y voyoient auffi Mme Louife-Victoire Pineau, religieufe de la communauté des Urfulines.

Moreau, artifte exquis, avoit bien les qualités d'un ami excellent & fûr.

Exact en tout, il envoyoit à fon beau-frère François-Nicolas Pineau, à Jarnac, en retour d'un baril d'eau-de-vie, quelques féries de fes eftampes (4); puis, dans fes lettres, d'une écriture ferrée, fine, menue — calligraphie d'artifte rompu aux ténuités extrêmes de

(1) Les amateurs favent que cette œuvre fe compofe d'environ 2400 pièces.

(2) Cette maifon paffa, par héritage, entre les mains de fa fille, Mme Carle Vernet. (Voir la lettre de Mme Victoire Pineau (fœur Saint-Dominique), en date de Provins, 9 avril 1815.)

(3) Marié avec Marie-Sophie Pineau, fœur de Mme Moreau le jeune.

(4) On trouveroit encore de ces exemplaires à Jarnac, à La Touche & à Angoulême; mais tous ceux que j'y ai vus ont leurs marges rognées & font en « mauvaife condition », pour parler la langue des experts.

la pointe du burin & des crayons les plus déliés, — il expliquoit les ſujets de ſes « images » & les commentoit même avec une ſatisfaction évidente.

C'eſt à Provins que Mme Moreau, « attaquée d'une maladie d'eſtomac » qui la faiſoit terriblement ſouffrir (1), habita pendant ſes quinze derniers mois, « s'y trouvant plus commodément qu'à Paris » & ayant pour garde-malade aſſidue ſa ſœur Victoire.

Elle y mourut le 16 juillet 1812.

Moreau fut inconſolable. Par habitude & pour tromper ſa douleur, il ſe remit à l'ouvrage, mais avec peine & d'une main débile : ſes yeux, fatigués, s'affoibliſſoient chaque jour davantage; & le ſavant docteur Guillotin, ſon parent, qui lui donnoit naguère ſes ſoins affectueux, n'étoit plus là pour les lui continuer (2).

Sa ſanté, juſque-là robuſte, s'altéra gravement : il étoit exténué par ſes excès de travail, & ſa famille eut raiſon de craindre que « ce bon Moreau ne jouît pas auſſi longtemps du rétabliſſement de ſa place qu'il en a été privé (3) ».

« L'humeur au bras dont il avoit été opéré deux fois ſe renouveloit » & donnoit des inquiétudes aux ſiens. Néanmoins, énergique & courageux, le vieil artiſte ſupportoit ſon mal affreux avec réſignation, luttant juſqu'à la fin, s'efforçant de l'oublier & ceſſant de deſſiner ſeulement « ſix ſemaines » avant d'être abattu par le cancer qui le rongeoit.

En déſeſpoir de cauſe, après avoir épuiſé tous les moyens, il eut recours à « un empirique », dont les tentatives furent impuiſſantes à le guérir. Le ſquirre ſe développa « avec une rapidité & une violence inconcevables (4) »; enfin Moreau ſuccomba le 30 novembre 1814, laiſſant la mémoire d'un eſprit droit, d'un cœur généreux & ſurtout

---

(1) Lettre de Victoire Pineau (ſœur Saint-Dominique), 20 juillet 1812. (V. p. 120.)

(2) Le fameux docteur Guillotin avoit épouſé une demoiſelle Saugrain, nièce de Dominique Pineau, dont la belle-mère, Mme Prault, étoit née Françoiſe Saugrain. Moreau a fait le portrait du docteur Guillotin & celui de Mlle Éliſe Saugrain, graveur, dont il dirigeoit les travaux. Ces portraits ont été expoſés au Salon de 1785. Mlle Éliſe Saugrain, élève de Moreau, étoit ſa couſine. Elle a gravé des « Vues » dont pluſieurs épreuves ſont encore conſervées dans la famille Pineau; elles portent cette mention : « J.-M. Moreau le jeune direxit. » — Une autre perſonne de la famille Saugrain, « meſſire Antoine Saugrain, prêtre, curé, chanoine & cheffier de l'égliſe royale, collégiale & paroiſſiale Notre-Dame de Poiſſy, y demeurant, « demande » d'être inhumé dans la chapelle de Saint-Antoine « qu'il a fait réparer & dans laquelle il a tant de fois célébré les ſaints Myſtères; « il ſera appliqué contre le mur une pierre par laquelle ſera inſcrite ſon épitaphe. » (Extrait de ſon teſtament & de ſon codicile, des 19 ſeptembre 1744 & 22 mars 1745. — Papiers de la famille Pineau.)

(3) Le roi Louis XVIII lui avoit rendu ſa place de « deſſinateur du Cabinet du Roi » cette même année. (Lettre de Victoire Pineau, 10 octobre 1814, p. 121.)

(4) Lettre de Feuillet, bibliothécaire, 28 décembre 1814, p. 142.

d'un artiste placé par « ses rares talents » & « ses immortels travaux (1) » au premier rang des illustrations de son époque.

Il n'est pas sans à propos, peut-être, de rappeler que Moreau, qui se complaisoit à crayonner les portraits de ses proches, a fait une aquarelle fort connue d'une « *Fête donnée à Louveciennes le 27 décembre* 1771 » & que l'on voit au musée du Louvre sous le numéro 1196 (Catalogue Raiset). Son beau-frère J.-B. Feuillet, sculpteur, avoit collaboré avec Métivier à la décoration du pavillon élevé par Le Doux pour Mme du Barry.

Les portraits de Moreau sont rarissimes. On connoît celui qui porte cette inscription : « *Société académique des Enfants d'Apollon.* J.-M. MOREAU LE JEUNE, amateur, dessinateur & graveur du Cabinet du Roi, de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture. — C. N. Cochin, del. — 1787. — Aug. de St Aubin, sculp. »

Un portrait de J.-M. Moreau le jeune, « peint par Gounod, le père du musicien actuel », se trouvoit dans la chambre à coucher d'Horace Vernet, suivant M. Théophile Sylvestre. (*Artistes vivants.*)

L'inventaire des effets mobiliers de Mme Victoire Pineau (sœur Saint-Dominique) établit qu'à la date du 5 octobre 1830, à Provins, il y avoit « parmi les tableaux de famille le portrait de M. Moreau ».

Enfin je possède une miniature à la sépia, sur ivoire, figurant J.-M. Moreau le jeune peint par sa fille. Ce portrait, très légèrement touché, fait d'après le modèle & non de pratique, est signé : « FANNY ». Mlle Fanny Moreau en fit don à son oncle François-Nicolas Pineau. Mon ami P.-D. Pineau a bien voulu s'en dessaisir en ma faveur; il est reproduit dans le cours de cet ouvrage, page 46.

Lettres de J.-M. Moreau le jeune à Fr.-Nic. Pineau, son beau-frère.

« De Paris, ce 27 jenvier 1791.

« Mon cher ami, je suis chargé de vous écrire pour vous prier de faire passer une procuration assitôt (*sic*) la presante recue a ce fait de recevoir la rente du Hâvre ce qui ne se peut faire sen cela a ce que dit M. de la Grange (2), &, de plus, je suis chargée en même tems de vous prévenire que les cent livre de rente à Victoire (3) ce doivent paier

---

(1) Lettre de Mme Victoire Pineau, 9 avril 1815 (p. 122).

(2) Me Brelut de la Grange, notaire à Paris.

(3) Mme Victoire Pineau, sa belle-sœur, religieuse à Provins.

ſur ce contra, & comme il y a trois année de due elle n'a rien recue depuis ce tems; ainſi il faut que la procuration que vous ferez paſſer ſoit fait en conſéquance pour que lon puis liquider cette dette ainſi que celle de trante livres dont vous aite pour un tier & qui lui eſt due oſſi depuis ce même époque.

« Vous pouvez penſer que dans ce moment cela lui eſt de la plus grand utilité.

« Je profite de la même ocation pour vous renouveler à ce nouvel an lamitier le plus dévoué ainſi qu'à votre cher épouſe que j'enbraſſe quoi que de très loin, mes par votre moien le baiſé ſe raprochera, ſen oublier le gran Dominique qui doit faire un fier ſoldat. Ma femme ſe join à moi pour vous ſouhaiter tout ce que vous pouvez deſirer l'un & l'autre. Nous nous porton touſe très bien excepté Feuillet père (1) qui eſt indiſpoſer, mes il faut eſpérer que ce la nora pas de ſuite. Mes enfans, femme, mari & petis enfans vous préſente les ſouhai les plus flateur.

« Quand à notre ville tout va aſſé bien excepté le clairgé qui nous tracaſſe un peut, mes nous en viendrons à bout il faut l'eſpérer; mais ces M.M.ſieurs ſont diablement coriace, mes il trouveron plus dur qu'eux. Hier & avan hier nous avons inſtaler nos 6 tribunaux; ce la ſei paſſer a merveille. Il eſt ariver une riſque il y a deux jour à la Vilette entre des chaſſeurs des barière & des contrebandier; mes ce la a été finit tout de ſuite a l'aproche de la garde nationale & le maleur eſt qu'il y a eu pluſieur perſonnes de tuer; mes ce la n'a pas de ſuite. Surtout je vous recomend de ne pas vous efraier des movaiſes nouvelle que l'on pourroit vous faire paſſer, car nous ne manquon pas de jence qui les amplifie & repoſerons ſur notre vigilance.

« Je finit en vous aſſurant de nouveau de l'amitier ſinçaire avec laquelle je ſuis pour la vie votre ami & frère,

« MOREAU le jeune.

« Réponce par le premier courier je vous prie. »

« Paris, ce 29 aout 1808.

« Mon cher Pineau, je ne vous écrit qu'un mot pour vous dire que nous nous portons tous bien. Ma femme eſt à Provins ſelon ſon uſage pour juſqu'au mois d'octobre; je ne peut vous dire autre chauſe quelle eſt en bonne ſanté ainſi que S[t] Dominique (2); je joins a ce billet quelques images que vous paraiſſé déſirer, je ſoit qu'il vous ſoit agréable; ce

---

(1) J.-B. Feuillet, mari de Sophie Pineau, dont il eſt parlé au chapitre des Feuillet.
(2) Victoire Pineau, en religion Saint-Dominique.

qui l'eſt pour moi ſes de vous les ofrire. Je prie Mme Pineau d'avoir la complaiſance d'agréer les reſpects d'un viellar à cheveux blancs qui lui baiſe bien [les] main.

« Quand à mon pauvre neveu je le plain, mes enfin il faudra bien que ſe la finiſſe & ſora l'englois (1); notre peauvre Hauraſe (2) a été heureuſement réformé.

« Vous recevrez deux robes : d'abor celle que vous deſirez & une ſeconde que je prie ma nieſſe Camille d'accepter ainſi que mes amitiés. Tout à vous.

« Moreau le jeune. »

« Paris, ce 21 mai 1809.

« Mon cher ami, j'ai reçu dans ſon tems le barille d'eau de vie que vous m'avez fait l'amitier de m'en voyer dans le meilleur état poſſible, je vous en fait mes remerciment & au nom de la famille.

« Je vous dirois que Feuillet a qui j'ai fait voire votre dernier lettre qu'il a remiſe une notte a quelcun qui lui a promis de faire ſon afaire dans les bureaux de la marine, pour obtenire la délivrance de notre pauvre priſonnier (3). Mme Vernet fera oſſi de ſon côté tout ſe qui dépendra d'elle pour vous procurer cette ſatisfaction ainſi qu'à tout la famille; nous avons été aſſez eureux pour n'avoir plus rien à craindre pour notre Horas, il a été reformé & il a ſon congé ainſi le voilà libre de ſuivre ſes études. Quand à Pineau, oſſi tôt que nous oront quelque réponce nous vous en feron par de ſuite; conté ſur notre exactitude.

« Je vous prie de préſenter mon omage a ma belle ſœure qui mérite ce titre de tout les maniers d'après le reſſis que m'en a fait Baraget, qui m'en fait le plus grand éloge ainſi que de Maurine a qui je fais mille amitiés. Et ſi vous ne le ſavez pas je vous apren que je ſuis biſaieul d'une arier petite fille depuis environ deux mois, & ſi Dieu me prête vie je vairez peut-être encor une génération, car juſqu'à préſent j'ai toujour la même ſantée, s'eſt a dire bonne; au moins cela me donne le moien de travailler car voila ma fortune.

« Quand aux eſtampes que [je] vous ai envoyés je ſuis charmer ſi elles vous ſont de quelqu'agrément; pour celles dont les ſujets ne vous ſont pas connus je vais vous metre

---

(1) Dominique Pineau, chirurgien, alors priſonnier de guerre à Plymouth.
(2) Horace Vernet, ſon petit-fils.
(3) Le chirurgien D. Pineau.

au courant. 1° Celle ou eſt l'homme qui tient le pognard eſt pour les [déchirure] ouvrages de l'abbé Dellile, intituler les trois règnes ainſi que la femme qui deſſent au bin. Le premier eſt pour le [règne?] minéral & le deuxième pour l'Été. Le viellar près d'un puit (?) eſt Phoſſion qui refuſe les préſan (Vie de Phoſſion de....). Le viellard dans un lit eſt la mort de Marcorel [...]. La fille éplorée dans les bras de ſa mère & la Vinie, pour l'Énéide, traduction de l'abbé Delile. Il y en a 4 pour le même ouvrage, 2 pour Phoſſion, 2 pour Marcorel.

« Si les circonſtances étoit plus eureuſe pour les artiſtes je deſireroit & pouroit faire un petit voyage pour vous voire & faire connoiſſance avec ma belle ſœure & enbraſſer ma nieſſe; mais je ne puis l'eſpérer. Contenton nous du deſire puiſque les ſirconſtance en deſid autrement; il faut ſe réſigner a la Providence & dire comme le ſage tous le bien n'a pas été fait pour l'homme de bien; mes ſe qui ſera toujour tems que jexiſterez s'eſt mon amitier pour vous ainſi que pour tout ce qui vous intéreſſe.

« Votre ami,

« Moreau le jeune.

« Ma femme eſt à Provins pour ſes ſix mois & elle ſe porte bien ainſi que Victoire. »

Lettre de Mme J.-M. Moreau le jeune, ſœur de Fr.-Nic. Pineau.

« *Monſieur Pineau, à Jarnac.*

« Nous avons eu le plaiſir de voir Monſieur Hine (1) qui nous a remis ta lettre & nous a donné de vos nouvelles à tous ainſi que de celle de ton fils en nous apprenant qu'il étoit emploié dans un hopitale en Engleterre, ce qui eſt au moin quelque choſe & ſurtout une occupation qui le meſt à même détudie ſon etat & ne pas perdre ſon tems; de deux maux il faut éviter le pire.

« Vernet eſt bien ſâché de n'avoir pas une epreuve de ſon portrait de BONNE APARTE (*ſic*) car il te lut envoie, & comme elle coutte fort chere nous navons pas crus devoir en faire lacquiſition ſans ton conſentement.

« La fille de Vernet, Mme Le Comte, vien d'accouche d'une fille ce qui lui en fait deux & toute cette famille ce porte bien.

« Mon bon ami te ſait paſſer par M. Hine une demie douzaine de [....] qui te prie d'accepter, il eſpère que tu les trouvera bons.

---

(1) M. Hine, négociant en eaux-de-vie à Jarnac (Charente).

« Victoire avec qui [j'ai] paſſé les derniers ſi mois de leté ce porte bien ainſi que Feuillet & nous. Nous vous embraſſons tous avec une ſincere amitiées.

« M. Hine que mon mari a conduit au Salon ten rendra comte.

« Adieu, mon ami, je ſuis ta ſœur.

« F. Moreau.

« Ce 18 ſeptembre 1810. »

« Paris, ce 8 février 1814.

« Je vous remercie, mon cher Pineau, de l'offre obligente que vous me fait & de l'aſil que vous m'offrés, mès je ne crois pas que je puis dans la ſirconſtance quité mes enfens, pour jouir d'un peut de tranquilité. Si je tiens a quelque chauſe dans ce moment facheux, c'eſt à ma famille. Je ne peut leur être d'une grande utilité, mes enfin je ſerois plus maleureux etant eloigner d'elle Ainſi remetons a un autre tems a nous voire & a nous reunir quoi qu'à mon âge je nai pas de tems à perdre, nous ne pouvons ſavoir ce que le ſor nous garde; l'eſpérence nous ſoutien depuis bien longtems; eſpérons encore!

« Je vous prie de ne me pas oublier auprès de ma belle ſœur ainſi que de ma nieſſe aux quelle je préſente mes omages & remerciments bien tendres de l'interais au ſor de ces pauvres pariſiens & je les félicite de ce que l'orage n'ira pas directement juſqu'à vous.

« Adieu, mon cher Pineau, ſoiez perſuade de l'atachement que je vous (*ſic*) & du bonheur je vous ſouhaite à tous.

« Votre ami,

« Moreau le jeune.

« Je n'ai pas de nouvelles de Victoire, vraiſemblablement vous en recevrez de directe. »

« Paris, ce 26 mars 1814.

« Mon cher Pineau, j'ai eu le plaiſir de reſſevoir de vos nouvelle ainſi que votre famille par M. Ranſon (1), qui a eu la complaiſance de me remettre la lettre dont vous l'aviez charger pour moi. Tout ma famille ſe porte aſſé bien ainſi que moi aux inquiétude

---

(1) M. Ranſon, de Jarnac.

pres dont nous fommes toujour tourmentés. Quand à Victoire les dernier nouvelles que j'ai eu d'elle me marquet que fa fanté étoit affé bonne mes quils etoit toujour dans les inquiétudes de revoir lénemi qui les environne toujour, ce qui eft a mon avis un for vilin voifinage. J'efpère que vous n'avé de pareille vifite, s'eft ce que je vous fouhait bien finfairement, ainfi que la continuation d'une bonne fenté pour vous & Madame Pineau, a qui je préfente mon refpect & je vous pri d'enbraffer ma charmant nieffe pour moi & de leur témoigner combien j'ai de regret de ne pas pouvoir me procurer le plaifir de faire une connoiffance plus particulier avec elle.

« Recevés, mon cher ami, l'afurance de l'atachement bien finfaire de celui qui pour toujour fe dira pour la vie votre ami,

« Moreau le jeune. »

LES FEUILLET.

Feuillet (Laurent-François), fils de Jean-Baptiſte Feuillet, ſculpteur (1), & de Marie-Sophie Pineau, fille de Dominique Pineau, « ſculpteur & deſſinateur des domaines du Roy », naquit à Paris en 1771 (2).

Ses parents le firent « nourrir » à Provins, « élever au collège de cette ville », enſuite à Paris; en un mot ils ne négligèrent rien pour ſon inſtruction.

Après avoir été quelque peu ſoldat, « à ſon retour de l'armée », où ſa conſtitution délicate le fit réformer, il « occupa une place à la Tréſorerie », puis devint ſous-bibliothécaire de l'Inſtitut national, & bibliothécaire en titre (1823).

Laurent Feuillet étoit notamment bibliographe diſtingué. Travailleur aſſidu, il vivoit peu en dehors de ſa chère bibliothèque & de ſes proches. Il « perdit inſenſiblement l'uſage de ſes jambes (3) »; ſon amabilité fit place à la miſanthropie, enfin il ſuccomba dans la ſoirée du 5 décembre 1843, âgé de 76 ans.

---

(1) Jean-Baptiſte Feuillet, « ſculpteur habile », comme l'a conſtaté ſon beau-frère Fr.-Nicolas Pineau, dans l'autobiographie qui a été publiée précédemment. Il a exécuté des travaux importants, entre autres ceux du château de Luciennes avec ſon confrère Métivier (voir « Comptes, mémoires & demandes des fourniſſeurs de Mme la comteſſe Du Barry ». — *La Du Barry*, par MM. de Goncourt). Pour des cauſes que j'ignore, J.-B. Feuillet abandonna la ſculpture dans un âge peu avancé, & le procès-verbal de la vente des meubles de ſon beau-père Dominique Pineau apprend qu'il étoit, en janvier 1786, « écuyer, huiſſier de la Chambre de Mgr le Comte d'Artois & de Mgr le duc de Berry, demeurant ordinairement à Verſailles, rue de Maurepas, paroiſſe de Notre-Dame ». De Verſailles, Feuillet & ſa femme établirent leur demeure à Provins, dans le voiſinage de leur ſœur Louiſe-Victoire Pineau, religieuſe, dont il a été parlé. J.-B. Feuillet décéda à la fin de l'année 1806; ſa femme étoit morte en 1804. (Voir lettre de Laurent Feuillet, du mois de février 1807.)

(2) Quelques biographes le font naître en 1770, ce qui eſt inexact.

(3) Voir la lettre de ſa couſine Camille Lecomte-Vernet, du 6 décembre 1843.

Lettres de L. Feuillet, bibliothécaire, à son oncle F.-N. Pineau.

« Paris, 14 frimaire (an VII ou VIII ?)

« Je me suis chargé, mon cher oncle, de répondre à la lettre que vous avez écrite au C^en^ Moreau (1) & de vous faire part du résultat de notre démarche auprès de Mme de Castellane (2)....

« Depuis mon retour de l'armée, j'ai toujours été résident à Paris ; j'occupe encore une place à la Trésorerie que j'ai obtenue à l'instant de mon arrivée. Il y a cinq mois que j'ai été nommé par l'Institut national pour être attaché à sa [déchirure] en qualité de sous-bibliothécaire ; cette place est peu im[portante], mais elle répond à mes goûts & aux occupations de toute ma vie, & d'ailleurs elle m'a été donnée avec une grâce qui me la rend précieuse.

« Ainsi me voilà rentré dans la carrière des Sciences & des Lettres, & placé sur le seuil du temple de la Renommée.

« Mon père & ma mère sont toujours à Provins. Ils veulent revenir à Paris, & nous nous réunirons probablement l'année prochaine. Ma mère a été longtems malade de sa maladie ordinaire ; elle va mieux, & nous espérons que cette crise sera la dernière. C'est le fruit de tant de chagrins, de tant de revers : on ne sauroit être plus ruinés qu'ils le sont.

« Mon oncle (3) vous dit mille choses. Ma tante se porte bien ; elle a passé tout l'été à Provins où ils ont acheté une petite maison, & elle doit revenir sous peu de tems.

« L. FEUILLET. »

« Paris, 8 ventôse an 8e.

« Ma mère & moi, mon cher oncle, nous avons reçu les deux lettres que vous nous avez écrites. Elle a dû vous répondre ainsi qu'à son neveu ; quant à moi je me suis chargé des livres. Mon oncle Moreau en a fait l'acquisition d'un libraire de sa connoissance, & vous auriez déjà la petite collection si nous savions comment vous la faire passer....

« Mon oncle Moreau veut absolument se charger d'offrir à son neveu ses classiques latins ; il ne me reste donc qu'à y joindre sous le même format, que vous trouverez fort

(1) Il s'agit là de J.-M. Moreau le jeune, son oncle.
(2) Mme de Castellane, née du premier mariage du comte de Jarnac.
(3) J.-M. Moreau le jeune.

commode, deux claſſiques qui ne ſont pas moins bons, quoique moins anciens : *La Fontaine* & *Fénelon*. Ce ſont deux hommes que, ſous la direction d'un bon maître, on peut lire jeune avec fruit, en attendant que plus âgé & plus formé on les liſe ſeul avec plus de fruit encore.

« Encouragez bien, mon cher oncle, ſes jeunes efforts; tout eſt bon lorſque l'on a le goût de l'inſtruction, & le *chef-d'œuvre de l'éducation* des premières années eſt de l'inſpirer.

« .... Laiſſez-là pour Dominique tout projet de muſique, &c. (1); autrement que comme amuſement, car vous pourriez voir le beau coton que jettent ici ces tant nombreux enfans de Terpſicore! Si l'on n'avoit le choix, il vaudroit mieux, comme Candide, labourer ſon petit manoir. — Pardon de tout ce radotage; excuſez-le en faveur d'un bien tendre intérêt pour mon couſin.... »

« Paris, ce 30 mars 1809.

« .... Après avoir été bien longtems ſouffrant & languiſſant, j'ai recouvré depuis quelques mois un peu de ſanté; & par ſuite un peu de forces pour me livrer à mes petits travaux. Je ſuis toujours à peu près à la même place, toujours content de ma profonde obſcurité, peu heureux parce que je ſuis ſans illuſions, mais du moins exempt de tous les mécomptes de l'ambition.

« Vous ſavez probablement que notre famille eſt augmentée. Mad^e Camille vient d'accoucher d'une fort jolie groſſe fille. Voilà M. Moreau biſayeul & ne s'en portant que mieux.... »

« Paris, le 6 ſeptembre 1809.

« .... Vous m'avez demandé, mon cher oncle, des nouvelles de toute la famille, & je vais vous en donner.

---

(1) Que cet *&c.* contient de ſous-entendus!... En l'an XII, « L. Feuillet, bibliothécaire de l'Inſtitut national », réſidoit rue de Sorbonne, n° 275. En l'année 1807, il habitoit même rue, n° 1. — Voyez-vous le « papa » François-Nicolas Pineau rêvant d'art avec ſon fils, après « la tourmente révolutionnaire », &, d'autre part, le couſin Laurent Feuillet, fils d'un « ſculpteur ordinaire de Mme Du Barry », homme poſitif, leur prêchant raiſon!.... Il eſt vrai que J.-B. Feuillet père, artiſte de talent, avoit été mal payé de ſes travaux. Dans le même eſprit, ſans doute, Joſeph Vernet, père d'un de leurs alliés, avoit noté, en

« M. & Mad^e^ Moreau ſe portent très bien; ils ſont dans ce moment à Provins dans leur jolie petite habitation. M. & Mad^e^ Vernet ſont auſſi en fort bonne ſanté : leur fils a eu le bonheur d'échapper à la conſcription (1); il ſuit ſa carrière où il annonce chaque jour des talents plus marqués. Mad^e^ Le Comte nourrit ſa fille qui ſe porte très bien; elle eſt à la campagne avec ſon mari chez ſa couſine, autrefois Mad^e^ Saugrain, aujourd'hui Mad^e^ Déſandroin.

« Quant aux Prault, il ne reſte plus aujourd'hui que St Martin. Prault l'aîné eſt mort il y a deux ans; St Germain vient de mourir : le 1er, juſqu'au dernier moment faſtueux & gêné, a laiſſé une fortune très médiocre & fort embarraſſée à ſa 2e femme, qui l'avoit d'avance bien payée en l'épouſant; le 2e a fini ſa triſte carrière dans un hoſpice. St Martin, le plus rangé des trois, reſte avec une fortune médiocre mais ſuffiſante.... Voilà le réſultat de la belle fortune que M. Prault, mon grand oncle & mon parrain, s'étoit appropriée un peu à nos dépens. Savez-vous que, quoiqu'il ne fut rien moins qu'économe, il a laiſſé 150 mille francs à chacun de ſes enfants? — Des Saugrain, tous ceux que j'ai connus vivent & ſont fort bien portans. M. & Mad^e^ Guillotin (2) ont acheté cette année une fort jolie propriété à ſix lieues de Paris. La vieille mère Saugrain eſt toujours aimable & gaie; ſon gendre Plaſſan a un fils & trois filles qui ne ſont pas encore mariées. Saugrain, autrefois élève de M. Moreau, autrefois marié, autrefois graveur & libraire n'eſt plus de tout cela que père de deux belles filles & d'un fils que leur mère, devenue fort riche par un ſecond mariage, établira ſûrement fort bien. Pour les autres parents ou alliés, je prie Dieu qu'il les maintienne ſains & diſpos, mais je n'en entends preſque jamais parler.

« Croiriez-vous que de mon côté, je n'en ai preſque plus? La nombreuſe famille de mon père s'eſt éteinte ſi rapidement, que nous ne ſommes plus que deux couſins du même nom, tous deux garçons, & tous deux, je penſe, aſſez ſages pour vivre et mourir dans ce bienheureux état (3). »

« Paris, le 24 mai 1811.

« .... Vous avez ſûrement appris le mariage d'Horace. C'eſt faire un peu jeune une

---

date du 10 février 1768 : « Achetté pour mon fils aîné le livre *le Parfait Nottaire*, en deux volumes, 18^ll^. (*Les Vernet*, par Léon Lagrange, 1864, p. 399.)

(1) Horace Vernet.

(2) Le docteur Guillotin étoit de leurs amis communs & même leur allié, puiſqu'il avoit épouſé une demoiſelle Saugrain.

(3) Il mourut, en effet, dans l'*impénitence* finale.

affaire auſſi ſérieuſe; mais peut-être eſt-ce comme cela qu'il faut la faire. Le nouveau ménage paroît s'en trouver fort bien, & tout conduit à faire penſer que cette union, qui eſt en ſoi très convenable, ſera parfaitement heureuſe (1).... »

« Paris, le 19 novembre 1811.

« .... Quant au ſchâle, je vous demande la permiſſion de l'offrir à ma couſine, & je déſire bien qu'il ſoit de ſon goût. Il eſt, il eſt vrai, tout uni; mais une Dame qui a bien voulu ſe charger de cette commiſſion, m'aſſure que cela eſt beaucoup mieux, & qu'une perſonne bien née ne doit porter un ſchâle à fleurs que quand il vient droit de Cachemire & qu'il coûte au moins 80 louis. Voilà qui eſt ſans réplique.... »

« Paris, le 5 mars 1812.

« .... Mad^e^ Moreau va toujours de même; elle a paſſé ſon hiver tout doucement dans ſa ville-haute, & nous eſpérons que la belle ſaiſon achèvera de lui rendre ſes forces. La voilà doublement biſayeule : Mad^e^ Horace Vernet eſt accouchée fort heureuſement d'une petite fille. Horace a fait la même année un fort joli petit enfant & un très beau tableau; à 22 ans on ne ſauroit faire plus & mieux.... »

« Paris, le 22 mai 1814.

« .... Tous nos parents ſe portent bien. Ceux que j'ai vus ces jours-ci vous remercient mille fois de votre ſouvenir. Mad^e^ Horace Vernet eſt accouchée d'une fille qu'elle nourrit. Nous montons tous la garde à force, mais nous prenons courage en penſant qu'enfin la paix eſt là, & que cette terrible épreuve doit être la dernière.... »

---

(1) Horace Vernet, né le 1er juillet 1789, épouſa, le 15 avril 1811, Mlle Henriette Pujol « perſonne charmante ». (Jal, *Dictionnaire critique d'Hiſtoire & de Biographie*.)

A Mme Pineau, à Jarnac.

« Paris, le 15 octobre 1814.

« .... M. Moreau eſt toujours dans la même ſituation; ſon mal ne fait pas extérieurement de progrès rapides, mais il en fait & il commence à lui être incommode pendant la nuit. M. Boyer n'a pas voulu l'opérer, à cauſe du danger & de l'inutilité de l'opération; il s'eſt contenté de lui ordonner des palliatifs. Je ne puis trop vous dire combien cette ſituation m'afflige. Si vous ou mon oncle lui écrivez, ne lui parlez pas de cela, puiſqu'il ne vous a rien dit. Il ſupporte ſa ſituation avec un grand courage, mais il n'aime pas qu'on lui en parle.... »

« Paris, le 27 novembre 1814.

« .... Mon oncle ſouffre beaucoup. Le mal ne croît pas depuis quelque tems, mais les douleurs augmentent. Les chirurgiens en déſeſpéroient; un empirique s'en eſt chargé & a promis de le guérir. Je doute bien du ſuccès, quoiqu'il paroiſſe y avoir extérieurement du mieux, aux douleurs près qui depuis quelques jours ſont exceſſives. Il ne peut plus ſe ſervir de ſon bras & le voilà condamné à ne rien faire. Quelle ſituation affligeante! J'en ai le cœur nâvré.... »

« 28 décembre 1814.

« Oui, mon cher oncle, il n'eſt que trop vrai que M. Moreau a ſuccombé à ſon affreuſe maladie. Il eſt mort le 30 du mois dernier après pluſieurs jours de très vives ſouffrances. Il y avoit près de ſix ſemaines qu'il ne pouvoit plus ſe ſervir de ſon bras, & que par conſéquent il avoit ceſſé tout travail. Je n'ai pas répondu ſur le champ à votre lettre, parce que j'imaginois qu'on vous avoit annoncé ce triſte événement, & que d'ailleurs les journaux qui en ont parlé vous auroient tiré d'incertitude. Je ne puis aſſez vous dire combien j'en ai été affligé. C'étoit une de mes plus anciennes connoiſſances, une de mes plus intimes & de mes plus chères habitudes, un de mes meilleurs amis. J'admirois comme tout le monde les beaux talents de M. Moreau, mais de plus j'honorois infiniment ſon noble caractère, & j'étois bien tendrement attaché à ſa perſonne. Tous ces liens ſont briſés, & ne me laiſſent dans ce moment que de douloureux ſouvenirs. Il y a quelques mois encore que rien n'annonçoit une fin ſi prompte. Mais dans ces derniers tems le mal s'eſt développé avec une rapidité & une violence inconcevables, de ſorte

qu'ayant perdu tout efpoir de guérifon, nous en étions réduits à défirer prefque que la mort vînt terminer des douleurs qui paroiffoient infupportables. Du moins elle a été douce, même prefque infenfible. Si quelque chofe pouvoit adoucir mes regrets, ce feroient ceux que tous les Artiftes, que le public entier payent à la mémoire de cet homme refpectable. Sa perte eft vivement fentie ici par tous ceux qui pouvoient apprécier fes talents & qui avoient été à portée de connoître fa perfonne. J'ai mis dans *le Moniteur*, il y a 10 jours, une notice fur fa vie & fes travaux, que peut-être vous avez vue à préfent. Comme j'en ai fait tirer des exemplaires féparément, je voudrois trouver une occafion pour vous en faire paffer un.... »

« Paris, le 28 janvier 1823.

« J'ai reçu, mon cher oncle, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire.... J'apprends avec bien de la peine que vous avez eu une indifpofition affez férieufe pour vous forcer de garder le lit plufieurs jours....

« .... Savez-vous qu'il y aura ce Carême *trente-quatre* ans que je me fuis promené avec vous dans votre jardin. Je n'avois pas alors dix-huit ans, je me portois bien & je vivois au milieu des plus douces illufions; à préfent j'achève ma 52e année, je fuis infirme & je n'ai plus d'illufions : cela eft un peu différent....

« L. Feuillet. »

« *A M. Dominique Pineau, médecin, à Jarnac.*

« Paris, le 2 décembre 1824.

« .... Mon cher coufin, quant à ma fanté, elle eft toujours la même. L'âge ajoute chaque jour fes infirmités à celles que je tiens depuis fi longtemps de ma conftitution; & de tout cela fe forme une vie phyfique affez trifte que l'habitude feule peut rendre fupportable.... »

LES VERNET.

Dans les lettres ſuivantes, écrites par Mme Camille Le Comte-Vernet à ſon oncle François-Nicolas Pineau & à ſes couſins, on trouvera quelques renſeignements intimes ſur les Vernet & leurs alliés.

Mme Camille Vernet, fille de Carle Vernet & de Catherine-Françoiſe Moreau le jeune (1), naquit à Paris le 31 mai 1788 (2). « Elle épouſa Hippolyte Le Comte, peintre de genre, & mourut, à l'Inſtitut, le 28 novembre 1858. »

Son frère, Émile-Jean-Horace, étoit « l'enfant gâté » de leur grand-père Moreau; c'eſt de lui que Moreau écrivoit : « Le pauvre Hauraſe a été eureuſement réformé. » Auſſi eſt-on quelque peu ſurpris de ſavoir que ce peintre, militaire entre tous, « a eu le bonheur d'échapper à la conſcription (3) ».

L. Feuillet parle d'Horace, dans ſa correſpondance avec Pineau, notamment dans ſa lettre du 5 mars 1812. On voit par les écrits de ſes proches qu'Horace Vernet fut tout dévoué à ſa famille, d'autant, comme on l'a juſtement rappelé, que les Vernet, malgré tous leurs travaux, dont la plupart furent bien payés, « n'étoient riches que de gloire (4). »

Mme Camille Le Comte-Vernet, en 1835, écrivoit à ſon couſin Pineau : « Vous

---

(1) Catherine-Françoiſe Moreau, femme de Carle Vernet, portoit en famille le prénom de Fanny. Née le 14 février 1770, mariée le 29 août 1787, elle mourut en 1821. (Voir lettre de ſa fille : 10 août 1822. — V. auſſi Léon Lagrange, *les Vernet.*)

(2) A. Jal, dans ſon *Dictionnaire critique*, a rapporté cette date. Il fait auſſi connoître qu'elle fut préſentée, le même jour, aux fonts baptiſmaux par ſon grand-père Claude-Joſeph Vernet & par Françoiſe-Nicole Pineau, « épouſe de J.-M. Moreau, deſſinateur du Cabinet du Roy & conſeiller aulique du Roi de Pruſſe », en l'égliſe de Saint-Germain l'Auxerrois.

(3) Lettre de Feuillet en date du 6 ſeptembre 1809.

(4) Th. Sylveſtre, *Hiſtoire des Artiſtes vivants.*

ſavez que je n'ai pas de fortune; par conſéquent j'ai dû ſuppléer à ce malheur par mon induſtrie puiſque je n'ai aucun talent. Ma mère, qui étoit bonne au fond, ne ſavoit pas ce que c'étoit qu'une réflexion pour l'avenir.... » Elle faiſoit des menus ouvrages de tapiſſerie, des garnitures de petits paniers, des deſſous de lampes, etc. On pardonnera, sans doute, la publication de cette correſpondance intime : elle fait pénétrer dans l'intérieur familial d'une aimable famille d'artiſtes & n'a rien que d'honorable pour eux.

Lettre de Mme Carle Vernet (née Moreau) à Fr.-Nic. Pineau.

« Mon cher oncle,

« Maman étant à ſa campagne je ſuis chargée avec plaiſir de la commiſſion que vous lui aviez donné, je crois avoir rempli votre but, mais ma fille m'a prié de joindre au petit paquet une robe. Elle devoit étant petite faire une poupée, mais, appreſent quelle eſt occupée à en faire une en nature, elle ne peu qu'envoyé ſes étoffes. Elle déſire que ſa couſine Camille ce rencontre de ſon gout.

« Recevez mon cher oncle l'aſſurance de notre reſpectueux attachement, votre nièce,

« femme VERNET. »

(Envoyée avec celle de M. Moreau du 22 mai 1809.)

Lettres de Mme Camille Le Comte-Vernet à Fr.-Nic. Pineau.

« Paris, ce 10 août 1822.

« Monſieur & cher oncle,

« Lorſque M. T.... a apporté à Horace une lettre de vous, mon frère étoit en Italie. J'avois l'intention de vous répondre, mais une maladie de poitrine qui m'a rendue fort malade pendant longtems m'a forcé de remettre de jour en jour ce déſire de mon cœur. Lorſque mon couſin Pineau étoit à Paris il aimoit à me parler de vous, de ma tante & de ma couſine; tout ce qu'il me diſoit me donnoit le plus vif regret de vous demeurer étrangère. Je ſaiſis avec empreſſement l'occaſion qui ſe préſente de vous préſenter mon reſpect & de ſolliciter une petite place dans votre affection.

« J'ai eu le chagrin l'année paſſée de perdre ma mère après une maladie de plus de ſept mois.

« Votre petite nièce,

« Camille LECOMTE. »

« *A M. Pineau, médecin à Jarnac,*

« Paris, ce 3 août 1835.

« .... Mon cher coufin, vous avez déjà un fils bientôt en état de venir à Paris (1). Mon Dieu! comme tout cela nous vieillit; il n'y a pourtant pas fi loin que vous veniez nous voir avec votre habit d'uniforme & votre chapeau rond dans notre petit logement de la rue Corneille où mes pauvres enfants avoient la coqueluche. Depuis cette époque, mon cher Pineau, la providence m'a bien éprouvée & de bien des manières. La plus pénible de toutes mes épreuves eſt d'avoir perdu, il y a trois ans, mon pauvre Guſtave. Il avoit 19 ans, la certitude d'un talent remarquable comme peintre & le meilleur enfant qu'il ſoit poſſible de voir....

« J'ai un autre fils qui a 14 ans, d'une ſanté bien délicate & me donnant de juſtes craintes....

« Quant à mes filles elles ne ſont mariées ni l'une ni l'autre. Fanny, l'aînée, s'occupe de la peinture avec quelque ſuccès, & Louiſe de la muſique; elle réuſſit très bien.

« Elles donnent des leçons l'une & l'autre. Mon mari a jugé à propos de faire des dettes, de nous mettre très ſouvent dans des embarras ſans nombre, enfin nous ne ſommes tranquilles que depuis qu'il eſt de ſon côté & nous du notre; nous travaillons toutes trois, nous faiſons honneur à nos petites affaires : chaque jour amène ſon pain.

« Camille Lecomte, née Vernet.

(*Au même.*)

« Paris, ce 12 décembre 1840.

« .... Je ſuis encore bien patraque.... et vous, cher couſin, vous êtes toujours bien, toujours courant les champs avec la nuit vos deux lanternes. Je me fais un tableau de vous : cette idée eſt lumineuſe de toute manière....

« Camille Lecomte, née Vernet. »

---

(1) M. Jean-Nicolas-Paul Pineau, pharmacien (1817-1869), père de Pierre-Dominique Pineau, peintre & architecte.

(*Au même.*)

« Paris, ce 6 décembre 1843.

« .... En vous écrivant aujourd'hui, j'ai une douloureuſe nouvelle à vous apprendre : depuis 2 ans le cher couſin Feuillet perdoit chaque jour l'uſage de ſes jambes; malgré le conſeil de ſon médecin, de ſes amis il n'a voulu eſſayer aucun des moyens connus pour leur redonner un peu de force; c'eſt avec beaucoup de peine qu'il alloit de tems à autre à la Bibliothèque. Il étoit d'une miſanthropie telle que je n'oſois plus monter le voir ſouvent; enfin le 3 novembre dernier il eſt tombé dans ſa chambre où il étoit ſeul; il s'eſt caſſé le col du fémur.

« Depuis cette chûte, qui a ſans doute été provoquée par une atteinte au cerveau, il a preſque toujours déraiſonné.... Enfin après des ſouffrances inouies il a ſuccombé hier au ſoir.

« Horace & mon gendre M. Huguet (1) étoient près de lui; pendant 48 heures ils ne l'ont pas quitté; ils ont aſſiſté à toutes ſes effroyables douleurs....

« Votre couſine,

« Camille Lecomte née Vernet. »

(1) Mari de ſa fille Louiſe.

VENTE

DES

EFFETS MOBILIERS

DE

DOMINIQUE PINEAU.

(1786)

VENTE à Saint-Germain-en-Laye, après le décès de Monſieur PINEAU, ancien Directeur de l'Académie de Saint-Luc.

Du 28 mars 1786. — M. SAUGRAIN, commiſſaire-priſeur (1).

	Livres.	Sols.
Une fontaine couverte de cuivre rouge ſur ſon pied, adj. au Sr Delcaut. . . .	51	"
Une fontaine à laver les mains & ſa cuvette de faïence, adj. au Sr Michel. . .	2	10
Deux petits tapis de pieds de Lizierre & une portière de tapiſſerie, adj. au Sr Blondel..	1	10
Un trémeau de cheminée d'une glace bizottée de 35 p. ſur 26 dans ſon parquet peint en gris, au Sr Michel..	88	"
Onze aſſiettes de faïence à fleurs, au Sr Delcaut.	2	14
Douze aſſiettes de faïence bleue & blanche, à la dame Le Normand.	2	15
Dix caraffes à liqueur en criſtal, au Sr Mercier.	5	19

---

(1) Extraits de l' « Expédition » délivrée à François-Nicolas Pineau (Papiers de la famille).

	Livres.	Sols.
Un porte-huillier de faïence & ses deux caraffes de criftal, deux falières de verre, à la dame Le Blanc.	2	8
Deux petites encoignures de bois verny peint façon de laque, au S[r] Blondel. .	6	"
Une petite chiffonnière de bois d'hêtre à deffus de marbre, au S[r] Vaffelle. . .	8	16
Un petit miroir de 16 p. de haut fur 16 de large, dans fa bordure vernye, au S[r] La Roze.	8	"
Une glace bizottée de 28 p. fur 13 & fes baguettes dorées, au S[r] Dupré.. . .	12	4
Une pendule fur fon pied en confole de marqueterie, ornée de cuivre en couleur, au S[r] Vaffelle. . . . . Eft. 50 liv.	80	"
Deux petites eftampes fous verre dans leur bordure noircie, au S[r] Le Normand.	1	7
Quatre eftampes fous verre repréfentant des *portraits*, au S[r] Mercier.	3	16
Quatre eftampes *portraits* fous verre, dans leur bordure noircie, au S[r] Feuillet. .	4	17
Deux eftampes fous verre, fujets de fables, au S[r] Blondel.	4	1
Une eftampe camayeux, fujet paftoral, fous verre, au S[r] Bellard.	1	10
Deux eftampes fous verre, au S[r] Feuillet..	9	"
Deux eftampes fous verre dans leur bordure noircie, au S[r] Meunier.	2	10
Deux eftampes fous verre dans leur bordure noircie, deffin de Bernard (1), au S[r] Feuillet..	27	"
Un petit tableau repréfentant *la Mort*, au S[r] Blondin.	7	"
Un tableau repréfentant *S[te] Cécile*, au S[r] Blondin.	14	"
Deux têtes en paftel, fous verre, dans leurs cadres ovales dorés, au S[r] Feuillet.	50	"
Deux eftampes fous verre, à la dame Meunier.	12	3
Deux eftampes fous verre, à la dame Le Grand.	2	17
Cinq petits tableaux & une petite eftampe, au S[r] Marois..	6	12
Deux petits tableaux, *payfages*, dans leur bordure ovale, à la dame Feuillet. . .	21	1
Deux petits tableaux, *buftes*, dans leur bordure dorée, à la dame Meunier. . .	18	"
Deux deffins au biftre, fous verre, au S[r] Deftouches.	1	10
Une tête en paftel, fous verre, au S[r] Gérard	3	4

(1) S'agit-il d'un deffin de Bernard, fculpteur, père de l'auteur de *l'Art d'aimer?*

	Livres.	Sols.
Quatre cent quatorze eſtampes, *allégories*, *hiſtoires* & *portraits*, faiſant partie de l'œuvre du ſieur Moreau, au Sr Moinier. . . . . . . Eſt. 48 liv.	101	„
Un petit tableau repréſentant une *deſcente de croix*, au Sr Quela.	19	2
Deux tableaux : un *St Pierre* & une *Ste Famille*, ſur toile dans leur bordure de bois doré, au Sr Quela. . . . . Eſt. 12 liv.	151	1
Un tableau *payſage*, en paſtel, à la dame Bernardin.	3	„
Deux tableaux, *payſages*, *figures* & *animaux*, peints ſur toile dans leur bordure de bois doré, au Sr Trucher. . . . . Eſt. 40 liv.	144	„
Deux deſſins ſous verre, de M. Moreau, au Sr Blondel.	30	„
Deux deſſins, au Sr Blondel..	18	„
Un tableau peint ſur toile, repréſentant *un Chat & un Jambon* dans ſa bordure de bois doré, au Sr Mercier. . . . . Eſt. 6 liv.	20	„
Trois eſtampes ſous verre, à la dame Meunier.	6	„
Un petit pot-pourri de porcelaine monté en bronze doré, à la dame Meunier. .	15	14
Un pot-pourri de porcelaine commune garni en cuivre, au Sr Bellard.. . . .	3	3
Deux petites *figures* en plâtre, ſur leur ſocle & conſole de bois, au Sr Boucher. .	3	„
Deux petites figures de plâtre, ſous leur cage de verre, à la dame Léger. . . .	7	8
Deux petites figures de plâtre, ſur leur pied de bois doré & ſous bocal de verre, à la dame Meunier.	8	„
Trois petites médailles de plâtre doré & une petite médaille de bronze (non inventoriée), au Sr Mercier.	1	18
Deux petits pots à fleurs en verre bleu, orné de bronze doré, à bouquets de fleurs artificielles, ſous cage de verre, à la dame Meunier.	40	1
Un vaſe de bois doré & peint, ſur ſocle & à fleurs artificielles, au Sr Feuillet. .	25	„
Deux vaſes en bois garnis de fleurs artificielles, ſur leurs ſocles & ſous cage de verre, au Sr Blot..	7	„
Une aſſiette de fraiſes ſur pied doré & ſous cage de verre, au Sr Blondel. . .	7	45
Un baromètre, au Sr Blondel.	9	„
Deux petits vaſes de bois doré & peint, au Sr Blondel.	5	„
Deux bras de cheminée à deux branches de fer blanc doré, ſur leurs pieds avec ornements, au Sr Barege.	18	„

	Livres.	Sols.
Une pendule en cartel au nom de Lenoir, à Paris, dans ſa boîte dorée, au Sr Dutilleul. . . . . Eſt. 80 liv.	150	"
Un pied en conſole de bois doré & ſon deſſus de marbre, au Sr Barege. . . .	8	"
Une petite pendule à tirage du nom de Lefaucheur, horloger du Roy, dans ſa boîte en cartel de cuivre doré, au Sr Fromenteau. . . . Eſt. 40 liv.	73	4
Un néceſſaire garni d'un pot à l'eau & ſa cuvette & deux boîtes à ſavonnette de cuivre argenté, un gobelet & deux petits caraſſons de criſtal & ſa boîte de cuir, au Sr Feuillet.	20	12
Deux petits flambeaux à colonnes & vaſes de cuivre doré, au Sr Blot. . . .	24	"
Une table ronde à deux deſſus l'un de marbre & l'autre de cuir noir, garnie en deſſous de drap vert, au Sr Mercier..	28	"
Une petite encoignure de bois de rapport à deſſus de marbre, au Sr Michel.. .	15	12
Une autre petite encoignure de bois de rapport à deſſus de marbre, au Sr Lebrun.	16	"
Douze ſerviettes ouvrées, au Sr Voizelle..	8	18
Douze ſerviettes de toile pleine, à la dame Moreau.	12	"
Deux paires de bas de ſoie blanche, au Sr Legrand.	8	1
Deux paires de bas de ſoie noire, au Sr Voizelle.	2	8
Un chapeau noir à ganſe d'or, au Sr Dupré..	5	1
Une vieille veſte de drap rouge, au Sr Billiard.	3	"
Une vieille robe de chambre & ſa veſte de taffetas flambé, à la dame Lapierre. .	9	1
Un habit, veſte & culotte de poulx de ſoie vert-canard, au Sr Mercier. . . .	28	"
Une veſte de gros de Naples blanc, brodée en ſoie, à boutons brodés or & argent, au Sr Blandin.	9	10
Une veſte de gros de Naples cramoiſy, à petits bouquets & paillettes en or, au Sr Saint-Louis..	15	"
Une culotte de ſatin noir, au Sr Blondel..	16	3
Une veſte de poulx de ſoie blanc, brodée, au Sr David.	10	6
Une veſte d'étoffe de ſoie jaune piquée, au Sr Le Blanc.	6	3
Un habit veſte & culotte de velours de printemps mort doré, au Sr Petit. . .	48	"
Une veſte d'étoffe, fond or, à paillettes & broderies, au Sr Briot.	24	"

	Livres.	Sols
Une veſte, fond or, à petits bouquets, au Sr Michel.	30	4
Une petite veſte de ſoie, fond bleu, piquée & bordée d'une treſſe d'or, au Sr Billiard.	8	1
Un habit de drap écarlate & une vieille veſte de ſatin noir, au Sr Mercier. . .	21	4
Un habit de drap couleur de viande hachée, au Sr Mercier.	21	5
Une fourrure de petit gris couvert de gros de Naples violet, au Sr Gatinot.. .	36	„
Un habit de drap coton *merdois*, au Sr Mignot.	16	„
Une veſte & une culotte de velours cramoiſy, au Sr Delcaut.	13	1
Un vide-chourat de camelot vert & un gilet, le tout doublé de petit gris, au Sr Narguas.	48	1
Un habit de velours noir doublé de ſatin capucine, au Sr Perou.	37	4
Une vieille épée d'acier, damaſquinée, à poignée de fillée d'argent, au Sr Ador.	6	2
Une canne d'un jet [....] à pomme d'or, au Sr Mignot.	30	„
Une écuelle couverte & ſon aſſiette de porcelaine de Sève, au Sr Delcaut . .	40	2
Une paire de boucles de ſouliers à contours d'argent, au Sr Delcaut.	12	5
Une paire de boucles de jarretières à tours d'argent, au Sr Dupuis.	4	19
Une médaille d'argent non inventoriée, au Sr Ador.	4	12
Un couteau à manche d'yvoire, au Sr Michel.	6	10
Une boîte à mouches d'yvoire, une petite ſonnette de métail, une tabatière de carton, non inventoriées, au Sr Michel.	4	„
Un petit anneau d'or non inventorié, au Sr Legrand.	5	4
Un moyen médaillon d'or non inventorié, au Sr Ador.	8	„
Deux paires de boutons de manches dont une d'argent, au Sr Le Roy. . . .	4	2
Une bague d'une dent d'élan, montée en or, à la dame Moreau.	11	13
Une bague repréſentant Henry IV & Louis XV, au Sr Mercier.	9	„
Un coulant de cravatte d'or, au Sr Narguas..	3	„
Une tabatière ovale d'écaille à cercle & gorge d'or, avec trois portraits, au Sr Adar. . . . . Eſt. (non compris les portraits) 80 liv.	80	„
Une tabatière d'yvoire, au Sr Barege.	15	2
Une paire de lunettes montée en or, au Sr Feuillet.	26	19

	Livres.	Sols.
Un pied d'yvoire garni en argent, au Sr Delcaut.	3	1
Une paire de boutons d'or, à la dame Léger.	30	19
Une montre de Jullien Le Roy, dans ſa boîte d'or, à cadran d'émail & ſa clef d'or, au Sr Michel.	150	1
Une petite breloque : caſſolette d'or, au Sr Narguas.	5	2
Une boucle d'or pour col, non inventoriée, à la dame Léger.	35	19
Un petit cachet d'une pierre d'agathe, repréſentant un ſinge, monté en or, au Sr Ador..	12	1
Un petit cachet monté en or & un autre pareil, au Sr Ador..	6	»
Un petit cachet monté en or, au Sr Barege.	6	»
Une chaîne de montre d'or dite : Pinchebeck, au Sr Ador.	102	»
Un œillère d'argent doré, au Sr Michel.	16	1
Un flacon de chaſſe d'argent doré, au Sr Ador.	46	»
Dix-huit cols de vieille mouſſeline, au Sr Bellard.	11	»
Vingt-quatre vieux cols de mouſſeline, au Sr Mercier.	8	4
Une robe de chambre & ſa veſte de vieux ſatin blanc broché & à fleurs (non inventorié), au Sr Brunet.	9	19
Une nappe de toile pleine, au Sr Feuillet.	8	»
Six vol. in-12, *OEuvres de Sainte Foy*, au Sr Batiſte.	8	»
Sept vol. in-12, *OEuvres de Saint Évremont*, au Sr Legrand.	8	»
Trois vol. in-12, *Hiſtoire de France* du P. Hénault, au Sr Feuillet.	7	14
Huit vol. in-12, *OEuvres de Molière*, au Sr Mercier.	15	1
Quatre vol. in-12 reliés, *Hiſtoire d'Henry IV*, au Sr Barege.	5	»
Cinq vol. in-12, *Hiſtoire de Bonneval*, au Sr Barege.	4	»
Treize vol. in-12 dépareillés, dont *Boileau*, au Sr Barege..	12	»
Trois vol. in-12 reliés, dont *Clément XIV*, au Sr Barege.	3	19
Quatre vol. in-12 reliés, *la Vie du P. de la Trape*, au Sr Barege.	2	4
Quatre vol. in-12, *Hiſtoire de Condé*, au Sr Mercier.	3	»
Deux vol. in-12, *Hiſtoire de Sixte-Quint*, au Sr Mercier.	4	»
Trois vol. in-12 reliés, *Amuſement littéraire*, au Sr Blondin.	2	8

	Livres.	Sols.
Sept vol. in-12, *Odier*, au Sr Barege.	4	"
Quatre vol. in-12, *Racine*, au Sr Batiste.	3	"
Onze vol. in-12 reliés, dont *le Secrétaire de la Cour*, au Sr Barege.	3	19
Treize vol. in-12, au Sr Barege	2	"
Six mouchoirs des Indes, rouges, au S^r Le Comte..	20	"
Six mouchoirs blancs, au Sr Moreau.	12	"
Quatre paires de manchettes & les jabots de mousseline bridé garnie de petites dentelles, à la dame Léger	23	19
Une paire de manchettes de dentelle de Flandre, à la dame Feuillet.	7	"
Une paire de manchettes d'antoillage garnie de petites dentelles, au Sr Moreau.	4	19
Six mouchoirs blancs, au Sr Feuillet.	16	11
Douze petites serviettes à café, damassées, à la dame Moreau.	8	"
Six chemises garnies de mousseline, au Sr Moreau.	28	"
Deux petits flambeaux à colonne de cuivre doré, au Sr Narguas.	19	6
Deux autres petits flambeaux à colonne de cuivre doré, au Sr Narguas. . . .	29	1
Deux flambeaux & leurs bobèches de cuivre doré, au Sr Batiste.	36	3
Une canne de bois a pomme d'argent, au Sr Narguas.	6	"
Une canne de bois & une épée de deuil, au Sr Delcaut.	6	"
Un parasol de taffetas cramoisy, au Sr Feuillet..	10	15
Une canne garnie d'une pomme d'yvoire, au Sr Brichard.	17	"
Une canne, au Sr Narguas.	18	5
Une vieille commode de bois de rapport à dessus de marbre, au Sr Hochard. .	40	2
Deux coussins de vieille tapisserie foncés de boure, au Sr Mignot.	1	5
Une chaise longue en trois parties & son coussin couverts de velours d'Utreck cramoisy, au S^r La Roze.	55	"
Quatre fauteuils couverts de velours d'Utreck cramoisy, au S^r Le Sueur. . .	37	"
Une grille de feu ornée de bronze doré, pelle, pincette & tenaille & une barre de fer, au Sr Delcaut.	48	"
Un petit paravent à six feuilles de papier cramoisy, au Sr Delcaut..	11	1
Une petite commode de bois de rapport à trois tiroirs fermant à clefs garnis de bronze & à dessus de marbre, au Sr Feuillet.	82	"

	Livres.	Sols.
Une autre petite commode de bois de rapport à deſſus de marbre, au Sr Feuillet.	50	19
Six chaiſes couvertes de vieux velours d'Utreck cramoiſy, au Sr Huat. . . .	80	»
Une petite chaiſe couverte de velours d'Utrek cramoiſy, au Sr Le Brun. . .	11	14
La houſſe de lit complète de camelot moiré cramoiſy & la courtepointe de pareil avec panache, & la courtepointe avec couchette à la polonaiſe, au Sr Lambert.	248	»
Un entredeux de croiſée de deux glaces de 28 & 33 ſur 23 dans ſa bordure de bois doré, au Sr Bailly. . . . . Eſt. 60 liv.	122	»
Un tremeau entre croiſées de deux glaces de 31 & 17 ſur 35 dans ſon parquet peint en gris avec ornements de ſculptures en bois doré, au Sr Le Blanc. . . . . Eſt. 100 liv.	169	»
Un ſecrétaire de bois de rapport à deſſus de marbre, au Sr Feuillet.	71	19
Deux morceaux de vieille tapiſſerie verdure, & pluſieurs bouts de planches, au Sr Blondel..	3	»
Un quart de vin crû du pays, à Mlle Benard, à la charge pour elle de payer les droits dûs au Roy ſi aucuns ſont dûs.	16	1
Un quart de vin de Bourgogne, au Sr Lambert, à la charge par l'adjudicataire de payer les droits dûs au Roy, ſi aucuns ſont dûs.	33	13
A l'égard d'un tableau ovale repréſentant le père du dit deffunt ſieur Pineau (1), peint ſur toille & dans ſa bordure de bois doré & des portraits en plâtre repréſentant la dame Moreau & la demoiſelle Moreau, petite fille dudit ſieur Pineau, il n'en a pareillement été fait aucune priſée comme repréſentant des portraits de famille & il en a été ſeulement queſtion pour mémoire, cy.. . . . . Mémoire.		
Un Chriſt d'yvoire (2) ſur ſa croix de bois, priſé la ſomme de dix-huit livres, cy. . . . . 18 liv.		

(1) Le « tableau » en queſtion n'eſt certainement pas le portrait de Nicolas Pineau qui a été reproduit dans le cours de ce livre : on ignore ce qu'il eſt devenu.

(2) Ce Chriſt d'ivoire fut légué à Mme Louiſe-Victoire Pineau, ſœur Saint-Dominique, de la communauté des Urſulines de Provins. (V. *Teſtament* de Dominique Pineau.)

ÉTAT DES OUVRAGES

DE NICOLAS ET DE DOMINIQUE PINEAU

d'après leurs deſſins originaux inédits (1).

Lambris, cheminée, plafond « pour M. Dailly ». (Hôtel Pontchartrain?) — *Exécuté pour M. d'Ailly.*

Fontaine « pour la ſalle à manger de M. de Voyer, à Aſnière, 5 juillet 1750 » (avec plan & coupes).

« Cheminée du ſallon de Monſieur Le Voyer, à Aſnière, 9 juillet 1750. »

Plan de la « Chambre à coucher de Mme la marquiſe de Voyer », avec notes indicatrices.

---

(1) Nous avons rappelé que Nicolas Pineau, inventeur du contraſte dans les ornements, a créé en France le ſtyle Régence, ſtyle original & caractériſtique. Les grands architectes & les amateurs, je l'ai dit auſſi, charmés de ſa manière nouvelle, l'ont fort employé : on en voit la preuve. Cet artiſte paraît s'être conformé à l'antique précepte : *Nulla dies ſine linea.* Plus de cinq cents motifs de ſon invention, par nous recueillis & qui ne repréſentent certainement qu'une partie graphique de ſon œuvre d'architecte-ſculpteur, permettent tout au moins de le penſer.

Les deſſins de Dominique Pineau, d'une facture différente, portent le plus ſouvent une inſcription qui facilite leur claſſement & leur inventaire.

S'il n'eſt pas très difficile de diſtinguer entre eux les deſſins des Pineau, on ne pour-

« Cheminée de la gallerie de M. le marquis Le Voyer d'Argenſon, à Aſnieres, 16 ſeptembre 1750. »

« Niche pour le poelle de la ſalle de la Comédie de la maiſon de Monſieur le marquis d'Argenſon, à Aſnière, 16 mars 1751. » (Deſſin du poèle & cotes.) — *Ex. pour M. d'Argenſon (Le Voyer).*

Cette ſuperbe maiſon exiſtoit encore il y a quelques années.

Clés de voûtes avec cartouches « pour les 2 croiſées des pans coupés du pavillon du milieu de la ſale ſur la cour, à Aſnière, 25 juillet 1751 ». (Ce deſſin n'a pas été exécuté.)

« Deſſus de porte » : armoiries des d'Eſparbès de Luſſan. — *Ex. pour le marquis d'Aubeterre.*

Lambris & portes des « ſalons de M. Daugny ».

Deux conſoles « pour M. Daugny ».

Deux autres conſoles « pour les 4 niches des 2 ſallons de M. Daugny ». — *Ex. pour M. d'Augny. (Probablement le fermier général.)*

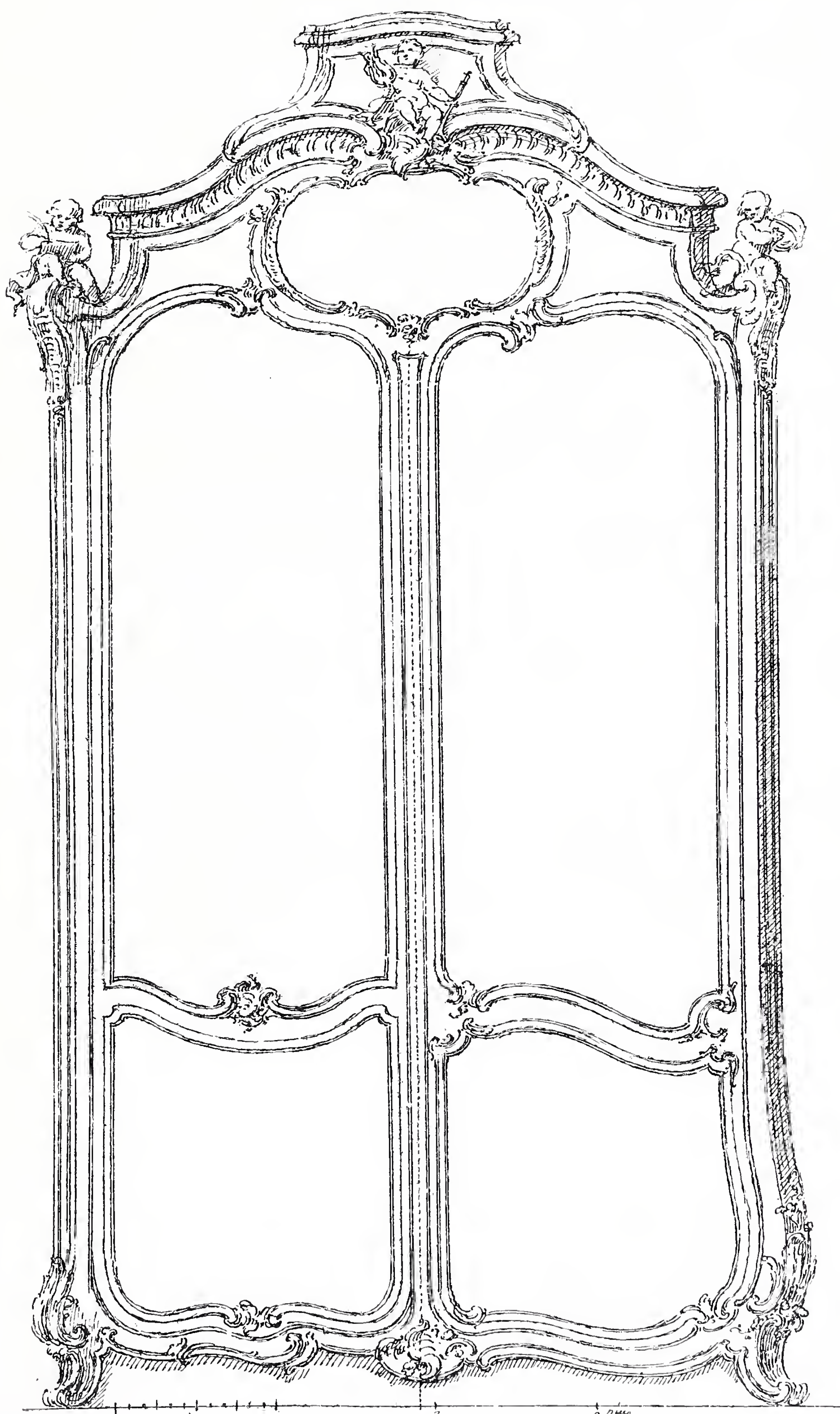
Cheminées, lambris, conſole « à l'hôtel de Bonnac, au delà [ ] à l'hôtel de Vilars, rue de Grenelle, fauxbourg Saint-Germain. » — *Ex. pour M. Bonnac. (Duſſon de Bonac?)*

« Fronton de la porte cochère de Bon-Secours, rue de Charonne. » — *Ex. pour Bon-Secours.*

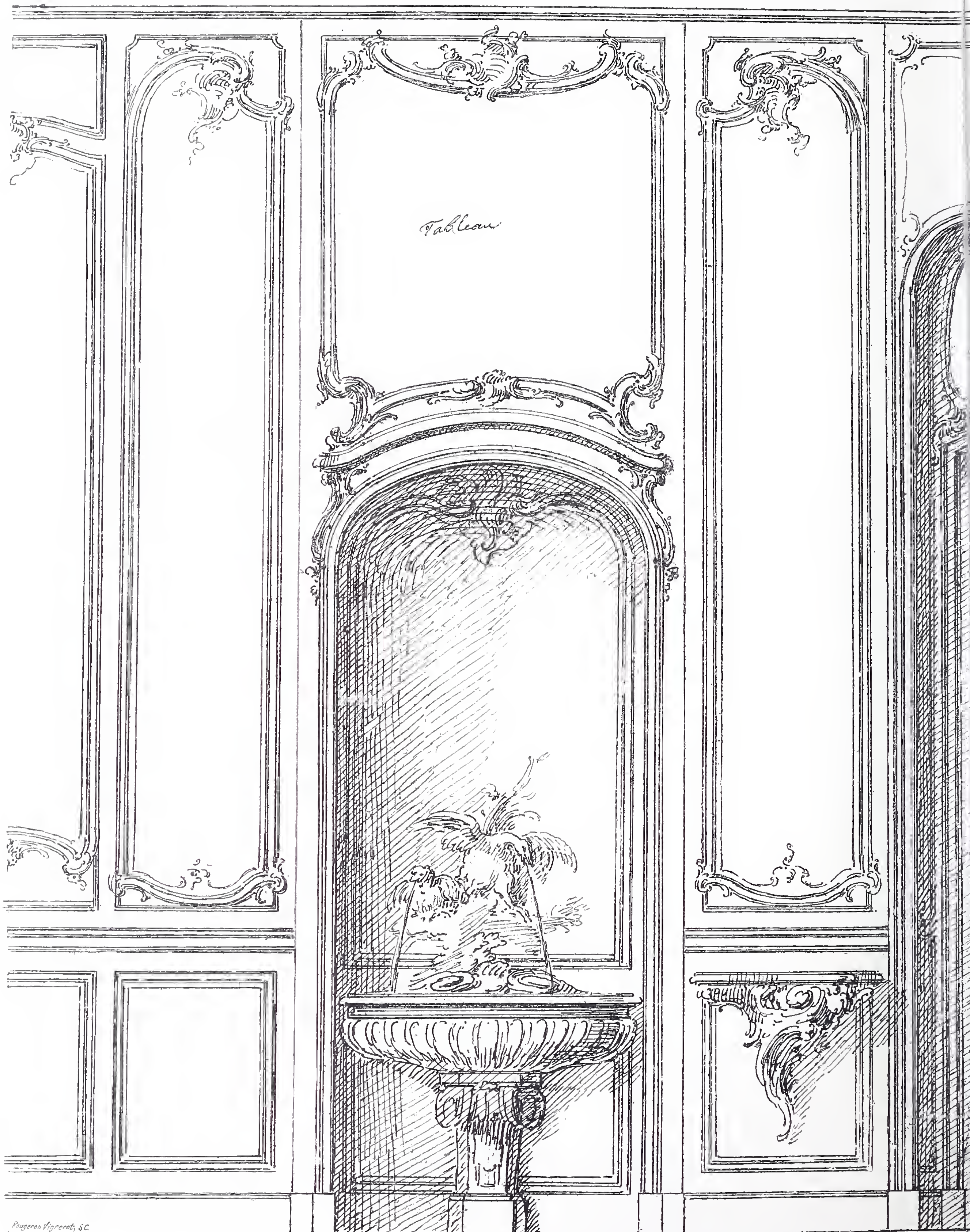
---

roit faire exactement à Nicolas & à ſon fils Dominique la part qui revient à chacun d'eux de leurs ouvrages de ſculpture : ils ont collaboré enſemble juſqu'au moment où Dominique « logea en ſon particulier » & « s'établit » — peu de temps avant ſon premier mariage : vers l'année 1739. Plus tard, après un rapprochement, il eſt probable que le fils redevint l'auxiliaire de ſon père, chargé de travaux importants.

En réſumé, des indications ci-deſſus les unes ont été extraites d'un regiſtre domeſtique des Pineau, & les autres relevées ſur les notes inſcrites en marge de leurs deſſins. Quant aux renſeignements relatifs à la plupart des rues indiquées, ils ſont empruntés au livre intéreſſant de M. le comte d'Aucourt : *les Anciens Hôtels de Paris* (Paris, H. Vaton, 1880).



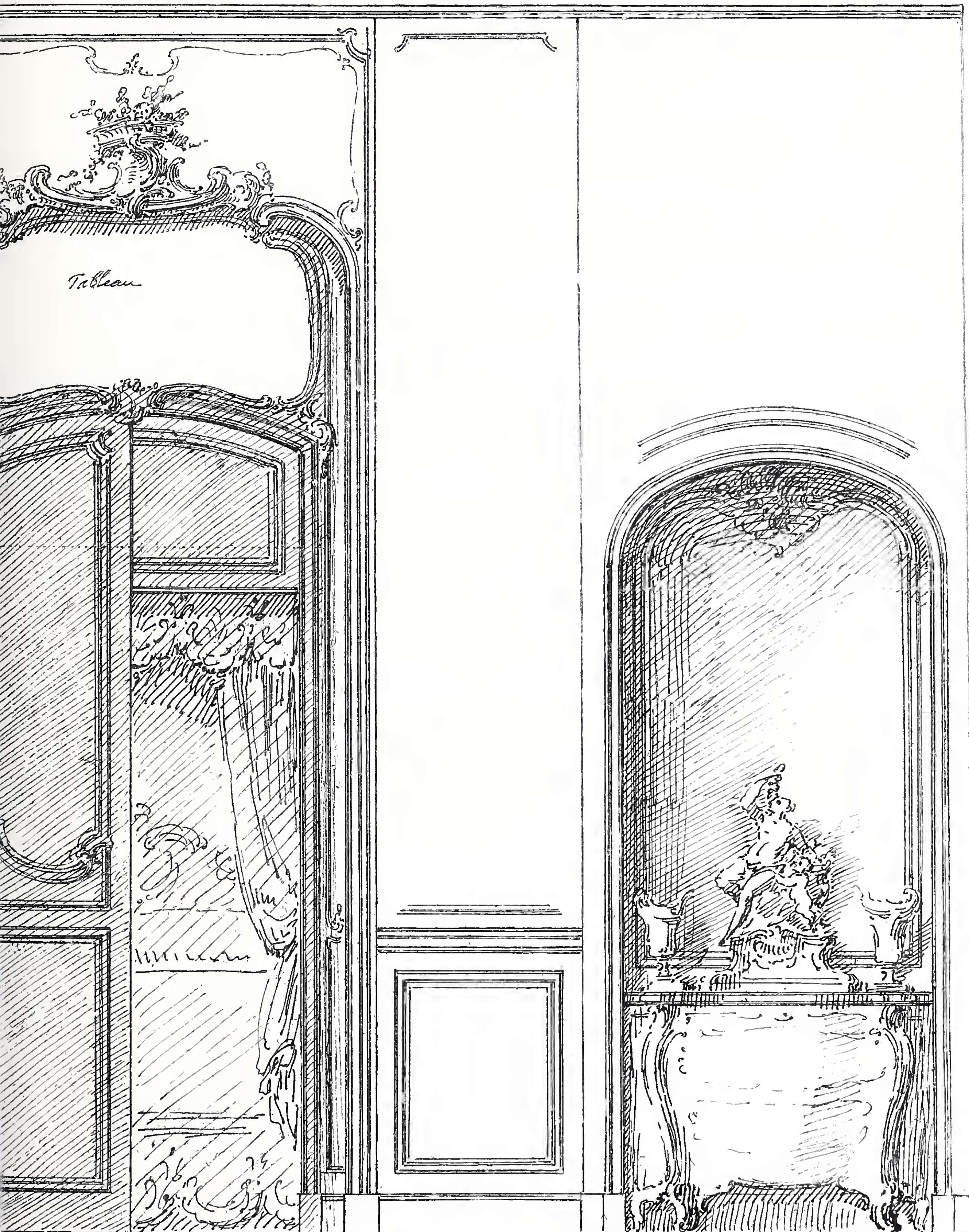
BIBLIOTHÈQUE POUR LE MARQUIS DE VOYER D'ARGENSON
Par Nicolas Pineau. (Coll. Émile Biais.)



" FOND DE LA SALLE A MANGER DE M. BOUT

Par Nicolas Pineau

sieur Boutin



DISPOSÉ AUSSI POUR SERVIR DE CABINET »
oll. Émile Biais.)

« Cabinet d'affemblée de M. de Boulogne, pour fa maifon proche Hauteville. » — *Ex. pour M. de Boulogne.* (*Boullogne de Brenneville, tréforier de l'extraordinaire des guerres?*)

Lambris : « M. Bouret, 1744, janvier. »

Attributs « pour la falle à manger de M. Bouret, au deffus de porte à Croix-Fontaine » : Trompe de chaffe, tyrfe, bouteille cliffée, filet d'oifeleur, gobelet, feuillage.

Plafond avec attributs de chaffe.

« M. Bouret, en 1744. Salle de compagnie, face de la cheminée & du vis-à-vis, le 27 janvier. » — « Boiferie » avec deffus de porte : Trophée de chaffe. (Coll. Émile Biais.)

Maufolée chargé de cette infcription : « STEPHANO MICHAELI BOUREO, *quod...* » — *Ex. pour Bouret, tréforier général de la maifon du Roi, fermier général.* (Coll. Polavtzoff.)

« Ouvrages en boiferies pour M. Boutin. » M. Boutin en a approuvé les deffins : « Bon à exécuter, ce 20e mars 1738 (Signé : Boutin). »

« Cofté des croifées de la falle à manger de Monfieur Boutin. »

« En face de la 3e rampe du côté oppofée de l'efcalier de M. Boutin. »

« Côté des croifées & vis-à-vis de l'efcalier de M. Boutin. »

« Salle de compagnie. — Chambre à coucher. »

Fronton : « le *foinc* & la *vigilence* pour la maifon de M. Boutin. » — *Ex. pour Boutin, tréforier de la Marine, hôtel Ménars, rue Richelieu, &c.* (1).

Maufolée. En marge : « M. de Bouville » (au crayon). Voici une note de Nicolas Pineau, écrite à l'encre, au bas de ce deffin : « La principalle figure de ce maufollée repréfente la Religion appuiyé fur un Éléphan & foullent au pied lérefie. L'enfant quy eft de l'autre cotée apuyé fur une urne eft la Prudence quy fait auffy allufion à la famille du defun quy prens foins d'en conferver la mémoire par ce monument & les armes font négligemment apuyé fur ce vafe funéraire. L'arbre de chefne marque la fermeté que doit avoir un fage magiftra dans l'adminiftration de fa charge. La peau quy y eft ataché

---

(1) Voir, fur ce financier, Mme Vigée-Lebrun, *Souvenirs* (t. II, p. 260).

eſt celle d'un ydre, ſimbolle des vices punis par la vigilence des juges : l'enfant quy eſt en haut repréſente l'Éternité quy, pour conſerver la mémoire du defunt, porte ſon nom juſqu'aux cieux ; le tout eſt porté ſur un petit corp d'architecture ſoutenue par ſix conſolles dont deux ſont de face & moins ſaillantes que les quatres autres quy ſont ſur les deux flanc. » (Plan, coupe, deſſin.) — *Ex. pour M. de Bouville.* (Coll. Polovtzoff.)

Décoration « pour la bibliothèque de M. de Caſtanières » : dans des vouſſures : l'*Éloquence*, l'*Hiſtoire*, l'*Étude*, la *Poéſie*. (Collection de M. le baron Jérôme Pichon.) — *Ex. pour M. Caſtagnères, marquis de Châteauneuf, diplomate, &c., mort en* 1728.

Un fronton allégorique porte : « M. le duc de Châtillon. »

« Coſté de la cour de la porte cochère de Monſeigneur le duc de Châtillon. » — *Ex. pour le duc de Châtillon.*

« Pour M. Clôtrier. » Écrit par N. Pineau ſur un feuillet où ſe trouvent deſſinés un *vaſe* et un *tracé de jardin*. La note ſuivante, en marge, d'une autre main : « Monſieur Clôtrier le prie d'aporter toute les diligence poſſible pour le (*ſic*) ouvrage qu'on lui a donné. » — *Ex. pour Clôtrier* (?).

« Hôtel de Conti à Paris, 1733. » — *Ex. pour le prince de Conti.*

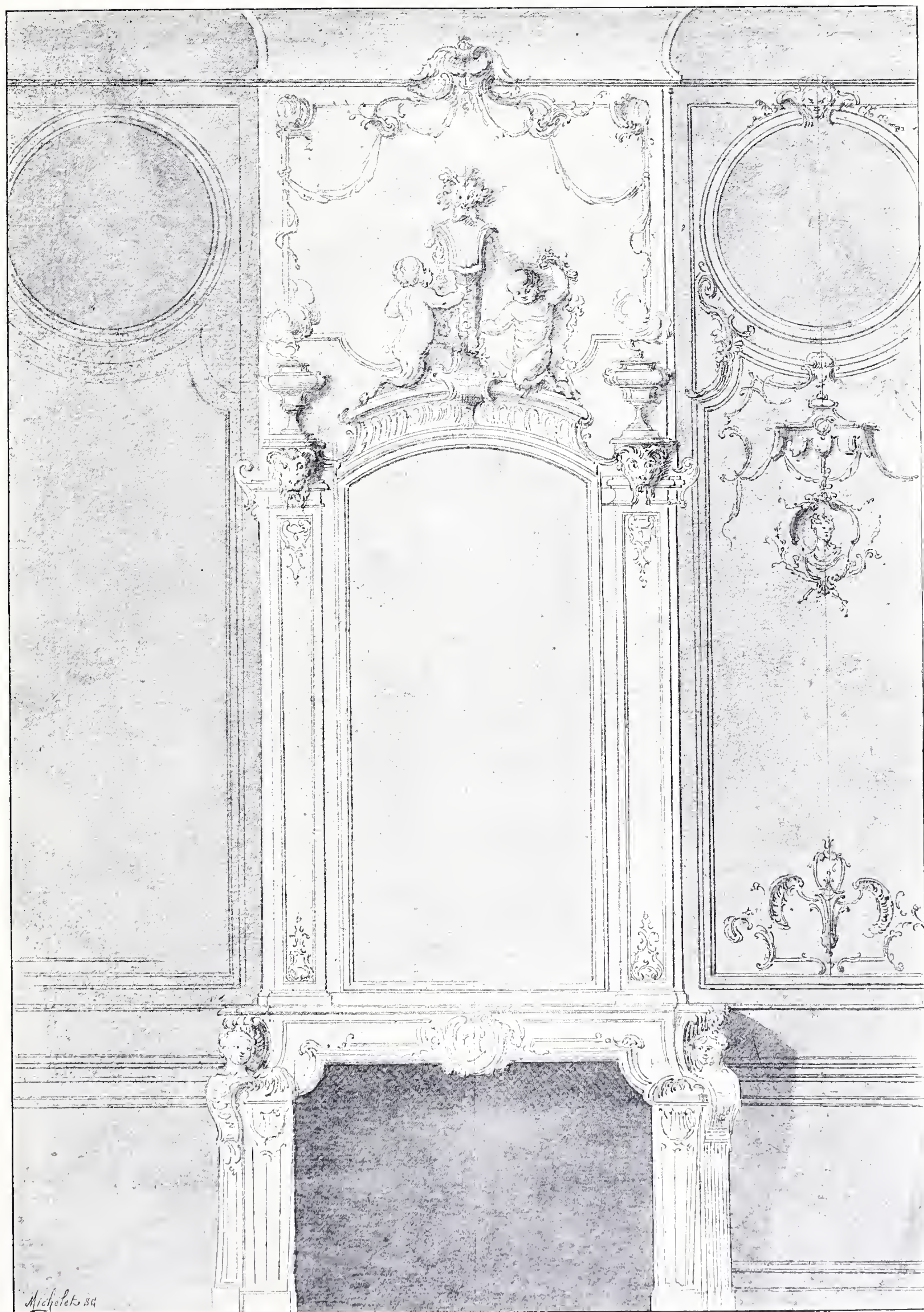
De Dominique Pineau un deſſin à l'encre de Chine : fronton pour la boutique « *à la Coupe d'or* ». — *Ex. pour la Coupe d'or.*

Cadre « pour le portrait de Monſeigneur le Dauphin, 6 juillet 1747. » Cotes : « largeur : 3 pieds, 3 pouces, 9 lignes ; hauteur : 4 pieds, 4 pouces, 3 lignes. » — *Ex. pour le Dauphin.*

Cartouche ; deſſus de porte : « M. Dufort. » — *Ex. pour Dufort, probablement Grimod Dufort, frère de Grimod de la Reynière, nommé fermier général en* 1721 (1).

---

(1) « Il étoit à la tête des Fermes & des Poſtes. Il avoit acheté l'hôtel de Chamillart,



DESSIN DE CHEMINÉE ET DE LAMBRIS

De l'invention de Nicolas Pineau. (Coll. Émile Biais.)

Porte & deffus de porte orné d'un cartouche furmonté d'une couronne de marquis. fur l'un de ces deffins : « Mme la marquife de Feuquières, rue de Varennes »; fur l'autre : « pour la maifon de Mme la marquife de Feuquières, rue de Varennes. » — *Ex. pour de Feuquières.*

Cheminée : « chambre de M. de Fontenay, 1743, & envoyé à Drefde. »

Confole « pour M. de Fontenay. »

« Trumeau de la chambre de M. de Fontenay, fait au mois d'aouft 1743, & envoyé à Drefde. » — *Ex. pour de Fontenay, Gafpard-François de Fontenay, général feld-maréchal lieutenant général des armées de Saxe, envoyé extraordinaire de S. M. orthodoxe à la cour de France.*

« Deffus de la porte cochère de M. Fournier. » (Large cartouche fupporté par une tête humaine, palme, &c.) — *Ex. pour Fournier.*

Confole « pour M. Jean-François Froidebize, colonell du régiment de dragons de Kioffky, fous le général Veisbac, coufin de M. de War. » — *Ex. pour Froidebize.* (Coll. Polavtzoff.)

Deffus de porte, cartouches : « *M. Darcour, rue de l'Univerfité.* » — « Profile naturele de la corniche de Monfieur Darcour, rue l'Univerfité. » — *Ex. pour le duc d'Harcourt.*

Décorations d'appartements, entre autres « un côté de la grande falle », porte, chapiteau de colonne, &c.; « pour la maifon du prince d'Ifenghien, à Surefnes. » Ces deffins portent l'approbation de Brizeux, architecte du prince. — *Ex. pour le prince d'Ifenghien.* (Coll. de M. le baron Jérôme Pichon. — Cet éminent bibliophile, qui poffède auffi un très joli portrait, fur toile, de Brizeux, m'écrit : « Le maréchal prince d'Ifenghien demeuroit à Paris rue du Bac. Il avoit une des plus belles collections de romans de chevalerie qui aient exifté; fa vente a eu lieu en 1756. »)

---

bati fomptueufement par le contrôleur général de ce nom, & Dufort, le trouvant peu commode, y fit pour 200 000 ᴴ d'embelliffements. » (*Vie privée de Louis XV*, t. I, p. 325.)

« M. de Lailly ». Cette mention ſe trouve ſur des deſſins de cheminées, un cartouche deſſus de porte, &c. — *Ex. pour Lailly (Thiroux de Lailly, fermier général).*

« Boiſeries & lambris » ſculptés pour M. Labauve. — *Ex. pour Labauve.*

Panneaux & cadres « pour M. de la Marck ». — *Ex. pour Louis-Pierre-Engilbert la Marck, lieutenant général des armées du Roi, mort en* 1750, *âgé de* 76 *ans, à Aix-la-Chapelle.*

Cartouche dans un fronton orné d'un mufle : « AU LION D'OR ». — *Ex. pour le Lion d'or.*

« Projet de tabernacle pour le chœur de l'égliſe de Saint-Louis de Verſailles, octobre 1742 » (avec plan).

« Fond de la chapelle de la Vierge de l'égliſe de Saint-Louis de Verſailles, novembre 1742 ». — *Ex. pour Saint-Louis de Verſailles.*

« Pour l'un des deux panneaux du tabernacle de Lugny, 29 juillet 1745 » : cartouche, étole, aiguière, encenſoir, branche d'arbuſte.... — Autre panneau : palme, flambeau, miſſel, ciboire rayonnant.... Nombreux « panneaux pour la Chartreuſe de Lugny ».

Fronton : enfant treſſant des guirlandes de fleurs qui partent d'un vaſe placé au centre.

« Plan des gradins » pour le tabernacle « approuvé pour être exécuté à Paris, par M. Pineau, ce 22 ſeptembre mille ſept cens quarante trois [ſigné :]. Fr. Goulard, chanoine, prieur de la Chartreuſe de Lugny. »

Chaire à prêcher.

Salle capitulaire : lambris, panneaux, ſtalles, trône avec dais, décoré d'une mitre, d'une croſſe & d'un écuſſon armorié. — *Ex. pour Lugny.* (Coll. J. Pichon & Émile Biais.)

Entrées de ferrures & fauſſes entrées « pour le grand cabinet de Mme la ducheſſe de Mazarin »;

« Agraffes pour des verroux à reſſort du grand cabinet de Mme de Mazarin »;

« Rozette pour les boutons des portes du grand cabinet de Mme de Mazarin »;

« Ornement de moulures (qui n'a pas ſervi) »;

« Chambranle de cheminée pour la cheminée de marbre verd de mair (*ſic*) du cabinet & ornemens de bronze »:

Fronton de porte : « Hôtel de Mazarin ».

« Porte de paſſage du côté du jardin de l'hôtel Mazarin » : clé de voûte rocaille ſurmontée d'un vaſe fleuri.

« Côté de la porte cocherre de l'hôtel de Mazarin »;

« Côté de la cour de la porte cocherre de l'hôtel Mazarin » (cartouche avec le chiffre M. L.).

« Cheminée pour le petit cabinet de Mme de Mazarin »;

Porte de ſalon ſurmontée du chiffre précité;

Cheminée « pour le cabinet de toillette de Mme de Mazarin »;

Plafond « pour Mme de Mazarin »;

Vaſe fleuri « pour le deſſus de la porte du paſſage du côté du jardin »;

« Pour la chambre à coucher de Mme la ducheſſe de Mazarin »; quatre motifs dans une moulure : « l'*Odorat*, par une femme, un bouquet de roze, un chien & un vaſe pour les odeurs qu'on tirent par la diſtilation; l'*Ouye*, par une femme qui joue de la lir, un lièvre; la *Veue*, par une femme tenent une lunette, un loup cervier & une épervier; le *Goût*, par une femme tenent une pome d'apis, une corbeille de fruits & un ortolent. » — *Ex. pour Mme la ducheſſe de Mazarin.*

« Chambres de M. & Mme le comte & la comteſſe de Midelbourg, à Surenne ».

Cheminées, plafonds, &c. : « M. le comte de Midelbourg, à Surenne, may 1747 — & Mme de Midelbourg ». — *Ex. pour le comte de Middelbourg, maréchal de camp, gouverneur de Bouchain-ſur-l'Eſcaut* (1).

---

(1) « Le comte de Midelbourg, maréchal de camp, frère unique du maréchal d'Iſen-

« Fonds de baptefme pour M. le curé de Morengis ». — *Ex. pour le curé de Morengis.*

« Cheminées en marbre blanc à pans coupés de M. le comte de Municz, envoyées en 1740 ». Un de ces mêmes modèles fervit « pour le petit cabinet de Mme de Mazarin ». — *Ex. pour le comte de Municz.*

« M. Naudon » (fur des deffins : vafes, lambris, &c.). — *Ex. pour Naudon ou Naudon.*

« Efquiffe pour raccommoder le dais de Saint-Nicolas « des Champs ». Poids du dais de Saint-Nicolas : pèfe, chaffis avec fa garniture, les baftons & les traverfes . . . 154 ᴴ
les pommes de carton & les panaches de plumes. . . . . 6 ᴴ

En tout : . . . . 160 ᴴ. »

— *Ex. pour l'églife Saint-Nicolas-des-Champs.* (Coll. Polavtzoff.)

« Cheminées pour M. le comte Ouchaloff ». — *Ex. pour M. Outchaloff.*

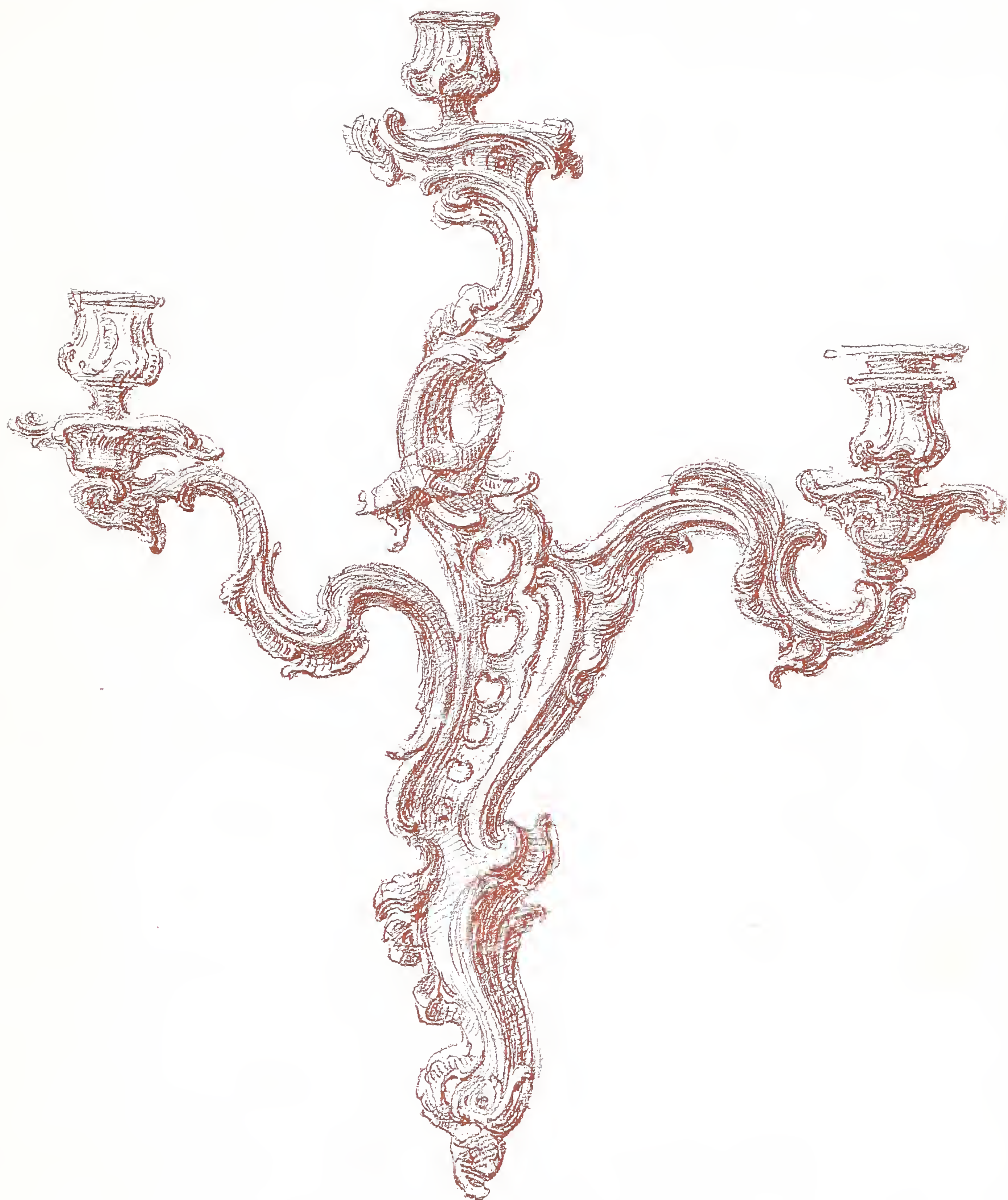
Au bas d'un deffus de porte : « pour le Palais-Royal ». — *Ex. pour le Palais-Royal.*

« Fonts baptifmaux de Saint-Paul ». — *Ex. pour l'églife Saint-Paul.*

Deux candélabres : l'un accompagné de fon plan en coupe, l'autre muni de fes flambeaux & pendeloques : « Mme la marquife de Pompadour ».

---

ghien, avait époufé Pauline-Louife-Marguerite-Françoife de La Rochefoucauld de Roye.... » (*L'Europe vivante & mourante*, 1759.) Il étoit beau-père du duc de Lauraguais, le grand bibliophile. (*Calendrier des princes & de la nobleffe de France*, 1766.)



PROJET DE CANDÉLABRE-APPLIQUE
Par Nicolas Pineau. (Collection Émile Biais.)



Cadre, pour un portrait de Mme. de Pompadour
par Nattier, d'après le dessin de Nicolas Pineau
(Collection de S. Ex. le Comte Polovtzoff, Ministre d'État de S. M. le Czar)

Cadre. On y lit cette note de la main de N. Pineau : « 3 pieds 2 pouces du fond des feuillures. Le chaſſis que M. Natier m'a envoyé porte 3 pieds 3 pouces $\frac{1}{4}$ (de large) »; en hauteur, « du fond des feuillures, 4 pieds 3 pouces $\frac{1}{4}$. Ces cottes ſont la grandeur du portrait de Madame la marquiſe de Pompadour, 26 may 1747, auquel il faudera augmenter quelques choſſes pour le jeu ». — *Ex. pour Mme de Pompadour*. (Coll. Polavtzoff.)

Au bas de deux projets de plaques funéraires ſculptées & ornées : « pour M. Peri ». — *Ex. pour M. Peri.*

Nicolas Pineau a deſſiné un ſurtout de table & pluſieurs pièces d'orfèvrerie ornés de l'aigle impérial de la Ruſſie. Un nombre important de ſes deſſins faits à Saint-Pétersbourg fait actuellement partie de la collection Émile Biais. On y remarque des panneaux pour la « ſalle des feſtins », des lanternes d'eſcalier; des mauſolées, des rampes, des projets de ſtatues : la *Juſtice*, l'*Amour de la Patrie*, la *Paix*, la *Concorde*, la *Clémence*, la *Prudence*, la *Vertu héroïque*, la *Religion*, &c.

Parmi ſes croquis, des fontaines, des pièces d'eau avec caſcades, des obéliſques, des arcs de triomphe, des monuments divers. — *Ex. pour Saint-Pétersbourg.*

« Plan & coupe d'une ſerre pour le jardin de S. Ex. M. le comte de Rabutin, a Pétersbourg ». — *Ex. pour le comte de Rabutin.*

« M. Renault ». — *Ex. pour M. Renault.*

« Bordure pour le portrait de M. de la Reynière. Le tableau a 2 pieds 5 pouces $\frac{1}{2}$ de large ſur 3 pieds 1 pouce de haut ». — *Ex. pour M. de la Reynière, fermier général.*

En 1739, Dominique Pineau fut chargé, par Hardouin Manſard, de ſculpter les boiſeries d'une « maiſon rue Richelieu » (?). — *Ex. rue Richelieu.*

Deſſus de porte feſtonnés, cheminées.

Un croquis par N. Pineau eſt ainſi annoté : « M. le maréchal de Roquelaure ». (Collection de M. le baron J. Pichon.)

Plafond, panneaux. — *Ex. pour le maréchal de Roquelaure.*

Pluſieurs deſſins d'appartements, par N. Pineau, portent cette déſignation : « M. Roullier, rue des Poulies », ou cette autre : « M. & Mme Drouillet »; une autre enfin : « Échelle des deſſeins pour tout le bàtimens de M. Rouillier, rue des Poulies ». — *Ex. pour M. de Rouillé.* (Coll. de M. le baron Pichon & Émile Biais.)

Lambris, trumeaux, cheminées, &c. — *Ex pour le comte du Roure.*

« Deſſus de porte du cábinet de Sa Majeſté »; deſſus de porte « de l'antichambre ». (Ces deux indications ſont relatives à deux deſſins ſur une même feuille.) — *Ex. pour S. M.*

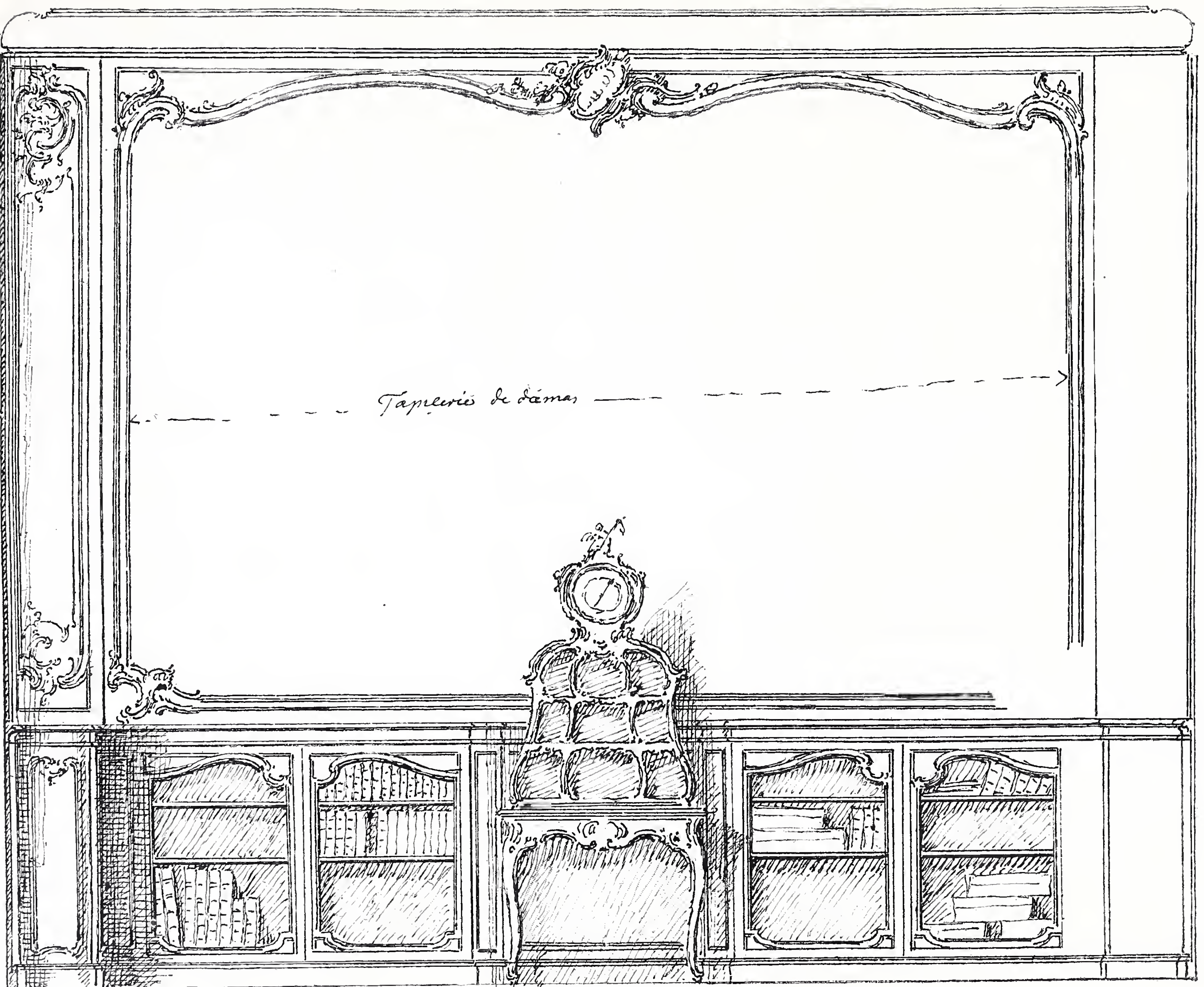
En marge de pluſieurs deſſins de Nicolas : « M. Trudaine ». — *Ex. pour M. Trudaine, intendant des finances.*

« Cheminées pour M. le comte La Van Valde ». — *Ex. pour le comte La Van Valde.*

Décoration d'une porte principale : les armes de M. Duvaucel, « pour le fronton, du côté de la cour du château de la Norville ». (Collection de M. le baron J. Pichon.) — *Ex. pour M. du Vaucel, fermier général* (1). (V. Table des gravures.)

---

(1) V. *Vie privée de Louis XV*, Londres, 1783, t. I, p. 320. — Parmi les créanciers du comte de Sabran « admis à faire valoir leurs droits » figuroit « un ſieur Pineau » pour



FOND DU CABINET DE M. DE ROUILLÉ
Par Nicolas Pineau. (Coll. de M. le baron Jérôme Pichon.)

Dominique s'attachait, en 1774, à faire les « plans des reſtaurations » de ſes deux maiſons ſiſes rue du Verbois & rue Neuve-Saint-Martin. A Saint-Germain-en-Laye, il traça les plans de ſon « jardin avec charmille, boulingrins & ſalles couvertes par des tilleuls ». — *Ex. pour la rue du Verbois.*

Cartouche; deſſus de porte : « Hôtel de Vilars ». — *Ex. pour le maréchal de Villars.*

Fronton, porte cochère, lambris, panneaux. — *Ex. pour le maréchal de Villeroy* (1).

Nicolas Pineau a compoſé un frontiſpice où ſe développe la richeſſe du contraſte & qu'il deſtinoit à quelque autre « cahier » de ſes « inventions »; on y lit cette inſcription de ſon écriture, ſous forme de titre : « *Deſſein d'ornemens par....* » Le frontiſpice n'a pas été gravé.

Il avoit auſſi projeté de publier une ſuite de *rampes*, de *baluſtres*, de « *cartouches en clés de voûte* » dont un certain nombre de feuilles ont été heureuſement retrouvées & préſenteroient d'excellents modèles.

Enfin ce même artiſte a fait, pendant ſon ſéjour en Ruſſie, pluſieurs « plans & coupes de navires » géométralement tracés à l'encre (2).

« une ſomme de 762 ᶫ. » — « Meſſire Honoré, comte de Sabran, des comtes de Forcalquier, grand ſénéchal pour le Roi de la ville de Toulon, premier chambellan de feu S. A. R. le duc d'Orléans, régent du royaume », acquit la ſeigneurie de la Norville, le 3 octobre 1730, pour la ſomme de 190 000 ᶫ. Elle fut enſuite vendue, moyennant 200 000 ᶫ, à François-Jules Duvaucel, le 27 juin 1737. « M. Duvaucel décéda au commencement de l'année 1739. L'un de ſes trois fils : Jules-Nicolas Duvaucel, tréſorier général des aumônes & offrandes du Roi, devint propriétaire de la terre de la Norville, le 9 décembre 1739. C'eſt celui-là qui « fit à ſa propriété de notables changements. » (L'abbé A.-E. Genty, *Hiſtoire de la Norville & de ſa ſeigneurie*. Paris, Victor Palmé, 1885, p. 115 à 120.)

(1) « Le caractère du maréchal de Villeroy étoit celui d'un bon homme qui aimoit aſſez le bien. Il affectoit d'être bon patriote, & ſe piquoit ſurtout d'être ferme dans ſes amitiés ou inimitiés... » (*Vie de Ch.-Henry comte de Hoym*, par le baron Jérôme Pichon, publiée par la Société des Bibliophiles françois. Paris, MDCCCLXXX, t. I, p. 49.)

(2) Tous les deſſins ci-deſſus déſignés qui ne portent pas de mention ſpéciale ſont partie de la collection Émile Biais.

On peut mentionner une carte (devenue rariſſime), due à François-Nicolas Pineau : « *Carte du Diſtrict de Cognac, département de la Haute-Charente, levée d'après les cartes de M. de Caſſini, & certifié conforme à l'original par moi architecte ſouſſigné, à Jarnac; le* 8 *aouſt* 1790. Pineau. » Cette carte, gravée par Beaublé; eſt à l' « échelle de 8 lieues communes de France »; elle eſt in-4°.

Fin des Pièces Justificatives.

TABLES

TABLE ANALYTIQUE*

A

B

(*) L'aſtériſque ſignifie *Pièces juſtificatives*.

C

D

E

F

G

H

I

J

L

M

N

O

P

R

S

T

V

Y

TABLE DES GRAVURES

I. — GRAVURES DANS LE TEXTE.

---

(1) On voit d'après plufieurs planches publiées par Mariette, notamment celles repréfentant les « appartements de Mme de Rouillé », que l'on plaçoit dans les « falles de compagnie » des « commodes enrichies d'ornemens de bronze doré d'or moulu & avec deffus de marbre. »

(2) On lit dans le cartouche central de ce frontifpice refté à l'état de projet : « Deffeins d'ornemens par.... », à la fanguine, de l'écriture de Nicolas Pineau.

II. — GRAVURES HORS TEXTE.

Dans tout cet ouvrage nous nous étions propofé de ne repréfenter que des fpécimens inédits de l'œuvre des Pineau; mais la Société des Bibliophiles françois ayant défiré donner auffi une idée des publications faites du vivant de ces éminents artiftes, on trouvera à la fin de ce préfent volume cinq planches reproduites fur les gravures anciennes de Mariette d'après les Pineau & par leurs foins :

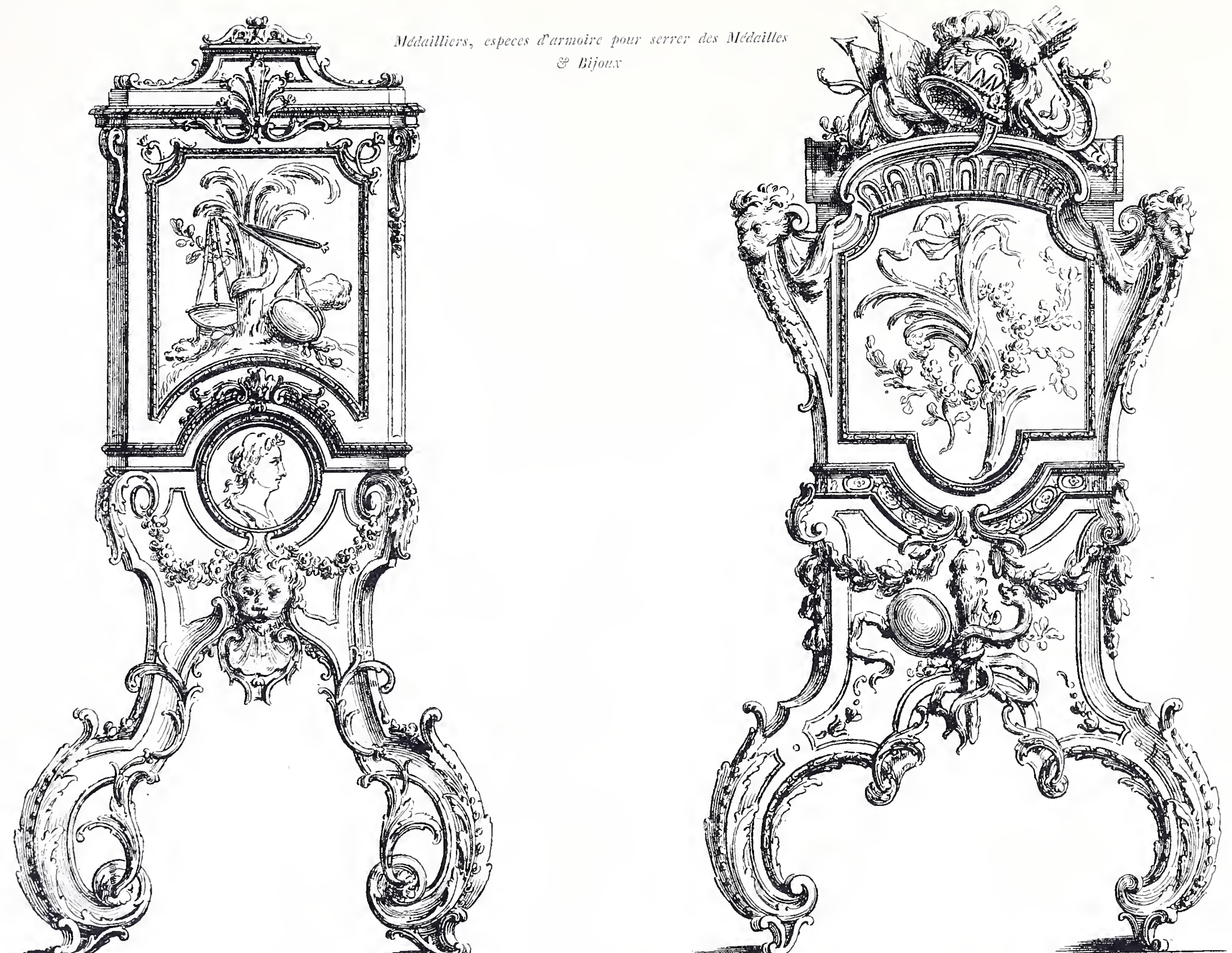
1° & 2° Deux planches de *médailliers*, par Nicolas Pineau. (Il eft bien poffible que ces meubles aient été exécutés par Crefcent, ébénifte du Régent.)

3° & 4° Deux deffins de *plafonds* (par le même). Ces deffins pourroient fervir à orner tout autre chofe que des plafonds & font d'un goût & d'un efprit charmants.

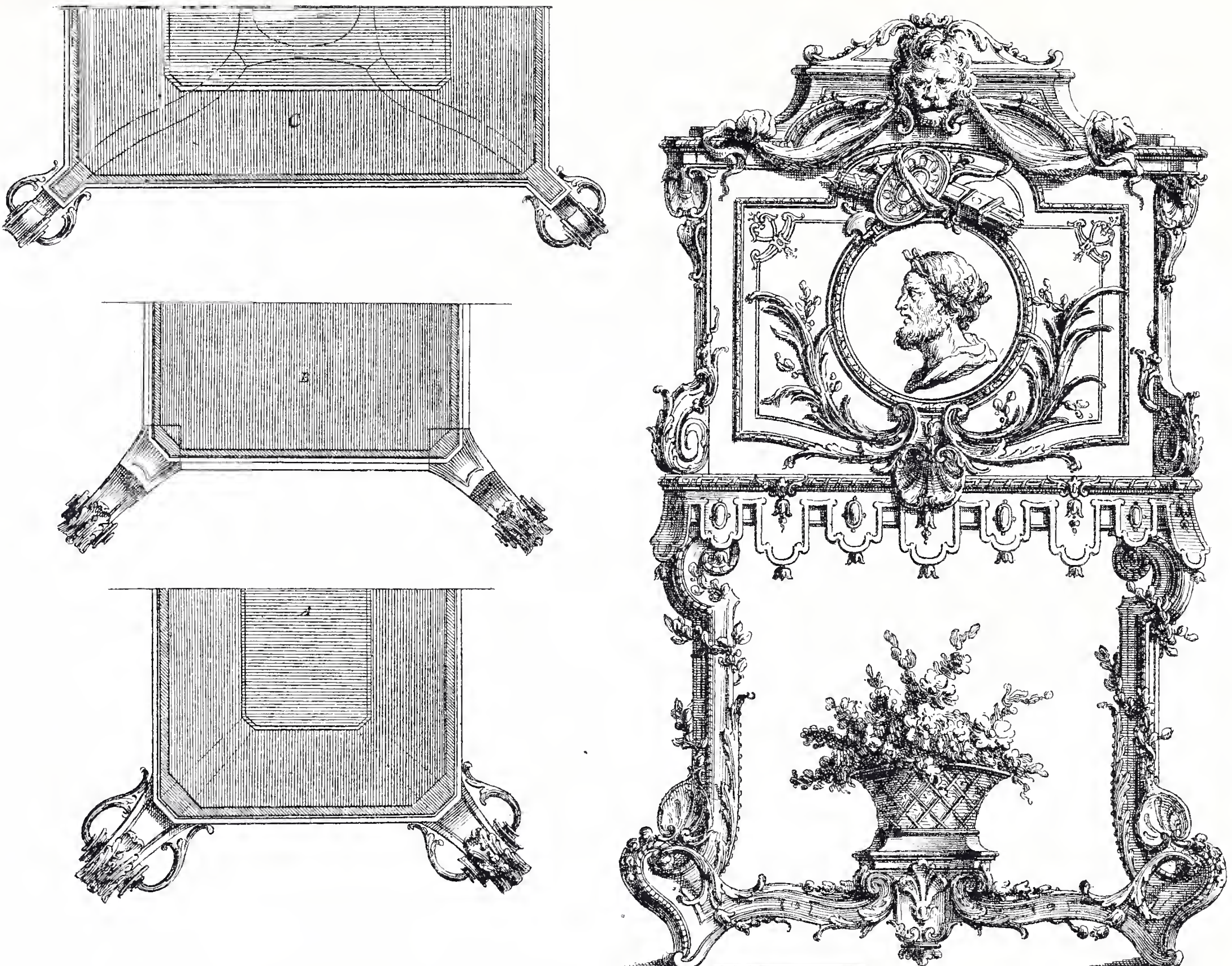
5° Un *pied de confole* de Dominique Pineau, d'après le deffin qui a fervi à exécuter la gravure du temps.

A part ces cinq reproductions, foit pour le texte, foit pour les figures, l'auteur peut dire, à bon efcient, & fuivant la pittorefque expreffion de fon compatriote le vieil analyfte Corlieu, qu'il a été affez heureux « pour ne mettre la faux dans la moiffon d'autruy ».

(1) Ce portrait de Dominique Pineau le repréfente vêtu d'une vefte de foie vert d'eau, avec du linge fin & coiffé d'un foulard des Indes.

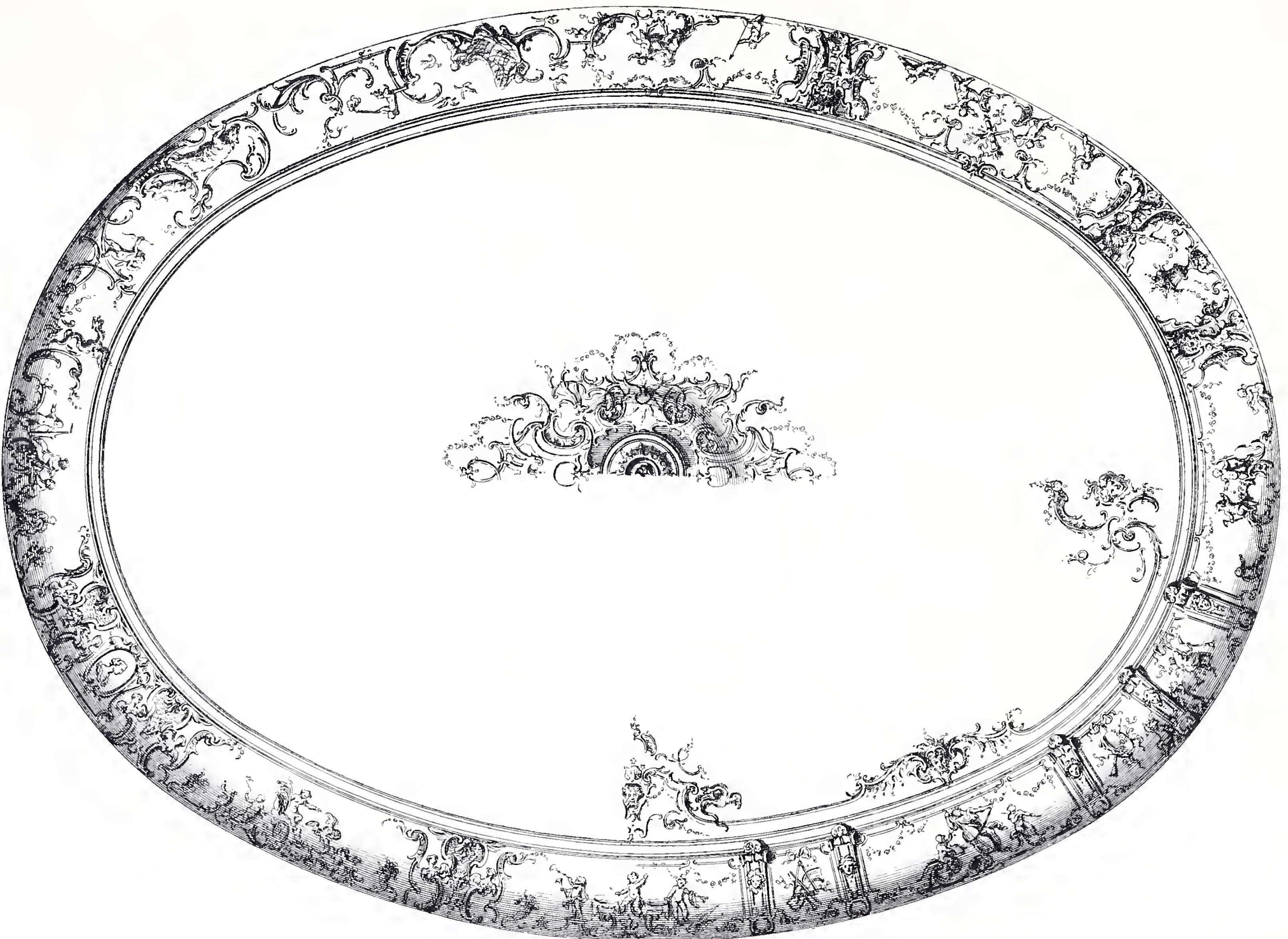


MÉDAILLIERS INVENTÉS PAR NICOLAS PINEAU
(Reproduction des planches V & VI, d'après l'édition de Mariette.)

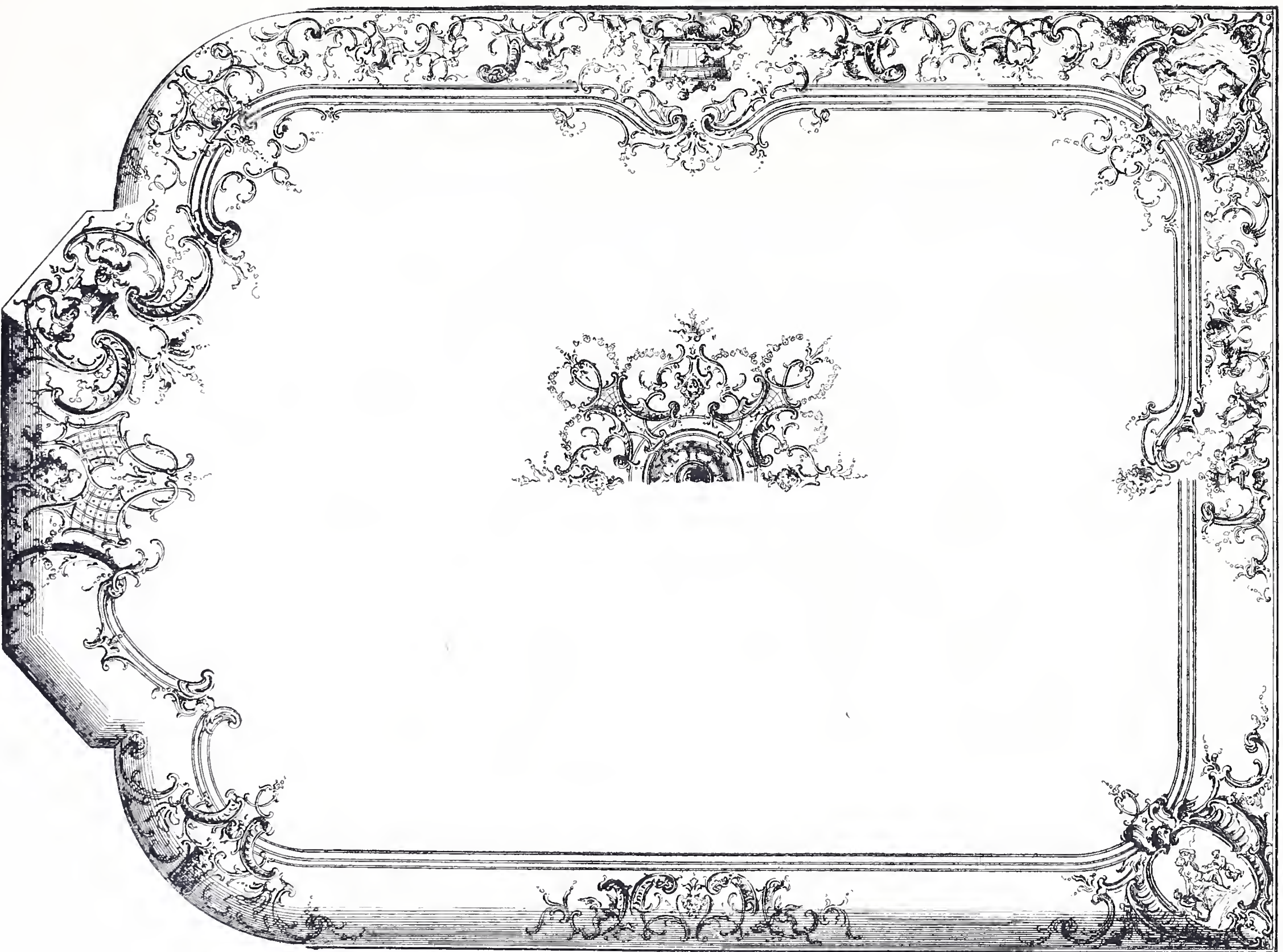


MÉDAILLIER INVENTÉ PAR NICOLAS PINEAU

(Reproduction des planches V & VI, d'après l'édition de Mariette.)

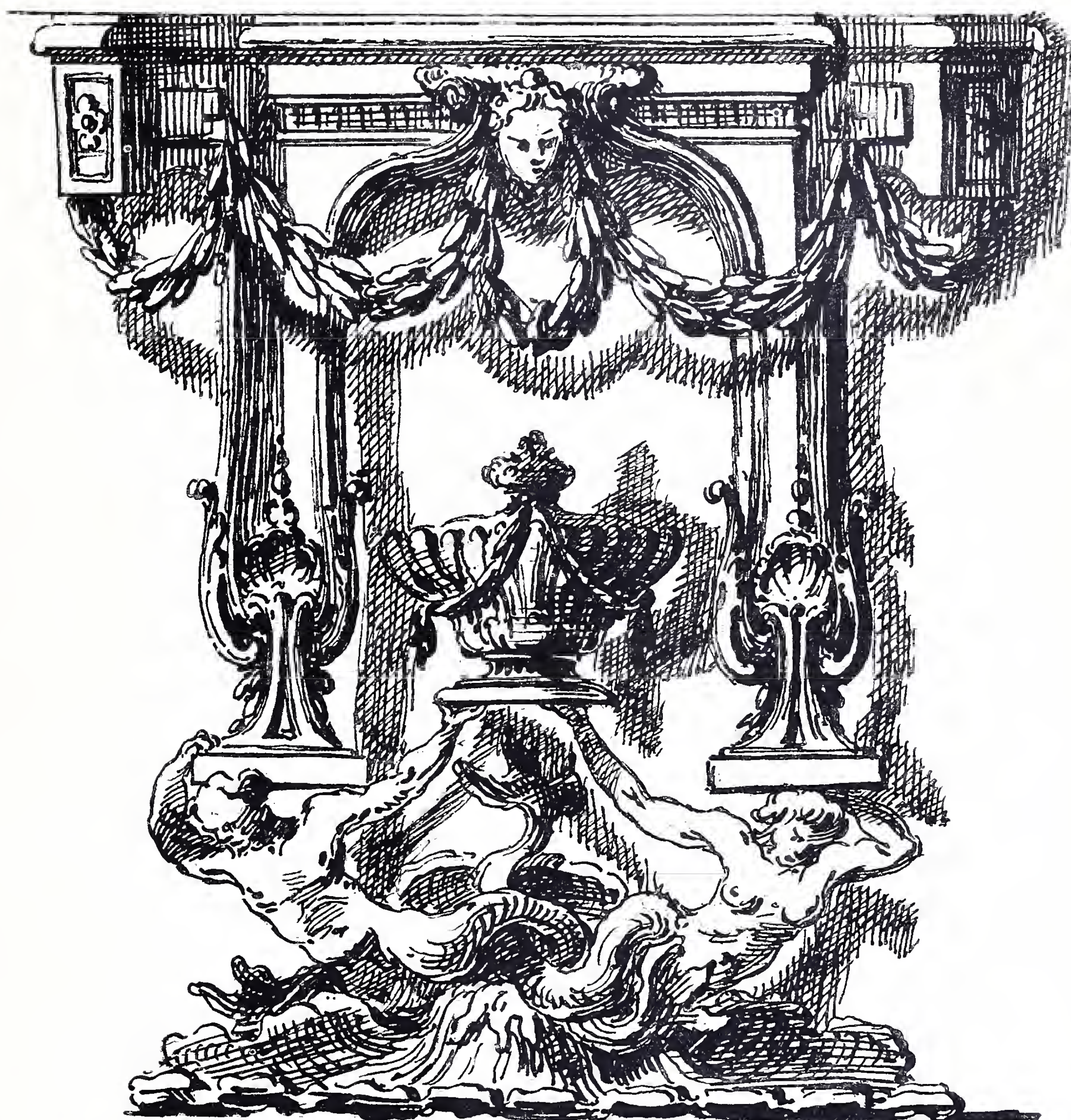


« NOUVEAUX DESSINS DE PLAFONDS INVENTÉS PAR PINEAU ET QUI PEUVENT S'EXÉCUTER EN SCULPTURE OU EN PEINTURE. »
(Reproduction des planches I & IV, d'après l'édition de Mariette.)



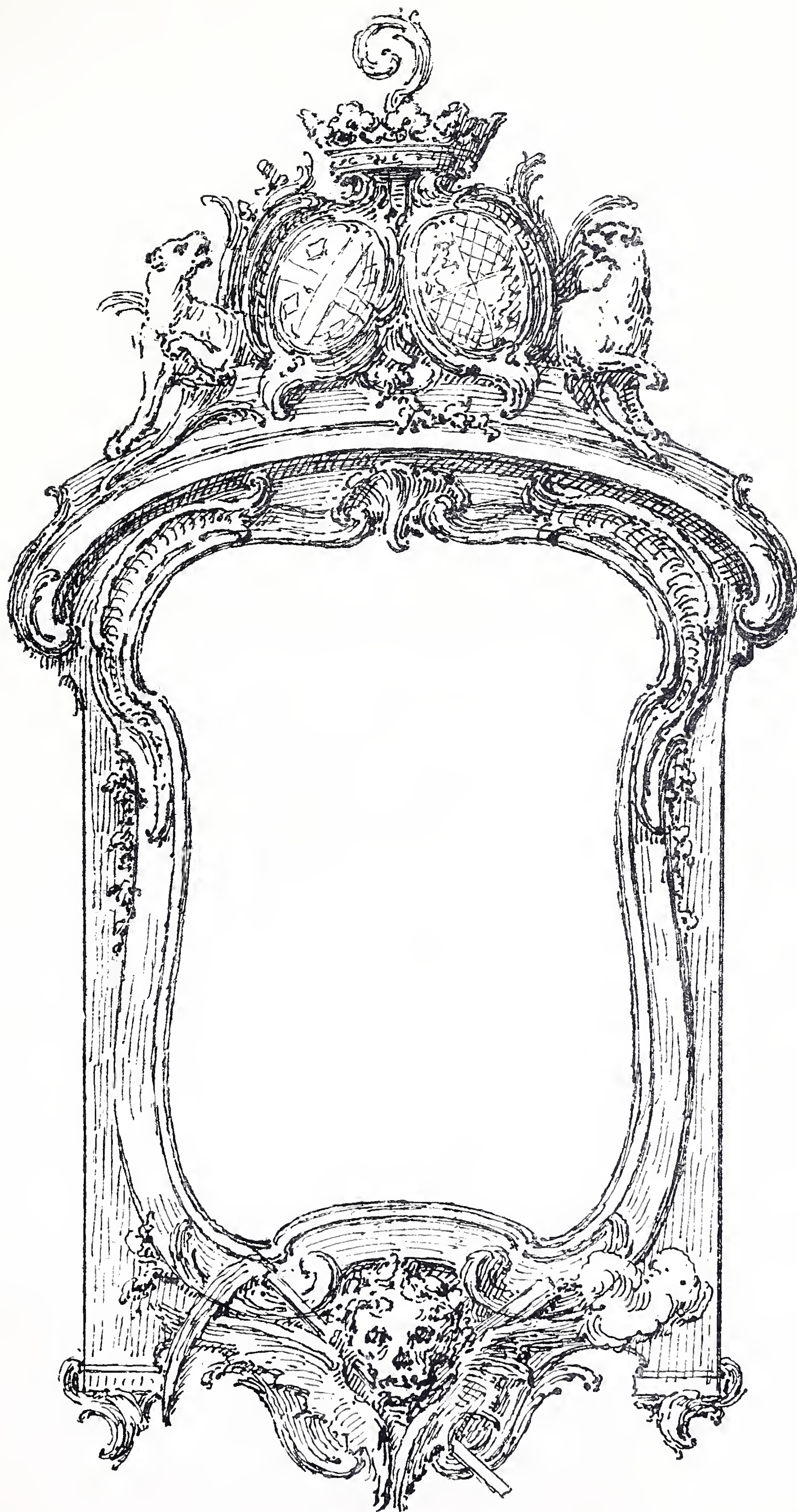
PLAFOND INVENTÉ PAR NICOLAS PINEAU

(D'après l'édition de Mariette.)



PIED DE CONSOLE

D'après le deſſin non inédit de Dominique Pineau. (Coll. Émile Biais.)



PLAQUE TUMULAIRE POUR MME DE VERRUE

D'après un deſſin de Nicolas Pineau. (Coll. Émile Biais.)

III. — PHOTOGRAVURES.

---

(1) NOUVEAUX DESSINS DE PLAFONDS INVENTÉS PAR PINEAU ET QUI PEUVENT S'EXÉCUTER EN SCULPTURE OU EN PEINTURE. (Bibliothèque de M. le baron Jérôme Pichon.)

(2) Ce dessin représente évidemment une plaque tumulaire; elle est ornée des armes accolées du comte de Verrue, en Piémont, & de la célèbre Jeanne-Baptiste de Luynes, sa femme. Les deux écussons de Verrue & de Luynes ainsi joints, suivant les renseignements communiqués par M. le baron Jérôme Pichon, ne conviennent qu'à elle; mais Mme de Verrue n'a jamais été abbesse & aucune abbesse ne portoit deux écussons accolés.

On se demande si Nicolas Pineau n'a pas composé cette plaque pour l'une des deux filles de la comtesse de Verrue, qui furent abbesses, & si ce n'est pas par suite d'une erreur dans la science héraldique qu'il a ainsi disposé ces armes.

Mesdames de Verrue devoient porter les armes de leur père seules ou écartelées de celles de leur mère.

(3) On ignore ce qu'est devenu ce portrait de Mme de Pompadour peint par Nattier.

(4) Françoise-Nicole Pineau porte une robe bleue; elle a un nœud de ruban bleu au cou. Ce charmant pastel, naguère d'une légèreté & d'une élégance exquises, a été très facheusement altéré par un restaurateur maladroit, qui a poussé le désir « d'harmoniser le tout » jusqu'à imposer la couleur bleue aux roses dont sont fleuris le corsage & la chevelure de Françoise-Nicole.

(5) Nicolas Pineau est représenté avec une veste de gros drap brun, un gilet rouge, & coiffé d'un foulard de cotonnade de cette même couleur.

TABLE DES MATIÈRES

ERRATA

Page 35. — *Lifez :* Polovtzoff *au lieu de :* Pelovtzoff.

Page 79. — La lettre de N. Pineau publiée à cette place me paroit fe rapporter a l'églife Notre-Dame de Verfailles.

Page 81. — *Lifez :* Varnier *au lieu de :* Variner.

Page 160. — *Lifez :* Caftanières *au lieu de :* Caftagnères.

Page 164. — *Lifez :* Randon *au lieu de :* Naudon. (Il s'agiffoit probablement de M. Randon de Boiffet, célèbre amateur au caractère élevé & au grand goût de qui Diderot a rendu hommage.)

---

20 268. — Imprimerie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.


GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00451 6916